

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire du Pays de Craon

ENTRE

La Communauté de Communes du Pays de Craon

Représenté par Monsieur Christophe LANGOUËT, autorisé à l'effet des présentes suivant la délibération en date du 11 octobre 2021

Ci-après désigné par « la CCPC » ou le « Territoire »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par M. Xavier LEFORT, Préfet du département de la Mayenne,
Ci-après désigné par « l'État » ;

La Région Pays de la Loire,

Représentée par Christelle MORANCAIS, Présidente, autorisée à l'effet des présentes suivant délibération en date du 23 septembre 2021

Ci-après désignée par « la Région » ;

Le département de la Mayenne,

Représenté par Olivier RICHEFOU, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en séance plénière du 1^{er} juillet 2021,

Ci-après désignée par « le Département » ;

L'Agence de la Transition Ecologique,

Représentée par Arnaud LEROY, Président Directeur Général et par délégation, Franck DUMAITRE, Directeur Régional,

Ci-après désignée par « l'ADEME » ;

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne,

Représentée par Marine RUAUX, directrice adjointe de la délégation Maine Loire Océan de l'agence de l'Eau Loire Bretagne,

Ci-après désignée par « l'AELB » ;

La Caisse des Dépôts – Banque des Territoires,

Établissement spécial créé par la Loi du 28 avril 1816 codifiée aux articles L.518-2 et suivants du code monétaire et financier, ayant son siège au 56, rue de Lille 75007 Paris. Représentée par Monsieur Olivier Variot en sa qualité de Directeur territorial Mayenne Sarthe, Ci-après désignée par « la CDC »

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire du Pays de Craon autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de

territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

1.1. Evolution du CTE vers un CRTE

La communauté de communes du Pays de Craon est signataire d'un Contrat de Transition Écologique porté par le GAL Sud-Mayenne, à l'échelle de l'arrondissement de Château-Gontier. Le CTE a pour ambition d'accompagner la transition écologique et énergétique au service du développement du Sud-Mayenne.

Les trois communautés de communes des Pays de Château-Gontier, de Craon et de Meslay-Grez, réunies et associées au sein du GAL Sud Mayenne, sont engagées dans une stratégie de développement territorial active de transition énergétique et de lutte contre les changements climatiques depuis 2008.

Le territoire rural du Groupe d'Action Local Sud-Mayenne constitué de 75 communes (regroupant une population de 74 100 habitants) incarne l'ambition d'un territoire agricole et rural de faire de l'écologie un levier majeur de son développement économique et territorial.

L'autonomie énergétique, la lutte contre la précarité énergétique, une agriculture innovante sobre et résiliente, une alimentation locale et durable, un bâti hautement performant et sain, une mobilité réinventée et décarbonée, ainsi que la protection de l'eau, de l'air, de la biodiversité et du paysage tels sont les objectifs stratégiques et écologiques que les acteurs du Sud Mayenne se sont fixés.

Les membres du comité de pilotage du CTE ont exprimé leur volonté de maintenir les actions déjà définies dans ce contrat. L'ensemble des engagements du contrat impliquant les communautés de communes signataires est repris dans les CRTE des trois EPCI conformément aux droits et obligations de chaque établissement public ou opérateur engagés dans le CTE et financeurs d'une action CTE. Cette logique intégratrice vise à simplifier l'accès des porteurs de projets aux crédits de l'État et de ses opérateurs.

Ces engagements concernent les actions portant sur les 3 orientations définies dans le CTE :

1. Amplifier les transitions, moteurs de l'économie et de l'emploi en Sud Mayenne.
2. Reconquérir la qualité de l'eau et des sols des bassins versants du sud-Mayenne.
3. Activer le développement des énergies renouvelables et la performance BBC² (basse consommation et bas carbone).

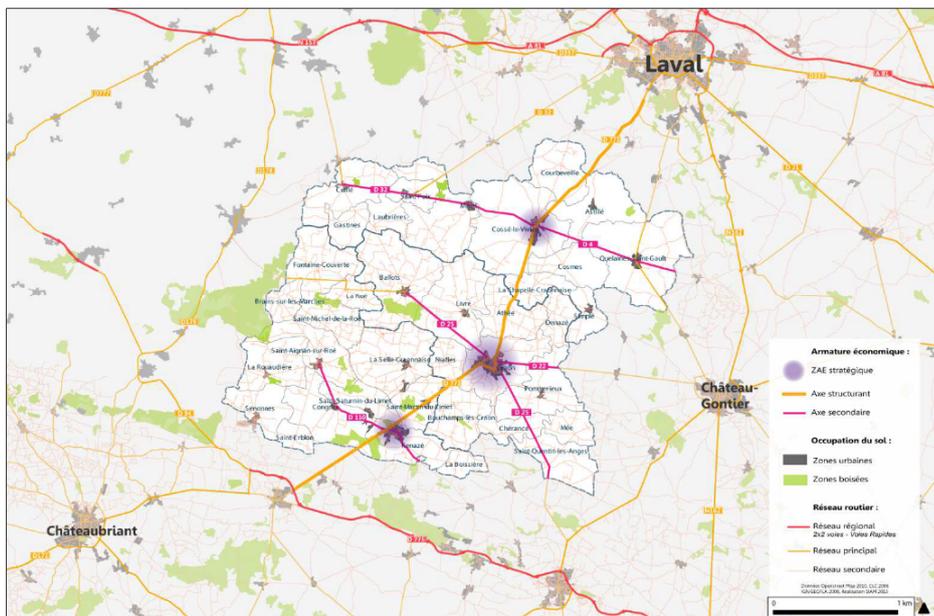
L'intégration des actions du CTE au sein des CRTE prend effet à la signature des CRTE par les parties prenantes au contrat.

Le rapportage des actions engagées dans le CTE et réintégrées dans les 3 CRTE, qu'elles soient à l'échelle d'un EPCI ou intercommunautaire, est effectué dans chacun des COPIL des 3 CRTE par le Gal Sud avec un bilan annuel d'avancement de l'action, un bilan financier, technique et le renseignement des indicateurs par action et des indicateurs globaux définis initialement dans le CTE.

1.2. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

Le territoire du Pays de Craon et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

La Communauté de communes du Pays de Craon se situe au sud-ouest du département de la Mayenne dans la Région Pays de La Loire. L'intercommunalité compte 37 communes et compte 28 782 habitants.



Le territoire est articulé autour d'un pôle principal et deux pôles secondaires, reliés les uns aux autres par un axe structurant (RD 771).

Le territoire du Pays de Craon s'est déjà résolument engagé dans de nombreux dispositifs lui permettant de répondre aux problématiques qui le traversent :

- Dispositifs européens :
 - Programme Leader
- Dispositifs d'Etat :
 - Contrat de Transition Ecologique (CTE)
 - Petites Villes de Demain
 - ORT
 - Contrat Local de Santé (CLS)
 - OPAH et OPAH RU
 - France Service
 - Convention Territoriale Globale (CTG CAF)
- Dispositifs régionaux :
 - Pays de la Loire Relance
 - Contrat Territoire Région
- Dispositifs départementaux :
 - AAP Mayenne Relance
 - Contrats de territoire
- Dispositifs sectoriels en cours au niveau local :
 - Plan Alimentaire Territorial (PAT) porté par le GAL Sud Mayenne
 - Plan climat air énergie territorial (PCAET) porté par le GAL Sud Mayenne
 - SAGE Oudon porté par le Syndicat du bassin de l'Oudon
 - Contrat Territorial Eau multithématique porté par le Syndicat du bassin de l'Oudon
 - Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 – Ambition du territoire de la communauté de communes du Pays de Craon

Le premier objectif porté par les élus concerne l'attractivité et la dynamisation du territoire. Pour autant, l'enjeu est moins de vouloir répliquer le modèle de développement des territoires urbains que de faire de la ruralité une opportunité. Le calme, la tranquillité, la qualité de l'environnement et la proximité avec la nature constituent les atouts premiers du territoire à l'origine d'une grande qualité de vie pour les habitants voulant être préservée.

Mais il est également nécessaire de conjuguer ruralité et modernité. Le numérique et les évolutions des modes de vie qu'il induit sont susceptibles de gommer certaines difficultés du territoire notamment en matière d'accessibilité grâce au télétravail, à l'enseignement à distance, la télémédecine ou aux services dématérialisés. Il s'agit notamment d'accroître la part des locaux raccordables à la fibre optique et les services associés au numérique. Pour résoudre les problématiques d'enclavement, la collectivité souhaite développer la connectivité du Pays de Craon en le rendant accessible aux territoires extérieurs d'une part, tout en consolidant l'offre de mobilité interne d'autre part. Si cela peut passer par l'amélioration des infrastructures de voirie dans ce territoire rural, il est également prévu de mettre l'accent sur le développement des mobilités alternatives pour répondre aux enjeux de la transition écologique, mais aussi aux attentes de certaines catégories de la population peu motorisées. Par ailleurs, l'économie du Pays de Craon, comme celle du département, est marquée par une grande proportion d'emplois dans l'agriculture, la construction et l'industrie, ainsi qu'un déficit d'emplois dans le tertiaire. Pour conserver cette forte coloration productive, il est impératif d'accompagner les grandes mutations de l'agriculture ainsi que le développement des PME de l'industrie. La collectivité souhaite également augmenter le nombre d'emplois de la sphère présentielle sur le territoire. Cette stratégie d'attractivité s'appuiera sur une offre de logements diversifiée, capable de proposer un parcours résidentiel complet. Il s'agit prioritairement de développer le parc de logements à destination des jeunes actifs, apprentis mais aussi adaptés aux personnes âgées. Enfin, le maintien des services publics, vecteurs d'attractivité territoriale demeurera prioritaire.

En second lieu, dans un contexte où, les qualités naturelles du territoire constituent l'un des piliers de sa qualité de vie, la protection du capital environnemental du Pays de Craon apparaît essentielle. Alors que l'agriculture concentre plus de 16 % des emplois du territoire, l'implantation de jeunes agriculteurs doit être encouragée pour remédier au vieillissement des exploitants. Néanmoins, les activités agricoles doivent aussi s'inscrire dans la transition écologique en déployant de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement. Il s'agit également de diversifier les productions, autour du maraîchage, pour favoriser l'autonomie alimentaire et les circuits courts. De plus, la préservation des espaces naturels et agricoles demeure indispensable. Alors que le territoire reste marqué par une consommation foncière soutenue, les modalités de régulation dont se dote le territoire sont questionnées pour anticiper la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette. Cela implique le développement d'une offre d'habitat économe en foncier. Pour augmenter la résilience du territoire, il faudra également préserver la ressource en eau et notamment veiller à la conformité des installations avec les normes réglementaires. La production d'énergies renouvelables locales, la rénovation énergétique du bâti et l'objectif de « territoire bas carbone » vont également soutenir la réduction des émissions et des consommations énergétiques sur le territoire.

Du point de vue social, le territoire enregistre une forte augmentation des bénéficiaires du RSA. Les jeunes apparaissent comme les premières victimes de l'enchaînement des crises : le décrochage scolaire est important et il existe un pourcentage élevé de personnes sans ou faiblement diplômées. Cette dynamique de reproduction sociale se voit renforcée par l'absence de lycée et d'une offre de formation supérieure lacunaire sur le territoire. A cette tendance s'ajoute une offre culturelle et récréative à destination des jeunes limitée, que les élus souhaitent consolider. Dans le

même temps, les acteurs économiques témoignent d'une difficulté à recruter une main-d'œuvre adaptée à leurs besoins ce qui implique de proposer des formations adéquates. En parallèle, on constate un vieillissement de la population qui nécessite d'anticiper les besoins en matière d'habitat adapté et accessible. Le maintien à domicile et les services associés doivent également être soutenus par la collectivité. En définitive, les élus souhaitent éviter l'émergence d'un territoire à deux vitesses et notamment une fracture entre le nord et le sud du territoire en favorisant un développement équilibré et hiérarchisé autour des trois pôles principaux. Pour maintenir une cohésion sociale, les élus souhaitent également soutenir les 600 associations du territoire, maillon indispensable de la qualité de vie du Pays de Craon.

Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire :

- **Orientation 1: Dynamiser le territoire et renforcer son attractivité**
 - **1.1 : Conjuguer Ruralité et Modernité**
 - 1.1.1 : Assumer l'identité rurale, principal pilier de la qualité de vie du territoire
 - 1.1.2 : Le numérique, une chance pour le territoire
 - **1.2 : Créer un environnement favorable à la redynamisation du territoire**
 - 1.2.1 : La couverture numérique du territoire et le développement de services associés
 - 1.2.2 : L'amélioration de la connectivité du territoire et des déplacements
 - 1.2.3 : Le développement d'une offre de mobilité alternative
 - **1.3 : Développer une stratégie globale d'attractivité**
 - 1.3.1 : Soutenir les secteurs traditionnels, stimuler l'économie présente et favoriser la création d'emplois non délocalisables répondant aux qualifications locales
 - 1.3.2 : Développer une offre de logement diversifiée répondant à l'attente des ménages et permettant un parcours résidentiel complet
 - 1.3.3 : Faire du niveau de service public un levier de l'attractivité du territoire
- **Orientation 2: Préserver l'environnement et augmenter la résilience du territoire**
 - **2.1 : Affirmer le rôle central de l'agriculture dans la préservation de l'identité, de l'équilibre et de la qualité du territoire**
 - 2.1.1 : Accompagner le renouvellement générationnel et favoriser l'implantation de jeunes agriculteurs
 - 2.1.2 : S'adapter au réchauffement climatique et développer des pratiques plus respectueuses de l'environnement
 - 2.1.3 : Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire et développer les circuits courts
 - **2.2 : Développer une stratégie de sobriété foncière et anticiper la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette**
 - 2.2.1 : Préserver les espaces agricoles et les espaces naturels du territoire
 - 2.2.2 : Développer une offre d'habitat économe en foncier et répondant aux attentes des ménages
 - 2.2.3 : Organiser une gestion économe du foncier économique et éviter la prédation foncière des territoires extérieurs
 - **2.3 : Préserver les ressources et renforcer l'autonomie énergétique du territoire**
 - 2.3.1 : Préserver la ressource en eau
 - 2.3.2 : Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales
 - 2.3.3 : Accélérer la rénovation thermique du bâti

- **Orientation 3: Renforcer l'accompagnement social et garantir la cohésion du territoire**
 - **3.1 : Investir dans la jeunesse et lutter contre la reproduction sociale**
 - 3.1.1 : Promouvoir une approche systémique articulant éducation, culture, sport et loisirs
 - 3.1.2 : Développer un parcours éducatif complet sur le territoire
 - 3.1.3 : Développer les formations professionnalisantes et qualifiantes en lien avec les opportunités d'emploi locales
 - **3.2 : Accompagner le vieillissement de la population**
 - 3.2.1 : Développer un habitat adapté au vieillissement
 - 3.2.2 : Développer les services permettant le maintien à domicile
 - **3.3 : Eviter que ne se développe un territoire à 2 vitesses**
 - 3.3.1 : Eviter que ne se développe une ségrégation socio-spatiale entre les parties nord et sud du territoire
 - 3.3.2 : Donner aux 3 villes principales les moyens de polariser leur territoire environnant
 - 3.3.3 : Soutenir fortement les associations

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 1.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 4 – Le Plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

Les contractualisations dont il est ici objet sont celles qui figurent de manière détaillée à l'article 1.2 – présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours.

4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe 2.

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable. Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

Les projets accompagnés devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux des naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite

échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRTE avec deux participations financières.

Les engagements peuvent être de différentes natures, ils précisent :

- La maîtrise d'ouvrage du contrat et la désignation du pilote pour son élaboration, son suivi, sa mise en œuvre, la description des actions et des projets, les objectifs poursuivis et l'évaluation et les résultats spécifiques attendus au terme du contrat ;
- L'animation des acteurs du territoire, en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics...) pour initier et catalyser la dynamique du territoire ;
- Les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains ;
- Les crédits budgétaires, les financements déjà mobilisés notamment lorsqu'ils proviennent de financements de droit public ;
- La mise à disposition de moyens (humains, matériels, immobilier) ;
- L'ingénierie (conseils juridiques et technique) ;
- Les indicateurs de suivi et de résultats, les évaluations ;
- L'échéancier (planning d'action, calendrier prévisionnel de réalisation) ;
- Les courriers de confirmation des acteurs pour leur implication (notamment financière) ;
- Les autorisations nécessaires aux actions et aux projets pour éviter celles et ceux qui auraient un impact négatif sur l'environnement ou pour les populations en conformité avec la réglementation en vigueur. Les actions accompagnées au titre du présent CRTE restent soumises aux procédures administratives, et en particulier des autorisations nécessaires au projet

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles et maximales. Elles s'inscrivent dans les règles d'utilisation en vigueur et dans la limite des montants annuels disponibles.

4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

4.4. Les actions de coopération inter-territoriale

Les actions de coopération inter-territoriale sont les suivantes :

- actions dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial (PAT) et Plan climat air énergie territorial (PCAET) portés par le GAL Sud Mayenne,
- actions dans le cadre du SAGE Oudon et du Contrat Territorial Eau multi-thématique porté par le Syndicat du bassin de l'Oudon.

Ces actions inter-territoriales sont également intégrées au présent contrat et ses avenants ultérieurs.

Au plan touristique, le Territoire d'Accueil Touristique (TAT) Sud-Mayenne mène des actions de développement et de promotion touristique. Par ailleurs, le Groupement d'Action Local (GAL) Sud-Mayenne conduit, pour le compte des 3 intercommunalités, la politique de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique via le Projet Climat Air Energie, (PCAET) avec ses

déclinaisons : le Projet Alimentaire Territoriale (PAT), la mobilité durable, l'habitat durable et les énergies renouvelables. Par ailleurs, le GAL anime et gère le programme LEADER. Des moyens sont par ailleurs mutualisés : mutualisation du conseiller en économie circulaire, groupement de commande pour le plan de mobilité simplifié...

Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire de Pays de Craon assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef de projet pourra être assuré par l'Etat.

Si le contrat ou des actions concernent plusieurs collectivités, celles-ci recherchent la coordination et l'animation à l'échelle de l'ensemble du territoire à travers la désignation d'un interlocuteur désigné. Les modalités de fonctionnement entre les deux EPCI seront précisées.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

6.3.1 Engagement de l'ADEME

L'Agence de la transition écologique (ADEME) est un établissement public placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de la Transition écologique et de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la transition

écologique : énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche.

L'ADEME collabore depuis longtemps avec les collectivités, ses directions régionales sont associées à la construction et à la mise en œuvre des contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) en mobilisant la capacité d'expertise de ses collaborateurs et de ses systèmes d'aides qui s'articulent autour de 4 grands axes :

- les aides à la connaissance,
- les aides à la réalisation,
- les aides au changement de comportement,
- les contrats d'objectifs.

Dans le cadre des CRTE, l'ADEME s'engage pour la réussite collective de la transition écologique à l'échelle des territoires.

6.3.2 Engagement de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

L'agence de l'eau intervient spécifiquement en soutien de certaines opérations du CRTE qui visent la reconquête de la qualité des eaux et appuie les porteurs de ces actions. Dans le cadre du programme d'intervention 2019-2024, l'Agence de l'eau identifie 3 enjeux prioritaires pour répondre aux objectifs du SDAGE :

1. La qualité des milieux aquatiques et la biodiversité associée :

La restauration et la préservation des milieux aquatiques, cours d'eau et milieux humides, font partie des principales actions à mener pour atteindre les objectifs du SDAGE qui vise le bon état écologique d'au moins 61 % de masses d'eau « cours d'eau » en 2021. La politique « milieux aquatiques » du 11^{ème} programme s'appuie sur le principe de la gestion intégrée qui prend en compte l'ensemble des usages, des fonctions et des pressions sur le bassin versant. Cette approche globale et transversale permet d'agir sur la restauration et la préservation des cours d'eau, des milieux humides et de la biodiversité associée. L'ensemble de ces actions permet de garantir le bon fonctionnement écologique et hydrologique, le piégeage du carbone, la protection contre l'érosion, autant de services éco-systémiques rendus participant à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.

La politique territoriale, via les contrats territoriaux, permet de sélectionner, concentrer et coordonner les actions les plus efficaces à l'échelle du bassin versant en intégrant l'ensemble des usages notamment agricoles et des leviers disponibles.

2. La qualité des eaux et la lutte contre la pollution

La qualité des eaux demeure un enjeu prioritaire pour le bassin Loire-Bretagne. La pollution par les nitrates, les pesticides, les macropolluants, les micropolluants ou la pollution bactériologique est très prégnante sur certains secteurs. La présence de ces polluants, lorsqu'ils dépassent certains seuils, et l'eutrophisation qui peut en résulter a des conséquences sur les usages de l'eau, la santé publique, les habitats et les espèces. La réduction de ces pollutions est donc essentielle.

Sur le volet agricole, les changements de pratiques agricoles ambitieux, efficaces et durables sont encouragés dans les contrats territoriaux pour réduire la pression de l'activité agricole sur le milieu. Afin de réduire l'usage des intrants et/ou les transferts de particules de sol et de pollutions diffuses, il s'agit, en fonction des enjeux identifiés par le diagnostic de territoire, de mobiliser des leviers agronomiques adaptés (gestion des intercultures longues et courtes par la couverture des sols, lutte biologique, désherbage alternatif, agroforesterie, aménagement des bassins versants avec re-conception parcellaire et aménagement de dispositifs tampons...).

L'accompagnement collectif et individuel des agriculteurs et les mesures agro-environnementales et climatiques sont mobilisés dans les programmes d'actions des contrats territoriaux. Les aides aux investissements dans les exploitations agricoles favorisent les changements de pratiques et contribuent à la pérennisation de ces systèmes.

La mise en place de filières agricoles permettant la valorisation aval de productions favorables à la préservation des ressources en eau peut être soutenue au travers de l'animation, d'études et d'investissements spécifiques.

3. La quantité des eaux et l'adaptation au changement climatique :

L'état des lieux du bassin Loire-Bretagne révèle que la gestion quantitative de la ressource en eau est un enjeu prépondérant du bassin. Au regard de la quantité d'eau disponible, les prélèvements sont trop importants dans les zones de répartition des eaux (ZRE). Ce déséquilibre est une des causes du mauvais état dans lequel se trouvent les masses d'eau. Dans un contexte de changement climatique, cette situation va s'accroître notamment sur les territoires où la croissance démographique est importante comme le littoral.

Le déséquilibre qui en résulte a des conséquences négatives sur :

- la satisfaction des besoins des milieux naturels en perturbant les habitats et en compromettant l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau,
- la satisfaction des usages et en premier lieu de l'alimentation en eau potable.

6.3.2 Engagement de la Banque des Territoires

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Ce groupe remplit des missions d'acteur financier au service des politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités territoriales.

La CDC est organisée autour de 5 métiers : la gestion d'actifs, la gestion de participations stratégiques, les retraites et la solidarité, le financement des entreprises via BPI France, le financement des projets de territoire via sa direction : « la Banque des territoires ». Cette dernière concentre les moyens d'intervention dédiés aux territoires pour lutter contre les fractures sociales et territoriales : elle met à la disposition des territoires ses moyens en ingénierie et ses capacités de prêt à long terme mais également d'investissement en fonds propres.

Elle accompagne les porteurs de projet qui contribuent à des territoires plus attractifs, plus durables, plus connectés et plus inclusifs.

La Banque des territoires met en œuvre différentes modalités d'intervention pour accompagner les projets locaux. Dans le cadre du déploiement d'un accompagnement sur mesure des projets de territoires des collectivités territoriales, elle accompagne l'émergence et la sécurisation des projets des collectivités ainsi que leur financement. A l'aide de plusieurs outils, elle accompagne à l'émergence et la sécurisation des projets des collectivités territoriales. L'objectif de ces appuis est de contribuer à des territoires plus connectés, plus inclusifs, plus durables et plus attractifs. Les outils proposés peuvent être mobilisés pour des études thématiques ou l'élaboration d'une stratégie territoriale.

Enfin, la Banque des Territoires apporte des solutions de financement de long terme aux collectivités territoriales.

Elle contribue aussi à la mise en œuvre de certains programmes nationaux, parmi lesquels :

- Petites villes de demain,
- Territoires d'industrie,

- France Services.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

6.4. Engagements de la Région

Le CRTE étant une déclinaison directe du volet territorial du CPER, la Région des Pays de la Loire, cosignataire des contrats, assurera le déploiement de ses politiques régionales en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de mobilités ou encore de transition écologique en faveur du territoire, avec lesquelles les engagements de l'État, des opérateurs et des autres acteurs feront levier.

Les opérations concernées devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération régionale.

La Région apportera son ingénierie aux territoires via l'appui de ses services ainsi que par la fourniture d'éléments de contexte issus du SRADDET.

La Région s'engage ainsi à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

6.5. Engagements du Département

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques de mobilité et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Le Département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le Département s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

Le Département, via ses cadres d'interventions ou les dispositifs européens, pourra apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente du Département.

6.6. Engagements des opérateurs publics

Un ou des opérateurs publics s'engagent à désigner dans leurs services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Ce ou ces opérateurs publics s'engagent à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention.

6.7. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

6.8. Maquette financière

La maquette financière, figurant en annexe 3, récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- des crédits du plan France relance ;
- des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- l'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière pourra être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire Premier Ministre 6220/SG du 23 octobre 2020 et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département de la Mayenne ou le Sous-préfet de Château-Gontier et par le Président de la CCPC ou son représentant.

Il est composé :

- du Sous-Préfet de Château-Gontier ou son représentant,
- de la Présidente du Conseil Régional ou son représentant,

- du Président du Conseil Départemental ou son représentant,
- de quatre élus de la Communauté de communes du Pays de Craon
- du Président de l'ADEME ou son représentant,
- du Directeur territorial de la Banque des Territoires, ou son représentant,
- de la directrice de l'AELB ou son représentant.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par le Préfet du département de la Mayenne ou le Sous-préfet de Château-Gontier et par le Président de la CCPC ou son représentant. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il est composé

- du sous-préfet de Château-Gontier ou son représentant,
- du directeur départemental des territoires ou son représentant,
- du président de l'ADEME ou son représentant,
- du directeur territorial de la Banque des Territoires, ou son représentant,
- de la directrice de l'AELB ou son représentant,
- de la directrice du service environnement du conseil régional ou son représentant,
- de la directrice du service environnement du conseil départemental ou son représentant,
- du responsable de service énergie-climat du GAL Sud-Mayenne. Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire de Pays de Craon.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, à minima pour le COTECH, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 2.

Les indicateurs de suivi sont précisés en annexe 2 et répondent aux trois grandes orientations suivantes :

- Orientation 1: Dynamiser le territoire et renforcer son attractivité
- Orientation 2: Préserver l'environnement et augmenter la résilience du territoire
- Orientation 3: Renforcer l'accompagnement social et garantir la cohésion du territoire

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Nantes.

Signé à Craon, le 14 octobre 2021,

Le Préfet de la Mayenne

Le Président de la Communauté de communes
du Pays de Craon

Xavier LEFORT

Christophe LANGOUET

La Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire

Le Président du Conseil départemental
de la Mayenne

Christelle MORANCAIS

Olivier RICHEFOU

Pour l'Agence de la Transition Ecologique,
Le Président Directeur Général

Pour l'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
La Directrice adjointe de la délégation
Maine Loire Océan

Arnaud LEROY

Marine RUAUX

Pour la Caisse des Dépôts
Banque des Territoires,
Le Directeur territorial Mayenne Sarthe

Olivier VARIOT

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Diagnostic de territoire

Annexe 2 - Orientations stratégiques et indicateurs de suivi

Annexe 3 – Tableaux de synthèse du CRTE – Maquette financière

Annexe 4– Fiches Actions

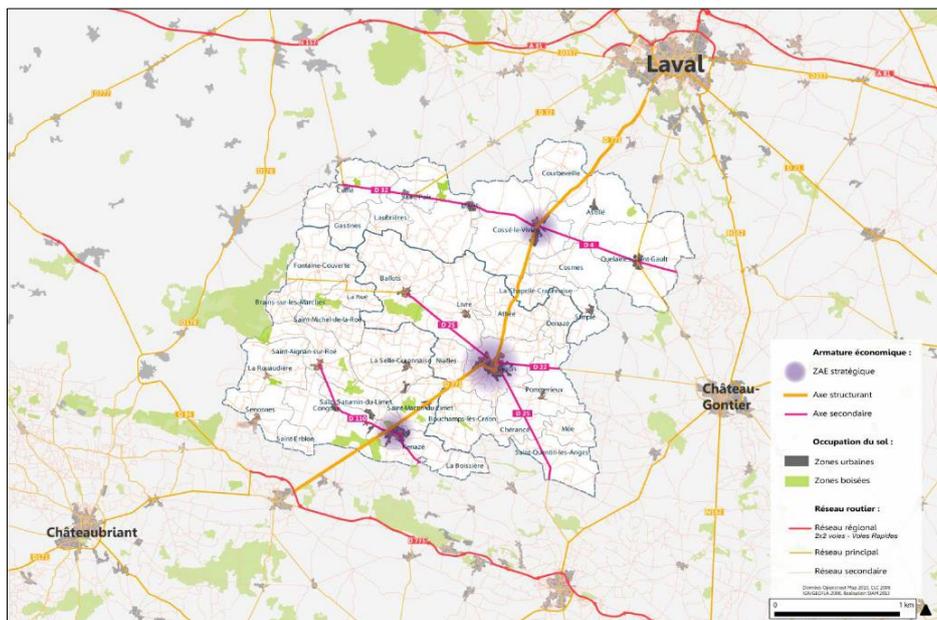
CRTE du Pays de Craon

ANNEXE 1 : Diagnostic de territoire

1. CARTE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

1.1. GEOGRAPHIE DES ACTEURS LOCAUX

Le territoire est articulé autour d'un pôle principal et deux pôles secondaires, reliés les uns aux autres par un axe structurant (RD 771).



Source : PADD SCOT Pays de Craon – 2015

1.1.1. Les institutions du territoire



Source : Communauté de communes Pays de Craon

La communauté de communes du Pays de Craon a été créée le 1^{er} janvier 2015. Elle est issue de la fusion des communautés de communes de St Aignan-Renazé, du Pays du Craonnais et de la région de Cossé le Vivien. Elle est située au sud-ouest du département de la Mayenne.

L'intercommunalité est composée de 37 communes.

1.1.2. Les partenaires locaux

LE GAL SUD MAYENNE

Le GAL (Groupe d'Action Locale) Sud Mayenne a été créé en 1998. Il regroupe trois intercommunalités : les communautés de communes du Pays de Meslay-Grez, du Pays de Château-Gontier et du Pays de Craon. La structure a vocation à promouvoir le développement durable et inciter les collectivités à réduire leurs émissions de GES et leur consommation d'énergies ainsi qu'à produire des énergies renouvelables. Le GAL est en charge d'animer le programme FEADER sur le territoire et d'élaborer le PCAET et le PAT du territoire.



LA SEM LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS

La SEM (Société d'Economie Mixte) Laval Mayenne Aménagements réalise des projets d'aménagement et des projets immobiliers sur tout le département de la Mayenne depuis 1956.

TERRITOIRE D'ENERGIE MAYENNE

Créé en 1947, Territoire d'énergie Mayenne est un syndicat intercommunal en charge de l'énergie et des réseaux de gaz et d'électricité dans tout le département. Il réalise les travaux sur les réseaux publics afin d'assurer la distribution d'électricité et de gaz de garantir la qualité d'énergie distribuée.



1.1.3. Autres acteurs privés significatifs

Le Pays de Craon compte 9 entreprises de plus de 100 salariés, dont Société Electronique Haut Anjou et Dirickx Industries.

SOCIETE ELECTRONIQUE HAUT ANJOU

Entreprise spécialisée dans la fabrication de cartes électroniques assemblées, la société emploie 407 personnes sur son site à Renazé.



DIRICKX INDUSTRIES

DIRICKX Industries est une société spécialisée dans la fabrication de clôtures et fermetures. Elle emploie 210 salariés sur le site de Congrier.

1.2. RECENSEMENT ET BILAN DES CONTRACTUALISATIONS PRECEDENTES ET DEMARCHES STRATEGIQUES ENGAGEES

On recense les contractualisations suivantes sur ce territoire :

- Dispositifs d'Etat :
 - Contrat de Transition Ecologique (CTE)
 - Petites villes de demain
 - Contrat local de santé (CLS)
 - OPAH

- Dispositifs régionaux :
 - Pays de la Loire Relance
 - Contrat Territorial Region

- Dispositifs départementaux :
 - AAP Mayenne Relance
 - Contrat de Territoire

- Dispositifs sectoriels en cours au niveau local :
 - Plan Alimentaire Territorial (PAT) porté par le GAL Sud Mayenne
 - Plan climat air énergie territorial (PCAET) porté par le GAL Sud Mayenne
 - SAGE Oudon porté par le Syndicat du bassin de l'Oudon
 - Contrat Territorial Eau multithématique porté par le Syndicat du bassin de l'Oudon
 - Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
 - Convention Territoriale Globale (CTG)

2. ÉTAT DES LIEUX ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE

2.1. ENJEUX SOCIO- ECONOMIQUES

2.1.1. Une dynamique démographique inégale selon les communes

2.1.1.1. Une faible dynamique démographique

Globalement, la population a augmenté de 0,2% sur le territoire entre 2012 et 2017 mais de manière inégale : seules 19 communes ont gagné de la population, les 18 autres en ont perdu.

Cette augmentation de population est plutôt due au solde naturel.

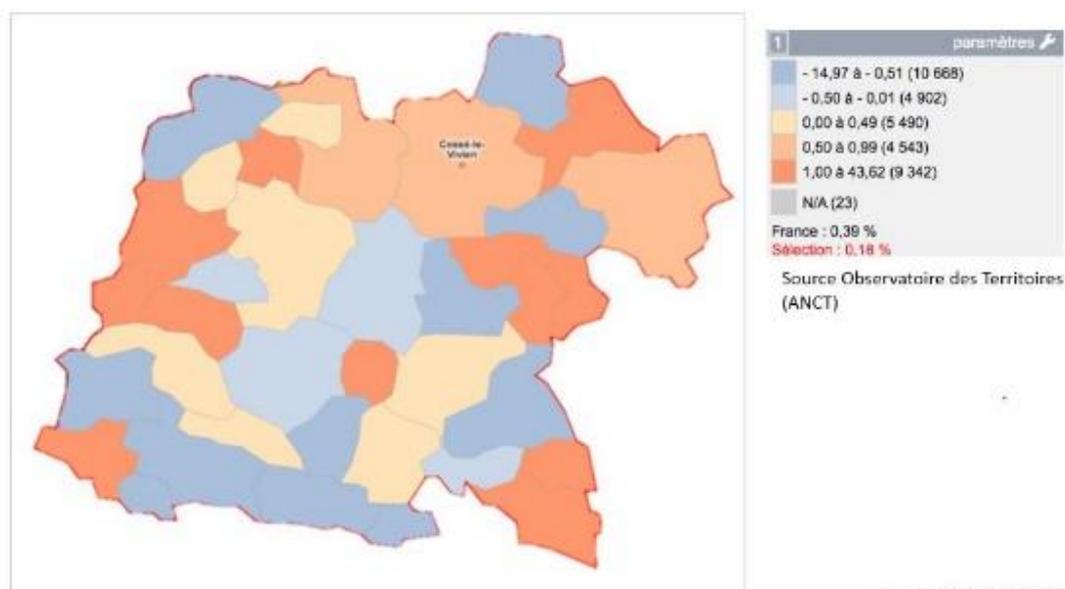
 28 782 habitants en 2017

 + 0,2% d'habitants entre 2012 et 2017

 67,3% des ménages composés d'au moins 2 personnes

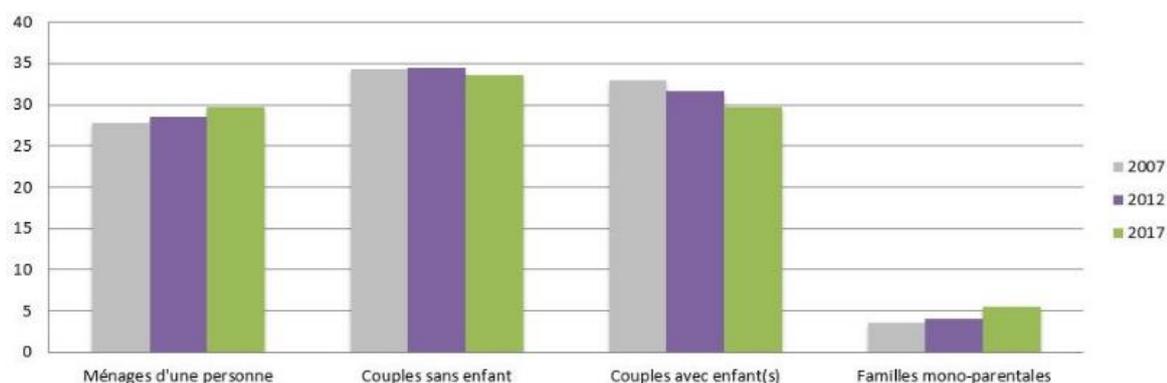
 34,5% de moins de 30 ans

L'évolution de la population par commune, entre 2012 et 2017



Source : Observatoire des Territoires, INSEE 2017

Evolution de la taille des ménages (2007, 2012, 2017)



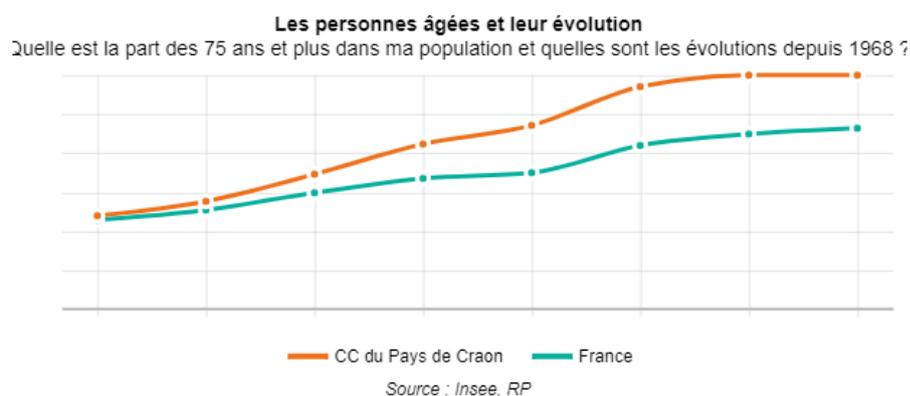
Source : Observatoire des Territoires, INSEE 2017

2.1.1.2. Un vieillissement de la population

D'après la pyramide des âges du Pays de Craon, les moins de 15 ans ainsi que les plus de 60 ans sont les plus représentés. La population jeune habite principalement en périphérie du territoire. Les populations les plus âgées se répartissent en priorité sur les communes les plus peuplées, équipées de structures d'accueil adaptées. Concernant l'indice de vieillissement, la moyenne du territoire est de 82, ce qui signifie qu'il y a 82 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans.



Source : Portrait de Territoire, Pays de Craon



Source : Portrait de Territoire, Pays de Craon

La part des personnes de plus de 75 ans dans la population a constamment progressé depuis 1985. Elle correspond à 12% de la population en 2017 soit 3 points de plus que pour la moyenne nationale.

ENJEUX

Le territoire est marqué par une faible dynamique démographique et un vieillissement accéléré de la population. La crainte est que cette perte de dynamisme démographique s'aggrave dans les prochaines années, ce qui pourrait conduire à une accentuation du déséquilibre générationnel et une difficulté à conserver les jeunes actifs. L'enjeu est de renforcer l'attractivité du territoire pour attirer de nouveaux ménages et garder sur le territoire les jeunes déjà présents.

ORIENTATION STRATEGIQUE :

CONJUGUER RURALITE ET MODERNITE

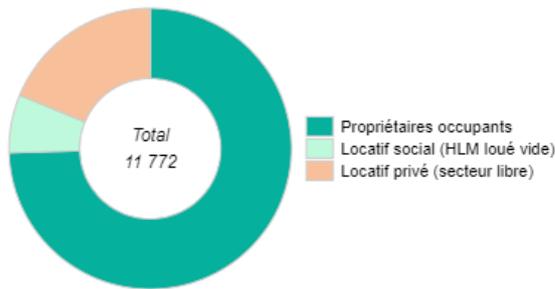
- Assumer l'identité rurale, principal pilier de la qualité de vie
- Le numérique, une chance pour le territoire

2.1.2. Un parc de logements ancien connaissant une hausse de la vacance

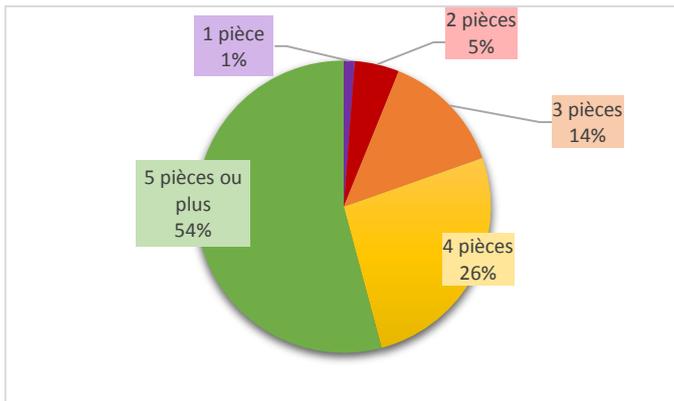
2.1.2.1. Une faible diversité du parc de logements

La faible diversité de logements conduit à un habitat globalement sous-occupé.

Cette homogénéité du parc de logement ne permet pas de répondre aux besoins des jeunes ménages qui recherchent en majorité des logements plus petits ou des logements en location. Ainsi, 80% des logements possèdent 4 pièces ou plus.



Source : Insee, RP - 2017

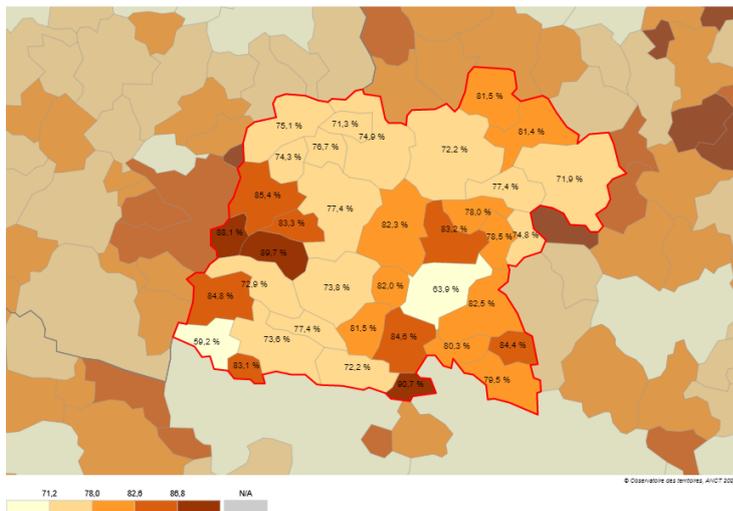


Source INSEE

Chiffres clés

-  **6% de logements collectifs,**
- 94% de logements individuels**
-  **80% des logements possèdent 4 pièces ou plus**
-  **74% des ménages sont propriétaires**
-  **26% des résidences principales construites avant 1919**
-  **818 logements locatifs sociaux**

Part de résidences principales occupées par des propriétaires, 2017 (%) - Source : Insee, RP 2007-2012-2017

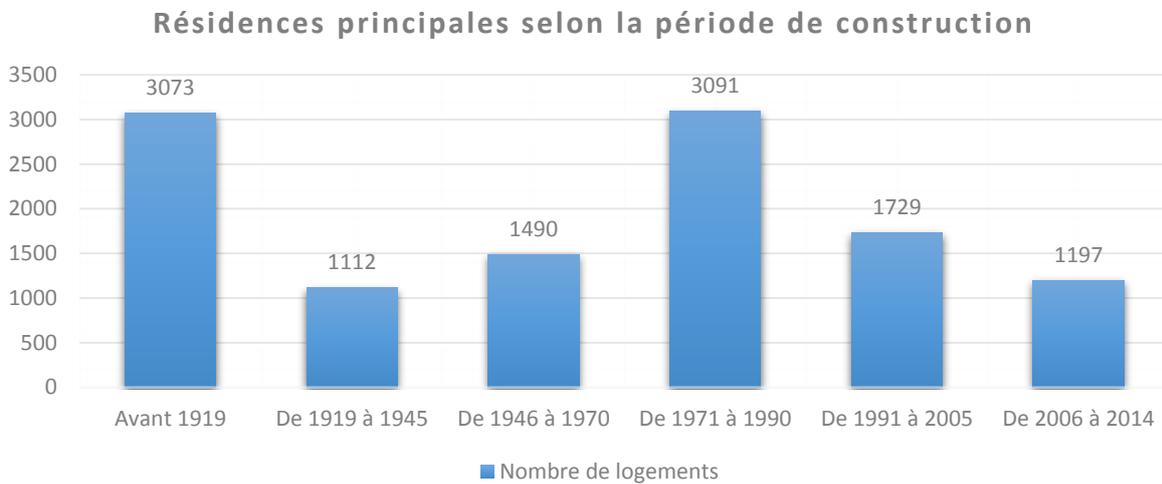


Source - ANCT, Observatoire des territoires, 2021

2.1.2.2. Un parc de logements ancien

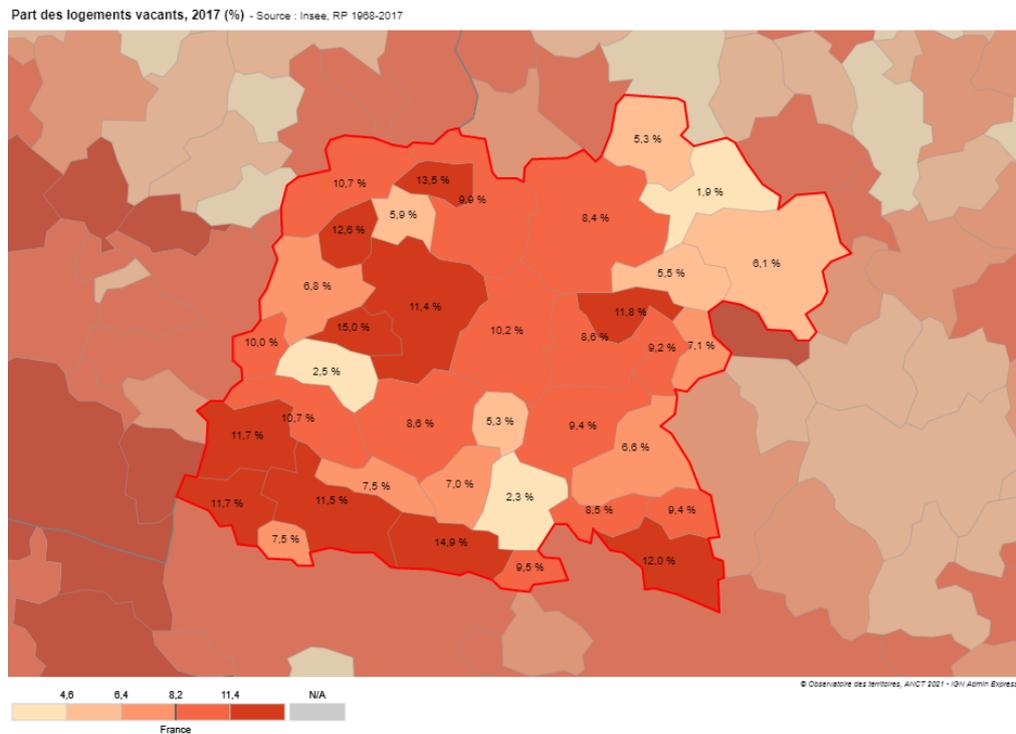
Le parc de logement est plutôt ancien : 25% des logements ont été construits avant 1919. C'est une proportion plus importante que la moyenne en Pays-de-Loire (16%).

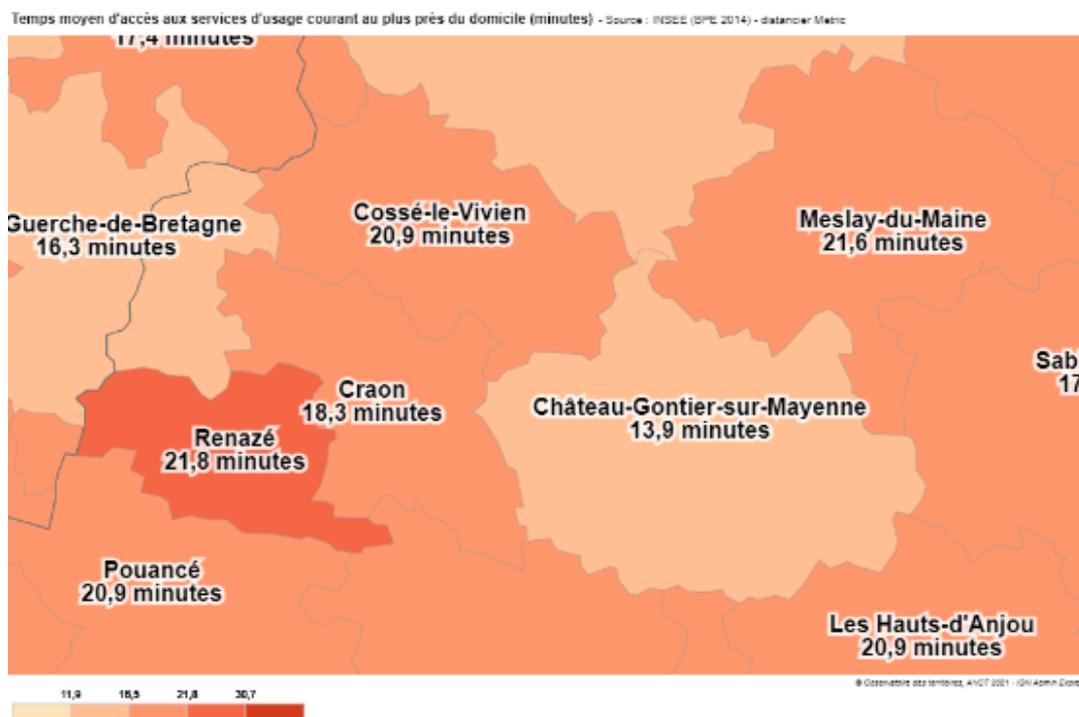
La rénovation énergétique est donc un enjeu important.



Source - ANCT, Observatoire des territoires, 2021

2.1.2.3. Un taux de vacance en hausse



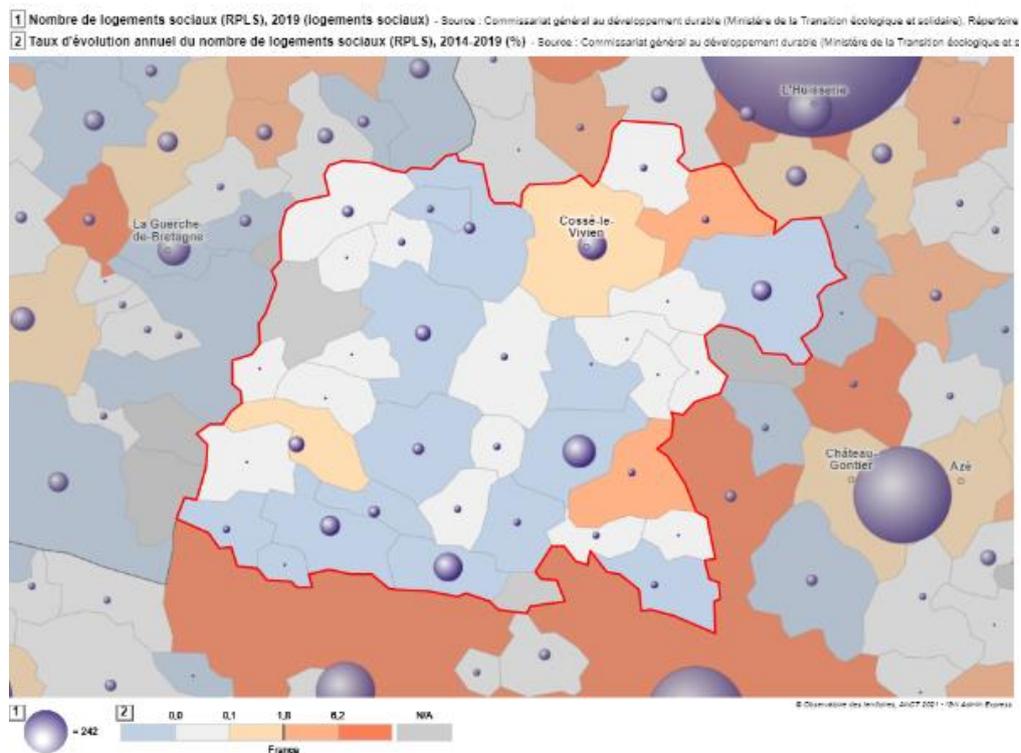


Source Observatoire des territoires, ANCT, 2021

La part de logements vacants est plus élevée que la moyenne nationale. Sur la communauté de communes elle représente 9.4%. C'est dans la commune de La Roë qu'elle est la plus importante, atteignant 15%. Une corrélation peut être faite avec l'accessibilité aux services essentielles. Dans le Pays de Craon, celle-ci est inférieure à la moyenne nationale (11,4 minutes). Dans le bassin de vie de Renazé, le temps moyen d'accès aux services d'usage courant depuis le domicile est plus élevé que dans les autres villes et atteint 22 minutes. Il est possible que cela renforce le taux de vacance pour cette zone, plus important que pour les autres communes. D'autres communes observent une part de vacance conséquente au nord et à l'est. Cela pourrait en partie s'expliquer par l'ancienneté du parc de logements disponibles. 25% des logements ont été construits avant 1919 et ne répondent plus forcément aux besoins des ménages actuels.

2.1.2.4. Un secteur locatif peu représenté

La communauté de communes du Pays du Pays de Craon compte 818 logements locatifs sociaux en 2019, concentrés en majorité dans les communes de Craon, Cossé-le-Vivien et Renazé. Le taux de logements sociaux a tendance à légèrement diminuer dans la majorité des communes. L'augmentation du parc se concentre dans les communes de Cossé le Vivien, Chérancé et Saint-Aignan-sur-Roë.



Source : Observatoire des territoires, ANCT

Le temps d'attente pour accéder à un logement social dans le Pays de Craon est de 4,1 mois contre 7,1 mois pour la moyenne départementale. La demande provient à 75% de ménages provenant de l'extérieur du territoire. 77% du parc correspond à du logement collectif et 23% à du logement individuel.

ENJEUX

Le parc de logement est ancien et peu diversifié, composé presque exclusivement de maisons individuelles dont les habitants sont propriétaires. De plus, on observe une hausse de la vacance. Une offre de logement plus diversifiée permettrait de fluidifier le parcours résidentiel et d'attirer de nouveaux ménages sur le territoire et de répondre à plus de besoins. Il s'agit également de développer des formes d'habitat moins consommatrices de foncier.

ORIENTATION STRATEGIQUE :

DEVELOPPER UNE STRATEGIE GLOBALE D'ATTRACTIVITE

- Développer une offre de logement diversifiée répondant à l'attente des ménages et permettant un parcours résidentiel complet

DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE SOBRIETE FONCIERE ET ANTICIPER LA MISE EN ŒUVRE DU ZERO ARTIFICIALISATION NETTE

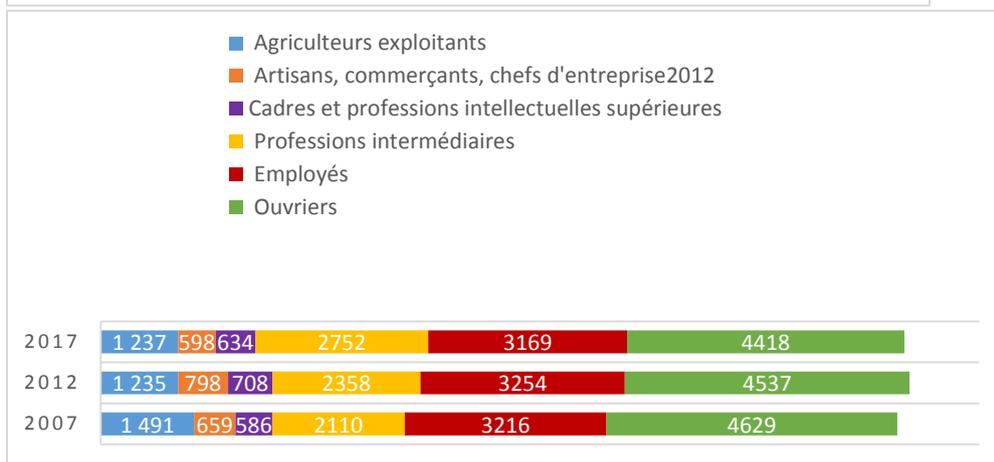
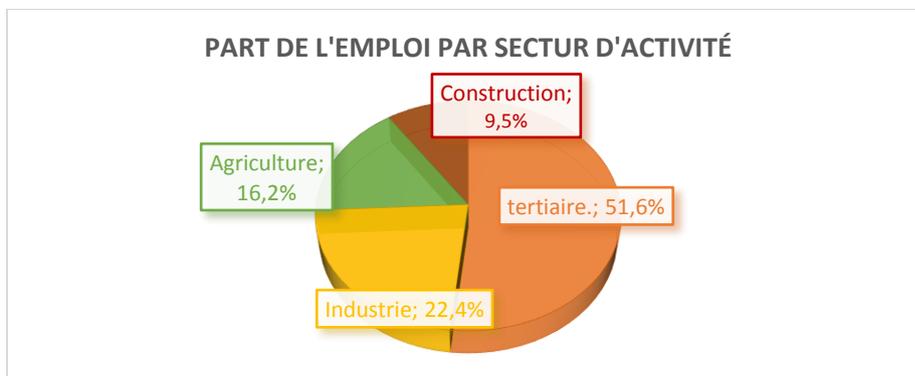
- Développer une offre d'habitat économe en foncier et répondant aux attentes des ménages

Économie et emploi

2.1.3. Une base économique en diversification

2.1.3.1. Les pôles économiques existants

Les secteurs d'activité les plus dynamiques sur le territoire du Pays de Craon sont le tertiaire (51,9% des emplois) et l'industrie (22,4% des emplois). Le secteur agricole arrive en 3^e position avec 16,2% des emplois présents dans le territoire. Enfin, la construction représente 9,5% des emplois.



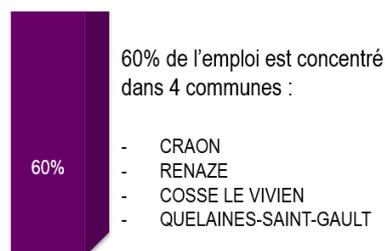
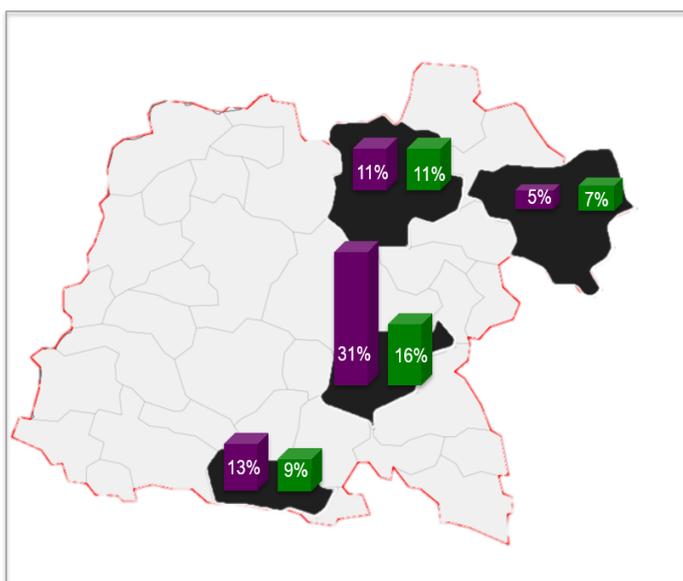
Source : Insee, 2017

Le territoire comprend essentiellement des petites et moyennes entreprises. 56,4% des entreprises du territoire n'ont pas de salariés, 36,9% en ont entre un et dix.

Répartition salariale au 1/08/2020	915	
Sans salarié	516	56.4%
1 à 10 salariés	338	36.9%
11 à 50 salariés	42	4.6%
51 à 100 salariés	11	1.2%
101 salariés et plus	8	0.9%

Source : CCI Mayenne 2020

Économie et emploi



Le poids de ces 4 communes dans l'emploi total à augmenté depuis 2007



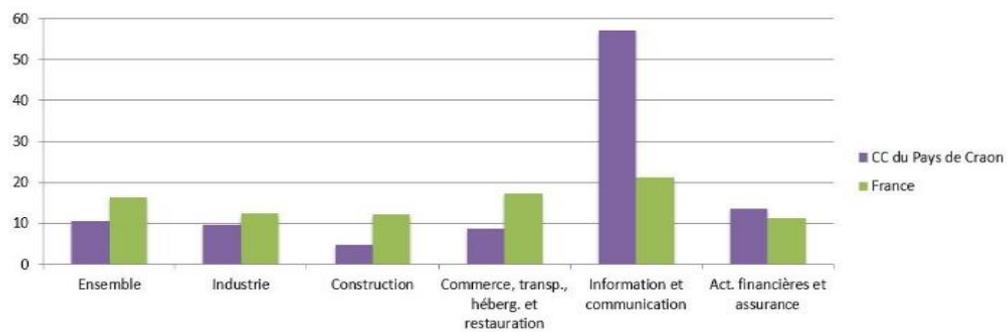
Le poids de ces 4 communes dans la population totale à diminué depuis 2007

Source Projet de Territoire CC

L'Est du territoire est bien moins peuplé et pourvu en termes d'emplois. L'Ouest au contraire est plus attractif.

2.1.3.2. L'implantation de nouvelles activités

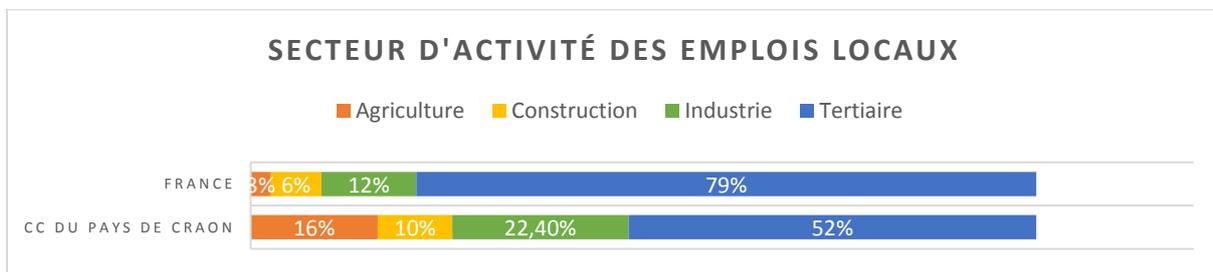
Le taux de création d'entreprises, c'est-à-dire le nombre d'entreprises créées au cours d'une année sur le total des entreprises existantes, est plus faible dans le Pays de Craon (10,6%) que sur le territoire national (16,3%) en 2019. Parmi les entreprises créées en 2019, les secteurs les plus représentés sont l'information et la communication (57,1%), les activités financières et assurances (13,5%), ainsi que les activités industrielles (9,6%).



Source : INSEE, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (REE)

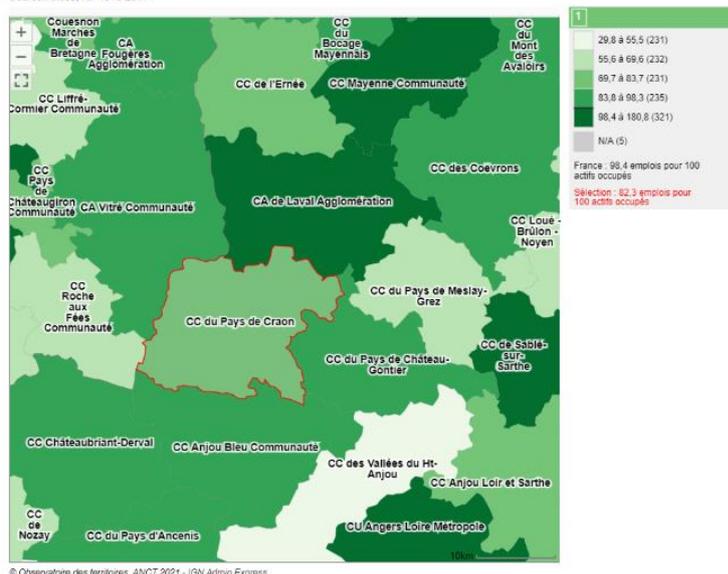
2.1.3.3. L'emploi

L'indicateur d'emploi du territoire correspond à 82. (82 emplois pour 100 actifs résidant occupés). Ce score est positif pour un territoire majoritairement rural.

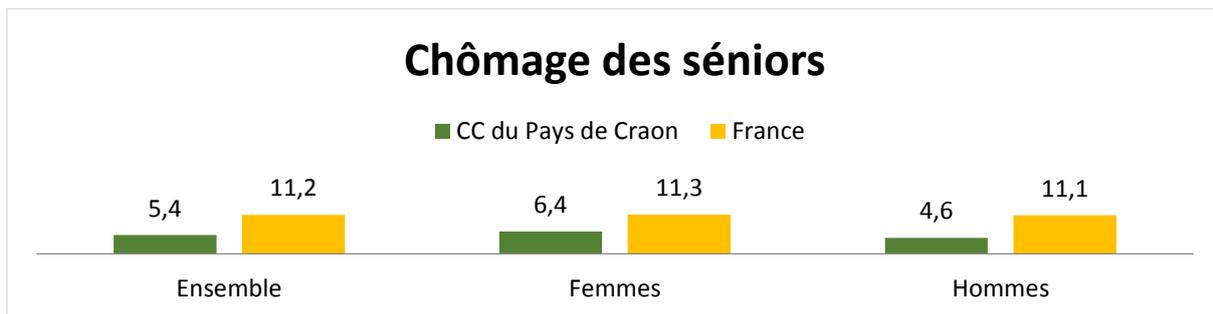


Dans la communauté de communes du Pays de Craon, en 2017, le taux de chômage est plus faible que sur l'ensemble du territoire national (7,9% contre 13,9%).

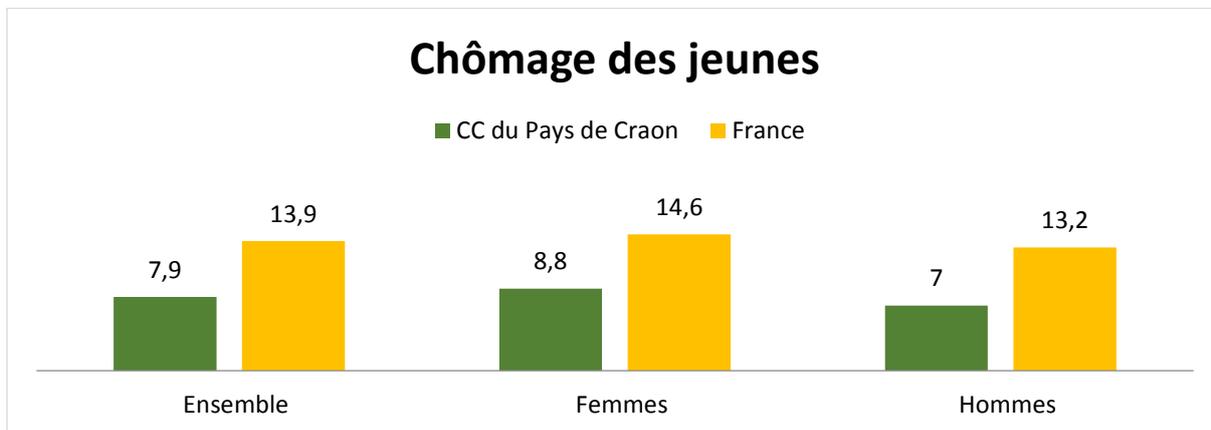
[1] Indice de concentration de l'emploi (emplois pour 100 actifs occupés), 2017
Source : Insee, RP 1975-2017



Source : Observatoire des territoires



Chômage des jeunes



Source : INSEE 2017

Le chômage concerne plus les jeunes que les Seniors dans la communauté de communes. De plus, les femmes sont légèrement plus touchées. Ces deux phénomènes s'observent également à l'échelle nationale.

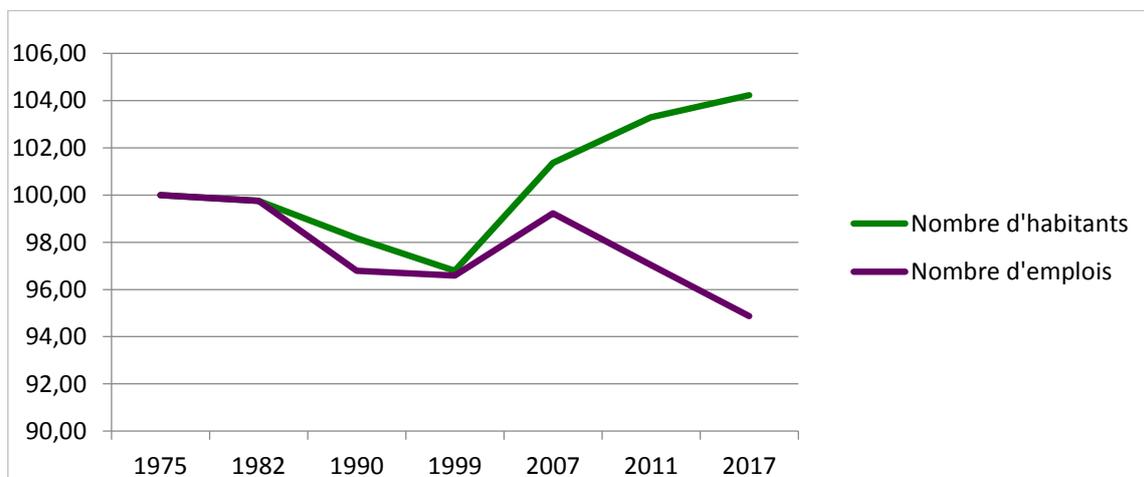
Au sein du Pays de Craon, le stock d'emplois productifs est important. La part des emplois dans l'agriculture surpasse la moyenne nationale de 14 points, celle de l'industrie de 10 points. En revanche, il existe un écart de 20 points inférieur à la moyenne nationale pour l'emploi tertiaire.

Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2017



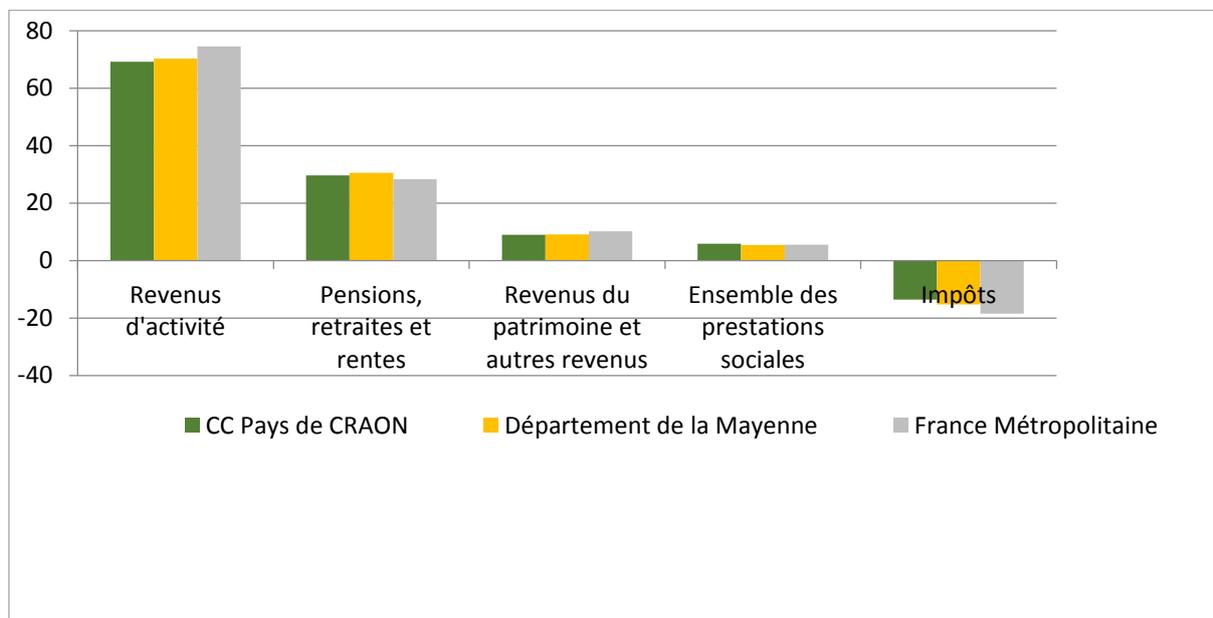
Source : INSEE, RP2017

Le nombre d'emplois est en baisse constante depuis 2007 alors que la population augmente.



Source : Insee, 2017

Le niveau de revenus est inférieur à la moyenne nationale dans le Pays de Craon.



Source : Insee, 2017

ENJEUX

Le Pays de Craon comprend essentiellement des petites et moyennes entreprises. L'économie sur le territoire est marquée par une part d'emplois productifs importante par rapport à la moyenne nationale même si cette dernière tend à diminuer au profit des emplois présentiels (tertiaire). Si le taux de chômage est relativement faible sur le territoire de la collectivité, le nombre d'emplois locaux est en baisse. L'enjeu est donc à la fois de maintenir les activités économiques présentes sur le territoire et d'en développer de nouvelles afin de conserver un niveau d'emploi satisfaisant sur le territoire de façon à ce que celui-ci ne tende pas à devenir résidentiel.

ORIENTATION STRATEGIQUE :

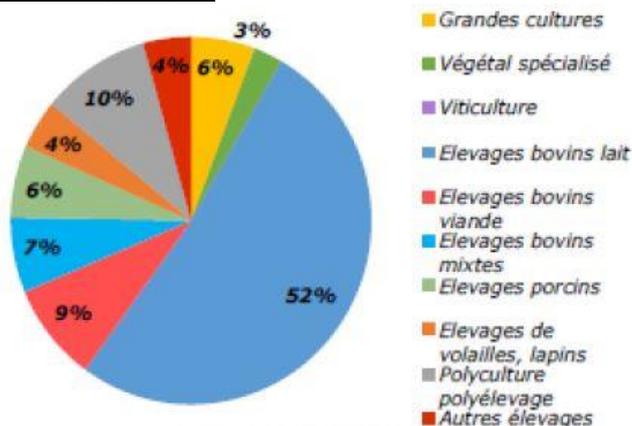
DYNAMISER LE TERRITOIRE ET RENFORCER SON ATTRACTIVITE

- **Développer une stratégie globale d'attractivité :**
 - Soutenir les secteurs traditionnels, stimuler l'économie présentielle et favoriser la création d'emplois non délocalisables répondant aux qualifications locales

2.1.4. L'agriculture, un pilier économique du territoire en évolution

L'activité agricole dominante du Pays de Craon comme du reste du département est l'élevage, notamment bovin, porcin et de volailles. On note ainsi une forte densité de production laitière et porcine. En 2018, le territoire comptait 76 exploitations certifiées « Agriculture Biologique ».

Répartition des exploitations agricoles par orientation de production principale



Source : Chambre d'Agriculture Mayenne, 2018

Dans le Pays de Craon :

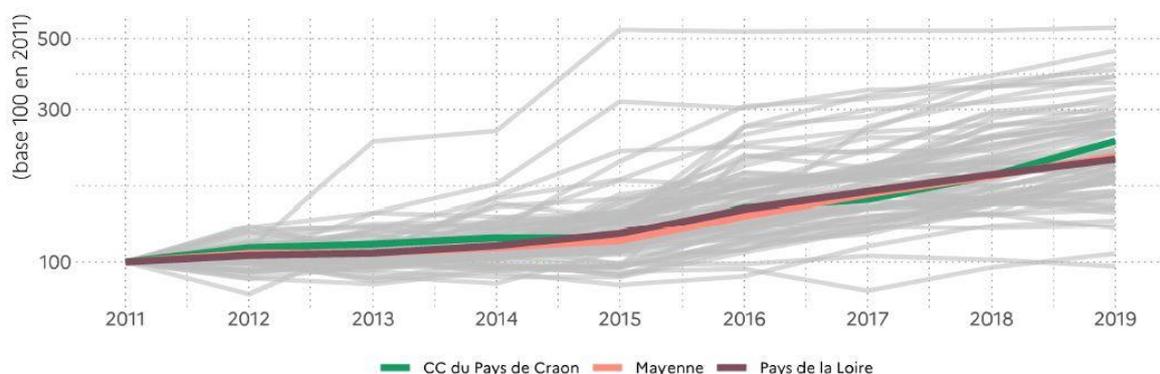
 763 exploitations agricoles

 Moyenne de 68 ha de SAU (77 ha pour le département)

 43 points de vente directe à la ferme

 76 exploitations engagées en agriculture biologique (4 458 ha de SAU, soit 8% des SAU du territoire).

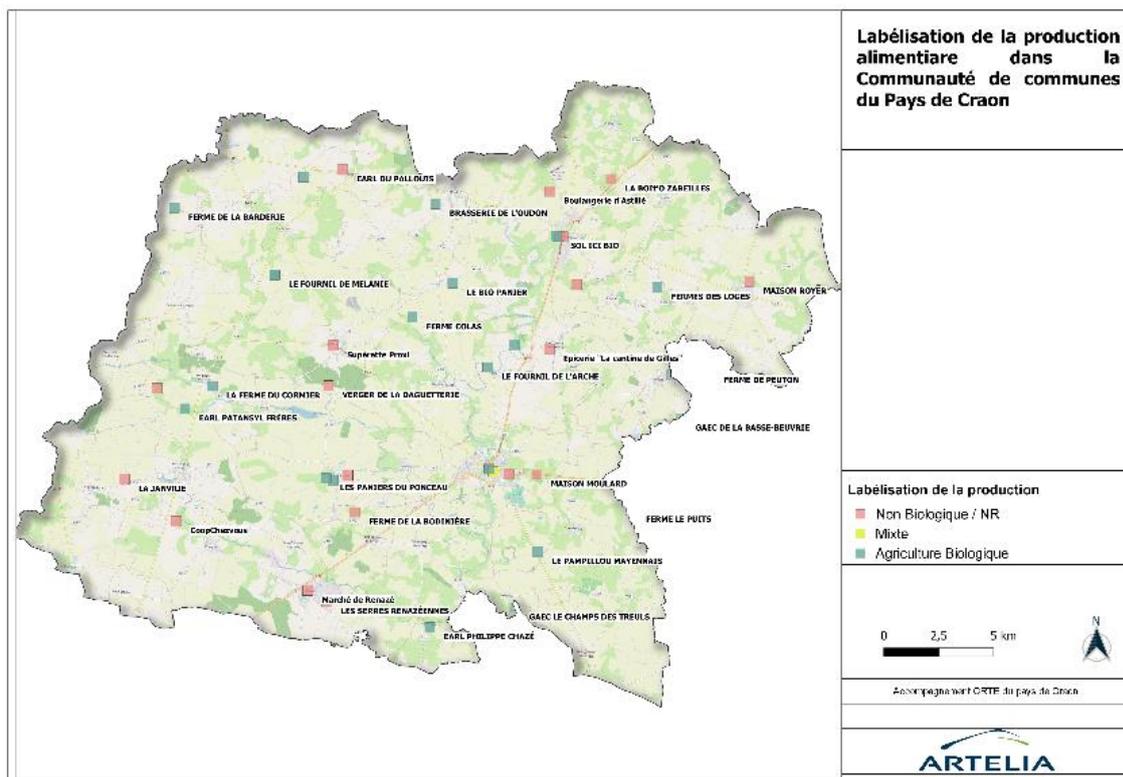
Evolution des surfaces agricoles utiles engagées en agriculture biologique



Source : Agence Bio, en gris les autres EPCI

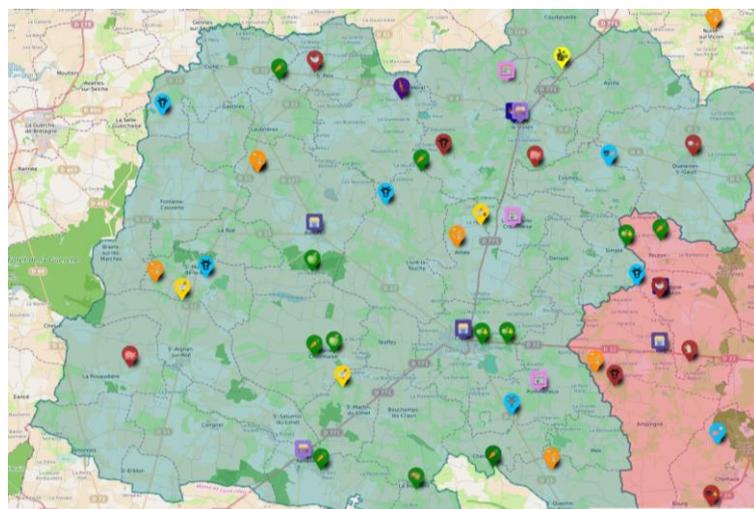
Le territoire s'est également doté d'un projet alimentaire à l'échelle du GAL Sud Mayenne.

Il existe une part conséquente d'exploitations, producteurs et commerces tournés vers l'agriculture biologique dans le pays de Craon



Source : GAL Sud Mayenne, 2021

Six Collectifs proposant des services d'AMAP sont recensés sur le territoire. On dénombre 11 marchés sur le territoire.



Source : GAL Sud Mayenne, 2021

ENJEUX

L'agriculture, et plus particulièrement l'élevage, est l'une des activités dominantes du territoire et fait partie intégrante de son identité. L'enjeu est de maintenir cette activité en anticipant la reprise des exploitations, mais aussi de faire évoluer les pratiques afin de se tourner vers une agriculture plus écologique et respectueuse de l'environnement.

ORIENTATION STRATEGIQUE :

AFFIRMER LE ROLE CENTRAL DE L'AGRICULTURE DANS LA PRESERVATION DE L'IDENTITE, DE L'EQUILIBRE ET DE LA QUALITE DU TERRITOIRE

- Accompagner le renouvellement générationnel et favoriser l'implantation de jeunes agriculteurs
- S'adapter au réchauffement climatique et développer des pratiques plus respectueuses de l'environnement
- Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire et développer les circuits courts

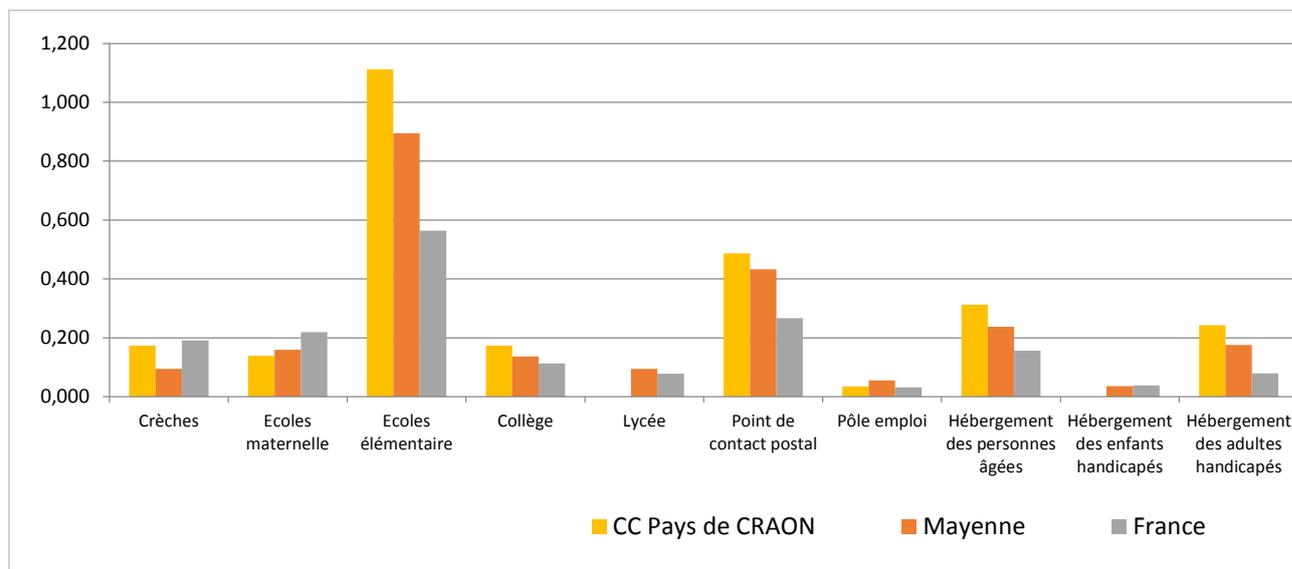
2.2. ENJEUX DE SERVICES ET EQUIPEMENTS PUBLICS

2.2.1. Un accès satisfaisant à la santé, aux services publics et aux équipements sportifs et culturels

2.2.1.1. Education

Le Pays de Craon comprend :

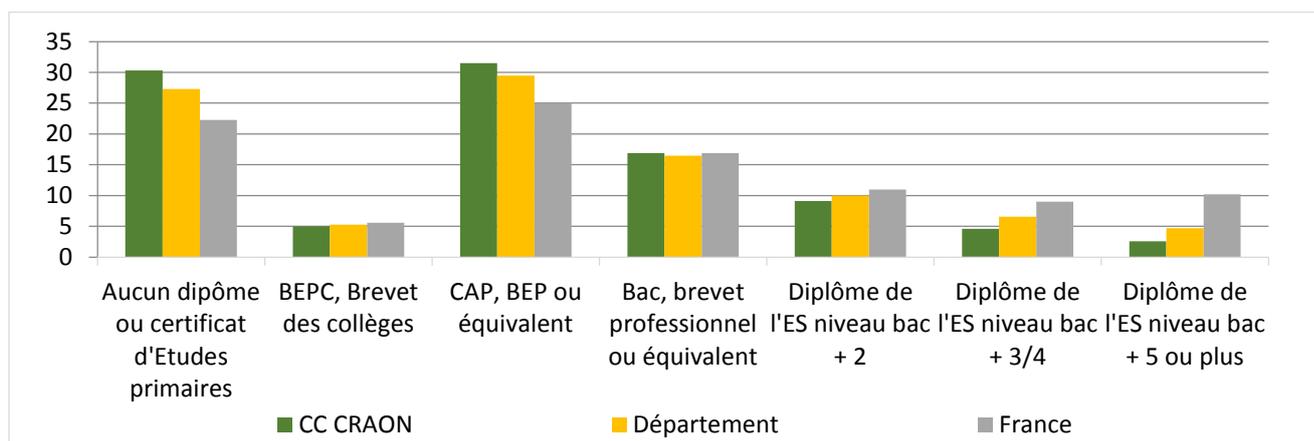
-  1 Maison France Service
-  5 structures d'accueil pour la petite enfance
-  30 écoles élémentaires
-  5 collèges



Source INSEE

Si le territoire est doté d'établissements scolaires de la maternelle au collège en proportion plus importante que sur le reste de la Mayenne, on observe par contre un manque en termes de lycée et de formations supérieures qui peuvent causer un frein à la continuité du parcours éducatif des jeunes.

Les habitants du Pays de Craon ont un niveau de diplôme inférieur à la moyenne nationale, et ce pour l'ensemble des niveaux d'études



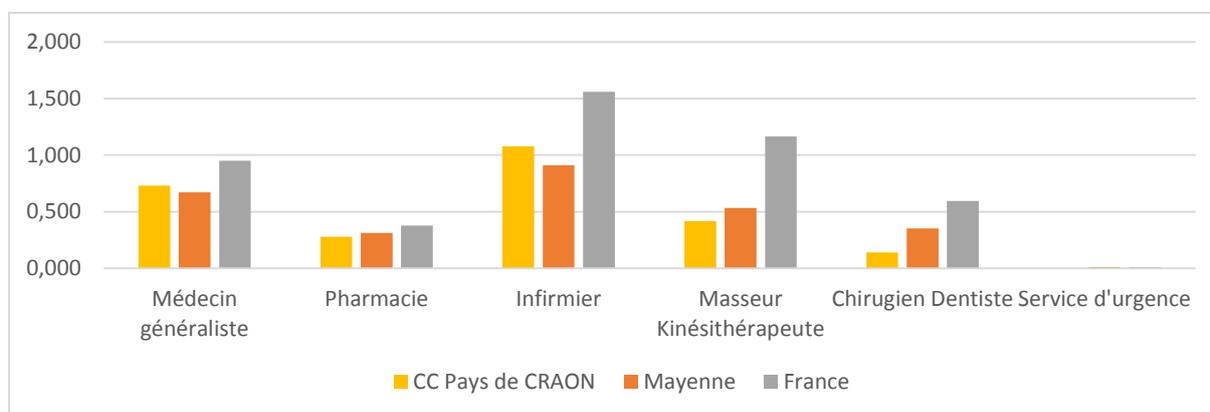
Source : Insee, 2017

La question de la formation initiale et continue est cruciale pour l'économie, les personnes non qualifiées ayant moins d'opportunités en termes d'emplois.

Les formations doivent donc être en lien avec les opportunités d'emploi sur le territoire.

2.2.1.2. Un accès inégal aux services de santé

L'offre en service de santé sur le territoire est relativement complète. En 2012, On compte 8 médecins généralistes dans le bassin de vie de Craon, 6 dans celui de Renazé et 6 dans celui de Cossé le Vivien. L'accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes est légèrement inférieure à la moyenne nationale. Dans les bassins de vie de la Guerche-De-Bretagne et de Cossé-le-Vivien, on compte respectivement 2,5 et 2,1 consultations par an et par habitant contre 3,9 à l'échelle nationale. Enfin, l'offre de spécialistes est faible sur le territoire où l'on ne compte aucun psychiatre, ophtalmologue, dermatologue ou gynécologue.



Source INSEE

2.2.1.3. Un accès aux équipements sportifs satisfaisant

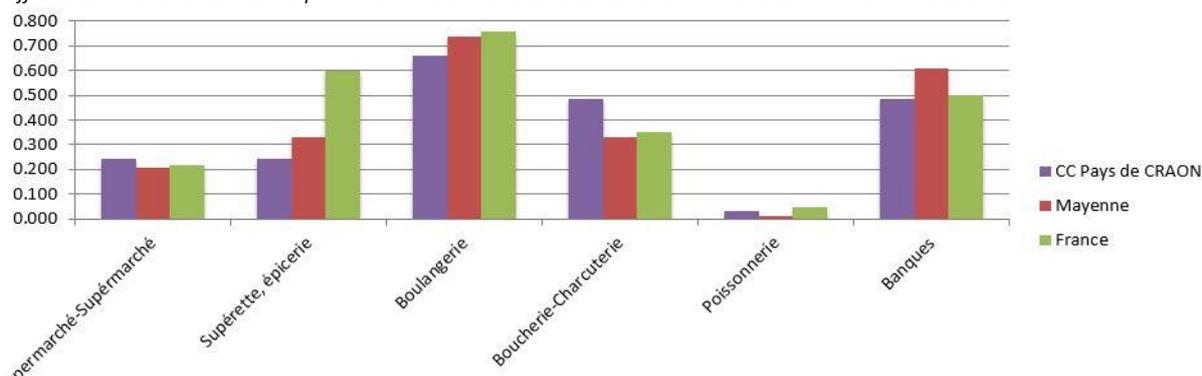
L'offre en équipements sportifs est bien répartie sur le territoire, avec un nombre d'équipements supérieur à la moyenne nationale. (Environ 7 équipements pour 10 000 habitants contre 3 à l'échelle nationale). Le Pays de Craon est relativement bien pourvu en complexes et en infrastructures sportives. L'ensemble des communautés de communes dispose de terrains et de salles de sport permettant la pratique des activités les plus répandues (football, tennis, basket, ...). Les équipements les plus diversifiés et les plus spécifiques se polarisent sur les villes de Craon et Renazé : piste d'athlétisme, dojo, court de tennis couvert, salle de gymnastique, vélodrome... (source : Scot, 2015)

2.2.1.4. Une offre culturelle restreinte

Le territoire du Pays de Craon comprend une offre d'équipements culturels relativement insuffisante rapportée au nombre d'habitants. Les principaux équipements culturels se situent dans les communes de Craon, Cossé le Vivien, et Renazé (une salle de spectacle, une médiathèque, une école de musique et un centre de loisirs). Il y a peu de lieux de rassemblement et de distraction (salles polyvalentes mises à part). Il n'existe qu'un seul cinéma sur l'ensemble du Pays situé à Renazé. Ce sont surtout les activités et équipements à destination des adolescents et des jeunes qui sont limitées. Il n'existe que peu de lieux de rassemblement pour la pratique d'activités culturelles et artistiques.

2.2.1.5. Des commerces de proximité bien développés

L'offre de commerces et services de proximité sur le territoire est essentiellement concentrée sur la commune de Craon.



	Taux d'équipement pour 1 000 habitants		
	CC Pays de CRAON	Mayenne	France
Hypermarché-Supérmarché	0,243	0,205	0,219
Supérette, épicerie	0,243	0,332	0,597
Boulangerie	0,660	0,735	0,758
Boucherie-Charcuterie	0,486	0,329	0,350
Poissonnerie	0,035	0,013	0,048
Banques	0,486	0,608	0,499

Source : base permanente des équipements – 2019

L'offre de services pour 1 000 habitants est inférieure à la moyenne française pour les boulangeries, poissonneries et banques. A l'inverse, l'offre est supérieure pour les supérettes, épiceries, boucheries-charcuteries.

ENJEUX

L'offre de services publics est satisfaisante sur le territoire et permet de répondre aux besoins des habitants. Cependant il faut veiller à son maintien et à son développement. En effet, la stratégie en termes de services publics doit répondre à plusieurs enjeux. Il s'agit tout d'abord d'un facteur d'attractivité sur le territoire. Ces services répondent également à des problématiques sociales : lutter contre le décrochage scolaire et le chômage chez les jeunes, accompagner le vieillissement de la population, éviter une ségrégation socio-spatiale sur le territoire.

ORIENTATIONS STRATEGIQUES :

DEVELOPPER UNE STRATEGIE GLOBAL D'ATTRACTIVITE

- Faire du niveau de service public un levier de l'attractivité du territoire

INVESTIR DANS LA JEUNESSE ET LUTTER CONTRE LA REPRODUCTION SOCIALE

- Promouvoir une approche systémique articulant éducation, culture, sport et loisirs
- Développer un parcours éducatif complet sur le territoire
- Développer les formations professionnalisantes et qualifiantes en lien avec les opportunités d'emploi locales

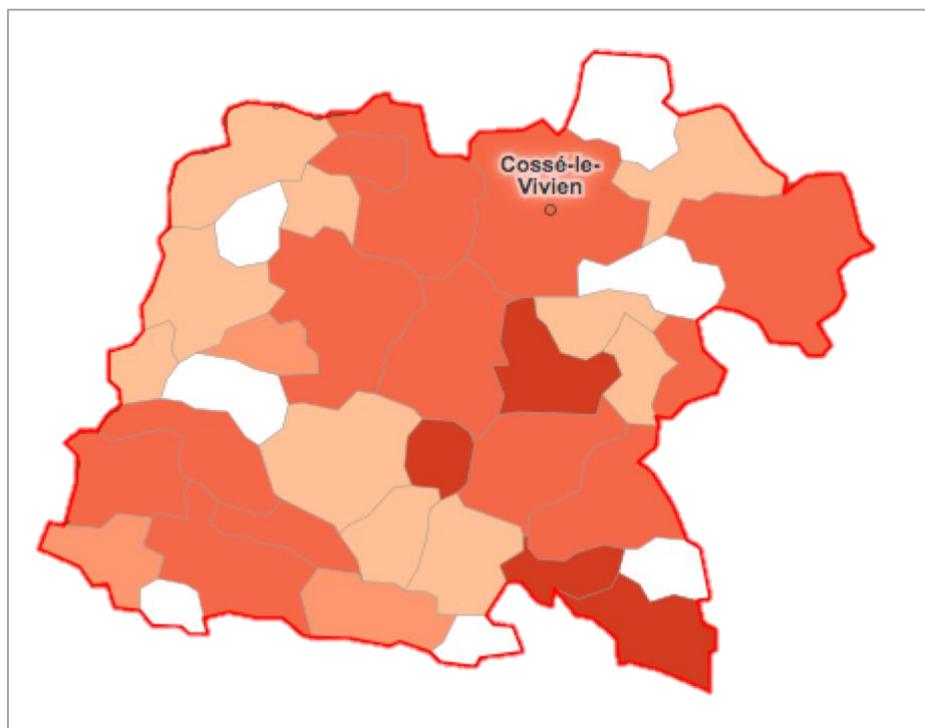
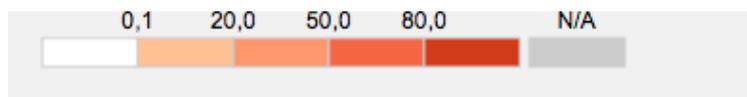
ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

- Développer un habitat adapté au vieillissement
- Développer les services permettant le maintien à domicile

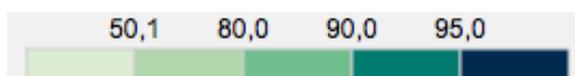
EVITER QUE NE SE DEVELOPPE UN TERRITOIRE A DEUX VITESSES

- Eviter que ne se développe une ségrégation socio-spatiale entre les parties nord et sud du territoire
- Donner aux trois villes principales les moyens de polariser leur territoire environnant au bénéfice de l'ensemble de la population
- Soutenir fortement les associations

2.2.2. Une couverture numérique en consolidation



Part des locaux raccordables à la fibre optique



Le territoire est relativement bien connecté. L'ensemble des communes sont couvertes à 100% par une connexion 4G. Concernant la fibre optique, la Communauté de Communes est couverte à hauteur de 48.9% soit 10 points de moins que la moyenne nationale. Cependant, certaines communes disposent d'une couverture très satisfaisante parmi lesquelles Chérancé qui atteint 100% de couverture. En revanche, sept communes demeurent des zones blanches sans aucun raccordement possible.

Part de la surface couverte en 4G (minimum un opérateur)

Source : Arcep, données du 1er trimestre 2019 et du 4ème trimestre 2020

ENJEUX :

La couverture numérique du territoire est bonne et continue à se renforcer de façon rapide. Ainsi moins de 50% des logements et locaux professionnels sont raccordables à un réseau à très haut débit. Cette couverture numérique doit s'accompagner de développement de services liés au numérique et permettre de renforcer l'attractivité du territoire en permettant de gommer les handicaps du territoire notamment en matière d'accessibilité.

ORIENTATION STRATEGIQUE :**CONJUGUER RURALITE ET MODERNITE**

- Le numérique, une chance pour le territoire

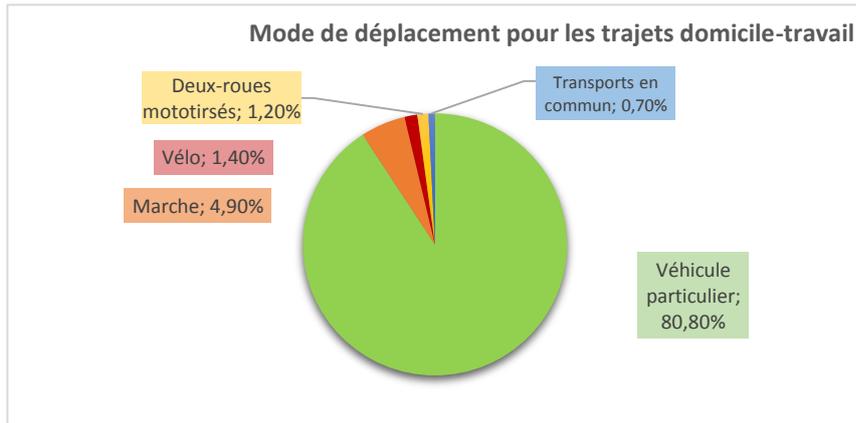
CREER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA REDYNAMISATION DU TERRITOIRE

- La couverture numérique du territoire et le développement de services associés

2.2.3. Une mobilité conditionnée par la desserte routière

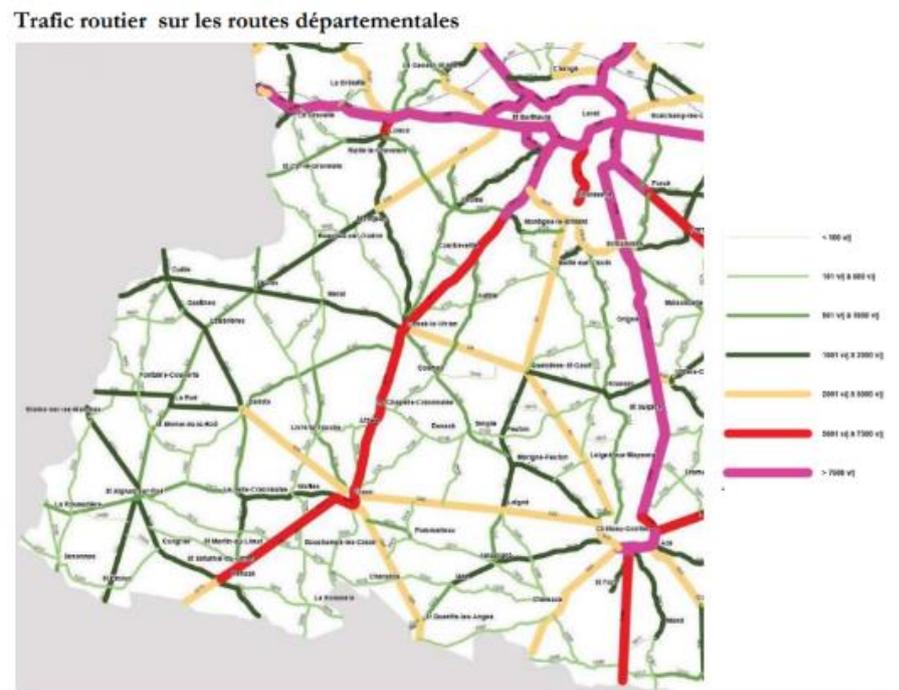
2.2.3.1. L'automobile : le moyen de transport prédominant

L'automobile est le moyen de déplacement privilégié sur la communauté de communes du Pays de Craon. En 2017, 80.8% des ménages réalisent leur déplacement domicile-travail en voiture. Il est à noter que ce mode de déplacement à augmenter de 5 points depuis 2007. Seul 4% de la population se rend au travail à pieds et seulement 1.8% à vélo. 10.7% des habitants ne réalisent pas de déplacement pour aller au travail. Le parc automobile compte très peu de véhicules rechargeables,



Source : Insee, 2017

La RD177 reliant Craon à Laval constitue l'axe du territoire le plus emprunté.



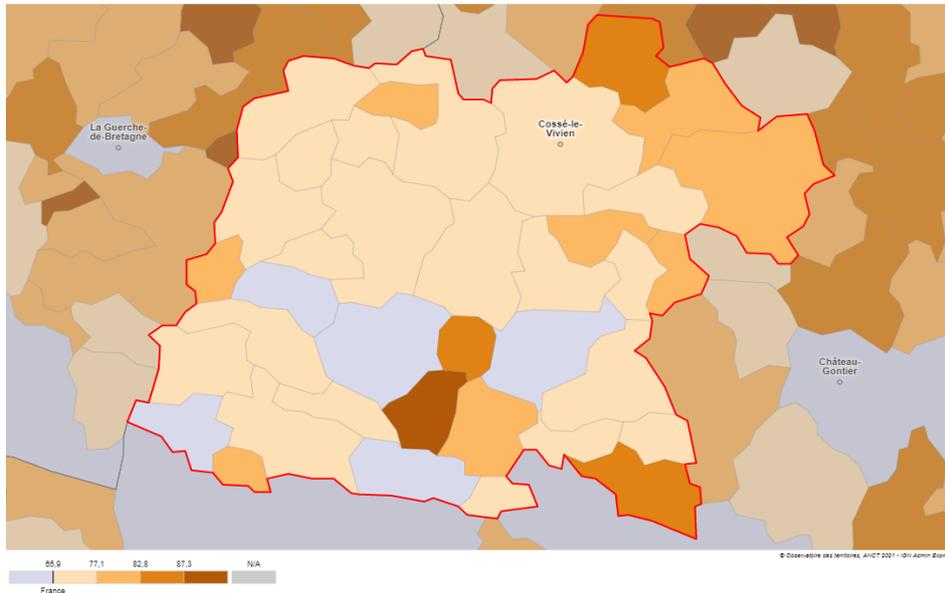
Source : Conseil Général de la Mayenne, 2013

Chiffres clés :

- 90,4% des ménages possèdent au moins 1 voiture
- 47,5% en possèdent au moins 2
- 79.4% des trajets domicile-travail se font en voiture
- 0,25% de véhicules électriques, hydrogènes ou hybrides
- 1 navette électrique
- 28 points de recharge électrique
- 1,32m d'aménagements cyclables par habitants
- 7 parkings à vélo

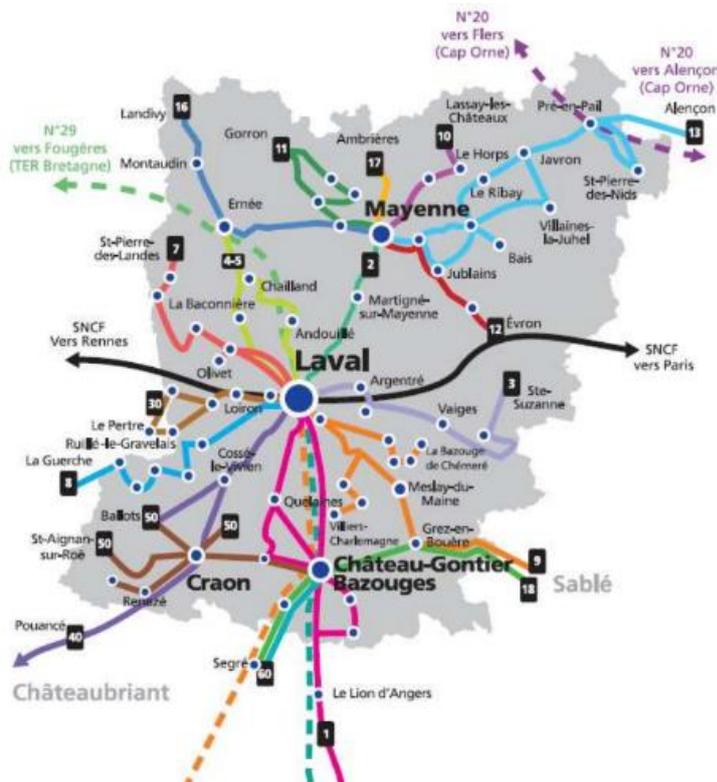
Dans la Communauté de Commune du pays de Craon, 68.6% de la population travaille dans une commune extérieure à la commune de résidence. Cette moyenne surpasse de trois points la moyenne nationale. Cette proportion est particulièrement importante pour les communes de Courbeville, Saint-Martin-du-Limet, Niaflès et Saint-Quentin-des-Anges. C’est à Craon que les habitants travaillent le plus au sein de la même commune que le lieu de résidence

Part des actifs occupés de 15 ans et plus travaillant dans une autre commune que leur commune de résidence, 2017 (%) - Source : Insee, RP 2007-2012-2017



Source – Observatoire des Territoires

2.2.3.2. Une offre de transports en commun limitée



La part modale des transports en commun est extrêmement faible pour les déplacements Domicile Travail et ne représente que 0.7%. Le territoire du Pays de Craon n’est pas connecté au réseau ferroviaire. La relative proximité de Laval (35 minutes en voiture à partir de Craon en voiture), permet tout de même de rejoindre le réseau et rallier Paris par le TGV en 2h. Le territoire est desservi par plusieurs lignes de bus qui s’inscrivent dans le réseau Pégase du Conseil Général et connectent les différentes communes aux pôles principaux des différents bassins de vie.

Une ligne de car express assure les trajets Laval/Cossé-Le-Vivien/Craon dans les deux sens, en 35 minutes 4 fois par jour. Il s’agit d’une navette électrique

Les autres lignes principales sont :

Ligne 1 : Laval/Quelaines/Château-Gontier

ligne 8 : La-Guerche-de-Bretagne/Laval

Ligne 40 :

Laval/Craon/Pouancé/Châteaubriant

ligne 50: Saint-Aignan- sur-Roë/ Renazé/

Ballot / Château-Gontier

Le réseau de bus tel qu'il est organisé aujourd'hui répond à des attentes ponctuelles de personnes « captives » non motorisées, à savoir les jeunes et les personnes âgées. Le réseau ne génère de lui-même aucune dynamique.

Réseau de transport en commun interurbain en Mayenne

Au-delà de ce réseau de transport en commun régulier, Le Pays de Craon a mis en place en partenariat avec le Conseil Général de la Mayenne, le réseau Petit Pégase. Tous les habitants du Pays de Craon de bénéficier d'un moyen de transport individuel à la demande, à condition de ne pas se déplacer au-delà du territoire du Pays (exception pour la Guerche-de-Bretagne et Pouancé, ainsi que pour Château-Gontier dans la limite de sa gare SNCF et des services de santé, une fois par semaine). Il semble exister une certaine appropriation du service par les habitants. Cependant, il existe un certain nombre de contraintes quant à son utilisation (réservation anticipée à 15 jours, service limité à un Aller/Retour par jour et par foyer, horaires restreints...). Il s'agit donc d'une offre de transports pensée pour des déplacements non réguliers.

2.2.3.3. Une offre de covoiturage en développement

Un réseau de covoiturage est développé par les entreprises locales. De même, la CC propose ce service lors de la saison culturelle afin de mettre en lien les personnes assistants aux événements culturels et mutualiser les déplacements. Il existe 3 aires de covoiturages sur les villes de Craon, Saint-Quentin-Les-Anges et Saint-Poix.

2.2.3.4. Des modes de déplacement actifs peu développés

La part modale du vélo et de la marche demeure assez faible. Pour encourager le développement des modes actifs, un service de location de vélos électriques est proposé par l'intercommunalité pour les trajets travail/habitation.

En termes d'infrastructure, il existe seulement 1.32 mètres d'aménagement cyclable par habitant. La voie verte reliant Laval à Renazé en passant par Cossé le Vivien et Craon constitue cependant un axe structurant pour les modes actifs sur le territoire. (voir Carte. En milieu urbain, l'aménagement de pistes cyclables reste insuffisant, de même qu'au Nord-Est du territoire. Les déplacements intercommunaux de moins de 10km pourraient pourtant s'effectuer à vélo qui représenterait une bonne alternative à la voiture.



ENJEUX :

La voiture personnelle est le mode de déplacement prédominant sur le territoire. Compte tenu de la faible densité du territoire, le développement d'une offre de transports en commun doit être adaptée aux spécificités du territoire. Les modes de déplacements actifs, notamment les pistes cyclables, sont encore peu développés mais pourraient constituer une alternative à la voiture individuelle.

ORIENTATION STRATEGIQUE :**CREER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA REDYNAMISATION DU TERRITOIRE**

- L'amélioration de la connectivité du territoire et des déplacements
- Le développement d'une offre de mobilité alternative

2.3. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

2.3.1. Un territoire à préserver

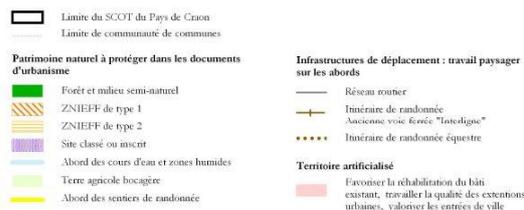
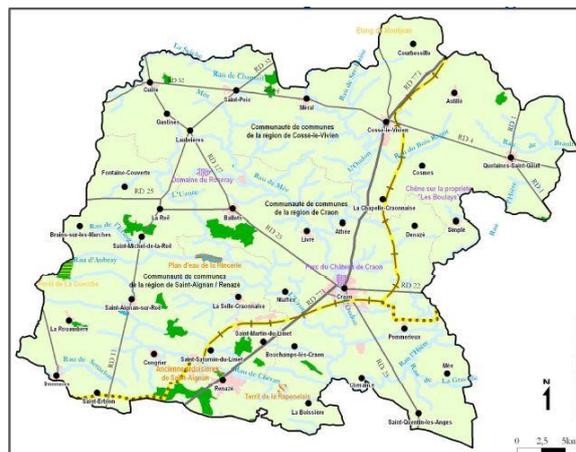
2.3.1.1. Identification des aires protégées

Le territoire du Pays de Craon est couvert par des espaces naturels remarquables, protégés ou inventoriés pour leur intérêt écologique, patrimonial et paysager. Toutefois seule une faible superficie du territoire est concernée.

La Pays de Craon ne recense aucun site Natura 2000 à l'échelle de son périmètre.

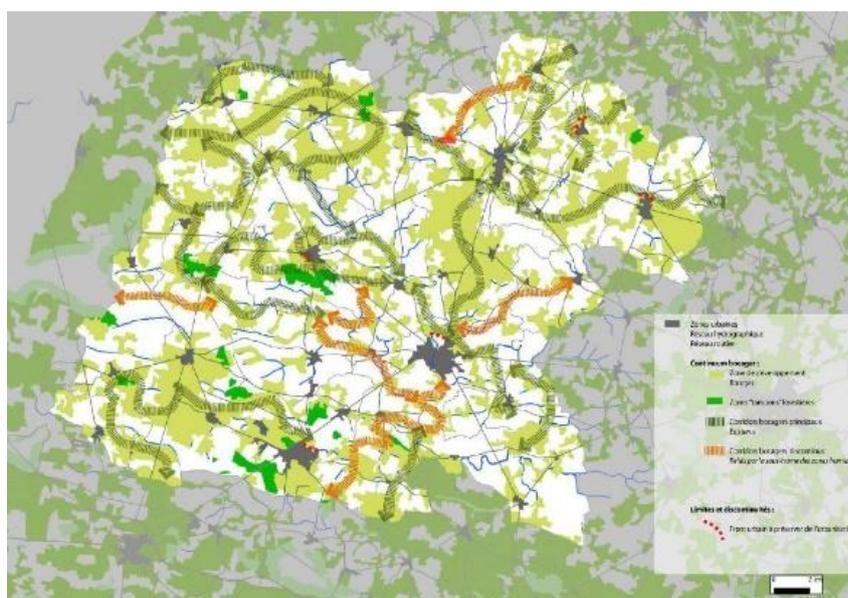
Le territoire compte trois ZNIEFF de type 1 : « Terril de la Rapenelais », « Ancienne ardoisière de Saint Aignan » et « Plan d'eau de la Rincerie ».

A noter également la présence sur la frange Ouest du Pays de Craon (commune de Saint-Aignan-sur-Roë) d'une ZNIEFF de type 2 correspondant à l'emprise de la Forêt de la Guerche de Bretagne.



Source : SCoT Pays de Craon, 2015

2.3.1.2. Identification des corridors écologiques



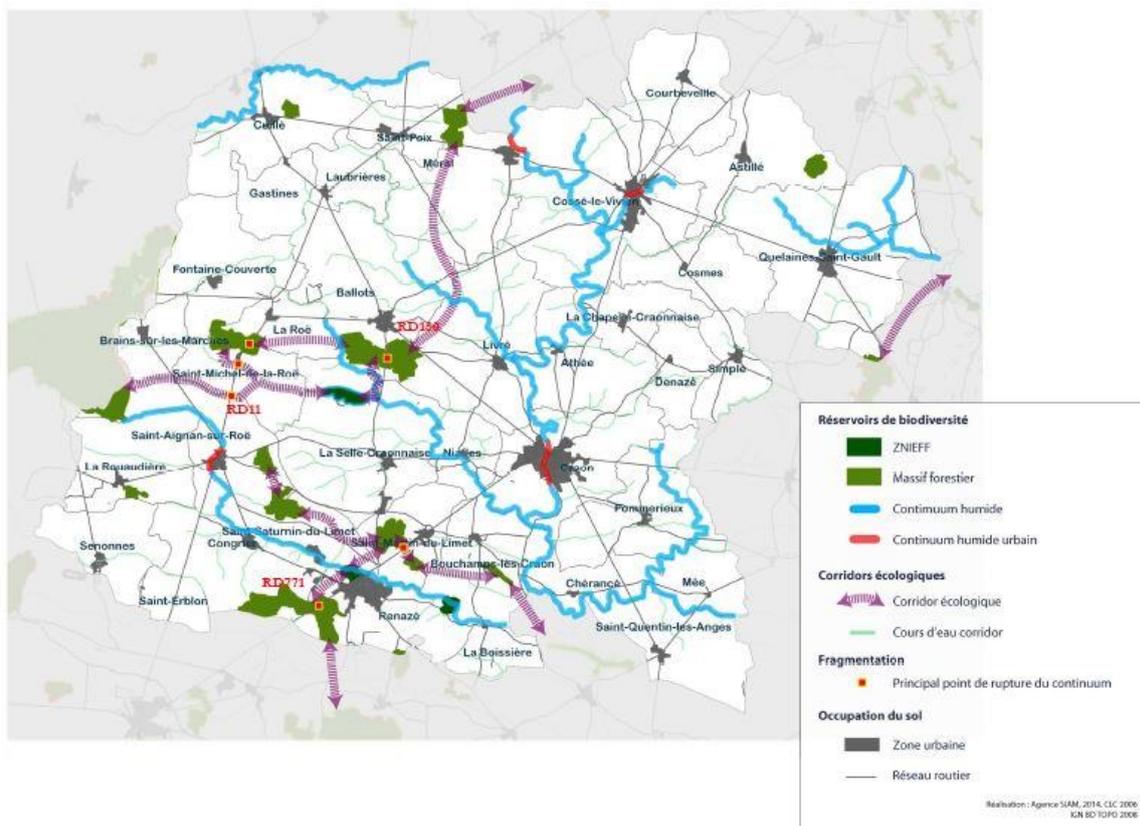
Sur le territoire du SCoT, 4 continums écologiques ont été identifiés : le continuum boisé, le continuum des cours d'eau et zones humides, le continuum des haies bocagères ainsi que les zones humides fonctionnelles

Source : SCoT Pays de Craon, 2015

Les espaces bocagers sont prédominants sur le territoire du Pays de Craon. Ainsi, le continuum des zones bocagères est, au même titre, que le continuum de zones humides, très développé sur le territoire.

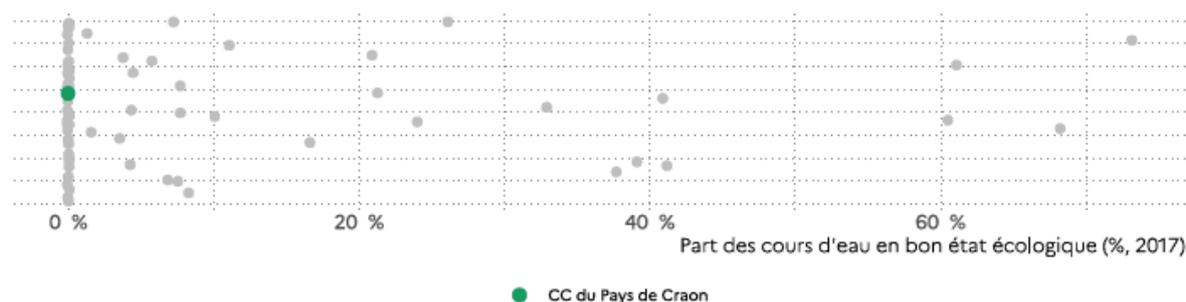
Toutefois, quelques corridors restent à conforter et/ou à créer afin de gagner en « interrelations ».

Sur le territoire du Pays de Craon, les principaux cours d'eau (l'Oudon, l'Uzure et l'Hière) sont classés en liste 1 et 2 au titre de la continuité écologique. Ce classement vise à éviter toute dégradation de la situation existante et accélérer la reconquête de la continuité écologique. En effet, l'un des principaux problèmes de l'Oudon et de ses affluents est la multitude d'obstacles à l'écoulement qui ne permet pas une libre circulation piscicole et rend ainsi difficile le déroulement de certaines fonctions biologiques.



Source : SCoT du Pays de Craon, 2015

Part des cours d'eau en bon état écologique des EPCI des Pays de la Loire



source : Agence de l'eau Loire-Bretagne

Sur le territoire du Pays de Craon, la commune de Courbeveille a obtenu en 2019 le label « Terre Saine ».

Aucune commune du territoire ne possède le label « Territoire engagé pour la nature ».

Les espaces d'inventaire et de protection du territoire sont :

- 3 ZNIEFF de type 1 (Terril de la Rapenelais 18ha, Ancienne ardoisière de Saint Aignan 18 ha, Plan d'eau de la Rincerie 53ha)

- un site inscrit à Ballots le Domaine du Roseray
- 2 sites classés : Le chêne sur la propriété 'Les Boulays ' à Denazé et à Craon Le parc du château de Craon

ENJEUX :

Le Pays de Craon abrite une diversité d'espaces naturels reconnus pour leur richesse écologique. Il faut donc préserver cet atout du territoire, facteur d'attractivité pour l'installation de nouveaux ménages.

ORIENTATION STRATEGIQUE :

CONJUGUER RURALITE ET MODERNITE

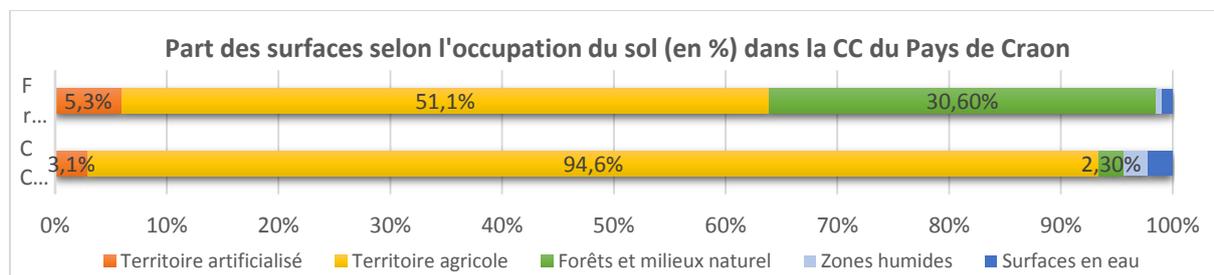
- Assumer l'identité rurale, principal pilier de la qualité de vie

PRESERVER LES RESSOURCES ET RENFORCER L'AUTONOMIE ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

- Préserver les ressources en eau

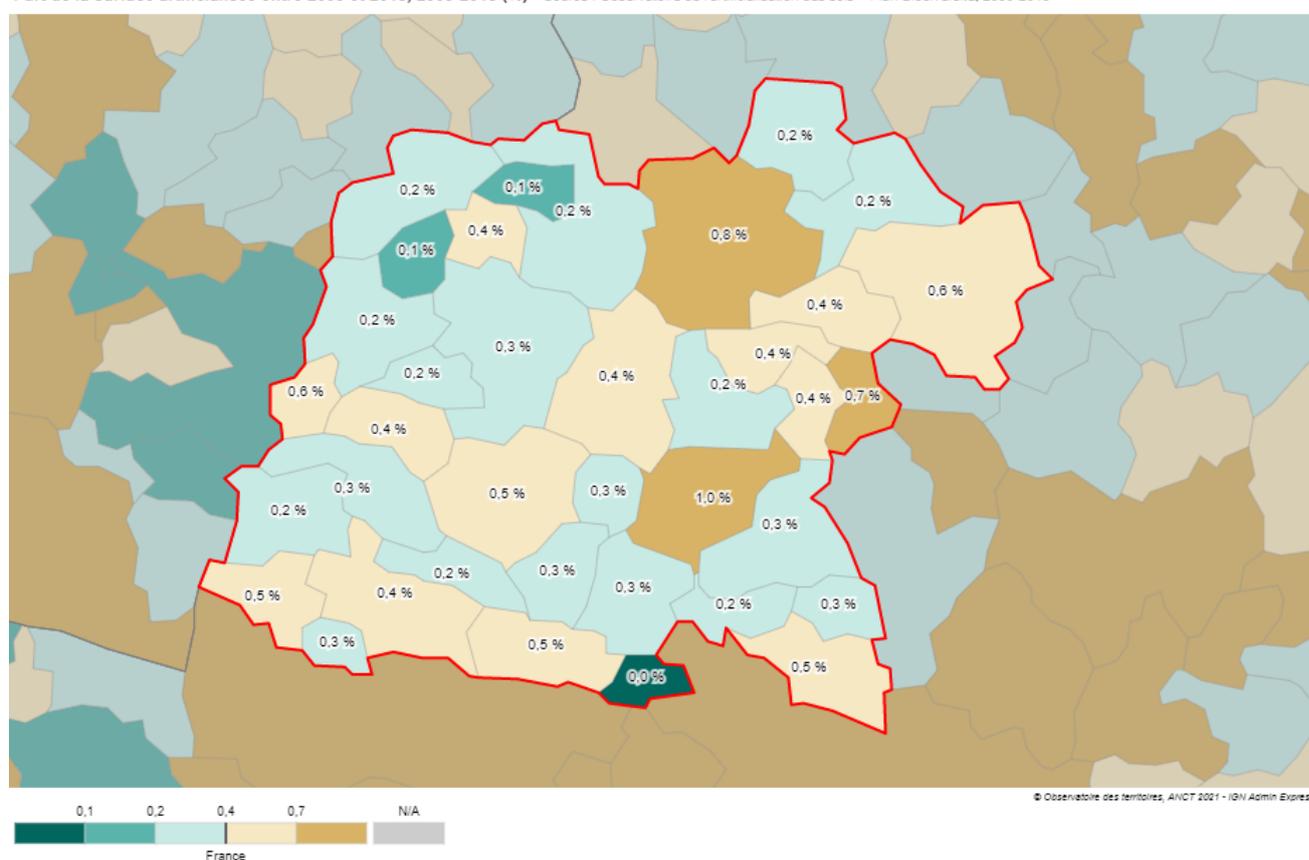
2.3.2. Une artificialisation des sols en ligne avec la moyenne nationale

La consommation d'espaces dans le Pays de Craon concerne surtout les terres agricoles, à hauteur de 95%. 3% du territoire est artificialisé.



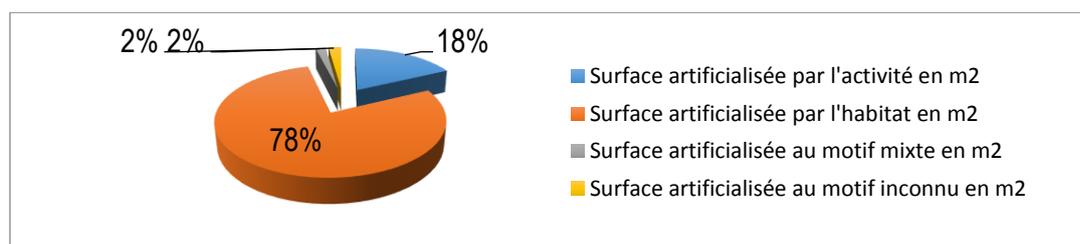
Source INSEE

Part de la surface artificialisée entre 2009 et 2018, 2009-2018 (%) - Source : Observatoire de l'artificialisation des sols – Plan Biodiversité, 2009-2018



Source Observatoire des territoires

Entre 2009 et 2018, 258,8 ha ont été artificialisés dans le Pays de Craon, soit 0,4% de la surface totale. Cette proportion est équivalente à celle du territoire national.



Source

Le SCoT peine à répondre à l'exigence de sobriété foncière dans un contexte où, un nombre important de documents de planification communaux n'ont pas été révisés suite à l'adoption du SCoT. Cet enjeu s'inscrit dans la perspective d'anticiper la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette qui devrait se traduire par une exigence foncière de 50% de diminution foncière dans les 10 prochaines années et de neutralité de la consommation nette au-delà.

ENJEUX

On observe une consommation foncière soutenue sur le territoire au détriment des espaces naturels. Les directives nationales préconisent de limiter l'artificialisation d'espaces naturels et agricoles. De plus l'agriculture étant le poumon économique du territoire, il est d'autant plus important de préserver les terres agricoles. Cela peut notamment passer par la densification de l'habitat d'autant plus que le bâti est déjà épars sur le territoire. De plus une urbanisation trop diffuse fragilise les écosystèmes et augmente les difficultés d'exploitation ainsi que les conflits d'usage potentiels. Cette question de densité concerne également les espaces économiques, second motif d'artificialisation.

ORIENTATION STRATEGIQUE :

DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE SOBRIETE FONCIERE ET ANTICIPER LA MISE EN ŒUVRE DU ZERO ARTIFICIALISATION NETTE

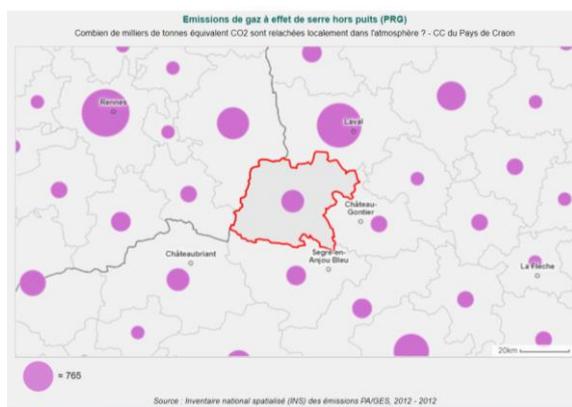
- Préserver les espaces agricoles et les espaces naturels du territoire
- Développer une offre d'habitat économe en foncier et répondant aux attentes des ménages
- Organiser une gestion économe du foncier économique et éviter la prédation foncière des territoires extérieurs

2.3.3. Une démarche déjà engagée grâce au PCAET

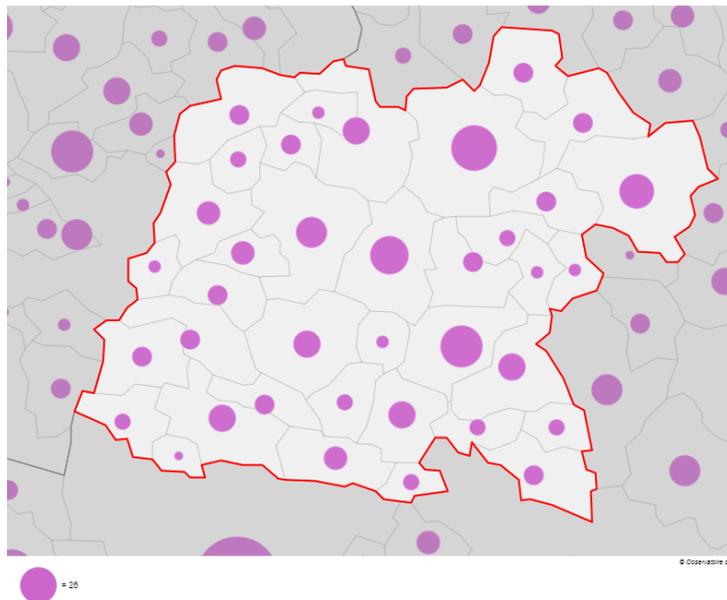
2.3.3.1. Les émissions de GES sur le territoire

Les trois intercommunalités du Sud Mayenne émettent en moyenne 1020 KTeqCO₂/an (données 2019). Le territoire du Pays de Craon émet l'équivalent de 502 KTeqCO₂/an, soit la moitié des émissions à l'échelle du territoire Sud Mayenne.

Les émissions de GES du Pays de Craon sont plus faibles que celles de Laval Agglomération, Mayenne et Coëvrons. En revanche, elles sont plus importantes que pour les communes voisines. On observe cependant une certaine réduction des GES sur le territoire depuis 2016.



Emissions de gaz à effet de serre hors puits (PRG), 2012 (milliers de tonnes équivalent CO₂) - Source : Inventaire national spatialisé (INS) des émissions PAVGES, 2012 - 2012



Source : Observatoire des territoires, 2012

Chiffres clés :

émissions de GES par habitant : 17,5 teqCO₂/hab

consommation énergétique par habitant : 30,7 MWh/hab

45 034 MWh d'électricité renouvelable et de biométhane produits par an

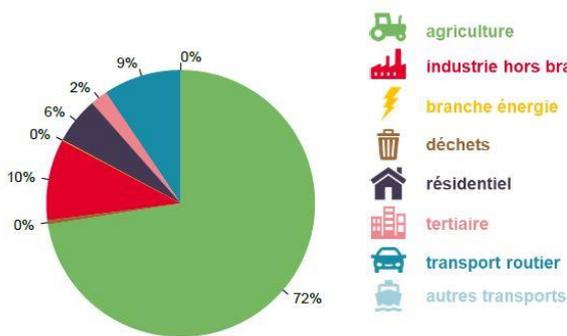
3055 passoires thermiques dans le parc de logements (27% du parc), 21 dans le parc social (3,1%)

1 copropriété fragile (2,1%)

2409 résidences principales chauffées au fioul (20,3% du parc)

3 réseaux de chaleur

74 artisans et entreprises certifiés RGE



En 2016, les émissions de gaz à effet de serre du territoire s'élèvent à 514 KteqCO₂/an (soit 2% des émissions régionales de GES). Le domaine agricole constitue le premier secteur émetteur sur le territoire du Pays de Craon, suivi par l'industrie hors branche énergie et par le transport routier.

EPCI

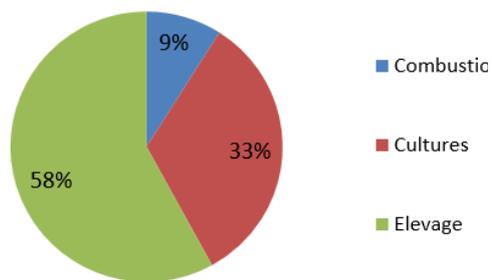
18 teqCO₂/hab.

Source : Fiche Pays de Craon – Transition Ecologique Observatoire Pays de la Loire

L'agriculture est le principal secteur émetteur de GES pour Pays de Craon ainsi qu'en Sud Mayenne. Cela s'explique par l'importance de surfaces agricoles utiles sur le territoire (80% du territoire en Sud Mayenne).

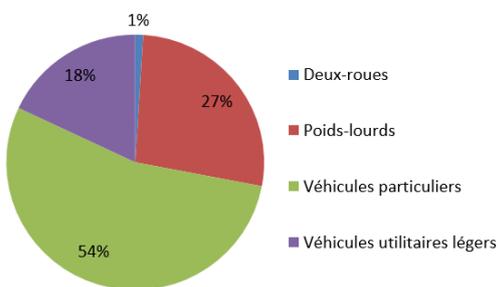
On observe que 58% des émissions de GES liées à l'agriculture en Sud Mayenne sont causées par l'élevage, qui correspond à l'activité dominante du département de la Mayenne et du territoire du Pays de Craon.

Répartition des émissions de GES pour le secteur agricole



Source : PCET Sud Mayenne

Emission de GES par type de véhicule

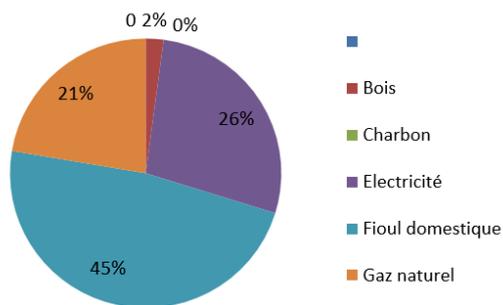


Source : PCET Sud Mayenne

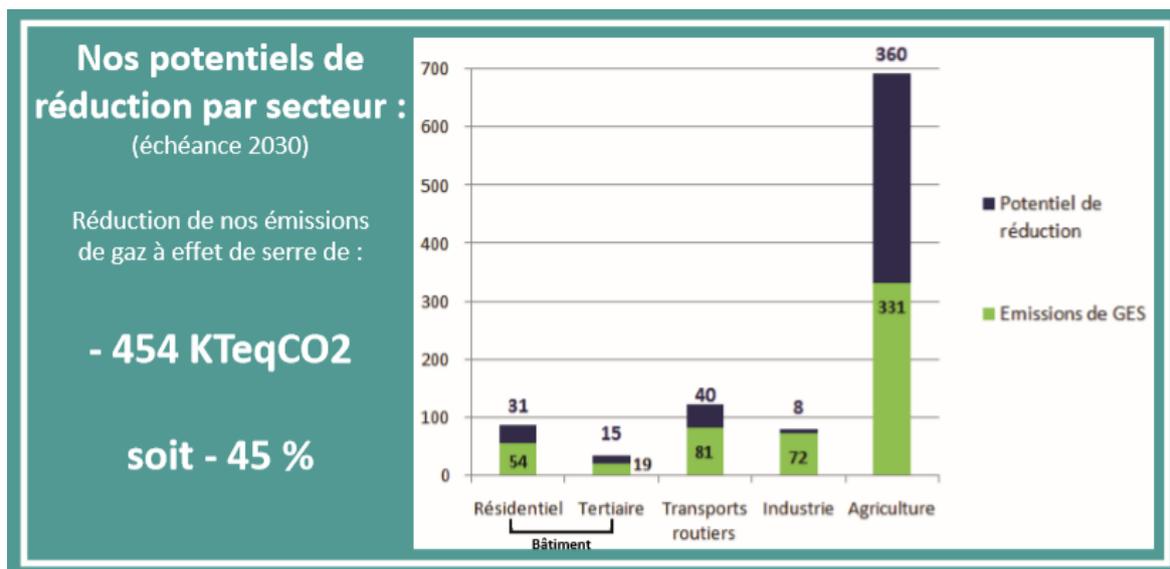
Les transports, et plus particulièrement les transports routiers, sont également émetteurs de GES. Les véhicules particuliers, mode de transport dominant sur le territoire, sont les principaux émetteurs.

Le PCAET fixe l'objectif de réduire les émissions de GES de 40% en 2030 et de 75% en 2050 en Sud Mayenne. Les potentiels de réduction des émissions de GES sont particulièrement importants dans le secteur de l'agriculture.

Emission de GES par type d'énergie pour le secteur résidentiel

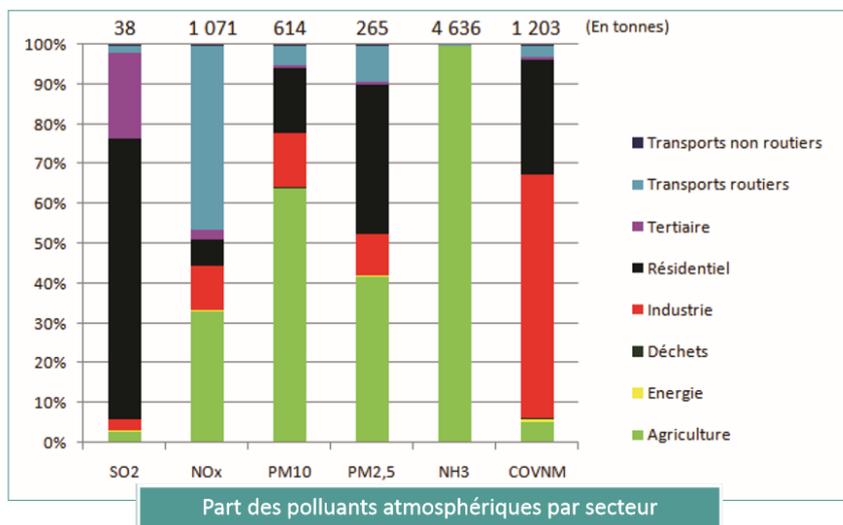


Source : PCET Sud Mayenne



Source : PCAET GAL Sud Mayenne, 2021

2.3.3.2. Les émissions de polluants atmosphériques sur le territoire



Source : PCAET GAL Sud Mayenne, 2021

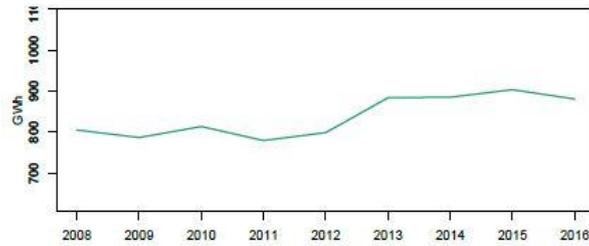
7 828 tonnes de polluants atmosphériques sont émises chaque année dans le Sud Mayenne (données 2019), dont 70% proviennent du secteur de l'agriculture.

L'ammoniac (NH3) constitue 60% des 7 828 tonnes de polluants émis, notamment suite aux épandages et à la fabrication des engrais ammoniacés.

2.3.3.3. Les consommations énergétiques sur le territoire

Sur le territoire du Pays de Craon, la consommation énergétique a connu une augmentation de 9,4% entre 2008 et 2016. La consommation est en augmentation quasiment constante depuis 2011 même si elle semble s'être stabilisée depuis 2013.

+ 9,4 %



Fiche Pays de Craon – Transition Ecologique Observatoire Pays de la Loire



Source : Diagramme de Sankey des consommations énergétiques du GAL Sud Mayenne en 2014 (GAL, 2018)

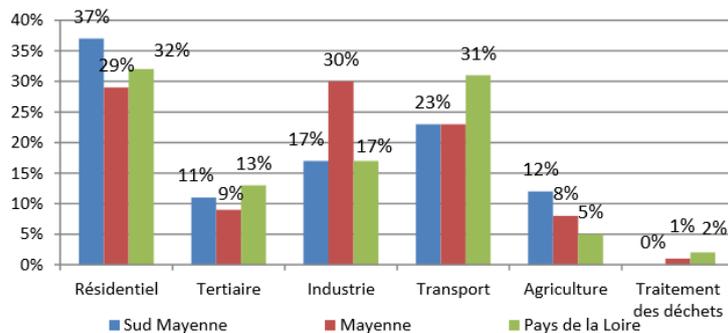
Le principal poste de consommation d'énergie en Sud Mayenne est le résidentiel (592 GWh), suivi des transports routiers et de l'industrie (439 GWh chacun).

Dans le GAL Sud Mayenne, la consommation énergétique moyenne par habitant en 2019 est de 30,7 MWh/hab/an.

Le fait que la consommation énergétique du secteur résidentiel soit aussi importante en Sud Mayenne s'explique par l'ancienneté du parc et le fait qu'il soit composé essentiellement de résidences individuelles. Le principal poste de dépense énergétique pour les résidences est le chauffage.

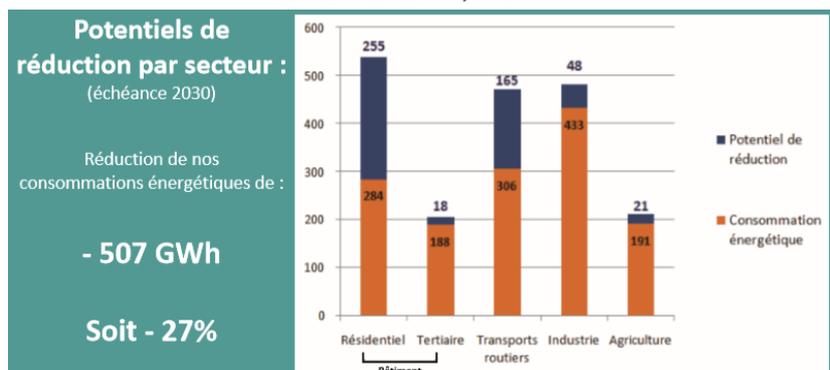
Le PCAET fixe l'objectif de diminuer les besoins énergétiques par deux en Sud Mayenne à l'horizon 2050.

Répartition des consommation d'énergie par secteur



Source : PCET Sud Mayenne

Les potentiels de réduction d'énergies sont les suivants :



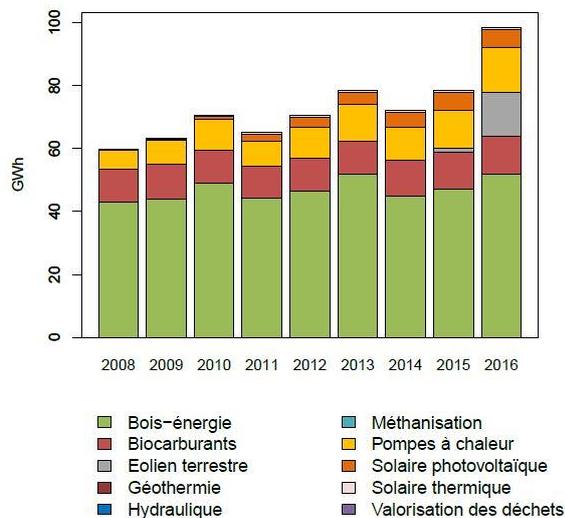
Source : PCET Sud Mayenne

- 507 GWh

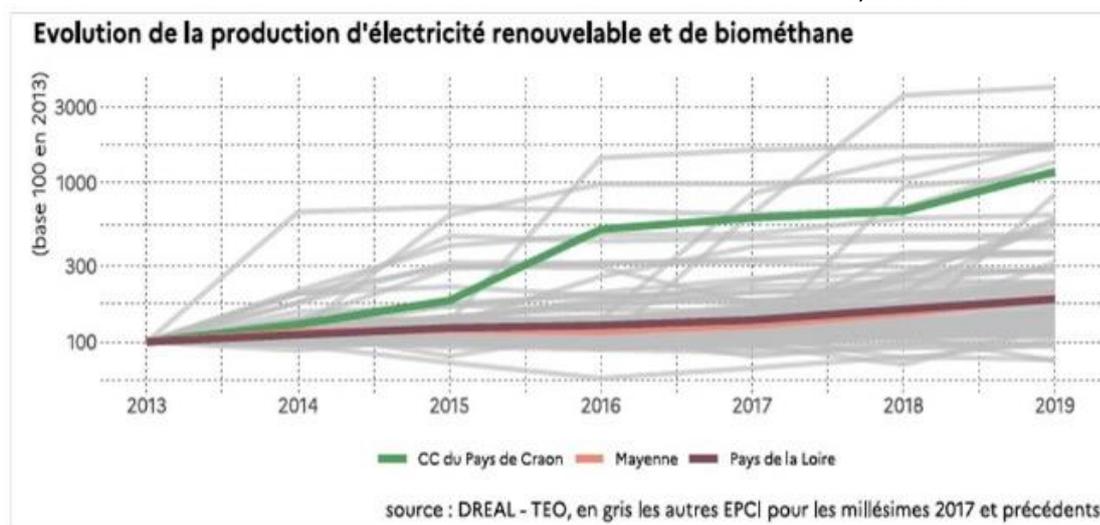
Soit - 27%

2.3.3.4. La production d'énergies renouvelables

En 2016, la production d'énergie renouvelable sur le territoire du Pays de Craon s'élève à 98 GWh d'énergie primaire valorisée principalement sous forme de : bois-énergie, pompes à chaleur, éolien terrestre, biocarburants et solaire photovoltaïque. Cette production s'élève à 12,2 TWh au niveau régional et à 1,3 TWh au niveau départemental.



Source : Fiche Pays de Craon – Transition Ecologique Observatoire Pays de la Loire



Source : Fiche Pays de Craon – Transition Ecologique Observatoire Pays de la Loire

Au cours des années à venir, de nouveaux équipements vont être mis en service sur le territoire du Sud Mayenne : parc éoliens, unités de méthanisation, chaufferies bois, centrales solaires, etc.

Un projet d'installation d'un méthaniseur est actuellement en cours sur le territoire du Pays de Craon.

Le Schéma Régional Eolien terrestre des Pays de la Loire a identifié des zones favorables au développement éolien sur plusieurs communes situées sur le Pays de Craon.

Le PCAET affiche l'objectif de ne plus avoir recours aux énergies fossiles et de couvrir 100% de la consommation énergétique du GAL Sud Mayenne par les énergies renouvelables en 2050. La part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique devra être de 32% en 2030.

Concernant le parc immobilier du Pays de Craon, la part des logements classés A, B ou C en termes de performance énergétique est de 19 %. La commune dont le taux est le plus fort est Craon (53%), alors que celle dont le taux est le plus faible est Chérancé (0%).

La part des logements construits avant 1970 est de 47 % des résidences principales.

ENJEUX

Le Pays de Craon a diminué ses émissions GES ces dernières années. Le PCAET fixe cependant un objectif de réduction des émissions de GES de l'ordre de 75% à l'horizon 2050 et identifie des potentiels de réduction notamment dans l'agriculture. La consommation d'énergie du territoire est en baisse, agir sur la consommation énergétique du bâtiment conforterait cette dynamique, en effet c'est le secteur du bâtiment qui consomme le plus, en raison de la vétusté du bâti et des systèmes de chauffage. Le territoire produit des énergies renouvelables, essentiellement par les filières du bois et de l'éolien. Toutefois le territoire doit intensifier sa production dans le but d'atteindre l'objectif de couvrir l'intégralité de sa consommation énergétique par des énergies renouvelables en 2050 fixé par le PCAET.

ORIENTATION STRATEGIQUE :

PRESERVER LES RESSOURCES ET RENFORCER L'AUTONOMIE ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

- Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables
- Accélérer la rénovation thermique du bâti

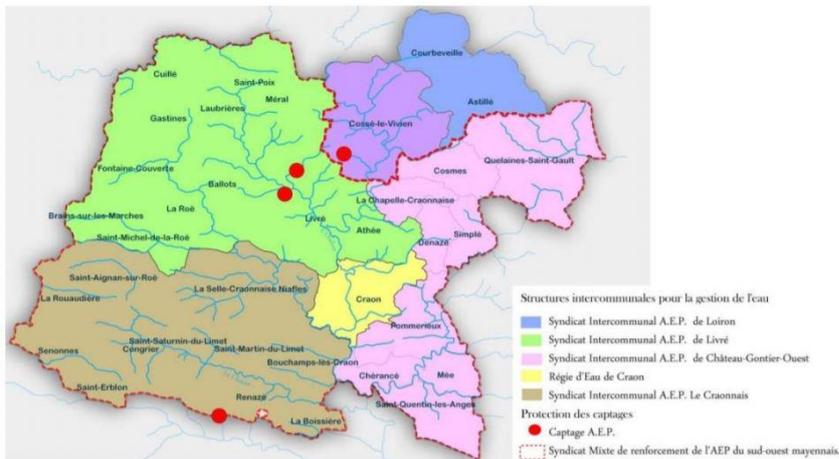
2.3.4. Une ressource en eau, objet d'une politique de préservation

2.3.4.1. Caractéristiques du territoire

L'AEP sur le Pays de Craon est gérée par différentes structures intercommunales ou directement en régie.

L'Oudon, principal affluent de la Mayenne, découpe le territoire du Pays de Craon selon un axe nord-sud où se jettent la Mée, l'Uzure, La Pelleterie, le Chéran (affluents de la rive droite) et l'Hière (affluent de la rive gauche).

Le territoire du Pays de Craon s'inscrit dans le bassin versant de la Loire, géré par le SDAGE Loire-Bretagne. Le territoire est couvert par trois SAGE : le SAGE Mayenne, le SAGE Vilaine et le SAGE de l'Oudon



Source : SCoT Pays du Pays de Craon, 2015

Chiffres clés :

 30 stations (dont 22 en conformité avec les normes européennes)

 1 captage prioritaire bénéficiant d'un plan d'actions

ENJEUX

Une attention particulière doit être portée à la ressource en eau.

ORIENTATION STRATEGIQUE :

PRESERVER LES RESSOURCES ET RENFORCER L'AUTONOMIE ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

- Préserver la ressource en eau

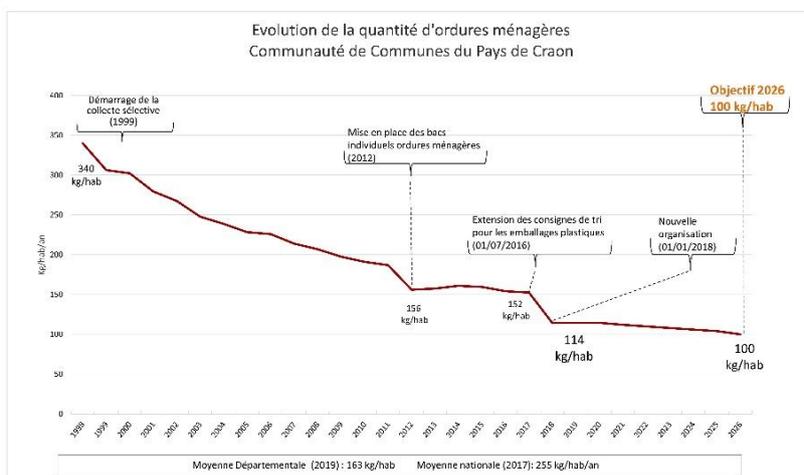
2.3.5. Une démarche engagée pour le tri des déchets

La collectivité est compétente en matière de collecte, d'élimination et de valorisation des déchets ménagers ainsi qu'en matière d'organisation du tri sélectif.

2.3.5.1. La production de déchets par les ménages

Chiffres clés :

-  14 488 tonnes de DMA (déchet ménager et assimilé) collectés en 2017
- 503,4 kg de DMA collecté par habitant en 2017
- 3 293 tonnes de déchets ménagers non recyclables collectés en 2020
- 114 kg de déchets ménagers non recyclables par habitant collectés en 2020
- 57% de taux de valorisation matière et organique des DMA



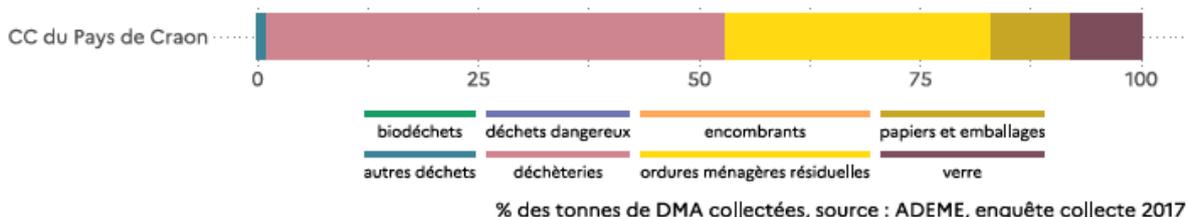
Source CC de Craon

La collecte des ordures ménagères est réalisée en porte à porte ou en bout de chemin en campagne.

2.3.5.2. Les équipements de tri

La collecte sélective des matériaux recyclables est réalisée en porte à porte pour les emballages plastiques, métalliques et les briques alimentaires et en apport volontaire pour le papier/carton et le verre.

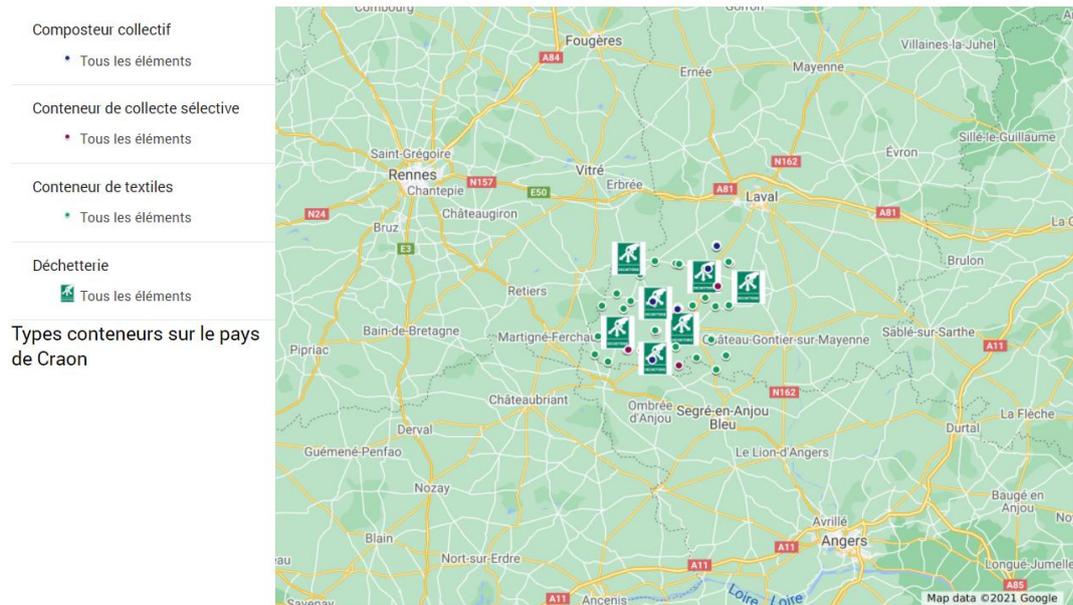
Répartition des tonnes de déchets ménagers par filière de collecte



Source ADEME

Ainsi, des Conteneurs de Collecte sélective (papier carton et verre) sont présents dans chacune des communes du territoire, ils sont au nombre de 191. Il existe également 7 déchetteries accessibles aux particuliers et professionnels permettant de collecter bois, gravats, cartons, ferrailles, déchets verts, tout venant, déchets électroniques et électriques (DEEE), déchets toxiques (piles, batteries, huiles, DASRI, néons...). A ces équipements s'ajoutent des conteneurs texte visant à du réemploi.

Pays de Craon : Conteneurs



Source CC de Craon

Aujourd'hui, tous les équipements de tri sont aux normes.

Les tonnages pour l'année 2020 sont les suivants:

	Tonnages 2020	Tonnages 2019	Evolution Tonnes	Kg/habitant 2020	Kg/habitant 2019	Evolution Kg/hab.
OM	3 307	3 275	+32	115	114	+1
Collecte sélective	2 958	3 003	-45	103	104	-1
<i>Dont Verre</i>	<i>1264</i>	1268	-4	44	44	0
<i>Dont Papiers-cartons</i>	<i>737</i>	790	-53	26	27	-1
<i>Dont Emballages</i>	<i>957</i>	945	+12	33	33	0

- **Ordures ménagères et collecte sélective** : stabilité des tonnages
- **Déchetteries** : 12 073 tonnes ont été collectés en déchetterie. On observe une baisse globale de 5% des tonnages réceptionnés. En revanche, les tonnages du tout-venant ont augmenté de plus de 13%. (+260T). Ce type de déchets est le plus onéreux à traiter (dépense annuelle de 255 000€)

Sur le territoire a été développé un projet privé de de tri à la source des bio-déchets dans les structures de restauration collective et les restaurants privés. Ce projet est mené par l'entreprise les pieds sur terre. Les premiers tests ont ainsi permis de récolter et de valoriser 1 tonne de déchets verts par an.

ENJEUX

D'après le SCOT, la problématique liée à la gestion et à l'élimination des déchets a été largement appréhendée par le Pays de Craon. **L'enjeu essentiel réside en la responsabilisation des administrés quant au tri des déchets ménagers**

ORIENTATION STRATEGIQUE :

PRESERVER L'ENVIRONNEMENT ET AUGMENTER LA RESILIENCE DU TERRITOIRE

- Préserver Les ressources et renforcer l'autonomie du territoire

3. SYNTHESE DES ATOUTS, FAIBLESSES ET ENJEUX DU TERRITOIRE

ATOUTS <ul style="list-style-type: none">• Des paysages variés et de qualité• Des secteurs dynamiques sur le territoire : le tertiaire et l'industrie• Un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale• Le territoire présente de nombreux chemins et voies qui peuvent être aménagés pour des modes de déplacements actifs• Un niveau de service satisfaisant• Une diversité de producteurs locaux• Une diversité d'espaces naturels• Un territoire qui émet relativement peu de GES• Une consommation énergétique en baisse	FAIBLESSES <ul style="list-style-type: none">• Une faible dynamique démographique• Une population vieillissante• Une part importante de terres agricoles artificialisées chaque année• Un parc de logement ancien consommateur d'énergies• Une hausse de la vacance dans le parc de logement• Un cadre bâti parfois contraignant• Une diminution du nombre d'emplois locaux• Le mitage de l'habitat implique des parcours longs et n'est pas propice aux transports en commun• Les aménagements récents n'ont pris que partiellement en compte la mobilité active
OPPORTUNITES <ul style="list-style-type: none">• Faire de la ruralité un facteur d'attractivité du territoire vis-à-vis de ménages souhaitant s'installer dans un cadre de vie préservé• Profiter du numérique pour gommer les handicaps du territoire en termes d'accessibilité	MENACES <ul style="list-style-type: none">• Une dépendance économique forte aux territoires extérieurs

CRTE du Pays de Craon

ANNEXE 2 : FICHE ORIENTATIONS STRATEGIQUES

1. ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : DYNAMISER LE TERRITOIRE ET SON ET RENFORCER SON ATTRACTIVITE

AXE 1 : Conjuguer ruralité et modernité

Principaux enjeux et objectifs :

- Assumer l'identité rurale du territoire
 - Maintenir le calme, la tranquillité, la qualité des paysages et de l'environnement, la proximité avec la nature
 - Préserver la qualité de vie du territoire et en faire un levier d'attractivité auprès des jeunes ménages
- Faire du numérique une chance pour le territoire
 - Se servir du numérique pour gommer les difficultés du territoire.
 - Renforcer l'accessibilité aux services grâce au numérique

AXE 2 : Créer un environnement favorable à la redynamisation du territoire

Principaux enjeux et objectifs :

- La couverture numérique du territoire et le développement de services associés
 - Accroître la couverture numérique et la part des locaux raccordables à la fibre optique
 - Proposer des services associés : espaces de co-working, click and collect, cabinet de télémedecine
- L'amélioration de la connectivité du territoire et des déplacements
 - Améliorer les infrastructures routières
 - Diversifier l'offre de mobilité interne et vers l'extérieur des territoires
- Le développement d'une offre de mobilité alternative
 - Limiter la dépendance à la voiture particulière
 - Développer l'offre de transport à la demande
 - Sécuriser les mobilités piétonnes et cyclables
 - Favoriser l'usage du vélo électrique

AXE 3 : Développer une stratégie globale d'attractivité

Principaux enjeux et objectifs :

- Soutenir les secteurs traditionnels, stimuler l'économie présentielle et la création d'emplois
 - Pérenniser les emplois de la sphère productive
 - Stimuler les emplois de la sphère présentielle
 - Préserver une réserve foncière économique permettant le développement ou l'implantation des entreprises.

- Développer une offre de logement diversifiée
 - Agir contre la vacance des logements
 - Proposer un habitat plus diversifié (locatif, petite surface) à destination des jeunes ménages
 - Anticiper la demande de logements adaptés aux personnes âgées.
- Faire du niveau de services un levier de l'attractivité du territoire.
 - Développer et maintenir les services publics

Proposition d'indicateurs de suivi :

	Indicateur	Référence	Objectif pragmatique	Objectif ambitieux
AXE 1	Economie			
	Taux de jeunes actifs <i>(Mode de calcul : Insee Pop T0 – Population par grandes tranches d'âges : 15-29 ans + 30-44 ans) (INSEE 2017)</i>	CC du pays de Craon : 32.1% Département : 36.6%	Maintenir le taux actuel : 32,1%	Rattraper la moyenne départementale : 36.6%
	Indice de concentration de l'emploi <i>(INSEE 2017)</i>	CC du Pays de Craon : 82 pour 100 Hbt Département : 98.6/100 habt France : 98.4/100 habt	Atteindre : 90 emplois pour 100 habitants	Rattraper la moyenne départementale : 98.6/ 100 habitants
	Logement			
	Taux de logements vacants <i>(Mode de calcul : LOG T2 – Catégories et types de logements : % Logements vacants) (INSEE 2017)</i>	CC du Pays de Craon : 9.4% Département : 9.1% France : 8.4%	Rattraper la moyenne nationale : 8.4%	Atteindre le taux de vacance optimal : 6,5% ¹
Diversité de l'habitat : part des petits logements <i>(Mode de calcul : INSEE log T3 – Résidences principales selon le nombre de pièces : % de T1 + % de T2) (INSEE 2016)</i>	CC du Pays de Craon : 6.1% Département : 10.3% France : 18.4%	Rattraper la moyenne départementale : 10.3%	Rattraper la moyenne nationale : 18.4%	

¹ On estime le taux de vacance optimal autour de 6 % - 7 %. Au-dessus, on considère qu'il y a une surabondance de logements, et en deçà, pas assez de logements par rapport à la demande, soit une tension du marché immobilier.

	Indicateur	Référence	Objectif pragmatique	Objectif ambitieux
	Services			
	Raccordement à la fibre optique <i>Arcep, 2019</i>	CC du Pays de Craon : 48.9% Mayenne : 57.2% France : 59.5%	75%	100%
	Nombre de places d'accueil en crèche, micro-crèche et assistantes maternelles	A compléter par le CC	+10%	+20%
	Nombre de points d'accueil de services publics	1 maison France service + à compléter par la CC	+1 point d'accueil de services publics	+2 d'accueil de services publics
	Mobilité			
	Nombre de mètres linéaires de voies piétonnes et/ ou cyclables	Voies cyclables : 37,9 km (source open street map) Voies piétonnes à compléter par la CC suite au plan de mobilité	x 2 76 km de voies cyclables / piétonnes	X 4 152 km voies cyclables/ piétonnes

Actions rattachées à cette orientation stratégique :

Actions contractualisées dans le CTE réintégré au CRTE :

- Amplifier les transitions, moteurs de l'économie et de l'emploi en Sud-Mayenne
 - Accompagnement mobilité durable en Sud Mayenne : se déplacer autrement

Actions contractualisées dans le PCAET réintégré au CRTE :

- Favoriser la mobilité alternative pour tous : PMDA « se déplacer autrement en Sud Mayenne »
 - Etoffer l'offre de Mobilité par la planification, l'aménagement, et le développement de nouveaux services
 - Planifier et Réaliser des opérations d'aménagement et d'infrastructure dédiés aux mobilités alternatives et actives
 - Sélectionner et Développer de nouveaux services de mobilité alternatives et actives
 - Démocratiser le covoiturage de proximité et la pratique de l'auto-stop organisé
 - Expérimenter un service d'auto-partage propre (électrique, ...)
 - Animer, sensibiliser et accompagner les acteurs et citoyens vers de nouvelles pratiques de mobilités
 - Mobiliser le Grand Public
 - Accompagner les employeurs dans plans de déplacements
 - Développer des Plans de Déplacements Établissement Scolaire (PDES)
 - Favoriser la coordination territoriale et la coopération en créant un écosystème dédié
 - Animation d'une commission « Mobilité Durable »
 - Accompagnement EPCI à la prise de compétence AOM
 - Accompagnement de réseaux locaux de la mobilité

ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : PRESERVER L'ENVIRONNEMENT ET AUGMENTER LA RESILIENCE DU TERRITOIRE

AXE 1 : Affirmer le rôle central de l'agriculture dans la préservation de l'identité, de l'équilibre et de la qualité du territoire

Principaux enjeux et objectifs :

- Accompagner le renouvellement générationnel et favoriser l'implantation de jeunes agriculteurs
- S'adapter au réchauffement climatique et développer des pratiques plus respectueuses de l'environnement
- Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire et développer les circuits courts

AXE 2 : Développer une stratégie de sobriété foncière et anticiper la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette

Principaux enjeux et objectifs :

- Préserver les espaces agricoles et les espaces naturels du territoire
- Développer une offre d'habitat économe en foncier et répondant aux attentes des ménages
- Développer une offre d'habitat économe en foncier et répondant aux attentes des ménages

AXE 3 : Préserver les ressources et renforcer l'autonomie énergétique du territoire

Principaux enjeux et objectifs :

- Préserver la ressource en eau
- Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales
- Accélérer la rénovation thermique du bâti

Proposition d'indicateurs de suivi :

	Indicateur	Référence	Objectif pragmatique	Objectif ambitieux
AXE 2	Surface artificialisée <i>(Portail de l'artificialisation des sols 2019)</i>	CC de Craon : 272.97 ha entre 2009 et 2019 Médiane EPCI à l'échelle nationale : 204.4 ha entre 2009 et 2019	70 ha entre 2021 et 2026 (moitié moins que l'artificialisation moyenne annuelle sur les 10 dernières années)	0 ha entre 2021 et 2026 (objectif zéro artificialisation nette - objectif du projet de territoire)
	Consommation finale énergie / hab <i>Rapport Basemis V5 (AIR)</i>	CC de Craon : 30,7 MWh/hab Mayenne : 32,3 MWh/hab	15% de réduction	20% de réduction (Loi relative à la Transition énergétique pour

Indicateur	Référence	Objectif pragmatique	Objectif ambitieux
<i>Pays de la Loire – TEO</i>	Pays de la Loire : 24,4 MWh/hab		la Croissance Verte)
Taux d'énergie renouvelable dans la consommation finale <i>Source : Rapport Basemis V5, Air Pays de la Loire – TEO</i>	CC de Craon : 98 GWh d'énergie renouvelable dans la consommation finale soit un taux de 11,1%	25% de taux d'énergie renouvelable	32% (Loi relative à la Transition énergétique pour la Croissance Verte)
Emissions de GES totales et par habitant <i>Rapport Basemis V5, Air Pays de la Loire – TEO</i>	CC de Craon : 17.5 teq CO ² / hab (2019) Mayenne : 17,05 teq CO ² / hab France : 8,4 teq CO ² / hab	Réduction de 35%	Réduction de 46% (objectif du PCAET en 2030)
Proportion de passoires thermiques (DREAL) <i>Source : Kit Insee SDES AT44 précarité énergétique</i>	CC de Craon : 27,0 % Mayenne 20,0 % France : 25,5 %	10%	0% (décret de lutte contre les passoires thermiques)
Nombre de bâtiments chauffés au fioul (en 2017) <i>Insee RP, 2017</i>	CC Pays de Craon : 2409 soit 20.3% Mayenne : 16.3% France : 10.9%	10%	0%
Quantité de DMA non recyclable collectée par habitant (kg/hab, en 2017) <i>(ADEME, SINOE)</i>	152 kg/hab	100 kg/ hab (objectif de la CC)	50 kg/ hab (démarche ambitieuse zéro déchet)
Part des stations en conformité avec les normes européennes (en %, en 2019) <i>Portail de l'assainissement communale, MTE, 2019</i>	73,3% Département : 83.3% France : 76,4%	Rattraper la moyenne départementale : 83.3%	Atteindre 100%
Pourcentage de cours d'eau en bon état écologique <i>(Agence de l'eau Loire Bretagne)</i>	CC de Craon : 0%	50%	100%
Nombre d'emplois dans l'agriculture <i>INSEE 2017</i>	CC de Craon : 1245	Maintien du nombre actuel : 1245	1300
Surface agricole et/ou exploitations engagées dans l'agriculture biologique <i>Source : Agence Bio 2019</i>	CC Pays de Craon : 4 458 ha Mayenne : 26 027 ha France : 214 90 ha	12 000 ha (+15% par an : rythme moyen d'évolution sur les dernières années)	27 000 ha (+30% par an) soit 50% de la surface agricole utile (55 219 ha de SAU)

Actions rattachées à cette orientation stratégique :

Actions contractualisées dans le CTE réintégré au CRTE :

- Amplifier les transitions, moteurs de l'économie et de l'emploi en Sud-Mayenne
 - Structuration d'une filière piscicole durable
 - Structuration de la filière locale « matériaux bio sourcés »
 - Animation PAT « Manger local et durable »
 - Accompagnement de l'installation et de la conversion de fermes agro-écologiques
- Reconquérir la qualité de l'eau et des sols des bassins versants du Sud-Mayenne
 - Inventaire et valorisation des structures bocagères pour la préservation de la qualité des eaux et des sols
 - Inventaire et partage des éléments paysagers stratégiques pour la gestion de l'eau – cartographie et prescriptions
 - Déploiement de pratiques agricoles au service de l'amélioration qualités eau, sol, biodiversité
- Activer la performance énergétique BBC² (Basse Consommation / Bas Carbone) et le développement des énergies renouvelables
 - Expérimentation du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat – Objectif BBC² (basse consommation et bas carbone)

Actions contractualisées dans le PCAET réintégré au CRTE :

- Soutenir la transition de nos modèles agricoles : pour une alimentation durable & une agriculture résiliente PAT « Manger local, Produire Durable en Sud Mayenne »
 - Transition vers des pratiques agroécologiques
 - Transmission / installation / conversion, notamment en maraîchage
 - Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la production alimentaire
 - Valorisation des services écosystémiques (biodiversité, qualité eau /air / sols), et expérimentation de systèmes de monétarisation
 - Déploiement de fermes bas carbone et à énergie positive : sobriété & autonomie
 - Sensibilisation et renforcement du rôle du secteur agricole dans le stockage de carbone
 - Valorisation des biomasses et développement des énergies renouvelables
 - Vers une autonomisation des systèmes de production
 - Changement des comportements alimentaires
 - Développement des circuits courts et de proximité durables
 - Accompagnement de la restauration collective et commerciale à l'évolution des pratiques
 - Mobilisation, fédération et sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire sur l'impact de nos assiettes
- Déployer le plan BBC² : Un patrimoine bâti durable, basse consommation et bas carbone
 - La PTRE : un service public de pour la très haute performance énergétique de l'habitat
 - Conforter le service d'info et conseil en économie d'énergie
 - Accompagner la rénovation énergétique très performante
 - Mobilisation des accompagnements financiers
 - Un service public d'accompagnement à la haute performance énergétique des locaux privés
 - Fédérer les acteurs du bâtiment sur l'ambition BBC²
 - Sensibilisation et mobilisation des professionnels
 - Accompagnement formation des professionnels
 - Promotion des rénovations exemplaires
 - Renforcer le service d'accompagnement dédié : conseil en énergie partagé
 - Optimiser et décarboner les consommations énergétiques communales
 - Rénover BBC² les logements locatifs et les écoles

- Valoriser le patrimoine public exemplaire : bâti bas carbone
- Mobiliser les ressources énergétiques au service de l'autonomie territoriale
 - Préserver et mobiliser les ressources locales énergétiques et humaines
 - Le bois bocage
 - La biomasse méthanisable
 - les ressources végétales
 - Les citoyens et acteurs locaux
 - Amplifier les installations ayant recours aux ressources locales
 - pour la production de chaleur : bois, solaire thermique, géothermie
 - pour la production de carburant (biomasse, hydrogène, « élec »)
 - pour la production électrique : solaire photovoltaïque et éolien
 - Accompagner le développement des réseaux de distribution d'énergie locale
 - Réseaux de chaleur biomasse
 - Infrastructures biométhane,
 - raccordements productions électriques locales
- Valoriser l'exemplarité des collectivités et la mobilisation des acteurs territoriaux
 - Exemplarité des collectivités et des acteurs socio-économiques
 - Mobilisation et engagement des agents dans la maîtrise demande en énergie et ressources : éco-conduite, fournitures,
 - gestion des services et patrimoine,
 - Renforcement politique d'aménagement urbain durable
 - Accompagnement à l'éducation au développement durable
 - Elaboration d'un plan qualité de l'air
 - Articulation politiques territoriales environnementales : déchets, eau
 - pour la gestion des déchets : prévention, recyclage, valorisation
 - pour la qualité de l'eau : prévention, protection et traitement
 - pour la qualité des paysages et de la biodiversité
 - pour l'économie circulaire et l'alimentation durable
 - Piloter, communiquer, suivre et évaluer la mise en œuvre du PCAET
 - Une gouvernance active à toutes les échelles
 - Des animations et communications régulières
 - Un suivi et communication publique des impacts et résultats

Actions contractualisées dans le PAT réintégrées au CRTE :

- Préserver le foncier agricole existant et favoriser l'installation de nouveaux producteurs en agroécologie
 - Expérimenter un diagnostic communal agricole partagé "Transmission Installation"
 - Conforter le développement du maraîchage en agroécologie et promouvoir la diversification des fermes existantes
 - Amplifier l'attractivité des pratiques agroécologiques et de l'alimentation durable, en partenariat avec des établissements de formation et d'insertion du Sud-Mayenne
- Accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers plus de résilience et d'adaptation au changement climatique, de sobriété et de préservation des ressources
 - Accompagner le déploiement des fermes bas-carbone (diagnostics, défis)
 - Expérimenter différents dispositifs de monétarisation des services environnementaux liés aux pratiques agricoles (Carbocage, PSE)
 - Promouvoir une production d'énergie locale, décarbonée, et diversifiée
- Développer les circuits courts de proximité, relocaliser la valeur ajoutée, favoriser l'économie locale
 - Expérimenter la mise en place d'un abattoir mobile
 - Etudier et faciliter la création de nouveaux abattoirs et ateliers de transformation sur le territoire
 - Soutenir le développement de la filière piscicole territoriale à travers la création d'un atelier de transformation spécifique (espèce locale, non OGM, gestion durable)

- Soutenir et développer une stratégie de points de vente des produits locaux et durables (structuration offre / demande, émergence nouveaux projets...)
- Renforcer l'alimentation locale et durable en restauration collective et commerciale
 - Créer un observatoire de la restauration collective locale sur le territoire (mise à jour diagnostic, animation)
 - Structurer l'approvisionnement local et durable et accompagner les restaurants collectifs dans leurs démarches
 - Améliorer l'efficacité de la chaîne de distribution locale (plateformes mutualisées, outils de gestion collective...)
- Mobiliser, éduquer, sensibiliser une diversité de publics aux enjeux de l'alimentation durable
 - Constituer un comité local de l'Alimentation (gouvernance partagée du PAT entre les 3 EPCI)
 - Animer tout au long de l'année des événements de sensibilisation, valoriser les avancements du PAT auprès des acteurs du territoire (plan de communication)

Actions contractualisées dans le SAGE du bassin de l'Oudon réintégré au CRTE :

- Stabiliser le taux d'auto-provisionnement en eau potable et reconquérir la qualité des ressources locales (nitrates, phytosanitaires, ...)
 - Stabiliser le taux d'auto-provisionnement en eau potable sur le bassin de l'Oudon
 - Reconquérir la qualité des eaux brutes sur le paramètre « nitrates »
 - Reconquérir la qualité des eaux brutes sur le paramètre « produits phytosanitaires »
 - Diminuer les pics de carbone organique total dans les eaux brutes
- Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques
 - Disposer d'une référence harmonisée de localisation des cours d'eau du bassin de l'Oudon
 - Rétablir la continuité écologique et le fonctionnement hydrodynamique des cours d'eau
 - Poursuivre la restauration hydromorphologique des cours d'eau pour rétablir leurs fonctionnalités biologiques
 - Diminuer les rejets en phosphore pour lutter contre l'eutrophisation et rétablir la qualité des milieux
 - Surveiller et maîtriser le développement des espèces invasives
- Gestion quantitative des périodes d'étiage
 - Réduire les consommations d'eau par usages et usagers
 - Optimiser la consommation d'eau d'irrigation agricole en période estivale
 - Coordonner les situations de pénurie de manière cohérente sur le bassin
- Limiter les effets dommageables des inondations
 - Achever les travaux et aménagements de prévention en amont des zones inondables
 - Réduire la vulnérabilité aux inondations et entretenir la mémoire du risque auprès des habitants
- Reconnaître et gérer les zones humides, le bocage, les plans d'eau et les aménagements fonciers de façon positive pour l'eau
 - Protéger et préserver les fonctionnalités des zones humides
 - Stabiliser l'impact des drainages sur la réactivité des milieux de l'Oudon
 - Ralentir la vitesse de circulation des eaux et l'érosion des sols grâce à un maillage bocager efficace
 - Intégrer les plans d'eau aux objectifs de gestion de l'eau et des milieux
- Mettre en cohérence la gestion de l'eau et les politiques publiques du bassin versant de l'Oudon
 - Mettre en cohérence les organisations liées à l'eau avec les objectifs du S.A.G.E.
 - Développer une stratégie de communication globale pour mobiliser les acteurs

Actions contractualisées dans le Contrat territorial Eau (CT Eau) multithématique du bassin de l'Oudon réintégré au CRTE :

- **Qualité de l'eau : Améliorer la qualité de l'eau, respecter les normes et objectifs DCE, et répondre aux enjeux d'alimentation en eau potable et de diversification de la ressource**
 - Augmenter les surfaces de zones favorables à l'infiltration, à la réduction des transferts de pollution et à l'épuration des eaux de ruissellement sur le bassin versant.
 - Réduire les usages de nitrates et de pesticides et infléchir les courbes de concentrations.
 - Améliorer les sols (structure, taux de matière organique, couverts...).
 - Favoriser et accompagner les changements de systèmes des exploitations agricoles en vue de l'amélioration de la qualité de l'eau et de sa gestion quantitative
 - Améliorer la connaissance du territoire sur la qualité de l'eau et les zonages prioritaires.
- **Milieux aquatiques, milieux humides et biodiversité : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, les milieux humides et la biodiversité**
 - Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau.
 - Augmenter le linéaire des continuités écologiques des cours d'eau, prioritairement sur les cours d'eau classés (liste 2, ZAP anguille) et les zones de connexion aux réservoirs biologiques.
 - Améliorer la connaissance de la faune et de la flore des milieux aquatiques.
 - Améliorer la capacité d'accueil des milieux (cours d'eau, zones humides, bocage) pour la faune et la flore (biodiversité).
- **Gestion quantitative de l'eau : Limiter l'intensité des étiages et des inondations dans un contexte de changement climatique**
 - Réduire l'impact des plans d'eau.
 - Favoriser une meilleure gestion des ouvrages et usages existants.
 - Augmenter ou maintenir les services rendus par les zones humides, les zones tampons et le bocage.
 - Réduire la vulnérabilité aux inondations.
 - Réduire les consommations en eau (agriculture, industrie, collectivités et particuliers).
- **Mobilisation des acteurs : Fédérer les acteurs autour du contrat et servir d'exemple pour d'autres territoires**
 - S'assurer de mettre en place une démarche multithématique avec une gouvernance, une animation et un suivi cohérents et efficaces avec la mise en place d'outils d'aide à la gestion.
 - Démontrer l'impact de la stratégie multithématique sur le milieu et mobiliser des porteurs de projets dans leurs territoires.
 - Consolider la mobilisation des acteurs et fédérer de nouveaux acteurs
 - S'assurer que les acteurs sont satisfaits de la communication mise en place.
 - Mettre en valeur les points forts du contrat et améliorer les leviers identifiés grâce à un suivi précis des réalisations exemplaires.
 - Transformer le Syndicat en EPAGE (Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'eau).

ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET GARANTIR LA COHESION DU TERRITOIRE

AXE 1 : Investir dans la jeunesse et lutter contre la reproduction sociale

Principaux enjeux et objectifs :

- Promouvoir une approche systémique articulant éducation, culture, sport et loisirs
- Développer un parcours éducatif complet sur le territoire.
- Développer des formations professionnalisantes et qualifiantes

AXE 2 : Accompagner le vieillissement de la population

Principaux enjeux et objectifs :

- Développer un habitat adapté au vieillissement.
- Développer les services permettant le maintien à domicile

AXE 3 : Eviter que ne se développe un territoire à 2 vitesses

Principaux enjeux et objectifs :

- Eviter que ne se développe une ségrégation socio-spatiale entre le nord et le sud du territoire.
- Donner aux 3 villes principales les moyens de polariser leur territoire environnant
- Soutenir fortement les associations

Proposition d'indicateurs de suivi :

	Indicateur	Référence	Objectif pragmatique	Objectif ambitieux
AXE 3	Nombre de lycée <i>Source : base permanente des équipements - 2019</i>	CC de Craon : 0 Mayenne : 0.094 pour 1 000 habitants France : 0.078 pour 1 000 habitants	1	2
	Part de la population ne détenant aucun diplôme ou au plus un BEPC ou DNB <i>Insee 2017</i>	CC de Craon : 40.4% Mayenne : 37.9% France : 32.7%	Rattraper la moyenne départementale : 37.9%	Rattraper la moyenne nationale : 32.7%
	Nombre de places disponibles en hébergement pour personnes âgées (résidences séniors, EHPAD) <i>Source : Base Finess, Observatoire de Territoires, 2019</i>	CC de Craon : 172 pour 1 000 habitants	Rattraper la moyenne départementale : 175 pour 1000	Rattraper la moyenne régionale : 180 pour 1000
	Nombre de	CC de Craon : 1 365 (2017)	Augmentation	Augmentation

	Indicateur	Référence	Objectif pragmatique	Objectif ambitieux
	bénéficiaires d'aide à domicile <i>Source : CIAS 2018</i>		du nombre de bénéficiaires corrélé à l'évolution de la part des personnes de plus de 80 ans soit +1.2% en 5 ans	du nombre de bénéficiaires corrélé à l'évolution de la part des personnes de plus de 60 ans soit +3.3% en 5 ans

**CONTRAT DE
RELANCE ET DE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE -
CC DU
PAYS DE
CRAON**

**TABLEAU
RECAPITULATIF
DES
ACTIONS SUR LA
DURÉE
DU
CONTRAT**

Volet 1 :
Accès aux
services
publics et
marchands
et aux soins

Volet 2 :
Revitalisation des bourgs
centres,
notamment
à travers la
rénovation
de l'habitat
et le soutien
au
commerce
de proximité
dans les
centres-
villes/bourgs

Volet 3 :
Attractivité
du territoire
(développement
économique
dont
agriculture,
offre de
formation,
numérique,
tourisme,
patrimoine
naturel,
etc...)

Volet 4 :
Mobilités
locales et
accessibilité
au territoire

Volet 5 :
Transition
écologique
et
énergétique
(démarches
TEPCV et
éco quartier
notamment)

Volet 6 :
Cohésion
sociale

N° Action	PORTEUR DU PROJET	INTITULE DU PROJET	COUT GLOBAL HT DE L'OPERATION	CALENDRI R DE REALISATIO N	FINANCEME NT ETAT SOLLICITE		
					DETR	DSIL	AUTRE
AXE 1: DYNAMISER LE TERRITOIRE ET RENFORCER SON ATTRAC							
1-1: CONJUGUER RURALITE ET MODERNITE							
1-1-1 : Assumer l'identité rurale, principal pilier de la qualité de vie du territoire							
10	Commune d'	Rénovation de l'Eglise		2022-2026			
4	Commune de Brains sur les Marches	Rénovation de l'église		2022			
9	Commune de Cosmes	Moderniser la sonnerie des cloches de l'église		2022			
2	Commune de Livré-la- Touche	Rénovation de l'église - tranche 1	289,050 €	2021-2022	###		
5	Commune de	Rénovation de l'église - tranches 2 et 3	658,050 €	2023-2024			
7	Commune de	Rénovation de l'église - tranche 4	449,400 €	2025			
3	Commune de	Aménagement	373,946 €	2021-2023	###		
8	Commune de Pommerieux	Aménagement du bourg deuxième phase		2026			

6	Commune Saint Aignan sur Roe	Construction mairie	450,000 €	2023-2024			
1	Commune de	Projet de travaux d'aménagement et de mise en valeur dans le centre bourg	36,182 €	2021	6,005.28 €		

1-1-2 : Le numérique, une chance pour le territoire

1-2 CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA REDYNAMISATION DU TERRITOIRE

1-2-1 : La couverture numérique du territoire et le développement de services associés

2	Commune de Ballots	Acquisition d	29,680 €	2022			9,000.00 €
3	Commune de Ballots	Site Internet interactif		2022			
7	CCPC	Refonte Charte Graphique CCPC	50,000 €	2021-2022			
8	CCPC	Conseillers Numériques	140,000 €	2021-2023			###
4	Commune de Cosmes	Acquisition d'ordinateurs pour les écoles	6,210 €	2021			
5	Commune de Cosmes	Déploiement d'un wifi public sur la commune à partir de la salle des fêtes		2022			
6	Commune de Cosmes	Actualisation du site internet de la commune		2022			
1	Commune de Niaflès	Enfouissement réseaux pour la fibre optique	32,500 €	2021			

1-2-2: L'amélioration de la connectivité du territoire et des déplacements

18	Commune d'Athée	Réaménagement accès lotissement, allée du terrain de foot et du parking		2022-2026			
8	CCPC	Requalification de la ZA Eiffel, contournement RD 25	4,266,795 €	2023			
16	CCPC	Aménagement routier DIRICKX		2022			
3	Commune de Brains sur les marches	Réaménagement place de l'Eglise et route de Fontaine		2022			
4	Commune de la Chapelle Craonnaise	Aménagement du bourg pour sécuriser les mobilités douces, végétaliser l'espace et réfection des eaux pluviales		2022			
15	Commune de	Aménagement de la voirie dans le lotissement		2025			
17	Commune de	installation d'un radar pédagogique pour sécuriser les déplacements piétons et deux-roues.	1,900 €	2022			
19	Commune de Gastines	Aménagement	64,200 €	2022			

2	Commune de la Selle-Craonnaise	Aménagement de l'entrée de bourg pour sécuriser les déplacements "PMR (ESAT et foyer)	30,000 €	2022	5,956.00 €		
9	Commune de la Selle-Craonnaise	Aménagement de la rue des Etangs	260,000 €	2024			
5	Commune de Livré la Touche	Aménagement de l'espace et du carrefour de la Brûlerie	60,000 €	2022-2023			
6	Commune de Pommerieux	Création de signalétique à l'intérieur du bourg		2022-2023			
7	Commune de Saint Martin du Limet	Aménagement du bourg		2022-2023			
10	Commune de Saint Martin du Limet	Aménagement voirie lotissement		2024-2025			
1	Commune de	Aménagement	335,450 €	2021-2023	###		
11	Commune de	Installation des panneaux des nouvelles voies et des numéros des lieux-dits.	13,400 €	2021			
12	Commune de	Création d'une passerelle		2023			

13	Commune de	Construction d'une 5ème tranche dans le lotissement des Vignes et aménagement d'un sentier pédestre menant au lotissement		2023			
14	Commune de	Aménagement de sécurité centre-bourg tranche 3	592,200 €	2025			
1-2-3 : Le développement d'une offre de mobilité alternative							
4	CCPC	Projet Mobilité (Etude PMS et Chargé de Mission)	198,500 €	2021-2024			###
26	CCPC	Aménagement d'un chemin PMR autour de la Rincerie	160,000 €	2022			
11	Commune de Ballots	Acquisition de 4 vélos à assistance électrique et espace de stationnement	20,000 €	2022			
21	Commune de	Création d'un sentier Péd		2025-2026			
22	Commune de Bouchamps les Craon	Aménagement d'un sentier pédestre					
12	Commune de Chérancé	Création des	5,000 €	2022-2023			
24	Commune de Cosmes	Circulation douce dans le		2023			

25	Commune de Cosmes	Création liaison douce le I		2025			
5	Commune de Craon	Aménagement	101,750 €	2021			
6	Commune de Craon	Aménagement de stationnements vélos	11,280 €	2021			
8	Commune de Craon	Aménagement	125,000 €	2022			
13	Commune de Cuillé	Revitalisation centre bourg , aménagement voie douce	320,000 €	2021-2022			
14	Commune de Denazé	Création d'ur	55,352 €	2022-2023			
29	Commune de Gastines	Aménagement	20,000 €	2023-2024			
9	Commune de la Selle-Craonnaise	Création d'ur	104,000 €	2022			
7	Commune de Méral	Aménagement rocade piétonne	50,000 €	2021-2022			
27	Commune de	Création de	45,852 €	2021-2022		###	
17	Commune de Pommerieux	Création de sentiers de randonnée et d'une voie douce vers Craon	10,000 €	2023-2025			
15	Commune de Quelaines St Gault	Mobilité piétonne et cycle Rue d'Anjou	580,000 €	2024			
2	Commune de	Voie douce -r	64,953 €	2021		###	
23	Commune de	Aménagement	1,000,000 €	2023-2025			
10	Commune de Renazé	Aménagement paysager parc du Fresne - cheminement piétons	100,000 €	2022			
18	Commune de Renazé	Aménagement place de l'Europe	310,000 €	2023			

1	Commune de Saint Martin du Limet	Sentier pedestre		2022			
16	Commune de Saint Poix	Réseau de circulation douce structurant	100,000 €	2022-2023			
19	Commune de Saint Saturnin du Limet	Aménagement route de la crue - mobilités alternatives		2023			
20	Commune de Saint Saturnin du Limet	Acquisition et aménagement du Parc des Hunaudières - sentier piéton, voie verte	60,000 €	2023-2024			
3	Commune de Simplé	Aménagement du bourg - création de voies douces	185,000 €	2022			

1-3 : DEVELOPPER UNE STRATEGIE GLOBALE D'ATTRACTIVITE

1-3-1: Soutenir les secteurs traditionnels, stimuler l'économie présentielle et favoriser la création d'emp

1	Commune de Craon	Amélioration de l'abattoir	689,405 €	2021-2023			
3	CCPC	Aménagement d'un espace Tertiaire - Atelier la Forge (ex SELHA)	320,760 €	2,022 €			
2	CCPC	Requalification de la ZA Eiffel	*	2023			

1-3-2: Développer une offre de logement diversifiée répondant à l'attente des ménages et permettant u

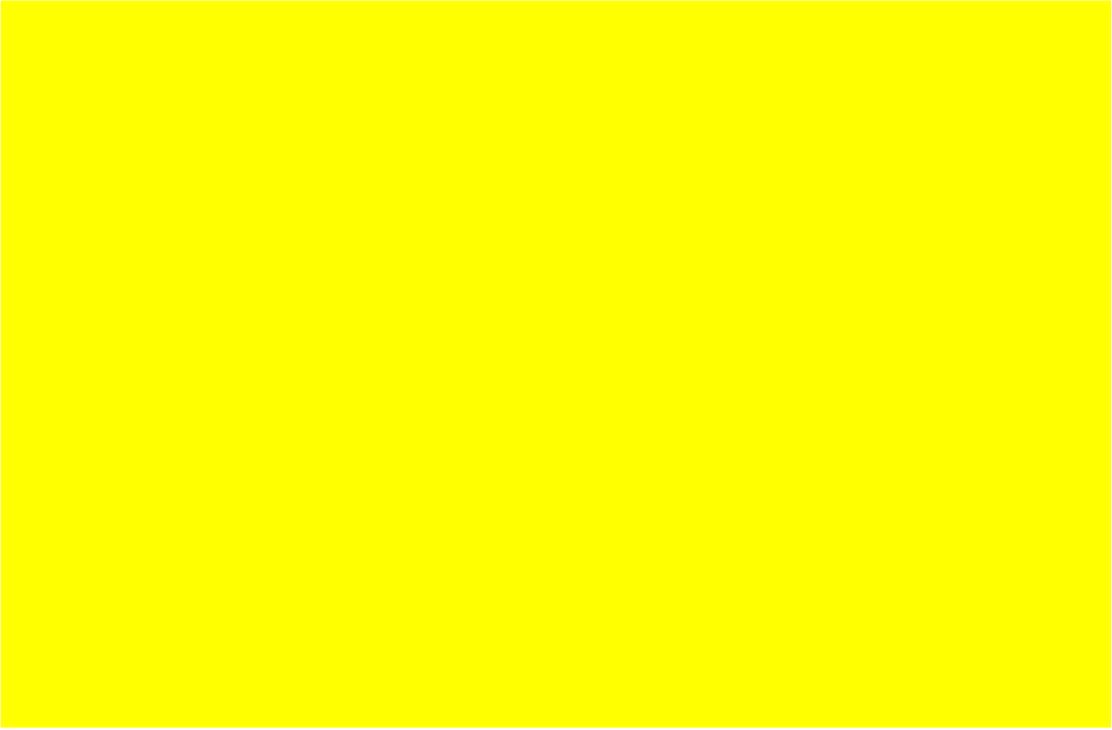
1	Commune de Ballots	Viabilisation	155 461,60 €	2021-2022			
---	--------------------	---------------	--------------	-----------	--	--	--

2	Commune de Congrier	Bâtiment 3 rue d'Anjou	59,275 €	2021-2022			
3	Commune de Congrier	Etude Réhab	15,000 €	2022			
6	Commune de Congrier	Réhabilitation d'un ensem		2023-2024			
7	Commune de la Selle-Craonnaise	Création d'un lotissement paysager	265,000 €	2025			
5	Commune de Saint Michel de la Roe	Achat maison pour création logement	80,000 €	2022			
4	Commune de Simplé	Réhabilitation d'un logement communal pour l'accueil de jeunes apprentis	57,600 €	2022			
9	CCPC	Construction d'un Centre d'Accueil d'urgence pour les personnes sans domicile fixe	50,000 €	2022-2023			
8	Commune de St Quentin-les-Anges	Réhabilitation de maisons		2024			
1-3-3 : Faire du niveau de service public un levier de l'attractivité du territoire							
4	CCPC	Extension du Centre Administratif Intercommunal	1,170,000 €	2022-2023	###		
6	CCPC	Aménagement	###	2022			###
7	CCPC	Construction	###	2022-2023			###
8	CCPC	Création d'ur	###	2021-2022			###
9	CCPC	Construction	###	2022-2023			###

10	CCPC	Extension d'u	###	2022-2023			###
14	CCPC	Contrat Local de Santé	105,079 €	2020-2022			###
15	CCPC	Extension de la Déchetterie de Quelaines St Gault	655,000 €				
11	Commune de Congrier	Construction de nouveaux locaux pour la crèche parentale	203,169 €	2022			
5	Commune de Craon	Rénovation groupe scolaire	4,244,005 €	2022		###	
12	Commune de	Agrandissem	###	2023			
1	Commune de la Rouaudière	Acquisition matériel communal pour espace de vie associatif	22,170 €	2021-2022			
2	Commune de la Rouaudière	Aménagement d'une cuisine collective dans la salle communale	26,018 €	2021			
3	Commune de Méral	Cabinet de télémedecine	100,000 €	2021-2023			
13	Commune de Courbeville	Aménagement d'une MAM et revitalisation du centre bourg	1,309,000 €	2022			###

TOTAL	###		###	###	###
-------	-----	--	-----	-----	-----

###



AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES				Action inscrite dans une contractualisation	FICHE ACTION	OBSERVATIONS
EUROPE	REGION	DEPARTEMENT	AUTRE			

ACTIVITE

					projet	
					projet	
					projet	
				DETR	action	
					projet	
					projet	
		29,233 €	21,492 €	DETR	action	
					projet	

					projet	
	7,236 €	6,715 €		DETR	action	
					action	
					projet	
					action	
					action	
					action	
					projet	
					projet	
		5,989 €			action	

					projet	
		###			action	
					projet	
					projet	
					projet	
					projet	
					projet	
					action	
		10,000 €			action	

				DETR	action	
					projet	
					projet	
					projet	
					projet	
					projet	
		7,522 €	60,000 €	DETR	action	
					action	
					projet	

					projet	
					projet	
		12,000 €			action	
					action	
					projet	
					projet	
					projet	
					projet	
					projet	

					projet	
					action	
					action	
					action	
			91,000 €		action	
					projet	
					projet	
					action	
					action	
				DSIL	action	
					projet	
					projet	
		16,000 €		DSIL	action	
					projet	
					action	
					projet	

					projet	
					projet	
					projet	
					projet	
		16,000 €		DETR	action	
lois non délocalisables répondant aux qualifications						
					action	
					projet	
					action	
in parcours résidentiel complet						
		37,729 €		Contrat de territoire - volet habitat	action	

		14,046 €		Contrat de territoire - volet habitat	action	
					action	
					projet	
					projet	
					projet	
					action	
					action	
					projet	
					action	
					action	
			40,000 €		action	
					action	

					action	
				CLS avec ARS	action	
		15,000 €			projet	
					action	
					action	
			20,000 €		projet	
					action	
					action	
					action	
50,000 €			200,000 €		action	

50,000.00 €	7,236.28 €	###	###
-------------	------------	-----	-----

Actions	46
Projets	46
Total	92

**CONTRA
T DE
RELANC
E ET DE
TRANSIT
ION
ECOLOG
IQUE -
CC DU
PAYS DE
CRAON**

**TABEA
U
RECAPIT
ULATIF
DES
ACTION
S SUR LA
DUREE
DU
CONTRA
T**

Volet 1 :
Accès aux
services
publics et
marchands
et aux soins

Volet 2 :
Revitalisation des bourgs
centres,
notamment
à travers la
rénovation
de l'habitat
et le soutien
au
commerce
de proximité
dans les
centres-
villes/bourgs

Volet 3 :
Attractivité
du territoire
(développement
économique
dont
agriculture,
offre de
formation,
numérique,
tourisme,
patrimoine
naturel,
etc...)

Volet 4 :
Mobilités
locales et
accessibilité
au territoire

Volet 5 :
Transition
écologique
et
énergétique
(démarches
TEPCV et
éco quartier
notamment)

Volet 6 :
Cohésion
sociale

N°	PORTEUR DU PROJET	INTITULE DU PROJET	COUT GLOBAL HT DE L'OPERATIO N	CALENDRI E DE REALISATIO N	SUBVENTIO NS SOLLICITEES		
					DETR	DSIL	AUTRE

AXE 2: PRESERVER L'ENVIRONNEMENT ET AUGMENTER LA RES

2-1: AFFIRMER LE ROLE CENTRAL DE L'AGRICULTURE DANS LA PRESERVATION

2-1-1 : Accompagner le renouvellement générationnel et favoriser l'implantation de jeunes agriculteurs

--	--	--	--	--	--	--	--

2-1-2 : S'adapter au réchauffement climatique et développer les pratiques respectueuses de l'environnement

8	CCPC	Economie circulaire	60,000 €	2021-2023			54,000 €
1	Commune de Cosmes	Revégétalisation du centre bourg	2,000 €	2021-2022			
3	Commune de Craon	Réaménagement	80,000 €	2022			
10	Commune de Gastines	Aménagement	15,000 €	2023			
4	Commune de la Roë	Phase 1 : étude pour la végétalisation du cimetière	10,000 €	2022			
5	Commune de la Roë	Phase 2 : Végétalisation du cimetière		2023			

2	Commune de Pommerieux	Aménagement	11,064 €	2021			
6	Commune de St Quentin des Anges	"Un arbre une naissance" - Création d'un bosquet derrière le lotissement	1,000 €	2021-2024			
7	Commune de St Quentin des Anges	Plantation d'	500 €	2022			
9	CCPC	Restructuration de la Déchetterie de Quelaines	655,000 €	2023			

2-1-3 : Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire et développer les circuits courts

1	Commune de Ballots	Acquisition d'un utilitaire pour la livraison des repas scolaires		2022			
2	Commune de Cosmes	Projet Autour du repas : Lombricomposteur, sensibilisation, mobilier d'		2024			

2-2 DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE SOBRIETE FONCIERE ET ANTICIPER LE ZAI

2-2-1 : Préserver les espaces agricoles et les espaces naturels du territoire

4	Commune de Cuillé	Revitalisation centre bourg ,aménagement paysager école	180,000 €	2021-2022			
---	-------------------	---	-----------	-----------	--	--	--

5	Commune de Laubrières	Acquisition et reboisement d'un terrain					
1	Commune de Livré la Touche	Aménagement de l'espace et du carrefour de la Brulerie	60,000.00 €	2021			
2	Commune de Niaflès	Aménagement d'une zone humide Moulin des Planches	19,975 €	Jul-05			
3	Commune de Saint Saturnin du Limet	Acquisition et aménagement du parc des Hunaudières	81,000 €	2021-2022			

2-2-2: Développer une offre d'habitat économe en foncier et répondant aux attentes des ménages

3	Commune de Cossé le Vivien	Projet de requalification du quartier « Grande Rue »		2022			
1	Commune de la Selle-Craonnaise	Isolation de la toiture terrasse du logement du commerce	70,000 €	2021			
2	Commune de Méral	Revitalisation du Cœur de Méral	1,312,000 €	2021-2022			

4	Commune de Saint Poix	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation d'une ferme en centre bourg acquise par la commune	10,000 €	2022			
5	Commune de Saint Poix	Réhabilitation d'une ferme en centre bourg acquise par la commune	152,000 €				

2-2-3 : Organiser une gestion économe du foncier économique et éviter la prédation foncière des territoires

1	Commune de Craon	Révision du PLU	60,000 €	2022-2026			
---	------------------	-----------------	----------	-----------	--	--	--

2-3 : PRÉSERVER LES RESSOURCES ET RENFORCER L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

2-3-1: Préserver les ressources en eau

4	CCPC	Rénovation des stations d'épuration Renazé Craon	625,000 €	2023			
6	CCPC	Rénovation des réseaux d'eau potable	2,300,000 €				CD53
7	CCPC	Traitement des boues des stations d'épuration					
1	Chérancé	Aménagement d'une zone humide, éco-pâturage et parcours pédagogique	5,500 €	2021			
5	Commune de Cosmes	Installation d'	2,400 €	2022			
3	Commune de Craon	Mise en plac	15,000 €	2022			

2	Commune de Niaflès	Evacuation eaux pluviales	53,451 €	Jul-21			
2-3-2: Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales							
2	Commune Ballots	Rénovation de l'école	1,000,000 €	2023-2024			
23	CCPC	Installation chaudière numérique CAI		2022			
15	Commune de Chérancé	Installation de panneaux solaires sur le toit de l'école	150,000 €	2024			
17	Commune de Cosmes	Modernisation du chauffage de l'école		2024			
18	Commune de Cosmes	Modernisation 24 candélabres et création d'un éclairage économique directionnel		2023			
19	Commune de Cosmes	Installation d'un chauffe-eau instantané dans les vestiaires du stade		2024			
20	Commune de Cossé le Vivien	Amélioration de l'éclairage public du parc municipal	70,400 €	2022			

4	Commune de Cossé le Vivien	Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des futurs vestiaires de la Plaine Sportive	45,000 €	2022			
5	Commune de Craon	panneaux ph	34,400 €	2022			
13	Commune de Craon	Panneaux solaires thermiques abattoir	430,000 €	2023			
1	Commune de Cuillé	Rénovation énergétique de bâtiment	66,000 €	2021-2022			
7	Commune de	Rénovation énergétique de la salle communale		2022			
6	Commune de la Selle - Craonnaise	Changement du système de chauffage de la salle Pauline d'Armaillé	17,000 €	2022			
8	Commune de Livré la Touche	Chaudière des bâtiments communaux	100,000 €	2022			
9	Commune de Méral	Projet d'autonomie énergétique		2022-2023			
24	Commune de Niaflès	Enfouissement de réseaux pour méthanisation	105,250 €	2021			
22	Commune de Quelaines St Gault	Eglise: modification chauffage	104,000 €	2022			

14	Commune de Renazé	Eclairage place de l'Europe	40,000 €	2023			
3	Commune de Saint Martin du Limet	Changement candélabres rue de l'étang	11,678 €	fin 2021			
16	Commune de Saint Martin du Limet	Installation de panneaux solaires sur salle des fêtes					
10	Commune de Saint Michel de la Roe	Remplacement chaudière à fuel	84,000 €	2022			
11	Commune de Saint Michel de la Roe	Couverture panneau solaire	40,000 €	2022			
12	Commune de Saint Michel de la Roe	Borne de recharge pour vélo électrique		2022			
21	Commune de St Quentin des Anges	Rénovation de l'éclairage des équipements sportifs » du city stade	6,741 €	2021			

2-3-3 Accélérer la rénovation thermique du bâti

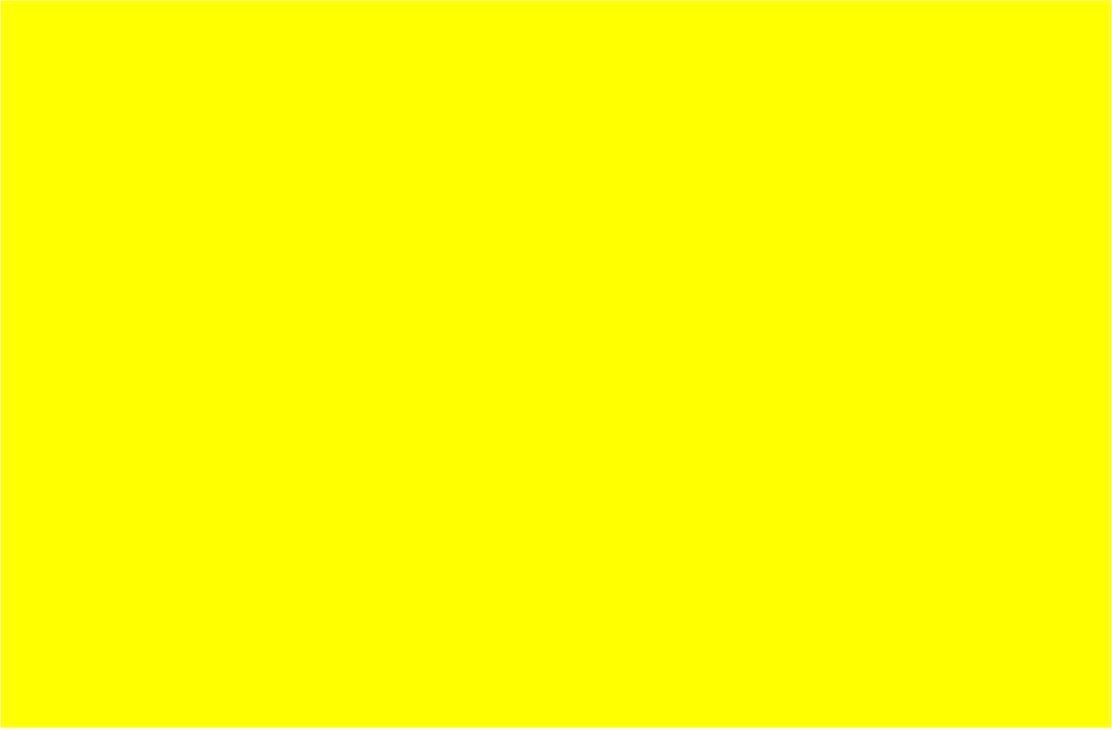
14	Commune d'	Travaux d'isolation de la mairie		2022-2023			
11	Commune de Cosmes	Isolation et chauffage de la salle polyvalente		2024			

12	Commune de Courbeville	Reconstruction de l'équipement sportif de la commune (vestiaire et salle de sport)	578,500 €	2022		344,000 €	
4	Commune de Craon	Réfection de la couverture du complexe sportif	349,167 €	2022			
5	Commune de	Rénovation de la toiture de la salle des fêtes	19,944 €	2022			
2	Commune de	Rénovation thermique du Manoir de la commune	21,653 €	2021			
7	Commune de la Selle - Craonnaise	Changement de menuiserie de la salle Doisneau-Lamy	30,000 €	2025			
6	Commune de Laubrières	Réhabilitation de la petite salle de réunion		2022-2023			
15	Commune de Mée	Réhabilitation de la salle communale pour créer un local à destination de l'agent d'entretien		2022-2023			
8	Commune de Pommerieux	Isolation extérieure de l'école		2025-2026			

13	Commune de Renazé	Rénovation énergétique Résidence Autonomie	361,454 €	2021-2022			17,838 €
3	Commune de Renazé	Travaux énergétique au Dojo du Complexe 2000	55,940 €	2021			
9	Commune de Saint Martin du Limet	Etude pour rénovation de la maison 10 route de nantes					
10	Commune de Saint Martin du Limet	Rénovation de la maison 10 route de nantes					
1	Commune de	Rénovation d	391,000 €	2021-2022			11,191 €

Budget total des actions	9,893,017 €
-----------------------------	--------------------

0 €	344,000 €	83,029 €
------------	------------------	-----------------



AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES				CONTRACTUALISATION	FICHE ACTION	OBSERVATIONS
EUROPE	REGION	DEPARTEMENT	AUTRE			

LIENCE DU TERRITOIRE

N DE L'IDENTITE, DE L'EQUILIBRE ET DE LA QUALITE DU TERRITOIRE

--	--	--	--	--	--	--

ment **10**

		13,200 €			action	
					action	
					action	
					projet	
					action	
					projet	

					action	
					action	
					action	
		15,000 €			action	
						2
					projet	
					projet	
AN						5
					action	

					projet	
					action	
					action	
					action	
						5
					projet	
					action	
	75,000 €				action	

					projet	
					projet	
res extérieurs						1
					projet	
JE DU TERRITOIRE						
						7
		125,000 €			action	
		460,000 €			projet	
					projet	
		2,250 €			action	
					action	
					action	

					action	
					action	
					projet	
					action	
					projet	
					action	
					projet	
					projet	
					action	
					action	

					projet	
			2,920 €		action	
					projet	
					projet	
					projet	
					projet	
		2,400 €				
						15
					projet	
					projet	

			80,000 €		action	
	75,000 €	92,371 €		DETR	action	
					projet	
					action	
					projet	
					projet	
					projet	
					projet	

		78,845 €			action	
		14,090 €			action	
					projet	
					projet	
		90,133 €		Contrat de territoire	action	

	150,000 €	893,289 €
--	------------------	------------------

actions	32
projets	36
total Axe 2	68

**CONTRA
T DE
RELANC
E ET DE
TRANSIT
ION
ECOLOG
IQUE -
CC DU
PAYS DE
CRAON**

**TABEA
U
RECAPIT
ULATIF
DES
ACTION
S SUR LA
DUREE
DU
CONTRA
T**

Volet 1 :
Accès aux
services
publics et
marchands
et aux soins

Volet 2 :
Revitalisation des bourgs
centres,
notamment
à travers la
rénovation
de l'habitat
et le soutien
au
commerce
de proximité
dans les
centres-
villes/bourgs

Volet 3 :
Attractivité
du territoire
(développement
économique
dont
agriculture,
offre de
formation,
numérique,
tourisme,
patrimoine
naturel,
etc...)

Volet 4 :
Mobilités
locales et
accessibilité
au territoire

Volet 5 :
Transition
écologique
et
énergétique
(démarches
TEPCV et
éco quartier
notamment)

Volet 6 :
Cohésion
sociale

	PORTEUR DU PROJET	INTITULE DU PROJET	COUT GLOBAL HT DE L'OPERATIO N	CALENDRI E DE REALISATIO N	ETAT		
					DETR	DSIL	AUTRES
AXE 3 : RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET GARANT							
3-1: Investir dans la jeunesse et lutter contre la reproduction sociale							
3-1-1 : Promouvoir une approche systémique articulant éducation, culture, sport et loisirs							
27	Commune d'Athée	Réaménage ment de l'aire de pique-nique et installation d'aires de jeux au Pré aux Cochons, lieu connu des habitants de la collectivité et apprécié par ceux-ci.					
				2022-2026			
12	CCPC	Extension médiathèqu e	###	2022-2023			
23	CCPC	Projet pôle culture- Etude et travaux	###				

11	Commune d'Astillé	Création d'un espace intergénérationnel de plein air de loisirs et de rencontres		2022- 2023			
2	Commune de Ballots	Création d'un City Stade	###	2021-2022			###
4	Commune de Bouchamps les Craon	Espace de loisirs		2021			
5	Commune de Bouchamps les Craon	Réhabilitation ou reconstruction		2021			
15	Commune de Chérancé	Création d'un	###	2023			
25	Commune de Cosmes	Création d'un city stade		2024			
7	Commune de Cossé le Vivien	Aménagement de la Plaine Sportive de l'Oriette	###	2022			###
8	Commune de Cossé le Vivien	Projet de restauration de l'orgue de l'église	###	2022			
26	Commune de Craon	Restauration de l'orgue de l'église Saint Nicolas	###	2022			
16	Commune de Cuillé	Création pôle culturel multigénérationnel	###	2022-2023			
13	Commune de Denazé	Création d'un	###	2022			
24	Commune de Fontaine Couverte	Aménagement parcours d		2024			

19	Commune de la Roë	Réfection du musée d'arts Robert d'Arbrissel	###	2024			
9	Commune de la Selle-Craonnaise	Accessibilité	###	2022			
17	Commune de la Selle-Craonnaise	Création d'ur	###	2023			
20	Commune de la Selle-Craonnaise	Agrandissem	###	2024			
21	Commune de Laubrières	Aménagement d'un City parc		2025-2026			
14	commune de Méral	Rénovation/ création d'équipements sportifs		2022-2023			
3	Commune de Quelaines	Construction d'un pôle socio-culturel	###	2021-2023			
1	Commune de Renazé	Agrandissement du périscolaire de l'école Ernest Guillard	###	2021			
6	Commune de Renazé	Aménagement du parc de Fresne	###	2022	###		
10	Commune de Renazé	Construction de vestiaires au stade municipal	###	2022			
22	Commune de	Réhabilitatio	###	2025			
28	Commune de	Reconstructio	###	2022		###	###
18	Commune de Saint Martin du Limet	Rénovation des équipements sportifs	###	2023			
29	Commune de Saint Aignan sur Roe	Aménagement d'un city stade	###	2022			

3-1-2: Développer un parcours éducatif complet sur le territoire

1	Commune de Renazé	Ascenseur à l'école Ernest Guillard	###	2021			
2	Commune de Cuillé	Extension école	###	2022-2023			
3-1-3 : Développer les formations professionnalisantes et qualifiantes en lien avec les oppo							
3-2 ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION							
3-2-1 : DEVELOPPER UN HABITAT ADAPTE AU VIEILLISSEMENT							
1	Commune de Méral	Développement d'une nouvelle offre de services et de logements temporaires entre le béguinage et l'EPHAD		2022-2023			
3	Commune de Renazé	Agrandissement Résidence Autonomie	###	2022-2023			
2	Commune de Saint Aignan sur Roe	Construction de logements pour séniors		2022-2023			
3-2-2 : DEVELOPPER LES SERVICES PERMETTANT LE MAINTIEN A DOMICILE							
1	Communes de Denazé	Aménager l'accès au café associatif (Parking PMR et Terrasse accessible)					
3-3 EVITER QUE NE SE DEVELOPPE UN TERRITOIRE A DEUX VITESSES							
3-3-1 : Eviter que ne se développe une ségrégation socio-spatiale entre les parties nord et s							
3-3-2 : Donner aux 3 villes principales les moyens de polariser leur territoire environnant a							
1	CCPC	Projet Petites Villes de Demain	###	###			###
3-3-3 : Soutenir fortement les associations							
1	Commune de Ballots	Rénovation e	###	2021	###		

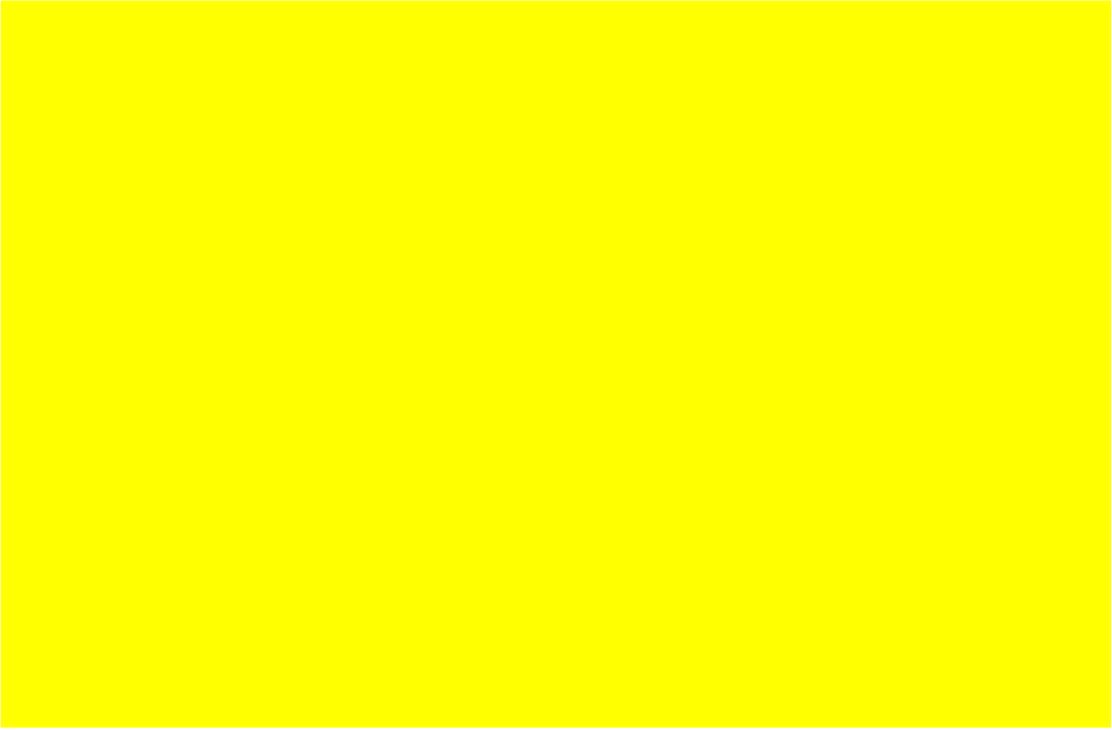
2	Commune Ballots	Création d'un "club house", espace de convivialité associatif	###	2022-2023			
5	Commune de Chérancé	Création d'un café associatif dans une maison de la commune à rénover	###	2022			
3	Commune de Cossé le Vivien	Création d'un espace de vie sociale et associative	###	2022			
8	Commune de Craon	Maison des associations		2023			
10	Commune La Chapelle Craonnaise	Création d'un espace de stockage pour un local associatif					
6	Commune de la Roë	Création d'un café associatif	###	2022			
4	Commune de Pommerieux	Organisation d'une journée citoyenne en 2022 en partenariat avec les associations de la commune	5,000.00 €	printemps 2022			

9	Commune de Pommerieux	Organisation d'une journée citoyenne en 2022 en partenariat avec les associations de la commune	###	2023-2025			
12	Commune de Quelaines St Gault	Salle multi activité	###	2022			
11	Commune de Quelaines St Gault	Restructuration salle des fêtes	###	2025			
7	Commune de Saint Michel de la Roe	Agrandissement bâtiment association	###	2022			

Budget total des actions	###
--------------------------	-----

###	###	###
-----	-----	-----

###



AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES				CONTRACTUALISATION	FICHE ACTION	OBSERVATIONS
EUROPE	REGION	DEPARTEMENT	AUTRE			

IR LA COHESION DU TERRITOIRE

					projet	
					projet	
					projet	

					action	
			1,000.00 €		action	
					projet	
					projet	
					projet	
					projet	
		###			action	
					action	
					action	
					projet	
					projet	
					projet	

					projet	
					action	
					projet	
					projet	
					projet	
					projet	
					projet	
	50,000 € ###				action	
				DETR	action	
				DETR	action	
					action	
					projet	
					action	
					projet	
					action	

					action	
					projet	
opportunités d'emploi locales						
					projet	
					projet	
					projet	
					projet	
du territoire						
au bénéfice de l'ensemble de la population						
					action	
		###		DETR	action	

					action	
					projet	
					action	
					projet	
					projet	
					projet	Bâtiment classé ABF générant des coûts importants
					action	

					projet	
					projet	
					projet	
					projet	

- €	###	###	1,000.00 €	Actions	18
				Projets	30
				total Axe 3	48

	Nbre projets	COUT GLOBAL HT DE L'OPERATION	FINANCEMENT ETAT SOLLICITE		
			DETR	DSIL	AUTRE
AXE 1	104	25,681,066.13 €	320,122.00 €	246,366.00 €	1,059,000.00 €
AXE 2	76	11,905,998.41 €	295,841.00 €	625,431.00 €	83,029.00 €
AXE 3	55	15,589,351.79 €	233,619.00 €	432,813.00 €	646,279.00 €
TOTAL	235	53,176,416.33 €	849,582.00 €	1,304,610.00 €	1,788,308.00 €

AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES				Nbre fiches action	Nbre fiches projet
EUROPE	REGION	DEPARTEMENT	AUTRE		
50,000.00 €	260,893.28 €	1,553,458.50 €	432,492.00 €	60	44
- €	381,700.00 €	908,289.00 €	2,919.60 €	40	36
- €	420,903.00 €	343,440.00 €	1,000.00 €	25	30
50,000.00 €	1,063,496.28 €	2,805,187.50 €	436,411.60 €	125	110

N° Action	PORTEUR DU PROJET
AXE 1: DYNAMISER LE T	
1-1: CONJUGUER RURALITE ET MODERNITE	
1-1-1 : Assumer l'identité rurale, principal pilier	
1	Astillé
2	Athée
3	Brains sur les Marches
4	Cosmes
5	Cosmes
6	Livré-la-Touche
7	Livré-la-Touche
8	Livré-la-Touche
9	Pommerieux
10	Pommerieux
11	Quelaines St Gault
12	Saint Aignan sur Roe
13	Saint Aignan sur Roe
14	Saint Poix
15	Senonnes
16	Senonnes
1-1-2 : Le numérique, une chance pour le territoire	
1-2 CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A	
1-2-1 : La couverture numérique du territoire et	
17	Ballots
18	Ballots
19	CCPC
20	CCPC
21	Cosmes
22	Cosmes
23	Cosmes
24	Craon
25	Niaflès
1-2-2: L'amélioration de la connectivité du territoire	
26	Athée
27	CCPC
28	CCPC
29	Brains sur les marches
30	la Chapelle Craonnaise
31	Cosmes
32	Craon
33	Gastines
34	la Selle-Craonnaise
35	la Selle-Craonnaise
36	Laubrières
37	Livré-la-Touche

38	Pommerieux
39	Saint Martin du Limet
40	Saint Martin du Limet
41	Saint Quentin les Anges
42	Saint Quentin les Anges
43	Saint Quentin les Anges
44	Saint Quentin les Anges
45	Saint Quentin les Anges
1-2-3 : Le développement d'une offre de mobili	
46	CCPC
47	CCPC
48	Ballots
49	Ballots
50	Bouchamps les Craon
51	Chérancé
52	Cosmes
53	Cosmes
54	Craon
55	Craon
56	Craon
57	Cuillé
58	Denazé
59	Gastines
60	la Selle-Craonnaise
61	Méral
62	Pommerieux
63	Pommerieux
64	Quelaines St Gault
65	Renazé
66	Renazé
67	Renazé
68	Renazé
69	Saint Martin du Limet
70	Saint Poix
71	Saint Poix
72	Saint Saturnin du Limet
73	Saint Saturnin du Limet
74	Simplé
1-3 : DEVELOPPER UNE STRATEGIE GLOBALE D'	
1-3-1: Soutenir les secteurs traditionnels, stimu	
75	Craon
76	CCPC
77	CCPC
78	CCPC
79	Saint Martin du Limet
1-3-2: Développer une offre de logement divers	
80	Ballots
81	Congrier
82	Congrier

83	Congrier
84	la Selle-Craonnaise
85	Saint Michel de la Roe
86	Simplé
87	CCPC
88	St Quentin-les-Anges
1-3-3 : Faire du niveau de service public un levier	
89	Astillé
90	CCPC
91	CCPC
92	CCPC
93	CCPC
94	CCPC
95	CCPC
96	CCPC
97	Chérancé
98	Congrier
99	Craon
100	la Roë
101	la Rouaudière
102	la Rouaudière
103	Méral
104	Courbeville
AXE 2: PRESERVER L'ENVIRONNEMENT	
2-1: AFFIRMER LE ROLE CENTRAL DE L'AGRICULTURE	
2-1-1 : Accompagner le renouvellement générationnel	
2-1-2 : S'adapter au réchauffement climatique et à la sécheresse	
105	CCPC
106	CCPC
107	CCPC
108	Cosmes
109	Craon
110	Gastines
111	la Roë
112	la Roë
113	Pommerieux
114	St Quentin des Anges
115	St Quentin des Anges
2-1-3 : Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire	
116	Ballots
117	Cosmes
2-2 DEVELOPPER UNE STRATEGIE D'HABITAT	
2-2-1 : Préserver les espaces agricoles et les espaces naturels	
118	Cuillé
119	Laubrières
120	Livré-la-Touche
121	Niaflès
122	Saint Saturnin du Limet
2-2-2: Développer une offre d'habitat économique	

123	Cossé le Vivien
124	la Selle-Craonnaise
125	Méral
126	Saint Poix
127	Saint Poix

2-2-3 :Organiser une gestion économe du foncier

128	Craon
-----	-------

2-3 :PRESERVER LES RESSOURCES

2-3-1: Préserver les ressources en eau

129	CCPC
130	CCPC
131	CCPC
132	CCPC
133	Chérancé
134	Cosmes
135	Craon
136	Niaflès
137	Quelaines St Gault

2-3-2: Réduire la consommation énergétique et

138	Ballots
139	CCPC
140	Chérancé
141	Congrier
142	Cosmes
143	Cosmes
144	Cosmes
145	Cossé le Vivien
146	Cossé le Vivien
147	Craon
148	Craon
149	Craon
150	Cuillé
151	Fontaine-Couverte
152	la Selle-Craonnaise
153	Livré-la-Touche
154	Méral
155	Niaflès
156	Pommerieux
157	Quelaines St Gault
158	Renazé
159	Renazé
160	Saint Martin du Limet
161	Saint Martin du Limet
162	Saint Michel de la Roe
163	Saint Michel de la Roe
164	Saint Michel de la Roe
165	St Quentin des Anges

2-3-3 Accélérer la rénovation thermique du bâti

166	Athée
167	Brains sur les Marches

168	Cosmes
169	Craon
170	Denazé
171	la Rouaudière
172	la Selle-Craonnaise
173	Laubrières
174	Mée
175	Pommerieux
176	Renazé
177	Renazé
178	Saint Martin du Limet
179	Saint Martin du Limet
180	Saint Saturnin du Limet

AXE 3 : RENFORCER L'AC

3-1: Investir dans la jeunesse

3-1-1 : Promouvoir une approche s

181	Athée
182	CCPC
183	CCPC
184	CCPC
185	Astillé
186	Ballots
187	Bouchamps les Craon
188	Bouchamps les Craon
189	Bouchamps les Craon
190	Chérancé
191	Cosmes
192	Cossé le Vivien
193	Cossé le Vivien
194	Cossé le Vivien
195	Craon
196	Cuillé
197	Denazé
198	Denazé
199	Fontaine Couverte
200	la Roë
201	la Roë
202	la Selle-Craonnaise
203	la Selle-Craonnaise
204	la Selle-Craonnaise
205	Laubrières
206	Mée
207	Méral
208	Quelaines St Gault
209	Renazé
210	Renazé
211	Renazé
212	Saint Aignan sur Roe
213	Courbeville

214	Saint Martin du Limet
215	Saint Aignan sur Roe
216	Simplé
3-1-2: Développer un parcours édu	
217	Renazé
218	Cuillé
3-1-3 : Développer les formations	
3-2 ACCOMPAGNER LE VIEILL	
3-2-1 : DEVELOPPER UN HABITAT A	
219	Méral
220	Renazé
221	Saint Aignan sur Roe
3-2-2 : DEVELOPPER LES SERVICES	
222	Denazé
3-3 EVITER QUE NE SE DEVEL	
3-3-1 : Eviter que ne se développe	
3-3-2 : Donner aux 3 villes principa	
223	CCPC
3-3-3 : Soutenir fortement les asso	
224	Ballots
225	Ballots
226	Chérancé
227	Cossé le Vivien
228	Craon
229	la Chapelle Craonnaise
230	la Roë
231	Pommerieux
232	Pommerieux
233	Quelaines St Gault
234	Quelaines St Gault
235	Saint Michel de la Roe
236	Méral

Financements envisagés pour 2022

INTITULE DU PROJET

TERRITOIRE ET RENFORCER SON ATTRACTIVITE

de la qualité de vie du territoire

Rénovation et extension de la mairie

Rénovation de l'Eglise

Rénovation de l'église

Moderniser la sonnerie des cloches de l'église

Aménagement d'un carrefour et réaménagement de la place de l'Eglise

Rénovation de l'église - tranche 1

Rénovation de l'église - tranches 2 et 3

Rénovation de l'église - tranche 4

Aménagement du bourg première phase

Aménagement du bourg deuxième phase

Aménagement et sécurisation de la rue de Laval

Construction mairie

Réhabilitation, restauration d'un bâtiment communal - ancien presbytère

Rénovation de l'Eglise

Réaménagement et valorisation du site de l'église

Projet de travaux d'aménagement et de mise en valeur dans le centre bourg

oire

LA REDYNAMISATION DU TERRITOIRE

Le développement de services associés

Acquisition de tablettes et vidéo projecteur pour les écoles

Site Internet interactif

Refonte Charte Graphique CCPC

Conseillers Numériques

Acquisition d'ordinateurs pour les écoles

Déploiement d'un wifi public sur la commune à partir de la salle des fêtes

Actualisation du site internet de la commune

Achat matériel favorisant le développement et l'usage du numérique à l'école

Enfouissement réseaux pour la fibre optique

toire et des déplacements

Réaménagement accès lotissement, allée du terrain de foot et du parking

Requalification de la ZA Eiffel, contournement RD 25

Aménagement routier DIRICKX

Réaménagement place de l'Eglise et route de Fontaine

Aménagement du bourg pour sécuriser les mobilités douces, végétaliser l'espace et réfection des eaux pluviales

Aménagement de la voirie dans le lotissement

installation d'un radar pédagogique pour sécuriser les déplacements piétons et deux-roues.

Aménagement sécurisé de l'entrée de bourg

Aménagement de l'entrée de bourg pour sécuriser les déplacements "PMR (ESAT et foyer)

Aménagement de la rue des Etangs

Aménagement accessibilité autour de l'Eglise

Aménagement de l'espace et du carrefour de la Brûlerie

Création de signalétique à l'intérieur du bourg
Aménagement du bourg
Aménagement voirie lotissement
Aménagement centre bourg
Installation des panneaux des nouvelles voies et des numéros des lieux-dits.
Création d'une passerelle enjambant la Douve derrière la mairie
Construction d'une 5ème tranche dans le lotissement des Vignes et aménagement d'un sentier pédestre menant au lotissement
Aménagement de sécurité centre-bourg tranche 3
mobilité alternative
Projet Mobilité (Etude PMS et Chargé de Mission)
Aménagement d'un chemin PMR autour de la Rincerie
Acquisition de 4 vélos à assistance électrique et espace de stationnement
Création d'un sentier Pédestre entre la Ballots et le site touristique "la Rincerie"
Aménagement d'un sentier pédestre
Création des chemins de randonnée
Circulation douce dans le bourg
Création liaison douce le long de résidences pavillonnaires
Aménagement de voies de circulation pour faciliter les circulations douces- Bd Bodinier
Aménagement de stationnements vélos
Aménagement les voies de circulation pour faciliter les circulations douces- Rue Faligant
Revitalisation centre bourg , aménagement voie douce
Création d'une voirie dont une partie sera consacrée à une voie piétonne/vélo
Aménagement de trottoirs à Gastines pour améliorer l'accessibilité au PMR et faciliter l'entretien des voies douces
Création d'un parc et d'un accès piéton reliant le centre du village à l'école publique
Aménagement rocade piétonne
Création de modes doux de mobilité
Création de sentiers de randonnée et d'une voie douce vers Craon
Mobilité piétonne et cycle Rue d'Anjou
Voie douce -rue des Vignes
Aménagement RD771
Aménagement paysager parc du Fresne - cheminement piétons
Aménagement place de l'Europe
Sentier pédestre
Réseau de circulation douce structurant
Travaux d'aménagement de la voirie et aire de co-voiturage
Aménagement route de la crue - mobilités alternatives
Acquisition et aménagement du Parc des Hunaudières - sentier piéton, voie verte
Aménagement du bourg - création de voies douces
ATTRACTIVITE
favoriser l'économie présentielle et favoriser la création d'emplois non délocalisables répondant aux qualifications
Amélioration de l'abattoir
Aménagement d'un espace Tertiaire - Atelier la Forge (ex SELHA)
Construction Atelier Relais Craon
Requalification de la ZA Eiffel- Aménagement de la ZA
Création d'un commerce dans l'ancienne école
habitat répondant à l'attente des ménages et permettant un parcours résidentiel complet
Viabilisation de terrains pour la Construction de 5 à 6 logements
Bâtiment 3 rue d'Anjou
Etude Réhabilitation d'un ensemble immobilier pour proposer des logements, des locaux commerciaux ou un tiers lieu

Réhabilitation d'un ensemble immobilier pour proposer des logements, des locaux commerciaux ou un tiers lieu
Création d'un lotissement paysager
Achat maison pour création logement
Réhabilitation d'un logement communal pour l'accueil de jeunes apprentis
Construction d'un Centre d'Accueil d'urgence pour les personnes sans domicile fixe
Réhabilitation de maisons dans le centre-bourg
er de l'attractivité du territoire
Travaux d'aménagement sur bâtiments communaux
Extension du Centre Administratif Intercommunal
Aménagement de bureaux dans l'espace France Service
Construction d'un multi-accueil
Création d'un deuxième espace France Service
Construction de micro-crèches
Extension d'une micro-crèche – Cossé le Vivien
Contrat Local de Santé
Restauration de l'Atelier municipal
Construction de nouveaux locaux pour la crèche parentale
Rénovation groupe scolaire
Agrandissement la mairie et création d'une micro-maison de service au public
Acquisition matériel communal pour espace de vie associatif
Aménagement d'une cuisine collective dans la salle communale
Cabinet de télémedecine
Aménagement d'une MAM et revitalisation du centre bourg

VIRONNEMENT ET AUGMENTER LA RESILIENCE DU TERRITOIRE

RAL DE L'AGRICULTURE DANS LA PRESERVATION DE L'IDENTITE, DE L'EQUILIBRE ET DE LA QUALITE DU

tionnel et favoriser l'implantation de jeunes agriculteurs

et développer les pratiques respectueuses de l'environnement

Economie circulaire
Restructuration de la Déchetterie de Quelaines
Aménagement d'une plate-forme de déchetterie à Craon
Revégétalisation du centre bourg
Réaménagement du cimetière
Aménagement du cimetière pour faciliter l'entretien et respecter l'environnement
Phase 1 : étude pour la végétalisation du cimetière
Phase 2 : Végétalisation du cimetière
Aménagement de la cour d'école
"Un arbre une naissance" - Création d'un bosquet derrière le lotissement
Plantation d'environ 40 arbres d'essences diverses derrière la mairie

rritoire et développer les circuits courts

Acquisition d'un utilitaire pour la livraison des repas scolaires
Projet Autour du repas : Lombricomposteur, sensibilisation, mobilier d'

EGIE DE SOBRIETE FONCIERE ET ANTICIPER LE ZAN

aces naturels du territoire

Revitalisation centre bourg ,aménagement paysager école
Acquisition et reboisement d'un terrain
Aménagement de l'espace et du carrefour de la Brulerie
Aménagement d'une zone humide Moulin des Planches
Acquisition et aménagement du parc des Hunaudières

en foncier et répondant aux attentes des ménages

Projet de requalification du quartier « Grande Rue »
Isolation de la toiture terrasse du logement du commerce
Revitalisation du Cœur de Méral
Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation d'une ferme en centre bourg acquise par la commune
Réhabilitation d'une ferme en centre bourg acquise par la commune
er économique et éviter la prédation foncière des territoires extérieurs
Révision du PLU
RCS ET RENFORCER L'AUTONOMIE ENERGETIQUE DU TERRITOIRE
Rénovation des stations d'épuration Renazé Craon
Rénovation des réseaux d'eau potable
Traitement des boues des stations d'épuration
Travaux à l'usine de production d'eau à Loigné
Aménagement d'une zone humide, éco paturage et parcours pédagogique
Installation de récupérateurs d'eau de pluie sur certains bâtiments publics
Mise en place de récupérateurs d'eau au CTM
Evacuation eaux pluviales
Aménagement du plan d'eau communal
développer la production d'énergies renouvelables locales
Rénovation de l'école
Installation chaudière numérique CAI
Installation de panneaux solaires sur le toit de l'école
Réfection de l'éclairage public
Modernisation du chauffage de l'école
Modernisation 24 candélabres et création d'un éclairage économique directionnel
Installation d'un chauffe-eau instantané dans les vestiaires du stade
Amélioration de l'éclairage public du parc municipal
Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des futurs vestiaires de la Plaine Sportive
Panneaux photovoltaïques ensemble scolaire
Panneaux solaires thermiques abattoir
Réfection de l'éclairage de l'Eglise St Nicolas
Rénovation énergétique de bâtiment
Rénovation énergétique de la salle communale
Changement du système de chauffage de la salle Pauline d'Armaillé
Chaudière des bâtiments communaux
Projet d'autonomie énergétique
Enfouissement de réseaux pour méthanisation
Equipement d'éclairage public vertueux en terme de consommation énergétique
Eglise: modification chauffage
Eclairage place de l'Europe
Eclairage public - renouvellement des lanternes
Changement candélabres rue de l'étang
Installation de panneaux solaires sur salle des fêtes
Remplacement chaudière à fuel
Couverture panneau solaire
Borne de recharge pour vélo électrique
Rénovation de l'éclairage des équipements sportifs » du city stade
Travaux d'isolation de la mairie
Rénovation menuiseries et toiture de bâtiments communaux

Isolation et chauffage de la salle polyvalente
Réfection de la couverture du complexe sportif
Rénovation de la toiture de la salle des fêtes
Rénovation thermique du Manoir de la commune
Changement de menuiserie de la salle Doisneau-Lamy
Réhabilitation de la petite salle de réunion
Réhabilitation de la salle communale pour créer un local à destination de l'agent d'entretien
Isolation extérieure de l'école
Rénovation énergétique Résidence Autonomie
Travaux énergétique au Dojo du Complexe 2000
Etude pour rénovation de la maison 10 route de nantes
Rénovation de la maison 10 route de nantes
Rénovation du bâtiment 20, rue principale

COMPAGNEMENT SOCIAL ET GARANTIR LA COHESION DU TERRITOIRE

et lutter contre la reproduction sociale

systémique articulant éducation, culture, sport et loisirs

Réaménagement de l'aire de pique-nique et installation d'aires de jeux au Pré aux Cochons, lieu connu des habitants de la collectivité et apprécié par ceux-ci.
Extension médiathèque de Craon
Projet pôle culture au 29 -Etude et travaux Lieu
Construction d'un pôle petite enfance, jeunesse, culture
Création d'un espace intergénérationnel de plein air de loisirs et de rencontres
Création d'un City Stade
Espace de loisirs
Création d'un plateau multi-sports
Réhabilitation ou reconstruction de la Salle des fêtes
Création d'un site multisport
Création d'un city stade
Aménagement de la Plaine Sportive de l'Oriette
Rénovation-construction de vestiaires de foot
Projet de restauration de l'orgue de l'église
Restauration de l'orgue de l'église Saint Nicolas
Création pôle culturel multigénérationnel
Création d'une piste cyclable autour du terrain de jeu
Construction, restructuration, et extension d'équipements sportifs de plein air
Aménagement parcours de santé
Réfection du musée d'arts Robert d'Arbrissel
Création d'un terrain multisport
Accessibilité et aménagement de la salle Pauline D'Armaillé
Création d'un City park
Agrandissement du complexe sportif
Aménagement d'un City parc
Construction d'équipements sportifs de plein air
Rénovation/ création d'équipements sportifs
Construction d'un pôle socio-culturel
Agrandissement du périscolaire de l'école Ernest Guillard
Aménagement du parc de Fresne
Construction de vestiaires au stade municipal
Réhabilitation mairie pour espace jeunesse
Reconstruction équipement sportif

Rénovation des équipements sportifs
Aménagement d'un city stade
Aménagement d'un city stade
Associatif complet sur le territoire
Ascenseur à l'école Ernest Guillard
Extension école
Formations professionnalisantes et qualifiantes en lien avec les opportunités d'emploi locales
ACCROISSEMENT DE LA POPULATION
ADAPTE AU VIEILLISSEMENT
Développement d'une nouvelle offre de services et de logements temporaires entre le béguinage et l'EPHAD
Agrandissement Résidence Autonomie
Construction de logements pour séniors
PERMETTANT LE MAINTIEN A DOMICILE
Aménager l'accès au café associatif (Parking PMR et Terrasse accessible)
OPPE UN TERRITOIRE A DEUX VITESSES
Eviter une ségrégation socio-spatiale entre les parties nord et sud du territoire
Utiliser les moyens de polariser leur territoire environnant au bénéfice de l'ensemble de la population
Animation du dispositif Projet Petites Villes de Demain
Associations
Rénovation espace culturel
Création d'un "club house", espace de convivialité associatif
Création d'un café associatif dans une maison de la commune à rénover
Création d'un espace de vie sociale et associative
Maison des associations
Création d'un espace de stockage pour un local associatif
Création d'un café associatif
Organisation d'une journée citoyenne en 2022 en partenariat avec les associations de la commune
Organisation d'une journée citoyenne en 2022 en partenariat avec les associations de la commune
Salle multi activité
Restructuration salle des fêtes
Agrandissement d'un bâtiment pour les associations
Installation de panneaux photovoltaïques en centre bourg pour autoconsommation

COUT GLOBAL HT DE L'OPERATION	CALENDRIER DE REALISATION	FINANCEMENT ETAT SOLLICITE		
		DETR	DSIL	AUTRE
133,700 €	2021	37,517 €		
	2022-2026			
	2022			
	2022			
36,625 €	2021	9,643 €		
289,050 €	2021-2022	86,715 €		
658,050 €	2023-2024			
449,400 €	2025			
373,946 €	2021-2023	0 €		
	2026			
447,246 €				
450,000 €	2023-2024			
85,317 €	2021		31,530.00 €	
100,000 €	2023			
21,378 €	2021	6,005 €		
36,182 €	2021			
29,680 €	2022			9,000.00 €
	2022			
50,000 €	2021-2022			
140,000 €	2021-2023			100,000.00 €
6,210 €	2021			
	2022			
	2022			
45,000 €	2021	11,120 €		
32,500 €	2021			
	2022-2026			
4,266,795 €	2023			
	2022			
	2022			
	2022			
	2025			
1,900 €	2022			
64,200 €	2022			
30,000 €	2021-2022	5,956 €		
260,000 €	2024			
19,952 €	2021	4,695 €		
60,000 €	2022-2023			

	2022-2023			
	2022-2023			
	2024-2025			
335,450 €	2021-2023	34,485 €		
13,400 €	2021			
	2023			
	2023			
592,200 €	2025			
198,500 €	2021-2024			22,000.00 €
160,000 €	2022			
20,000 €	2022			
	2025-2026			
5,000 €	2022-2023			
	2023			
	2025			
101,750 €	2021			
11,280 €	2021			
125,000 €	2022			
320,000 €	2021-2022			
55,352 €	2022-2023			
20,000 €	2023-2024			
104,000 €	2022			
50,000 €	2021-2022			
45,852 €	2021-2022		14,836.00 €	
10,000 €	2023-2025			
580,000 €	2024			
64,953 €	2021			
1,000,000 €	2023-2025			
100,000 €	2022			
310,000 €	2023			
	2022			
100,000 €	2022-2023			
21,805 €	2021	3,527 €		
	2023			
60,000 €	2023-2024			
185,000 €	2022			
689,405 €	2021-2023			
320,760 €	2022			
730,000 €	2021	60,000 €		
1,600,000 €	2023			
117,912 €	2021	34,027 €		
155 461,60 €	2021-2022			
59,275 €	2021-2022			
15,000 €	2022			

	2023-2024			
265,000 €	2025			
80,000 €	2022			
57,600 €	2022			
50,000 €	2022-2023			
	2024			
	2021			
1,170,000 €	2022-2023	150,000 €		
50,000.00 €	2022			20,000.00 €
850,000.00 €	2022-2023			473,000.00 €
150,000.00 €	2021-2022			30,000.00 €
250,000.00 €	2022-2023			191,000.00 €
100,000.00 €	2022-2023			80,000.00 €
105,079 €	2020-2022			60,000.00 €
40,000 €	2021	10,307 €		
203,169 €	2022			
4,244,005 €	2022		200,000.00 €	
400,000.00 €	2023			
22,170 €	2021-2022			
26,018 €	2021			
100,000 €	2021-2023			
1,309,000 €	2022			74,000.00 €

J TERRITOIRE

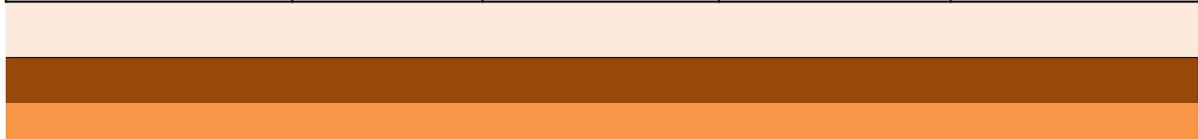
60,000 €	2021-2023			54,000 €
655,000 €	2023			
525,000 €	2021			
2,000 €	2021-2022			
80,000 €	2022			
15,000 €	2023			
10,000 €	2022			
	2023			
11,064 €	2021			
1,000 €	2021-2024			
500 €	2022			

	2022			
	2024			

180,000 €	2021-2022			
60,000.00 €	2021			
19,975 €	2021			
81,000 €	2021-2022			

	2022			
70,000 €	2021			
1,312,000 €	2021-2022	207,000 €		
10,000 €	2022			
152,000 €				
60,000 €	2022-2026			
625,000 €	2023			
2,300,000 €				
1,800,000 €	2021		500,959 €	
5,500 €	2021			
2,400 €	2022			
15,000 €	2022			
53,451 €	2021			
36,570 €	2021	11,825 €		
1,000,000 €	2023-2024			
	2022			
150,000 €	2024			
99,750 €	2021	35,478 €		
	2024			
	2023			
	2024			
70,400 €	2022			
45,000 €	2022			
34,400 €	2022			
430,000 €	2023			
20,850 €	2021		10,425 €	
66,000 €	2021-2022			
	2022			
17,000 €	2022			
100,000 €	2022			
	2022-2023			
105,250 €	2021			
44,042 €	2021	14,655 €		
104,000 €	2022			
40,000 €	2023			
39,033 €	2021	19,516 €		
11,678 €	2021			
84,000 €	2022			
40,000 €	2022			
	2022			
6,741 €	2021			
	2022-2023			
26,236 €	2021	7,367 €		

	2024			
349,167 €	2021		114,047 €	
19,944 €	2022			
21,653 €	2021			
30,000 €	2025			
	2022-2023			
	2022-2023			
	2025-2026			
361,454 €	2021-2022			17,838 €
55,940 €	2021			
391,000 €	2021-2022			11,191 €

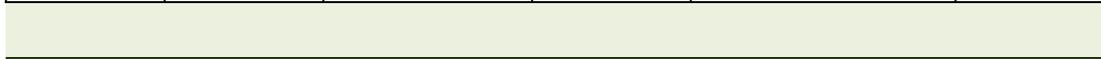


	2022-2026			
455,000.00 €	2022-2023			
640,000.00 €				
1,477,760.00 €	2022			
	2022- 2023			
84,211.00 €	2021-2022			38,633.00 €
	2021			
42,155.00 €	2021	8,431 €		
	2021			
40,000.00 €	2023			
	2024			
1,771,230.00 €	2022			347,646.00 €
607,200.00 €	2021			
92,250.00 €	2022			
93,074.00 €	2022			
600,000.00 €	2022-2023			
19,530.00 €	2022			
47,206.00 €	2021	14,161 €		
	2024			
500,000.00 €	2024			
78,204.00 €	2021	23,047 €		
33,000.00 €	2022			
80,000.00 €	2023			
450,000.00 €	2024			
	2025-2026			
41,070.00 €	2021	9,945 €		
	2022-2023			
1,009,909.18 €	2021-2023			
57,094.00 €	2021			
241,350.00 €	2022	30,000 €		
461,757.00 €	2022			
200,000.00 €	2025			
578,500.00 €	2022		344,000.00 €	80,000.00 €

70,000.00 €	2023			
50,000.00 €	2022			
46,068.00 €	2021	14,315 €		
23,990.00 €	2021			
300,000.00 €	2022-2023			
	2022-2023			
350,000.00 €	2022-2023			
	2022-2023			
240,000.00 €	2021-2026			180,000.00 €
165,693.00 €	2021	37,045 €		
183,406.61 €	2022-2023			
80,000.00 €	2022			
433,315.00 €	2021-2022	96,675 €	52,400.00 €	
	2023			
300,000.00 €	2022			
5,000.00 €	2022			
20,000.00 €	2023-2025			
1,200,000.00 €	2022			
2,200,000.00 €	2025			
100,000.00 €	2022			
121,379.00 €	2021		36,413.00 €	

AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES				Action inscrite dans une contractualisation	FICHE ACTION
EUROPE	REGION	DEPARTEMENT	AUTRE		
	26,740 €				action
					projet
					projet
					projet
	7,125 €	10,518 €			action
					action
					projet
					projet
	75,000 €	29,233 €	21,492 €		action
					projet
	75,000 €	58,623 €			
					projet
		17,131 €			action
					action
		6,715 €			action
	7,236 €	6,715 €			
					action
					projet
					action
					action
					action
					projet
					projet
					action
		5,989 €			action
					projet
		1,280,039 €			action
					projet
					action
		10,000 €			action
					action
					projet
		4,695 €			action
					projet

					projet
					projet
					projet
					action
					action
					projet
	46,210 €	17,434 €			
					action
					action
					action
			40,000 €		action
					action
					action
				Contrat local de Santé	action
		3,070 €			action
					action
					action
			20,000 €		projet
					action
					action
					action
50,000 €			200,000 €		action



		13,200 €			action
		15,000 €			action
	230,000 €	15,000 €			
					action
					action
					projet
					action
					projet
					action
					action
					action



					projet
					projet

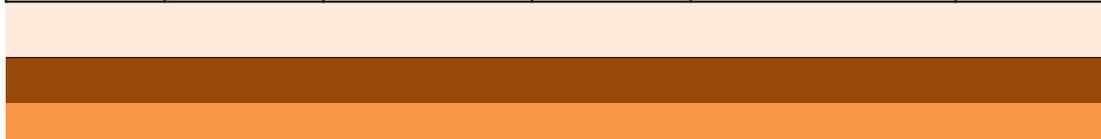


					action
					projet
					action
					action
					action



					projet
					action
	75,000 €				action
					projet
					projet
					projet
		125,000 €			action
		460,000 €			projet
					projet
					action
		2,250 €			action
					projet
					projet
					projet
					action
					projet
					action
					action
					projet
					action
					action
					action
					projet
					projet
					action
	1,700 €				action
					action
					projet
					action
			2,920 €		action
					projet
		2,400 €			
					projet
					action

					projet
	75,000 €	92,371 €			
					projet
					action
					projet
		78,845 €			action
		14,090 €			action
					projet
					projet
		90,133 €		CTE	action



					projet
					projet
					projet
	290,857 €				
					action
			1,000.00 €		action
					projet
	5,046.00 €				action
					projet
					projet
					projet
		75,000.00 €			action
	###	152,942.00 €			
					action
					action
					projet
					projet
					action
					projet
					projet
					action
					action
					projet
					projet
					action
					projet
	50,000 €	85,006.00 €			action
					action
					action
					projet
					action

					projet
					action
					action
					action
					projet
					projet
					projet
					projet
					projet
					action
		30,492.00 €			action
					action
					projet
					action
					projet
					action

OBSERVATIONS

DETR obtenue en 2021
DETR obtenue en 2021
DETR obtenue en 2021
DETR obtenue en 2020 (Hors CRTE)
DSIL obtenue en 2021
DETR obtenue en 2021
DETR obtenue en 2021
DETR obtenue en 2021
DETR obtenue en 2021

DETR obtenue en 2021
1
7
DSIL obtenue en 2021
DETR obtenue en 2021
24
DETR obtenue en 2021
DSIL obtenue en 2021
DETR obtenue en 2021
DETR obtenue en 2021
15
DETR obtenue en 2021

Contrat Enfance Jeunesse

Contrat local de Santé

CTE

ORT

PVD

Territoire Industrie

Autre



Fiche action - revitalisation cœur de Méral

CRTE - PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.2.2	Développer une offre d'habitat économe en foncier
Action n°125	Revitalisation du Cœur de Méral
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisme : MERAL Type : Commune
Description de l'action	Revitalisation du Cœur de Méral <ul style="list-style-type: none">- Achat et démolition de maisons anciennes- Constructions de logements énergétiquement sobres- Autoconsommation énergétique collective- Nouvelles offres de services à la population
Partenaires	Etat Pharo CEREMA CD53 Région Territoire d'énergie Mayenne FNCCR
Coût prévisionnel	1 312 000€ ttc en 2 phases Phase 1 : 587.000€ht Phase 2 : 725.000€ht
Plan de financement	DETR DSIL REGION CD53 Territoire d'Energie Mayenne Commune
Calendrier	Phase 1 : en cours Phase 2 : 2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation et finalisation du projet



--	--



Fiche action - Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation d'une ferme en centre bourg acquise par la commune.

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.2.2	Développer une offre d'habitat économe en foncier
Action n°126	Etude de faisabilité en vue de la réhabilitation d'une ferme en centre bourg acquise par la commune.
Maître d'ouvrage	Commune de St Poix
Description de l'action	<p>Etude de la réhabilitation d'une ferme en centre bourg avec l'objectif de rénover la maison, la grange et de créer de nouveaux logements écologiques</p> <p>La parcelle est en cours d'acquisition via l'EPFL.</p> <p>Avant d'être aménagée, la parcelle devra être réhabilitée en enlevant les dalles de béton, les bâtiments d'exploitation amianté</p>
Partenaires	Etat, ADEME, département
Coût prévisionnel	Non connu à ce jour Etude environ 10 000€
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de logements créés



Fiche action : RENOVATION STATIONS EPURATION RENAZE et CRAON

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.1	Préserver les ressources en eau
Action n°129	Rénovation stations d'épuration de Renazé et Craon
Maître d'ouvrage	CC Pays de Craon
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>La CCPC dispose d'un réseau de stations d'épuration réparti sur son territoire. Certains ouvrages des stations d'épuration de Renazé et de Craon (pré traitement) montrent des signes de fragilités. Une étude diagnostique a été réalisée au printemps 2021.</p> <p>Cette étude menée par la CC du Pays de Craon préconise des interventions sur le génie civil du bassin d'aération de la station de Renazé et sur le bassin Tampon de la station de Craon. (Prétraitement)</p> <p>Renazé : Pose résine ou construction d'un ouvrage neuf</p> <p>CRAON : Pose résine sur 3 ouvrages et création d'un bassin tampon</p>
Partenaires	CCPC Conseil Départemental de la Mayenne
Coût prévisionnel	625 000€HT
Plan de financement	CD53 : 20% Conseil régional : ? Etat ; ?
Calendrier	Début des travaux: 2023 Fin de travaux: Fin 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation des travaux

Fiche action : Qualité de l'eau Paysage - Zone Humide

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.1	Préserver les ressources en eau
Action n°133	Qualité de l'eau Paysage - Zone Humide
Maître d'ouvrage	Commune de Chérancé
Maître d'œuvre	Commune de Chérancé
Description de l'action	La commune cherche à recréer une zone humide d'une superficie d'un hectare au centre du bourg, derrière l'école, en 2014. La Zone sert de cours pédagogique aux élèves en lien avec MNE (Label Mayenne Nature Environnement). Cette année, la commune envisage d'installer un éco-pâturage, une convention est passée avec la Département de la Mayenne, qui prend en charge 50% des frais de matériel, entretien, curage de la mare. Notre commune demanderait une participation sur les frais restant à charge.
Partenaires	Convention le Département de la Mayenne d'une durée de 6 ans. Convention avec le bassin de l'Oudon (sans financement) Mayenne Nature Environnement (Label)
Coût prévisionnel	Dépenses Investissement : matériel (clôture, cabane) estimation à 2 500€ Dépenses de fonctionnement : restauration, nettoyage des roseaux de la mare. A réaliser tous les 3 ans. Environ 2 000 €. Broyage des abords des ruisseaux tous les 3-4 ans. Environ 1000 €.
Plan de financement	Pour les dépenses d'investissement : le Département participe à hauteur de 50 % et la Région (20% sur le matériel) Pour les dépenses de fonctionnement : le Département prend 50 %
Calendrier	Les investissements sont prévus en septembre 2021, et les fonctionnements à compter de 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation des travaux



--	--



Fiche projet rénovation de l'Eglise

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.1.1	Assumer l'identité rurale, principal pilier de la qualité de vie du territoire
Action n°3	Rénovation de la toiture de l'Eglise - Sacristie Nord
Maître d'ouvrage	Commune de Brains-sur-les-Marches
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Rénovation de la toiture de la sacristie, des menuiseries et des plafonds.
Partenaires	SUD Mayenne la toiture Plâtrerie Godeloup Menuiserie MAB
Coût prévisionnel	26 250 €
Plan de financement	
Calendrier	Courant 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche action - cloches de l'église

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.1.1	Assumer l'identité rurale, principal pilier de la qualité de vie du territoire
Action n° 4	Moderniser la sonnerie des cloches de l'Eglise
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Commune de Cosmes Type : Collectivité
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation : Commune de Cosmes Type : Collectivité
Description de l'action	Moderniser la sonnerie des cloches de l'Eglise
Partenaires :	Etat Département
Coût prévisionnel :	
Plan de financement :	Département Etat Commune
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés :	Transformation de la sonnerie des cloches du village



Fiche action : Rénovation de l'église Tranche 1

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.1.1	Assumer l'identité rurale, principal pilier de la qualité de vie du territoire																																								
Action n°6	Rénovation de l'église - Tranche 1																																								
Maître d'ouvrage	Commune de Livré la Touche																																								
Maître d'œuvre	AMO : Cabinet AMOLIA Nom de l'organisation : en cours de recrutement Type : marché public																																								
Description de l'action	<p>En mai 2018 la commune a recruté un cabinet d'Architecte des Bâtiments de France pour une étude de diagnostic de l'Eglise. L'étude a permis de fournir un diagnostic complet avec une estimation sommaire des travaux. Ces travaux de rénovation s'inscrivent dans le choix du conseil à rendre la commune plus attractive, en organisant des manifestations dans l'église (concert, évènements.) qui permettraient de faire fonctionner le commerce local.</p> <p>En concertation avec l'architecte des bâtiments de France et la DRAC, il a été décidé de recruter un prestataire (AMOLIA) pour une mission d'assistance générale à maîtrise d'ouvrage.</p> <p>Le conseil municipal a validé les travaux de sauvetage d'urgence pour un montant de 1 396 500€ HT et autorise Monsieur le Maire à lancer le marché relatif à la maîtrise d'œuvre (marché public en cours).</p>																																								
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">Budget Eglise Livré la Touche, études MOE et travaux</th> <th>nov-20</th> </tr> <tr> <th>Tranches</th> <th>Etudes MOE</th> <th>Travaux</th> <th>Années</th> <th>Budget annuel (études MOE + travaux)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>TF Conception globale</td> <td>85 750,00 €</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TO 1 Travaux de sauvetage immédiat sur la nef et le bas côté nord</td> <td>13 300,00 €</td> <td>190 000,00 €</td> <td>2021</td> <td>289 050,00 €</td> </tr> <tr> <td>TO2 Travaux sur le transept, le chevet, et la sacristie nord</td> <td>22 050,00 €</td> <td>315 000,00 €</td> <td>2022</td> <td>337 050,00 €</td> </tr> <tr> <td>TO3 Travaux sur le drainage complémentaire et le clocher</td> <td>21 000,00 €</td> <td>300 000,00 €</td> <td>2023</td> <td>321 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>TO4 Travaux de couverture de la nef et des bas côtés + dépose toiture bac acier provisoire</td> <td>29 400,00 €</td> <td>420 000,00 €</td> <td>2024</td> <td>449 400,00 €</td> </tr> <tr> <td>Totaux</td> <td>171 500,00 €</td> <td>1 225 000,00 €</td> <td></td> <td>1 396 500,00 €</td> </tr> </tbody> </table>	Budget Eglise Livré la Touche, études MOE et travaux				nov-20	Tranches	Etudes MOE	Travaux	Années	Budget annuel (études MOE + travaux)	TF Conception globale	85 750,00 €				TO 1 Travaux de sauvetage immédiat sur la nef et le bas côté nord	13 300,00 €	190 000,00 €	2021	289 050,00 €	TO2 Travaux sur le transept, le chevet, et la sacristie nord	22 050,00 €	315 000,00 €	2022	337 050,00 €	TO3 Travaux sur le drainage complémentaire et le clocher	21 000,00 €	300 000,00 €	2023	321 000,00 €	TO4 Travaux de couverture de la nef et des bas côtés + dépose toiture bac acier provisoire	29 400,00 €	420 000,00 €	2024	449 400,00 €	Totaux	171 500,00 €	1 225 000,00 €		1 396 500,00 €	
Budget Eglise Livré la Touche, études MOE et travaux				nov-20																																					
Tranches	Etudes MOE	Travaux	Années	Budget annuel (études MOE + travaux)																																					
TF Conception globale	85 750,00 €																																								
TO 1 Travaux de sauvetage immédiat sur la nef et le bas côté nord	13 300,00 €	190 000,00 €	2021	289 050,00 €																																					
TO2 Travaux sur le transept, le chevet, et la sacristie nord	22 050,00 €	315 000,00 €	2022	337 050,00 €																																					
TO3 Travaux sur le drainage complémentaire et le clocher	21 000,00 €	300 000,00 €	2023	321 000,00 €																																					
TO4 Travaux de couverture de la nef et des bas côtés + dépose toiture bac acier provisoire	29 400,00 €	420 000,00 €	2024	449 400,00 €																																					
Totaux	171 500,00 €	1 225 000,00 €		1 396 500,00 €																																					
Partenaires	Ce projet de rénovation de l'Eglise se construit depuis 2018 en																																								

	concertation avec la DRAC et l'Architecte des Bâtiments de France.
Coût prévisionnel	Le cout prévisionnel de la Tranche 1 est de 289 050.00 € HT
Plan de financement	A ce jour le marché public relatif à la maitrise d'œuvre est en cours. Le conseil a adopté un plan de financement prévisionnel pour la maitrise d'œuvre et la Tranche de travaux n°1 (travaux de sauvetage immédiat) pour un montant total de 289 050.00€HT. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de la Région pour un montant de 57 810€ (dossier en cours) et l'Etat (DETR) pour un montant de 86 715€ (accordée le 24 mars 2021).
Calendrier	Le calendrier est prévisionnel, il pourra être modifié en fonction de la capacité financière de la mairie : 2021 : recrutement de la maitrise d'ouvrage. 2022 : T n°1 (travaux de sauvetage immédiat)
Indicateurs d'évaluation proposés	Mesure du taux d'humidité avant/après travaux Réalisation des travaux



Fiche action engagée : Aménagement du bourg première phase

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.1.1	Assumer l'identité rurale, principal pilier de la qualité de vie du territoire
Action n° 9	Aménagement du bourg première phase
Maître d'ouvrage	Commune de Pommerieux
Maître d'œuvre	Cabinet Plaine Etude
Description de l'action	<p><u>Première phase : Aménagement de l'entrée de bourg</u> Le projet est né afin d'atteindre quatre principaux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - embellir la principale entrée dans le village depuis Craon en associant l'aménagement à créer avec un traitement paysager de qualité. Il permettra un regard élargi vers les équipements sportifs et de loisirs situés dans la zone de l'opération afin de les mettre en valeur ; - résoudre les problématiques de sécurité sur l'ensemble de cette entrée d'agglomération en intégrant le cimetière et son parvis, le parking entre le cimetière et la salle multi-activités « O Gré des Loisirs », les liaisons piétonnes et cyclables et les accroches viaires existantes ; - anticiper l'aménagement d'une future zone urbanisable qui jouxte cet aménagement de voirie ; - rénover et prolonger le réseau d'éclairage public concerné par l'installation d'éclairages à leds
Partenaires	<p>Habitants (2 réunions publiques ont été organisées très en amont du projet) Cabinet Plaine Etude (Maîtrise d'œuvre) Partenaires financiers (Etat, Conseil régional, Conseil départemental, Communauté de communes, Territoire d'Energie Mayenne)</p>
Coût prévisionnel	373 946 € HT
Plan de financement	<p>Etat : DETR 2020 : 56 202 € ; DETR 2021 : 14 655 € Région Pays de Loire, Fond de relance : 66 911 € Département amendes de police : 16 000 € Département : Plan de relance : 13 233 € Communauté de communes : 21 492 € Commune de Pommerieux : 185 453 €</p>
Calendrier	Début des travaux en 2021 (réseaux), voirie en 2022 et fin des travaux en 2023 (aménagements paysagers)
Indicateurs d'évaluation	<p>Réalisation des travaux Sécurité des usagers</p>



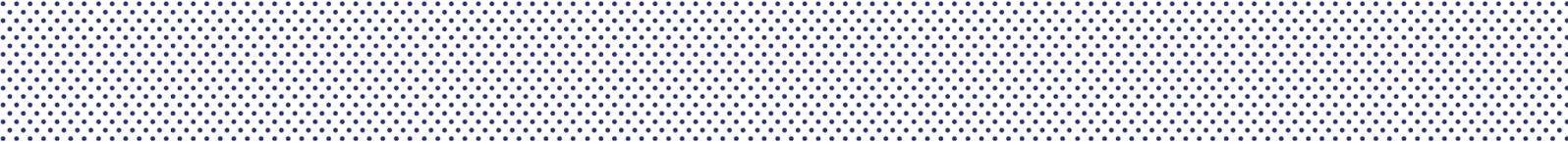
proposés	Amélioration de l'attractivité de la commune notamment au niveau de familles jeunes.
----------	--



Fiche action Aménagement et mise en valeur du centre-bourg

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.1.1	Assumer l'identité rurale, principal pilier de la qualité de vie du territoire	
Action n°15	Projet de travaux d'aménagement et de mise en valeur dans le centre bourg	
Maître d'ouvrage	Commune de Senonnes Collectivité locale	
Maître d'œuvre	ATPG Entreprise de travaux publics	
Description de l'action	Projet de travaux d'aménagement et de mise en valeur du pourtour de l'église, projet d'aménagement du parking et de l'entrée du cimetière ainsi que des accès au terrain de tennis.	
Partenaires	*Préfecture via Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux année 2021- accordée, *Conseil Départemental Mayenne Relance-avis de complétude commission de septembre 2021, *Pays de la Loire relance investissement communal—avis de complétude prochaine commission	
Coût prévisionnel	Réaménagement du pourtour de l'église : - Création place PMR : 1 360.40 € - Suppression des massifs : 4 483.40 € - Enrobé en périphérie de l'église : 15 534.20 € Aménagement du parking et accès du cimetière : - Parking cimetière : 11 897.60 € - Entrée cimetière : 2 064.40 € - Allée accès terrain de tennis : 842.20 €	
Plan de financement	Dépenses	Recettes
	Pourtour église : 21 378,00€	DETR : 6 005.28 €
	Parking cimetière et allées : 14 804.00 €	Mayenne Relance : 6715.00€
		Région relance : 7236.48 €
		Autofinancement : 16 225.24 €
	Total : 36 182.00 €	Total : 36 182.00 €
Calendrier	Démarrage chantier début 2 ^{ème} semestre 2021	
Indicateurs d'évaluation	Réalisation des travaux Nombre de places PMR créées	



proposés	
----------	--



Fiche action
Équipement Informatique
Vidéo projecteur et tablettes pour les écoles
CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.1	Couverture numérique du territoire et développement de services associés
Action n°17	Équipement Informatique Vidéo projecteur et tablettes pour les écoles
Maître d'ouvrage	Commune de BALLOTS 1 Rue Nationale 53350 BALLOTS
Maître d'œuvre	NNTEC
Description de l'action	Appuyer la transformation numérique des écoles réduire les inégalités scolaires et lutter contre la fracture numérique Équipement des 2 écoles de vidéo projecteur et de Tablettes
Partenaires	Financier : Académie
Coût prévisionnel	Ecole Lefizellier pour 15 119 HT soit 18 142 TTC équipements tablettes et écran interactif Ecole Saint Antoine pour 14 561 HT soit 12 136 TTC équipements tablettes et écran interactif
Plan de financement	Subvention Académie 9000 € (En cours A confirmer) Autofinancement 20680€
Calendrier	Achat entre 09/2021 et 06/2022
Indicateur	De 0 Tablette vers 20 tablettes De 1 Ecran interactif vers 3 écrans interactifs



Fiche action 2022

Site Internet Interactif

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.1	La couverture numérique du territoire et le développement de services associés
Action n°18	Site internet interactif
Maître d'ouvrage	Commune de BALLOTS 1 Rue Nationale 53350 BALLOTS
Maître d'œuvre	Non déterminé
Description de l'action	Améliorer les services publics locaux , en les rendant plus simples, plus accessibles pour faciliter l'action des collectivités. (Réservation - Demande de renseignement - Réponses aux Questions - Déclaration diverses...) Rendre le site Internet communal plus attrayant Rendre le territoire attractif
Partenaires	Non déterminé
Coût prévisionnel	Non déterminé
Plan de financement	Non déterminé
Calendrier	Non déterminé
Indicateurs d'évaluation proposés	Le nombre de visiteurs Réservation en ligne



Fiche action - REFONTE DE LA CHARTE GRAPHIQUE DE LA CCPC

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.1	La couverture numérique du territoire et le développement de services associés
Action n°19	Développer une stratégie globale d'attractivité
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays de Craon
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Contexte : 2021 = 6 années après la fusion. Elaboration d'un projet de territoire porteur de nouveaux enjeux et valeurs, traduisant la maturité de la communauté de communes du Pays de Craon. Il est proposé de doter la CCPC d'une véritable charte graphique traduisant cette évolution, et de décliner cette charte graphique sur tous les supports de communication (print, digitale, signalétique bâtiments, véhicules...)
Partenaires	
Coût prévisionnel	Réalisation d'un livre de marque = 15.000€ (30%) Déclinaison de cette charte sur différents supports : 35.000€ (70%)
Plan de financement	Autofinancement
Calendrier	2021 : lancement de la consultation auprès des sociétés de communication 2022 : Mise en place de la nouvelle charte graphique
Indicateurs d'évaluation proposés	Adoption et diffusion de la nouvelle charte graphique



--	--



Fiche action - Conseillers numériques

CRTE Pays de Craon

Orientation stratégique n°1.2.1	Le Numérique une chance pour le territoire
Action n°20	Conseillers numériques
Maître d'ouvrage	CIAS
Maître d'ouvrage	CIAS / France Services EPA
Description de l'action	<p>Création d'un service accompagnement au numérique rattaché à France Services pour :</p> <p>Soutenir les français dans les usages quotidiens du numérique (ex. le travail à distance, rdv médicaux, achats et ventes en ligne, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none">- Accompagner les usagers dans leur démarche- Initier à l'informatique et proposer des perfectionnements sous forme d'ateliers informatiques réguliers- Mener des ateliers thématiques auprès des publics ex : « déclarer ses revenus » <p>Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser les usages citoyens et critiques (éducation aux médias, protection des données personnelles, réseaux sociaux, écrans, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none">- Organiser des rencontres de sensibilisation- Intégrer le Dispositif Promeneurs du NET <p>Favoriser l'autonomisation des usagers dans leurs démarches en ligne</p> <ul style="list-style-type: none">- Accompagner les usagers dans l'utilisation de l'outil informatique dans l'objectif de les rendre autonome dans les démarches en ligne
Partenaires	Partenaires de la France Services, Alli'âge, MPC,
Coût prévisionnel	140 000€

Plan de financement	Etat : 25000€ par an (Fond Conseiller Numérique)
Calendrier	Recrutement d'un Conseiller numérique en septembre 2021 Formation de l'agent Mise en place des ateliers/formation à partir de janvier 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de personnes accompagnées Nombre d'ateliers/formation réalisés Retour qualitatif des usagers



Fiche action - Matériel informatique école

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.1	La couverture numérique du territoire et le développement de services associés
Action n° 21	Matériel informatique école
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Commune de Cosmes Type : Collectivité
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation : Commune de Cosmes Type : Collectivité
Description de l'action	Acquisition nouveaux ordinateurs à l'école et vidéo projecteur
Partenaires :	Académie
Coût prévisionnel :	6210 € HT
Plan de financement :	ETAT
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés :	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'ordinateurs acquis



Fiche action - wifi public

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.1	La couverture numérique du territoire et le développement de services associés
Action n°22	Déploiement d'un wifi public sur la commune à partir de la salle des fêtes
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Commune de Cosmes Type : Collectivité
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation : Commune de Cosmes Type : Collectivité
Description de l'action	Installation d'un Wifi ouvert à partir de la salle des fêtes
Partenaires :	
Coût prévisionnel :	
Plan de financement :	Commune : 100 % en fonctionnement Autres pour l'investissement Tourisme en Pays de Craon
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés :	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de connexions / an



Fiche action - site internet

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.1	La couverture numérique du territoire et le développement de services associés
Action n° 23	Actualisation du site internet de la commune
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Commune de Cosmes Type : Collectivité
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation : ? Type : Bureau d'étude
Description de l'action	Actualiser le site Internet de la Commune
Partenaires :	Associations : site communautaire et site des associations
Coût prévisionnel :	
Plan de financement :	Département Commune Autres
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés :	<ul style="list-style-type: none">Flux de visiteurs sur le site internet



Fiche action : Enfouissement réseaux rue du Roquet pour fibre optique

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.1	La couverture numérique du territoire et le développement des services associés
Action n°25	Enfouissement réseaux pour fibre optique
Maître d'ouvrage	Commune de Niaflès
Maître d'œuvre	Entreprise Sorelum
Description de l'action	Des travaux sont engagés sur la commune suite à la pose de la fibre optique. En effet, il nous semble opportun d'associer les travaux d'enfouissement de la fibre du lotissement du Roquet avec l'enfouissement des réseaux, afin que la population comprenne que nous mutualisons les travaux, dont le coût est de 32 500 € HT.
Partenaires	Aide départementale plan de relance Aide régionale sollicitée non obtenue 20 %
Coût prévisionnel	Investissement : l'enfouissement des réseaux rue du Roquet : dissimulation urbaine des réseaux électriques, des infrastructures de communication et d'éclairage public Estimatif à 32 500 € HT.
Plan de financement	Aide départementale plan de relance obtenue : 5 989 € Aide régionale sollicitée non obtenue 20 % plafond 75000 € HT : 6 500 € Reste à charge de la commune : 20 011 € HT
Calendrier	Début juin 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation des travaux



Fiche action : REQUALIFICATION DE LA ZA EIFFEL : contournement RD25

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1-2-2	Amélioration de la connectivité du territoire et des déplacements
Action n°27	Requalification de la ZA Eiffel : contournement RD25
Maître d'ouvrage	CCPC
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Une étude menée par la CCPC en 2017 préconisait de requalifier la zone d'activité actuelle Eiffel et une extension de cette zone d'environ 7 hectares en ciblant ce projet vers des activités nécessitant des grandes parcelles sur la ZAE Eiffel.</p> <p>Le projet de requalification de cette zone constitue un projet de développement économique global qui comprend 2 éléments indissociables : un projet de requalification et d'extension de la zone d'activité actuelle.</p> <p>un projet de voie de contournement en vue de la sécurisation du trafic sur les routes départementales n°25 et n°229.</p> <p>L'objectif du projet consiste à sécuriser la circulation, notamment pour les flux des entreprises, comme elles ont pu le soulever régulièrement, notamment concernant les flux entrées/sorties de ces entreprises.</p> <p>Il s'agira ainsi d'aménager un linéaire de 1870 mètre qui permettra d'aménager une surface de 54 180 m².</p> <p>Avec l'appui de Mayenne Ingénierie, le</p>

	dossier d'aménagement de la voie a été précisé. Un dossier d'examen au cas par cas a été établi afin d'évaluer l'incidence de ce projet au niveau environnemental. Par arrêté préfectoral en date du 16/04/2019, M. le Préfet de la Région Pays de la Loire a décidé de ne pas prescrire d'étude d'impact pour le projet de voie de contournement en vue de la sécurisation du trafic sur les routes départementales n°25 et n°229 à CRAON.
Partenaires	CCPC Comité de pilotage constitué : Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental de la Mayenne, Mayenne Ingénierie, Société des Courses
Coût prévisionnel	4 266 795 HT
Plan de financement	Financements identifiés : Conseil Régional = 30%
Calendrier	Début des travaux : Janvier 2023 Fin des travaux : septembre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation des travaux Sécurisation de la circulation



Fiche action : réaménagement du stationnement et du ralentissement de circulation autour de la place de l'Eglise et route de Fontaine

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.2	
Action n° 29	Réaménagement routier du centre bourg
Maître d'ouvrage	Commune Brains-sur-les Marches Département Mayenne Ingénierie
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Création et réaménagement pour le stationnement des véhicules autour de l'Eglise, l'arrêt de bus et ralentissement routier RD232 direction Fontaine
Partenaires	Prise de contact avec Mayenne Ingénierie qui à fait une proposition d'aménagement en cours de discussion au 1er juin 2021 Rendez-vous prévue le 25 juin pour rediscuter du projet.
Coût prévisionnel	Pas de chiffrage à l'heure actuelle
Plan de financement	Plan de financement sera élaboré par Mayenne Ingénierie
Calendrier	Courant 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche action AMENAGEMENT DU BOURG ET LOTISSEMENT DES ACACIAS

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.2	
Action n°30	Aménagement du bourg et lotissement des acacias
Maître d'ouvrage	Commune de La Chapelle Craonnaise
Maître d'ouvrage	Architecte en cours de recrutement
Description de l'action	Aménager le bourg pour sécuriser les habitants et faire ralentir les véhicules. Mise en place de voies douces pour piétons et cyclistes. Rendre attractive la Commune. Essayer de mettre en place des plantes très peu consommatrices d'eau (mise en place de plantes vivaces). Réfection des eaux pluviales.
Partenaires	La Commune est le principal partenaire mais celle-ci ne manquera pas de faire des demandes de subventions pour mener à bien cet immense projet.
Coût prévisionnel	Les coûts seront divulgués au cours de l'année 2022.
Plan de financement	La mairie aura probablement recours à un emprunt.
Calendrier	Maintenant on en est au stade du recrutement d'un architecte. La Commune va contacter Mayenne INGENIERIE pour procéder au choix de la maîtrise d'ouvrage.
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche action - installation d'un radar pédagogique

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.2	
Action n°32	installation d'un radar pédagogique
Maître d'ouvrage	Commune de Craon
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Le projet répond au 4e engagement de la municipalité, sécuriser et améliorer les déplacements piétons-vélo. Une augmentation de la vitesse de circulation devant des établissements scolaires a été constatée.</p> <p>La proximité d'un établissement scolaire étant évaluée comme une zone de danger, la collectivité va s'équiper d'un radar pédagogique. Outre l'aspect dissuasif du dispositif, les vitesses moyennes enregistrées seront relevées par l'agent de police municipale pour évaluer l'efficacité du dispositif</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût de l'opération s'élève à 1900€ dont 1 570€ TTC d'équipement
Plan de financement	
Calendrier	L'achèvement des travaux est prévu pour 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Mise en service des équipements



CRTE PAYS DE CRAON
Gastines
Fiche action 33

Aménagement de l'entrée du bourg
(rue de l'Océan)

Orientation stratégique n°1.2.2	
Action n°33	Aménagement de l'entrée du bourg de Gastines
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE GASTINES
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Aménagement sécurisé de l'entrée d'agglomération rue de l'Océan, création d'une voie piétonne
Partenaires	2022
Coût prévisionnel	64200 € HT.
Plan de financement	Région (FRDC) 12840 € HT Amendes de police 10000 € HT DETR 19260 € HT Fonds propres 22100 € HT.
Calendrier	Travaux à réaliser en 2022 après la réfection du réseau EP EU pris en charge par la CC du Pays de Craon
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de mètres linéaires voie piétonne Réalisation des aménagements de sécurisation



Fiche action : Sécurisation de l'entrée de l'agglomération par la RD150

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.2									
Action n°34	Sécurisation de l'entrée de l'agglomération par la RD150								
Maître d'ouvrage	Commune de La Selle-Craonnaise								
Maître d'œuvre	Mayenne Ingénierie								
Description de l'action	<p>La commune est dotée d'un foyer hébergement dont certains des handicapés travaillent à l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). Pour relier à pied les 2 structures, les personnes doivent traversées la départementale située à l'entrée Est de la commune. Cependant, malgré des aménagements mis en place depuis plusieurs années, les véhicules entrent dans la commune à vive allure.</p> <p>C'est pourquoi, la commune a pris les services de Mayenne Ingénierie pour étudier la problématique et faire une proposition d'aménagement sécurisé et adapté aux PMR.</p>								
Partenaires	<p>Opération suivie par un maître d'œuvre : Mayenne Ingénierie.</p> <p>Les représentants des structures pour handicapés concernées ont participé à la concertation et sont d'accord avec les travaux retenus.</p>								
Coût prévisionnel HT	<table> <tr> <td>Maîtrise d'œuvre</td> <td>1 620 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>26 000 €</td> </tr> <tr> <td>Divers et imprévus</td> <td><u>2 380 €</u></td> </tr> <tr> <td>Total investissements</td> <td>30 000 €</td> </tr> </table>	Maîtrise d'œuvre	1 620 €	Travaux	26 000 €	Divers et imprévus	<u>2 380 €</u>	Total investissements	30 000 €
Maîtrise d'œuvre	1 620 €								
Travaux	26 000 €								
Divers et imprévus	<u>2 380 €</u>								
Total investissements	30 000 €								
Plan de financement	<p>Subventions :</p> <p>DETR 2021 - 5 956,50 €</p> <p>CCPC - CRTE</p> <p>Le solde, en autofinancement ____</p>								
Calendrier	Travaux prévus pour 2022.								
Indicateurs d'évaluation proposés									



Aménagement de sécurité centre-bourg tranche 2

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.2	
Action n°41	Aménagement de sécurité centre-bourg tranche 2
Maître d'ouvrage	Mairie de Saint Quentin-les-Anges Collectivité
Maître d'œuvre	Cabinet TECAM Bureau d'étude
Description de l'action	Le projet est la 2 nd e phase d'une opération engagée en 2020 pour la revitalisation et l'aménagement de sécurité du centre-bourg avec l'aménagement de la place centrale en lieu de convivialité. Cette 2 ^{ème} tranche consiste en l'aménagement de la rue de la Promenade (réfection de la chaussée et création d'une voie douce) et à la création de chicanes route de Mée pour ralentir les véhicules, ainsi que la création d'une aire de jeux.
Partenaires	TEM 53 participera à la dissimulation des réseaux.
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : Aménagement rue de la Promenade : 210 000 € Maîtrise d'œuvre : 10 450 € Dissimulation des réseaux électriques : 95 000 € Chicanes route de Mée : 10 000 € Aire de jeux pour enfants : 10 000 € Soit 335 450 € HT
Plan de financement	Région : 67 090 € Département : 7 522 € DETR : 34 485 € TEM 53 : 55 500 € MSA : 5 000 € Autofinancement : 165 853 €
Calendrier	Chicanes route de Mée : 01/07/2021 Aire de jeux : 01/10/2021

	Aménagement rue de la Promenade : du 01/04/2022 au 31/12/2023
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche action - Adressage et numérotation des lieux-dits

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.2	L'amélioration de la connectivité du territoire et des déplacements
Action n°42	Installation des panneaux des nouvelles voies et des numéros des lieux-dits.
Maître d'ouvrage	Mairie de Saint Quentin-les-Anges
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Installation des panneaux des nouvelles voies et des numéros des lieux-dits. Travaux en régie.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Panneaux : 11 000.00 € Personnel : 2 400.00 €
Plan de financement	
Calendrier	01/09/2021-31/12/2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation de l'action



Fiche action PROJET MOBILITE

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°	Développement d'une offre de mobilité alternative
Action n°46	Projet mobilité
Maître d'ouvrage	CCPC
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>L'automobile est le moyen de déplacement privilégié sur la communauté de communes du Pays de Craon. En 2017, 80.8% des ménages réalisent leur déplacement domicile-travail en voiture. Il est à noter que ce mode de déplacement à augmenter de 5 points depuis 2007. Seul 4% de la population se rend au travail à pieds et seulement 1.8% à vélo. 10.7% des habitants ne réalisent pas de déplacement pour aller au travail. Le parc automobile compte très peu de véhicules rechargeables.</p> <p>En termes d'infrastructure, il existe seulement 1.32 Km d'aménagement cyclable par habitant. La voie verte reliant Laval à Renazé en passant par Cossé et Craon constitue cependant un axe structurant pour les modes actifs sur le territoire. En milieu urbain, l'aménagement de pistes cyclables reste insuffisant, de même qu'au Nord-Est du territoire. Les déplacements intercommunaux de moins de 10km pourraient pourtant s'effectuer à vélo qui représenterait une bonne</p>

	<p>alternative à la voiture</p> <p>Un des enjeux du projet de territoire consiste à développer une offre de mobilité alternative. Il s'agit ainsi d'organiser la mobilité et le développement de solutions alternatives à la voiture particulière. Cette dépendance à la voiture particulière est en effet particulièrement handicapante pour les catégories de population peu ou pas motorisées : jeunes, foyers modestes et personnes âgées.</p> <p>Le projet comprend 2 volets.</p> <p>VOLET 1 :</p> <p>Afin d'accompagner les EPCI à la prise de compétence mobilité et dans le cadre de la future signature du Contrat Opérationnel de Mobilité et de la constitution du Comité des Partenaires à l'échelle du Bassin de mobilité, le GAL va piloter avec les 3 CC l'élaboration d'un « Plan de Mobilité » commun (prenant en compte les documents stratégiques existants : SCOT, PLU-I, PGD) qui se déclinera ensuite en schémas modes actifs (répondant à l'objectif n°1 - Etoffer l'offre par la planification, l'aménagement et le développement de nouveaux services). Le Plan de Mobilité est un document volontaire et partagé (concertation indispensable) qui définit la politique mobilité d'un territoire. Il concerne les AOM des territoires ruraux et des villes moyennes souhaitant se doter d'une feuille de route pour la mobilité pour préparer la mise en œuvre et l'animation de leur politique de mobilité.</p> <p>Il couvre l'ensemble du territoire et s'articule avec les territoires voisins. Il fait l'état des lieux de l'existant et définit les priorités en faveur d'une</p>
--	--

	<p>mobilité plus durable et solidaire. Il prend en compte les plans de mobilité employeurs et les autres mesures de politiques plus transversales. Cet PMS permettra à la CCPC de</p> <ul style="list-style-type: none"> - se doter d'une stratégie de mobilité adaptée aux enjeux de son territoire et aux besoins de sa population. - faciliter la réponse à certains appels à projets ou sollicitations contractuelles grâce aux éléments de diagnostic, de stratégie et d'actions qu'il apporte - d'améliorer la cohérence du volet mobilité des différentes politiques publiques = cohérence d'ensemble avec les autres politiques publiques = Meilleure efficacité - de fédérer les acteurs locaux autour de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie locale, concertée et basée sur les besoins et ressources du territoire = meilleures adaptation aux situations de crise et de sollicitation dans l'urgence <p>Volet 2 : Le projet consiste à recruter pendant 3 ans un chargé de mission dont les missions consisteront à - suivre les études en cours et mener d'autres études</p> <ul style="list-style-type: none"> -développer de l'ingénierie de projet sur les projets de mobilité -Animer/sensibiliser la population locale pour accompagner les changements de pratique.
Partenaires	CIAS
Coût prévisionnel	<p>Volet 1 = 60 000 euros Volet 2 = 138 500 euros Soit 198 500 euros</p>
Plan de financement	<p>Volet 1 : ADEME - C REGIONAL Soit 35 200 euros de subventions</p>

	Volet 2 : ADEME/Appel à projet Vélo 2 : Soit 31 750 euros de subvention sollicitée
Calendrier	De septembre 2021 à septembre 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de kilomètre de pistes cyclables créées Nombre de projets mobilité partagée Nombre de projet mobilité active



Fiche action - CREATION CHEMIN PIETONNIER AUTOUR DU PLAN D'EAU DE LA RINCERIE

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.3	Le développement d'une offre de mobilité alternative
Action n°47	CREATION CHEMIN PIETONNIER AUTOUR DU PLAN D'EAU DE LA RINCERIE
Maître d'ouvrage	CCPC
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Réalisation d'un chemin piétonnier accessible à tous toute l'année (PMR compris) autour du plan d'eau de la Rincerie. Chemin d'une largeur de 1.50m sur une longueur d'environ 4km réalisé majoritairement en stabilisé. Un passage d'une digue devra être réalisé en enduit bicouche, une autre digue sera réaménagé en bordure de route et des zones d'attentes seront à prévoir au vu des pourcentages d'inclinaisons des pentes présents à certains endroits
Partenaires	Entreprise Chazé TP
Coût prévisionnel	<u>Dépenses d'investissement :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Chemin stabilisé : 140 K€ HT - Aménagement route ou bordure de route existante (digues) : 20 K€ HT Coût d'investissement total : 160 K€ HT <u>Dépenses de fonctionnement :</u> Coût annuel moyen en réapprovisionnement stabilisé : 1 K€ HT Coût de fonctionnement total : 1 K€ HT
Plan de financement	PR2I
Calendrier	Appel d'offres ? Travaux à réaliser du 15 septembre

	2022 au 30 octobre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de personnes accueillies en situation de handicap Surface des aménagements réalisés

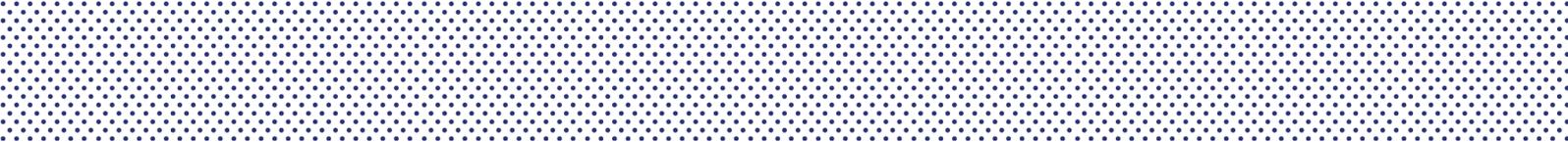


Fiche action 2022

Vélos Electriques et Aire de Covoiturage

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.3	Le développement d'une offre de mobilité alternative
Action n°48	Vélos électriques et aire de covoiturage
Maître d'ouvrage	Commune de BALLOTS 1 Rue Nationale 53350 BALLOTS
Maître d'œuvre	Non connu à ce jour
Description de l'action	<p>Promouvoir l'itinérance douce dans un objectif touristique, éducatif et sportif.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir 4 vélos à assistance électrique avec l'Équipement pour le stationnement. - Promouvoir la pratique des mobilités alternatives en ouvrant une Aire de Covoiturage - Inscrire un lieu existant comme Parking de covoituarage <p>Pour réaliser les déplacements professionnels ou pour les proposer en activité touristique, pour créer du lien vers les différentes structures touristiques présentent sur le territoire de l'EPCI.</p> <p>Avoir une mobilité durable et alternative, afin de réduire la consommation d'énergies fossiles, créer du lien social ou encore pratiquer des activités favorables à leur bonne santé.</p>
Partenaires	Demande Non débutée A voir EPCI dans le cadre de la convention signée avec GAL sud Mayenne
Coût prévisionnel	20000€ : 2000€ par vélo + Garage à vélo + borne de recharge
Plan de financement	A déterminer
Calendrier	Mise en place 2022
Indicateurs	Nombre de vélos électriques et bornes de recharges pour vélos



	électriques acquis
--	--------------------



Fiche action, aménager les voies de circulation pour faciliter les circulations douces- Bd Bodinier

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.3	Développer une offre de mobilité alternative
Action n°54	Aménager les voies de circulation pour faciliter les circulations douces- Bd Bodinier
Maître d'ouvrage	Commune de Craon
Maître d'œuvre	Commune de Craon
Description de l'action	Le projet répond au 4 ^e engagement de la municipalité, sécuriser et améliorer les déplacements piétons-vélo. La ville de Craon est traversée dans un axe Nord-Sud par une route à grande circulation, rendant nécessaire de sécuriser les circulations douces aux abords de cet axes, relier les écoles et collèges, mais aussi de créer un axe Est-Ouest sécurisé. Plusieurs actions sont prévues. La présente action vise à aménager un CHAUSSIDOU boulevard Bodinier. Les trottoirs sont par ailleurs élargis pour favoriser la circulation piétonne inclusive (PMR notamment). Parallèlement un plateau surélevé va être réalisé à l'intersection du Bd Bodinier et de la rue du Docteur Simon Faligant afin de réduire la vitesse des véhicules et permettre la traversée de cette intersection en toute sécurité.
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût de l'opération s'élève à 73750€ + 28000€
Plan de financement	Les dépenses d'investissements sont financées par autofinancement en complément des subventions éventuelles perçues. (Produit des amendes de Police 25% de 28000€)
Calendrier	L'achèvement des travaux est prévu pour 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Mise en service des équipements

A2	stade	année de l'action	Coût	subventions attendues
Sécurisation du boulevard	non engagé	2021	73 750 €	
aménagement plateau	non engagé	2021	28 000 €	7 000 € (demande du 16/02/2021, attente retour)

Fiche action, faciliter les déplacements vélos dans la ville- les stationnements vélos

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1-2-3	Développer une offre de mobilité alternative
Action n°55	Faciliter les déplacements vélos dans la ville- les stationnements vélos
Maître d'ouvrage	Commune de Craon
Maître d'œuvre	Commune de Craon
Description de l'action	Le projet répond au 4 ^e engagement de la municipalité, sécuriser et améliorer les déplacements piétons-vélo. La ville de Craon est traversée dans un axe Nord-Sud par une route à grande circulation, rendant nécessaire de sécuriser les circulations douces aux abords de cet axe, relier les écoles et collèges, mais aussi de créer un axe Est-Ouest sécurisé. Plusieurs actions sont prévues. La présente action vise à aménager des stationnements vélos en 4 lieux de la ville et créer un abri vélo place du Maréchal Leclerc. Les implantations permettent de dessiner les futures circulations douces qui vont être décrites dans l'action n°2 (place de l'hôtel de ville, place du 11 novembre, place du Mûrier ainsi qu'au centre équestre). Elles viennent s'ajouter aux stationnements déjà installés au stade Maurice Courné.
Partenaires	Le coût de l'opération s'élève à 2800 €HT de matériel pour les abris vélos « subventionné à hauteur de 45 % dans le cadre du programme Alvéole Coup de Pouce Vélo stationnement ». Pas de partenaire connu à ce jour pour l'abri Vélo. L'installation des équipements est réalisée en régie.
Coût prévisionnel	Le cout prévisionnel est de -2800€ HT achat des stationnements -6500€ HT achat de l'abri vélo -1980€ HT couts d'installations (régie)
Plan de financement	Les dépenses d'investissements sont financées par autofinancement en complément des subventions perçues
Calendrier	L'achèvement des travaux est prévu pour 2021. La mise en place des stationnements est réalisée, reste l'abri vélo pour lequel la collectivité cherche des subventions

Indicateurs d'évaluation proposés	Mise en service des équipements

A1	stade	année de l'action	Coût	subventions attendues
achat des stationnements	achevé	2021	2 800 €	1 260 € (obtenu)
installation stationnement	achevé	2021	800 €	- €
achat abri vélo	non engagé	2021	6 500 €	- €
installation abri vélo (Régie)	non engagé	2021	1 100 €	- €



Fiche action, aménager les voies de circulation

pour faciliter les circulations douces- Rue Faligant

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.3	Développer une offre de mobilité alternative
Action n°56	aménager les voies de circulation pour faciliter les circulations douces- Rue Faligant
Maître d'ouvrage	Commune de Craon
Maître d'œuvre	Commune de Craon
Description de l'action	Le projet répond au 4 ^è engagement de la municipalité, sécuriser et améliorer les déplacements piétons-vélo. La ville de Craon est traversée dans un axe Nord-Sud par une route à grande circulation, rendant nécessaire de sécuriser les circulations douces aux abords de cet axes, relier les écoles et collèges, mais aussi de créer un axe Est-Ouest sécurisé. Plusieurs actions sont prévues. La présente action vise à aménager un CHAUSSIDOU rue Faligant. Les trottoirs sont par ailleurs élargis pour favoriser la circulation piétonne inclusive (PMR notamment)
Partenaires	
Coût prévisionnel	Le coût de l'opération s'élève à 125 000€
Plan de financement	Les dépenses d'investissements sont financées par autofinancement en complément des subventions éventuelles perçues
Calendrier	L'achèvement des travaux est prévu pour 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Mise en service des équipements

A3	stade	année de l'action	Coût	subventions attendues
----	-------	-------------------	------	-----------------------

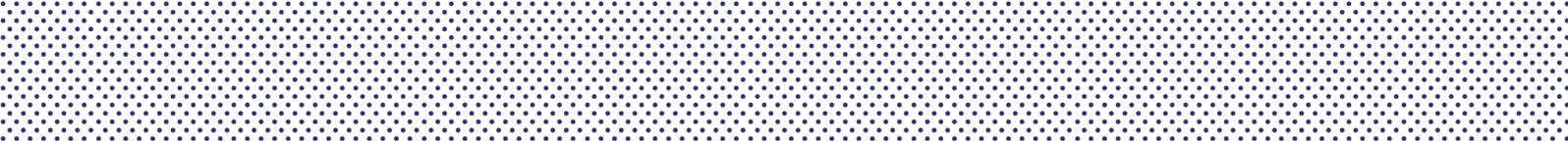
sécurisation du boulevard	non engagé	2022	125 000 €	



FICHE ACTION Revitalisation centre bourg, aménagement voie douce

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.3	Développement d'une offre de mobilité alternative
Action n°57	Revitalisation centre bourg, aménagement voie douce
Maître d'ouvrage	Mairie de CUILLE
Maitre d'oeuvre	
Description de l'action	Création d'une voie douce, et aménagement paysager et remplacement de l'éclairage public actuel par de l'éclairage à LED, avec effacement des réseaux en parallèle
Partenaires	CAUE TEM : Territoire Energie Mayenne Mayenne Ingénierie Département
Coût prévisionnel	Travaux réseau = 170 000 € Travaux voirie = 150 000 €
Plan de financement	Les dépenses d'investissement sont financées par prêt en complément des subventions éventuelles perçues 1) Travaux réseau = 170 000 € - Participation TE53 = 91 000 € - Maîtrise d'œuvre = 8 500 € - Participation commune = 87 500€ 2) Travaux voirie = estimation 150 000 €
Calendrier	Validation projet par délibération du 21/01/21 Etudes septembre 2021 Travaux 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Mise en service des équipements





CRTE PAYS DE CRAON

La Selle Craonnaise

Fiche action 60

Création d'un parc et d'un accès piéton reliant le centre du village à l'école publique

Orientation stratégique n°1.2.3	Développement d'une offre de mobilité alternative
Action n°60	Création d'un parc et d'un accès piéton reliant le centre du village à l'école publique
Maître d'ouvrage	Commune de La Selle-Craonnaise
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Lors de l'élaboration du projet de construction d'une nouvelle école sur la commune, une propriété jouxtant le futur bâtiment a été mise en vente. Les élus ont alors décidé de l'acquérir car les potentialités de projets sont multiples avec la création d'un sentier pédestre permettant de relier le centre du village à l'école et les activités périscolaires à proximité (accueil périscolaire, centre de loisirs, parc des sports et futur city-parc) mais aussi en créant autour de ce sentier tout un parc paysagé accompagné de quelques jeux.
Partenaires	Les élus sont à la phase de la réflexion tout en sachant que le souhait est que ce sentier soit prêt pour l'ouverture de l'école, fin 2022. Des architectes ont été contactés pour obtenir des esquisses et un coût estimatif du projet. A noter, la présence sur le terrain d'une habitation en état d'abandon dont le coût de la démolition sera important (présence d'amiante).
Coût prévisionnel HT	Maîtrise d'œuvre 9 000 € Démolition habitation 50 000 € Création du sentier 30 000 € Jeux et divers <u>15 000 €</u> Total investissements 104 000 €

Plan de financement	Subventions possibles à ce jour : Région DETR CCPC - CRTE Le solde, en autofinancement ____
Calendrier	Travaux débutés début 2022 pour une fin de réalisation pour fin 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de ml de sentier pédestre créé



Fiche action : aménagement d'une rocade piétonne

CRTE - PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.3	Développer une mobilité alternative
Action n°61	Aménagement d'une rocade piétonne
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisme : MERAL Type : Commune
Description de l'action	- Rocade piétonne : achat et échange de parcelles (jardins, chemins, ...) pour créer une rocade piétonne reliant chaque point de la commune pour éviter les distances courtes en automobile et sécuriser la circulation des enfants et autres riverains
Partenaires	CD53 CEREMA
Coût prévisionnel	50.000€
Plan de financement	Commune
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation et finalisation du projet Nombre de mètres linéaires d'aménagement piéton



Fiche action engagée : Création de modes doux de mobilité

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.3	Développer une offre de mobilité alternative
Action n° 62	Création de modes doux de mobilité
Maître d'ouvrage	Commune de Pommerieux
Maître d'œuvre	Plaine Etude
Description de l'action	<p>Ce projet est associé à l'aménagement de l'entrée de bourg. Plus spécifiquement, le projet permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'intégrer les modes doux de mobilité. Des voiries piétonnes et cyclables seront créées tout au long du futur aménagement de l'entrée de bourg. Ces nouvelles voies douces permettront la liaison avec un circuit de randonnée. Elles sont surtout l'élément initial et central de programmation du cheminement doux communal, car celui-ci a pour vocation : - de « se lier » à des liaisons douces en direction de Craon. Ces dernières permettront l'accès vers des activités économiques et de loisirs à moins de 5 km de Pommerieux. Ces cheminements doux sont à envisager dans un avenir proche. Ils nécessiteront des acquisitions foncières ; - d'accéder aux principaux services de la commune et aux lieux de résidence en faisant le lien avec d'autres voies douces existantes à l'intérieur du bourg. Ces dernières seront à valoriser par une signalétique adaptée qui invitera les habitants à des modes de déplacement non motorisés. <p>Le projet s'inscrit donc dans une démarche de développement durable en adaptant la voirie aux nouveaux besoins de déplacements doux des habitants de la commune.</p>
sPartenaires	Cabinet plaine Etude Partenaires financiers (Etat, Région)
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : 45 852 € (terrassement, finition arène granitique, engazonnement en proximité...)
Plan de financement	- Etat (DSIL) : 14 836,79 € Région (plan de relance) : 8 089 € Autofinancement Commune de Pommerieux : 24 926,21 €
Calendrier	Début des travaux en 2021 et fin des travaux en 2022
Indicateurs d'évaluation	Fréquence d'utilisation par les usagers Nombre de ml de voiries piétonnes et cyclables



proposés	
----------	--



Fiche action VOIE DOUCE - RUE DES VIGNES

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.3	Le développement d'une offre de mobilité alternative
Action n°65	Voie douce - rue des vignes
Maître d'ouvrage	Commune de Renazé
Description de l'action	<p>La commune de RENAZE est une commune rurale du sud-ouest de la Mayenne de 2 600 habitants dont le développement démographique se fait autour de l'accueil d'une population de retraités. Cette population est sensibilisée aux modes alternatifs de déplacement et aux modes doux qui peuvent, sur un plan communal, permettre une autre façon de se déplacer sur courte distance. Le Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2017 manifestait dans son PADD la volonté de développer les itinéraires en mode doux. Cette volonté est traduite dans un engagement d'aménagement équilibré des liaisons piétons-cycles. Cette voie douce vise à créer un itinéraire piéton / cycles / personnes à Mobilité Réduite (PMR) sur la partie Est de la commune reliant le secteur d'habitations du Bois-Pépin - le secteur d'habitations du Clos d'Andigné - la Zone d'Activités de la Forge et les sentiers de randonnées dans la continuité du chemin doux existant en bordure de la RD 110. Ce projet entre dans le cadre général visant à offrir des alternatives au déplacement en voiture sur des courtes distances et participe ainsi aux actions de développement durable. Le projet consiste en la</p>

	<p>réalisation d'un itinéraire de liaison en mode doux de déplacement (piétons cycles) d'une longueur de 600 mètres. Cette liaison répondra aux besoins de sécurité des utilisateurs par rapport au danger que peut représenter la cohabitation avec la circulation automobile.</p> <p>La voirie départementale (RD110) a été initialement conçue comme un axe routier de circulation de véhicules sans que la problématique du piéton ou du cycliste n'ait été prise en compte. Parallèlement, il est de plus en plus constaté un accroissement du trafic automobile qui vient exclure le piéton et le cycliste de l'usage de ces itinéraires.</p> <p>L'aménagement projeté visera à donner aux usagers autres que les automobiles un cheminement sécurisé entre les lieux de vies ou d'activités vers le centre bourg.</p>
Partenaires	Conseil Départemental de la Mayenne
Coût prévisionnel	Total : 64 952.50 € H.T.
Plan de financement	<p>DSIL : 46 122 € (arrêté du 29 mai 2020)</p> <p>Conseil Départemental - produit des amendes de Police : 16 000 € (notification du 26 octobre 2020)</p> <p>CRTE du Pays de Craon :</p> <p>Commune de RENAZE :</p>
Calendrier	2 ^{ème} semestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de mètres linéaires de cheminement doux créés en plus par rapport aux cheminements déjà existants.



Fiche action AMENAGEMENT PAYSAGER - PARC DU FRESNE

CRTE PAYS DE CRAON 2022

Orientation stratégique n°1.2.3	Développement d'une offre de mobilité alternative
Action n°67	Aménagement paysager - parc du Fresne - cheminements piétons/ vélos
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE RENAZE
Maître d'œuvre	CABINET SITADIN 35103 RENNES CEDEX 3
Description de l'action	Au cœur de l'ancienne cité minière qu'est la commune de RENAZE, au pied des terrils ardoisiers, existe un écrin de verdure où il est agréable de venir s'y promener : le Parc du Fresne. Le COPIL a proposé des orientations, qui conduisent aujourd'hui à un projet d'aménagement paysager avec espace solarium sur la berge pavée du plan d'eau et création d'une zone détente accessible toute l'année. La création de cheminements piétons/vélos avec la création d'un quai au sud du parking, en rive du plan d'eau Idée de pontons sécurisés sur le plan d'eau des pêcheurs (PMR). Proposition d'un théâtre de verdure utilisé pour les fêtes des écoles, les spectacles,

	principalement pendant la belle saison. Proposition d'aménager une scène.
Partenaires	Le COPIL - La Municipalité a associé à ce projet des habitants, des riverains, des présidents d'associations (les pêcheurs), des assistantes maternelles, la gendarmerie, des représentants du Conseil Municipal des Jeunes et des élus dans un Comité de COPIL. Le Conseil Municipal des Jeunes
Coût prévisionnel	100 000 € H.T.
Plan de financement	Le CRTE du Pays de Craon : La Commune de RENAZE :
Calendrier	Travaux prévus en 2022 dans l'attente de définir le devenir de l'Hôtel restaurant « Le Fresne » qui après sa liquidation a brûlé. Travaux menés en parallèle des équipements de plein air.
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de ml de cheminements piétons/ vélos créés Nombre de spectacles et de spectateurs accueillis au théâtre de verdure. Nombre de pêcheurs



FICHE ACTION SENTIER PEDESTRE

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.3	Développement d'une offre de mobilité alternative
Action n°69	Sentier pédestre
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Martin du Limet
Maître d'œuvre	Commune de Saint Martin du Limet
Description de l'action	<p>La demande de sentier pédestre a été renouvelée à plusieurs reprises par les habitants. Avant le remembrement des sentiers étaient existants mais à l'heure d'aujourd'hui une partie de ces sentiers se retrouvent en terre agricole. Un projet de restauration de ces sentiers est à l'étude.</p> <p>Ils ont pour objectif de relier le bourg à la voie verte (Renazé Laval), à Renazé et aussi de proposer une boucle en interne. Tout cela en utilisant de simples maillages, c'est-à-dire en reliant seulement des sentiers déjà existants.</p> <p>A l'échelle intercommunale, ces sentiers apporteront de nouveaux chemins de randonnées qui seront gérés et communiqués par la communauté de communes.</p>
Partenaires	Communauté de communes
Coût prévisionnel	
Plan de financement	DETR REGION
Calendrier	Prévision 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Aménagement d'environ 4 km pour proposer un sentier d'environ 10-14 kms

Aménagement du bourg - création de voies douces

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.2.3	Développer une offre de mobilité alternative
Action n°74	Aménagement du bourg - création de voies douces
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SIMPLÉ
Maître d'œuvre	Anjou Maine Coordination Sarl - Angers
Description de l'action	<p>Dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, il est nécessaire de prévoir des cheminements piétons sécurisés, afin d'assurer en priorité le trajet effectué par les élèves de l'école (située rue des lutins) jusqu'à la salle de restaurant scolaire (salle multiactivités). En 2021, 35 élèves effectuent le trajet quotidiennement.</p> <p>D'une manière générale, il s'agira d'adapter la voirie aux besoins de déplacements doux des habitants de la commune. Ce projet s'inscrit parfaitement dans une démarche de développement durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Environ 700 m2 de surface à aménager <p>La commune de Simplé vient de signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet.</p>
Partenaires	- Anjou Maine Coordination, partenaires financiers (Etat, Conseil départemental)
Coût prévisionnel	<p>185 000 € hors taxe - dépenses d'investissement dont 1 volet cheminement piéton estimé à 63 000 € répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> * terrassement : 5 000 € * empierrement : 26 400 € * terrassement modelage espaces verts : 5 500€ * mise en œuvre enrobé coloré : 24 900 € * réalisation marquage au sol piéton : 1 200 €
Plan de financement	<p>Subvention Detr 2020 : 47 811 € Subvention Amende de police 2020 : 16 000€ Fonds libres et emprunt : 121 189 € Total HT de l'opération : 185 000 €</p>
Calendrier	Lancement des travaux : début 2022
Indicateurs d'évaluation	Nombre de ml de cheminements piétons créés



proposés	



Fiche action, Amélioration de l'abattoir

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2-1-3	Soutenir les secteurs traditionnels, stimuler l'économie présente et favoriser la création d'emplois non délocalisables répondant aux qualifications
Action n°75	Amélioration de l'abattoir
Maître d'ouvrage	Commune de Craon
Maître d'œuvre	Commune de Craon
Description de l'action	Modernisation de l'abattoir. Le projet fait partie du volet abattoir du plan de relance. Il travaille sur 3 axes : augmentation capacitaire, amélioration de la qualité de l'outil pour les opérateurs et bien-être animal.
Partenaires	
Coût prévisionnel	689 405€
Plan de financement	Les subventions (non validées encore) sont le plan de relance (matériel et bâtiments) et une compensation agricole (aucun montant connu)
Calendrier	2021-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Mise en service des équipements

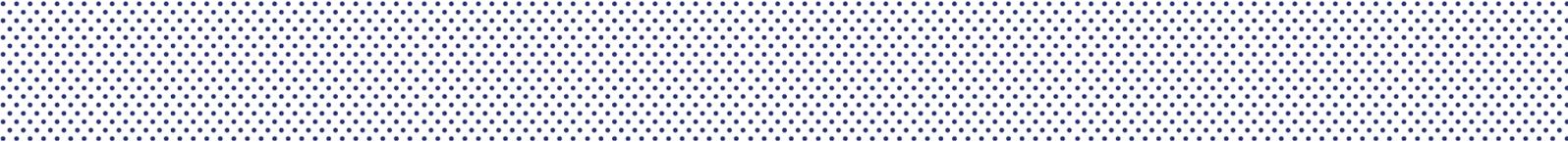
A7	stade	année de l'action	Coût	subventions attendues
Bâtiments	non engagé	2023	196 880 €	78 752 € (dossier complet, attente accord et notification)
matériel tranche 1	engagé	2021	7 800 €	
matériel tranche 2	non engagé	2022	473 802 €	189 521 € (dossier complet, attente accord et notification)
formation	non engagé	2021	8 900 €	
informatique	engagé	2021	2 024 €	



Fiche action : AMENAGEMENT D'UN ESPACE TERTIAIRE - ATELIER LA FORGE

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1-3-1	Soutenir les secteurs traditionnels stimuler l'économie présenteielle
Action n°76	Aménagement d'un espace tertiaire- atelier La Forge à Renazé
Maître d'ouvrage	CCPC
Maître d'ouvrage	CCPC
Description de l'action	<p>La CCPC est propriétaire depuis 2014 d'un local de 1600 m² situé au 2 rue de la Forge à Renazé.</p> <p>La CCPC a été sollicitée pour y accueillir l'association « Les Restos du Cœur » sur une partie de ce local. Une étude de faisabilité a été menée en 2021 pour restructurer ce local à cette fin.</p> <p>Le projet consiste à réaliser des travaux de restructuration du local industriel afin d'y aménager :</p> <ul style="list-style-type: none">- Un espace de 131 m² pour y accueillir des activités de co-working- Un espace de 190 m² pour l'association les Resto du cœur
Partenaires	CCPC
Coût prévisionnel	230 760
Plan de financement	Financements identifiés :
Calendrier	Début des travaux : septembre 2022 Fin des travaux : Décembre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de m ² aménagés



--	--



Fiche action : REQUALIFICATION DE LA ZA EIFFEL - AMENAGEMENT ZA EIFFEL

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1-3-1	Soutenir les secteurs traditionnels stimuler l'économie présenteielle
Action n°78	Requalification de la ZA Eiffel
Maître d'ouvrage	CCPC
Maître d'ouvrage	CCPC
Description de l'action	<p>Une étude menée par la CCPC en 2017 préconisait de requalifier la zone d'activité actuelle Eiffel et une extension de cette zone d'environ 7 hectares en ciblant ce projet vers des activités nécessitant des grandes parcelles sur la ZAE Eiffel.</p> <p>Le projet de requalification de cette zone constitue un projet de développement économique global qui comprend 2 éléments indissociables : un projet de requalification et d'extension de la zone d'activité actuelle. un projet de voie de contournement en vue de la sécurisation du trafic sur les routes départementales n°25 et n°229.</p> <p>L'objectif du projet consiste à réaliser une requalification interne du foncier disponible vis-à-vis des infrastructures et offrir aux entreprises de la zone des Sablonnières/Eiffel des possibilités de développement, ce projet permettant d'étendre la ZA sur 7 nouveaux hectares environ.</p> <p>Cette zone permettra de répondre à des prospects qui souhaitent acquérir des</p>

	<p>parcelles importantes en vue d'y développer des activités industrielles et/ou économiques.</p> <p>L'accès à cette zone se fera à partir du giratoire d'interconnexion avec le RD 229 (voir infra secteur 3).</p> <p>Vu la proximité d'une zone classée en ZPPAUP, l'aménagement de cette zone est envisagée selon une approche environnementale exemplaire.</p>
Partenaires	<p>CCPC</p> <p>Comité de pilotage constitué : Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental de la Mayenne, Mayenne Ingénierie, Société des Courses</p>
Coût prévisionnel	1 600 000 HT
Plan de financement	Financements identifiés : Conseil Régional = 30%
Calendrier	Début des travaux : Janvier 2023 Fin des travaux : septembre 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation de la requalification de la ZA



Fiche action 2021/2022

viabilisation d'un terrain d'environ 3270 m² en vue de l'édification de logements Mayenne Habitat

CRTE PAYS DE CRAON

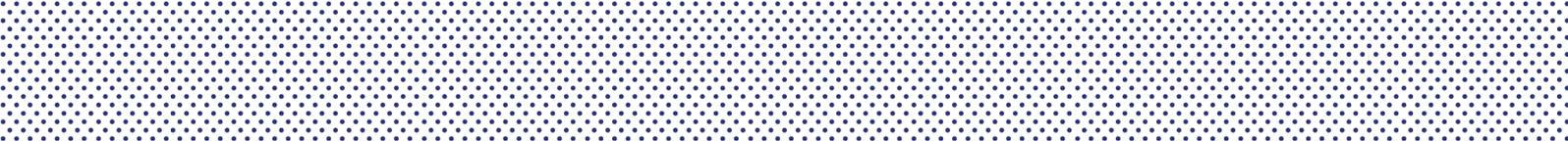
Orientation stratégique n°1.3.2	Développer une offre de logement diversifiée répondant à l'attente des ménages
Action n°80	Viabilisation d'un terrain d'environ 3270 m ² en vue de l'édification de logements Mayenne Habitat
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BALLOTS 1 Rue Nationale 53350 BALLOTS
Maître d'œuvre	Plaine Etude - pour la phase Etude
Description de l'action	<p>L'objectif est de favoriser un parcours résidentiel, de revitaliser le centre bourg afin de renforcer l'attractivité de notre commune de Ballots et pour la rendre plus attractive</p> <p>De proposer des logements dont le loyer est accessible pour tous.</p> <p>La proximité de l'EHPAD et du pôle santé permet d'offrir aux personnes plus âgées un logement de plus petite taille adapté à leur besoin tout en ayant la proximité du milieu médical.</p> <p>Les offres de logements actuelles sur notre territoire sont plutôt des habitations de 4 à 5 pièces non adaptées aux familles monoparentales ou personnes seules ayant un besoin de se loger dans de plus petits logements. Cette offre est actuellement en pénurie.</p> <p>Contribuer au développement de l'activité économique locale et associative.</p> <p>Mayenne Habitat ayant donné son accord pour la construction de 5 à 6 logements, une étude pour la viabilisation du terrain a été lancée.</p> <p>Le projet consiste de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Viabiliser le terrain- Intégrer l'éclairage Public- Mettre en œuvre les travaux de voirie de 1^{ère} et 2^{ème} phase.- Mettre en place la fibre <p>Pour sa réalisation des frais bornages sont nécessaires.</p>

Partenaires	Mayenne Habitat Plaine Etude - Bureau d'Etude Financier : Département – Contrat Territoire volet Habitat			
Coût prévisionnel Plan de financement		Dépenses HT		Recettes HT
	Achat du terrain + frais d'acte	5 461,60 €	Contrat de territoire – volet « Habitat »	37000 €
	Bureau d'études	16 500,00 €	Autofinancement	118461.60€
	Frais de géomètre	4 500,00 €		
	Fibre Orange	4 000,00		
	Travaux voirie 1 ^{ère} et 2 ^{ème} phase	125 000,00 €		
	TOTAL	155 461,60 €	TOTAL	155 461,60 €
Calendrier	Période	Préparation et études	Travaux	
	Juillet 2019	Achat du terrain		
	Avril à juin 2021	Etudes		
	Juillet 2021	Dépôt du permis d'aménager		
	Fin août 2021	Lancement consultation entreprises		
	Début octobre 2021	Analyse des offres		
	Fin octobre 2021	Notification marchés entreprises		
	Nov 2021 à janv 2022		Préparation de chantier	
	Fév à mars 2022		Chantier 1 ^{ère} phase	
Avril 2022		Réception travaux 1 ^{ère} phase		
Indicateurs d'évaluation proposés	5 logements adaptés T3 actuels pour passer à 10 ou 11 logements adaptés			



fiche action Démolition d'un bâtiment CRTE 2021-2022

Orientation stratégique n° 1.3.2	Développer une offre de logement diversifiée
Action n°81	Démolition bâtiment pour construction logements
Maître d'ouvrage	Commune de CONGRIER
Description de l'action	Le bâtiment sis 3 Rue d'Anjou est dans un état de délabrement avancé. La commune doit récupérer ce bâtiment par transfert de propriété à titre gratuit pour démolition. Tous les frais y compris ceux afférents à la main levée seront à charge de la commune. Le terrain ne serait pas revendu mais cédé à titre gratuit à Mayenne Habitat, bailleur social. Il serait implanté ainsi deux logements au titre de leur plan de construction - programmation 2024, soit normalement un logement pour seniors et un logement pour jeunes.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - Département : <ul style="list-style-type: none"> • Contrat de Territoire Volet habitat - Région : <ul style="list-style-type: none"> • Relance Investissement Communal - Mayenne Habitat, bailleur social - ANAH
Coût prévisionnel	Frais notaire : 2 000 Constat Huissier : 700 Diagnostics : 500 Installation chantier : 1 400 Démolition : 23 000 Travaux ravalement Murs voisins : 9 800 Voirie réseau : 16 500 Clôture : 4 000 Total Coût prévisionnel : 59 275 € HT
Plan de financement	Département : <ul style="list-style-type: none"> • Contrat de Territoire Volet habitat 14 046.52 Région : <ul style="list-style-type: none"> • Relance Investissement Communal 9 045.70 Autofinancement : 36 182.78
Calendrier	Démolition en fin d'année 2021, début 2022 Construction de 2 logements : 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Redynamiser le centre bourg Cohésion sociale Nombre de logement créés





fiche action Etude pour Réhabilitation Rue du Semnon CRTE 2022

Orientation stratégique n° 1.3.2	Développer une offre de logement diversifiée répondant à l'attente des ménages et permettant un parcours résidentiel complet
Action n°82	Réhabilitation Rue du Semnon
Maître d'ouvrage	Commune de CONGRIER
Description de l'action	L'ensemble immobilier à l'angle de la Rue du Semnon et de la Rue André Royné était en liquidation judiciaire depuis de nombreuses années et donc à l'abandon complet. La commune a décidé d'acquérir cet ensemble immobilier dont une partie en habitation – une partie en locatif et une autre partie en commerce. L'objectif étant de réhabiliter cet ensemble afin de redynamiser le centre bourg. La partie habitation et commerciale pourrait être transformée en tiers- lieu culturel visant à animer la vie culturelle à l'échelle de la commune voire du territoire. La partie locative serait remise en location. Pour ce faire, il faut faire appel à un bureau d'études pour déterminer la faisabilité du projet.
Partenaires	- Etat - ANAH
Coût prévisionnel	Achat : 15 000 Notaire Bureau Etudes
Plan de financement	Etat ANAH Autofinancement
Calendrier	Etudes pour 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Redynamiser le centre bourg Cohésion sociale Nombre de logements créés



Fiche Action achat maison

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.3.2	Développer une offre de logement diversifiée
Action n°85	Projet achat maison
Maître d'ouvrage	Mairie de St Michel de La Roë
Maître d'œuvre	Mairie de St Michel
Description de l'action	Petite maison style petit appartement pour louer et dynamiser l'activité salariale locale
Partenaires	
Coût prévisionnel	80 000 €
Plan de financement	Banque
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



Réhabilitation d'un logement communal pour l'accueil de jeunes apprentis CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.3.2	Développer une offre de logement diversifiée
Action n° 86	Réhabilitation d'un logement communal pour l'accueil de jeunes apprentis
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE SIMPLÉ
Maître d'oeuvre	A définir
Description de l'action	<p>Des artisans-commerçants de la commune souhaitent accueillir de jeunes apprentis. Or, ces propositions d'emploi aboutissent rarement, par manque de propositions adaptées en matière d'hébergement.</p> <p>La commune souhaite donc réhabiliter un logement communal de 72 m2, situé au-dessus de la mairie, qui permettra d'héberger 3 jeunes en colocation.</p> <p>Cette action pilote et innovante, en totale cohérence avec le Projet de territoire, pourra être complétée par une offre de mobilité alternative : mise à disposition de vélos à assistance électrique par la communauté de communes du Pays de Craon.</p>
Partenaires	Communauté de communes Pays de Craon Conseil départemental 53
Coût prévisionnel	57 600€ hors taxe - dépenses d'investissement
Plan de financement	Financements à mobiliser : Etat, Conseil départemental, Région Temps de travail d'un agent : nb heures à définir
Calendrier	

	Lancement des travaux : 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de logements créés



Fiche action : EXTENSION du CENTRE Administratif Intercommunal

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.3.3	Faire du niveau de service public un levier de l'attractivité du territoire
Action n°90	EXTENSION du CENTRE Administratif Intercommunal
Maître d'ouvrage	CC Pays de Craon
Maître d'ouvrage	CC PC
Description de l'action	<p>La communauté de communes du Pays de Craon dispose d'un bâtiment administratif construit en 2005. Ce bâtiment est doté d'une salle de réunion (115 m2) et de 15 bureaux (300 m2)</p> <p>Une étude de faisabilité a été réalisée fin 2020 afin de définir les nouveaux besoins. Ce projet se décline en 2 phases.</p> <p>Phase 1:</p> <ul style="list-style-type: none">- Création une salle de réunion (auditorium) sur 2/3 niveaux-80 places- avec table pour la presse/table administratif avec entrée distincte /Hall/WC/local technique)- Création d'un espace convivialité -30 places (réfectoire agents / pot amitié) et d'une terrasse- Réaménagement de la salle de réunion actuelle en 4 bureaux (avec un bureau d'accueil)- Renouvellement de la chaudière actuelle en tenant compte des évolutions à venir travaux à venir <p>Option étudié : utilisation de matériaux bio-sourcés sur l'extension</p> <p>Phase 2 : Création de nouveaux bureaux</p>

Partenaires	CCPC Conseil Régional, Conseil Départemental de la Mayenne ? Etat
Coût prévisionnel	Phase 1 : 650 000€HT Phase 2 : 520 000€HT TOTAL : 1 170 000€HT hors MOE
Plan de financement	CD53 : ? Conseil régional :? Etat : DETR 2021 500 000€ (30% phase 1) Etat : phase 2 ?
Calendrier	Phase 1 Début des travaux: Début 2022 Fin de travaux: Début 2023 Phase 2 :?
Indicateurs d'évaluation proposés	Matériaux bio sourcés Indicateurs énergétiques



Fiche action - Aménagement de Bureaux dans l'Espace France service

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.3.3	Faire du niveau de service public un levier de l'attractivité du territoire
Action n°91	Aménagement de Bureaux dans l'Espace France service.
Maître d'ouvrage	CCPC Collectivité locale
Suivi projet	CIAS EPA
Description de l'action	Aménagement de Bureaux dans l'Espace France service. <u>Localisation</u> : Au 29 - Craon Dans le cadre du développement des partenariats et des actions de France services : aménagement de nouveaux Bureaux et d'un espace dédié au numérique.
Partenaires	Les partenaires de France services : Etat, CAF, MSA, Mission locale...
Coût prévisionnel	50 000€
Plan de financement	Coût de l'aménagement et MOE/Divers= 50 000€ Etat sollicité = 20 000€
Calendrier	Décision : 2022 Etude de projet : septembre 2022 Construction : septembre à Décembre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de m2 de Bureau créé Qualité environnementale du projet



Fiche action - Construction d'un Multiaccueil

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.3.3	Faire du niveau de service public un levier de l'attractivité du territoire
Action n°92	Construction d'un Multiaccueil
Maître d'ouvrage	CCPC Collectivité locale
Suivi projet	CIAS EPA
Description de l'action	<p>Construction d'un Multiaccueil d'une capacité de 30 places.</p> <p><u>Localisation</u> : La coccinelle - Craon</p> <p>Dans le cadre de la politique d'accueil du jeune enfant du Pays de Craon, répondre aux besoins et à la demande des familles.</p> <p>Le diagnostic réalisé en 2021 fait état :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'un manque de place d'accueil du jeune enfant sur certaines parties du territoire- d'une offre d'accueil peu diversifiée : l'offre d'accueil collective ne correspond qu'à 5% de l'offre globale- une forte demande des familles pour un mode de garde collectif- Une diminution à venir des assistantes maternelles due aux départs à la retraite ou en activité et en parallèle une baisse de la vocation pour ce métier <p>La surface doit être de 10 m² par enfant pour les pièces de vie soit un total de 500 m².</p>
Partenaires	CAF : Pour l'investissement : dans le cadre du programme national PIAJE - Plan

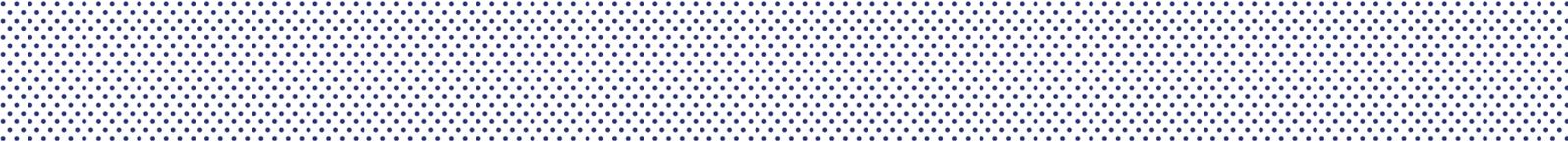
	<p>d'Investissement pour l'Accueil du Jeune Enfant.</p> <p>Pour le fonctionnement : Convention Territoriale Globale</p> <p>En novembre 2021 : dans le cadre de l'élaboration de la CTG / décision</p>
Coût prévisionnel	850 000€
Plan de financement	<p>Coût de la construction et MOE/Divers= 850 000€</p> <p>Financement PIAJE (hors option)= 273 000€</p> <p>Etat sollicité = 200 000€</p>
Calendrier	<p>Décision : Novembre 2021</p> <p>Etude de projet : janvier à juin 2022</p> <p>Construction : septembre à Décembre 2023</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Nombre de places de crèche créé</p> <p>Nombre de m2 créé</p> <p>Qualité environnementale du projet</p>



Fiche action - Création d'un deuxième Espace France Services

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.3.3	Faire du niveau de service public un levier de l'attractivité du territoire
Action n°93	Création d'un deuxième Espace France Services
Maître d'ouvrage	CCPC / Commune de Renazé Collectivité locale
Suivi projet	CIAS EPA
Description de l'action	Création d'un deuxième Espace France Services. <u>Localisation</u> : Maison Pré - Renazé Dans le cadre du développement des partenariats et des actions de France services : aménagement d'un nouvel Espace France service et création d'une Agence Postale.
Partenaires	Les partenaires de France services : Etat, CAF, MSA, Mission locale... et la Poste
Coût prévisionnel	150 000 €
Plan de financement	Coût de l'aménagement et MOE/Divers= 80 000€ La Poste 40 000€ Etat sollicité = 30 000€
Calendrier	Décision : mars 2021 Etude de projet : septembre 2021 Construction : septembre à Mars 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de m2 réaménagé Fonctionnalité Qualité environnementale du projet



--	--



Fiche action - Construction d'une micro-crèche

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.3.3	Faire du niveau de service public un levier de l'attractivité du territoire
Action n°94	Construction d'une micro-crèche
Maître d'ouvrage	CCPC Collectivité locale
Suivi projet	CIAS EPA
Description de l'action	<p>Construction d'une micro-crèche pouvant accueillir jusqu'à 12 enfants. Dans le cadre de la politique d'accueil du jeune enfant du Pays de Craon, répondre aux besoins et à la demande des familles.</p> <p>Le diagnostic réalisé en 2021 fait état :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'un manque de place d'accueil du jeune enfant sur certaines parties du territoire- d'une offre d'accueil peu diversifiée : l'offre d'accueil collective ne correspond qu'à 5% de l'offre globale- une forte demande des familles pour un mode de garde collectif- Une diminution à venir des assistantes maternelles due aux départs à la retraite ou en activité et en parallèle une baisse de la vocation pour ce métier <p>La surface doit être de 10 m² par enfant pour les pièces de vie soit un total de 156 m² nécessaire.</p>
Partenaires	CAF : Pour l'investissement : dans le cadre du

	<p>programme national PIAJE - Plan d'Investissement pour l'Accueil du Jeune Enfant.</p> <p>Pour le fonctionnement : Convention Territoriale Globale</p> <p>En novembre 2021 : dans le cadre de l'élaboration de la CTG / décision</p>
Coût prévisionnel	250 000€
Plan de financement	<p>Coût de la construction et MOE/Divers = 250 000€</p> <p>Financement PIAJE (hors option)= 91 000€</p> <p>Etat sollicité = 100 000€</p>
Calendrier	<p>Décision : Novembre 2021</p> <p>Etude de projet : janvier à juin 2022</p> <p>Construction : septembre à juin 2023</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Nombre de places de crèche créé</p> <p>Nombre de m2 créé</p> <p>Adaptation des locaux aux jeunes enfants & transformation possible en habitation</p> <p>Qualité environnementale du projet</p>



Fiche action - Extension d'une micro-crèche

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.3.3	Faire du niveau de service public un levier de l'attractivité du territoire
Action n°95	Extension d'une micro-crèche
Maître d'ouvrage	CCPC Collectivité locale
Suivi projet	CIAS EPA
Description de l'action	<p>Extension d'une micro-crèche pouvant accueillir jusqu'à 10 enfants vers un Multiaccueil d'une capacité de 20 places.</p> <p><u>Localisation</u> : Graine d'éveil - Cossé le Vivien</p> <p>Dans le cadre de la politique d'accueil du jeune enfant du Pays de Craon, répondre aux besoins et à la demande des familles.</p> <p>Le diagnostic réalisé en 2021 fait état :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'un manque de place d'accueil du jeune enfant sur certaines parties du territoire- d'une offre d'accueil peu diversifiée : l'offre d'accueil collective ne correspond qu'à 5% de l'offre globale- une forte demande des familles pour un mode de garde collectif- Une diminution à venir des assistantes maternelles due aux départs à la retraite ou en activité et en parallèle une baisse de la vocation pour ce métier <p>La surface doit être de 10 m² par enfant pour les pièces de vie soit un total de 50 m² complémentaire.</p>
Partenaires	CAF :

	<p>Pour l'investissement : dans le cadre du programme national PIAJE - Plan d'Investissement pour l'Accueil du Jeune Enfant.</p> <p>Pour le fonctionnement : Convention Territoriale Globale</p> <p>En novembre 2021 : dans le cadre de l'élaboration de la CTG / décision</p>
Coût prévisionnel	100 000€
Plan de financement	<p>Coût de la construction et MOE/Divers= 100 000€</p> <p>Financement PIAJE (hors option)= 50 000€</p> <p>Etat sollicité = 30 000€</p>
Calendrier	<p>Décision : Novembre 2021</p> <p>Etude de projet : janvier à mars 2022</p> <p>Construction : juin à décembre 2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Nombre de places de crèche créé</p> <p>Nombre de m2 créé</p> <p>Qualité environnementale du projet</p>



CONTRAT LOCAL DE SANTE (CLS)

CRTE Pays de Craon

Orientation stratégique n°	
Action n°96	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Pays de Craon Etablissement public de coopération intercommunal
Description de l'action	<p>La Communauté de communes a signé en 2020 son 3^{ème} Contrat Local de Santé pour une durée de 3 ans.</p> <p>Le CLS a pour principal objectif de réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé.</p> <p>En concertation avec les acteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires, associatifs et avec les habitants, elle élabore et pilote un programme d'actions de prévention qui vise tous les publics (petite enfance, enfance, jeunesse, grand public, personnes en situation de précarité, de handicap, personnes âgées, salariés).</p> <p>Programme : 28 actions réparties dans 5 axes stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none">- Permettre aux habitants d'être acteurs de leur santé- Améliorer l'accès à la santé- Poursuivre la prévention et la promotion de la santé- Développer la prévention des conduites addictives et de la santé mentale- Améliorer la qualité de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap vivant à domicile
Partenaires	Acteurs sociaux : centres sociaux, CIAS, Antenne solidarité/PMI Conseil départemental... Acteurs médico-sociaux : ESAT, EHPAD, résidence autonomie Acteurs sanitaires : pôle santé, centre hospitalier Acteurs du domicile : ADMR, SSIAD Etablissements scolaires : écoles, collèges, MFR

	Les habitants représentés par l'association Relais santé bien-être
Coût prévisionnel	Poste d'animateur CLS : 2020 : 32 465 € 2021 : 33 800 € 2022 : 34 814 €
Plan de financement	ARS : 20 000 € par an (temps d'animation CLS)
Calendrier	2020-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



fiche action Pôle Petite Enfance CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n° 1.3.3	Faire du niveau de service public un levier de l'attractivité du territoire
Action n°98	Pôle petite enfance
Maître d'ouvrage	Commune de CONGRIER
Description de l'action	Les locaux actuels de la Crèche parentale La Marelle ne sont plus adaptés. Proposer des modes d'accueil sur la commune est primordial pour le maintien de l'école. La commune de Congrier souhaite pérenniser le service Petite Enfance par la construction d'un bâtiment adapté au fonctionnement de la Crèche Parentale et à une Maison des Assistantes Maternelles. Ce bâtiment serait implanté sur une parcelle du Lotissement des Plantes. Les performances énergétiques de ce bâtiment seront prises en compte avec notamment chauffage par aérothermie et panneaux photovoltaïques an autoconsommation et vente du surplus.
Partenaires	- Etat - CAF - CIAS - GAL Sud Mayenne
Coût prévisionnel	Etude de faisabilité : 1 500 Honoraires MO : 14 390.51 Etudes - Bureau de contrôle : 7 300 Construction (hors chauffage) : 139 404 Chauffage aérothermie : 12 075 Panneaux photovoltaïques : 30 000 Total Coût prévisionnel : 203 169.51 € HT Valorisation du terrain : 458 m ² x 15.50 = 7 099 €
Plan de financement	CAF CIAS Autofinancement
Calendrier	Etude de faisabilité effectuée Construction du projet : 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de places disponibles Domiciliation des enfants accueillis Consommation du bâtiment



Fiche action, achever le groupe scolaire

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.3.3	Faire du niveau de service public un levier de l'attractivité du territoire
Action n°99	Achever le groupe scolaire
Maître d'ouvrage	Commune de Craon
Maître d'œuvre	Atelier CUB3
Description de l'action	Le projet répond au 4 ^e engagement de la municipalité, poursuivre le chantier majeur du groupe scolaire (1900m ² - 12 classes). C'est l'aboutissement d'un chantier engagé au printemps 2017.
Partenaires	
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	L'achèvement des travaux est prévu pour 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Mise en service des équipements

	Montant € HT	Etat d'avancement	Subventions
<i>MOE</i>	435 588.20	<i>En-cours</i>	<i>DETR 2019</i> = 125 000€
<i>Lot 3 – Charpente bois mur à ossature bois</i>	+762 687.85	<i>En-cours</i>	
<i>Lot 4 – Couverture</i>	+385 000.00	<i>En-cours</i>	
<i>Serrurerie</i>	1 875 771.05		
<i>Lot 6 – Cloisons doublages</i>	114 583.97	<i>En-cours</i>	<i>DETR 2020</i> = 125 000€
<i>Lot 7 – Plafonds</i>	+74 000.00	<i>Non commencé</i>	
<i>Lot 8 – Menuiseries intérieures</i>	+217 815.85	<i>En-cours</i>	
<i>Lot 12 – Chauffage – ventilation – plomberie</i>	+360 000.00	<i>En-cours</i>	
<i>Lot 13 – Electricité – courants forts</i>	+180 000.00	<i>En-cours</i>	
<i>Lot 14 - FCPL</i>	+22 662.00	<i>Non commencé</i>	
	969 061.82		
<i>Lot 1 – Terrassement – VRD – désamiantage</i>	406 116.50	<i>En-cours</i>	<i>DSIL 2019 = 200 000€</i> <i>Région = 100 000€</i>
<i>Lot 2 – Gros-œuvre</i>	+571 855.57	<i>En-cours</i>	
<i>Lot 9 – Carrelage – faïence – sols souples</i>	+152 620.92	<i>Non commencé</i>	

<i>Lot 10 – Peintures</i>	<i>+38 369.57</i>	<i>Non commencé</i>	
<i>Lot 11 – Ascenseur</i>	<i>+15 200.00</i>	<i>Non commencé</i>	
<i>CT</i>	<i>+6 590.00</i>	<i>En-cours</i>	
<i>SPS</i>	<i>+4 020.00</i>	<i>En-cours</i>	
<i>OPC</i>	<i>+22 400.00</i>	<i>En-cours</i>	
	<i>1 217 172.56</i>		
<i>Aménagement paysager</i>	<i>+137 000.00</i>	<i>Non commencé</i>	
<i>Matériel à usage numérique</i>	<i>45 000.00</i>	<i>Aucun commencement d'exécution</i>	<i>DETR 2021 = 11 112.50€</i>



Fiche action Acquisition matériel pour espace de vie communale et associatif

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.3.3	Faire du niveau de service public un levier de l'attractivité du territoire
Action n°101	Acquisition de matériel pour espace de vie communale et associatif
Maître d'ouvrage	MAIRIE de La ROUAUDIERE
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Matériel roulant vieillissant souvent en panne Acquisition de matériel pour espace de vie communale et associatif
Partenaires	ETAT : COM COM : Régions :
Coût prévisionnel	2021- 2022 22170,00 € HT
Plan de financement	CRTE
Calendrier	Achats matériel communal, panne récurant pour entretien espace de vie communale et associatif 2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Travailler dans des conditions optimum pour espace communale, entretien espace de vie associatif et sécuritaire pour nos personne mobilité réduite chemin, allée banc pelouse jeux extérieur enfants et adulte et en campagne entretien des arrêts école et



	sortie chemin sur RD et RC



Fiche action : Aménagement d'une cuisine collective dans la salle socioculturelle

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.3.3	Faire du niveau de service public un levier de l'attractivité du territoire
Action n°102	Aménagement d'une cuisine collective dans la salle socioculturelle
Maître d'ouvrage	MAIRIE de La ROUAUDIERE
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Aménagement d'une cuisine collective dans la salle socioculturelle et de son mobilier - traiteur Aux bénéficiaires de la cantine scolaire de l'école + CIAS + 4 associations = relai petite enfance Ecole multi niveaux
Partenaires	ETAT : COM COM : Régions :
Coût prévisionnel	2021-1 -2-3 -4- 26018,34 € HT
Plan de financement	CRTE
Calendrier	Travaux et Achats à réaliser pour cet été 2021 pour remettre la salle en conformité
Indicateurs d'évaluation proposés	Repas des enfants 8 actuellement vers 13 au rentrée à produire sur places et non comme actuellement aux restaurant pour cause travaux de la



	salle Les associations pour réunions et autres Les jeunes du CIAS pour cet été soit une quinzaine Le pole culture Com Com



Fiche action - Cabinet de Télémédecine

CRTE - PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.3.3	Faire du niveau de service public un levier de l'attractivité du territoire
Action n°103	Cabinet de Télémédecine
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisme : MERAL Type : Commune
Description de l'action	- Cabinet de Télémédecine dans la zone intergénérationnelle (entre l'école, le périscolaire, la résidence de béguinage et l'ehpad)
Partenaires	CD53 Région ARS
Coût prévisionnel	100.000€
Plan de financement	Commune
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation et finalisation du projet



Fiche action - revitalisation du centre bourg

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°1.3.3	Faire du service public un levier d'attractivité
Action n°104	1er volet : Rénovation de l'ancienne école avec projet d'y créer une Maison d'Assistante Maternelle (MAM) et un Espace Culturel (Bibliothèque) afin d'investir dans la Jeunesse 2ème volet : Projet aménagement et sécurisation du centre bourg
Maître d'ouvrage	CAUE
Maître d'œuvre	Mairie de Courbeville
Description de l'action	<p>Intérêt du projet</p> <p>Le bourg de Courbeville a besoin d'être rénové (revitalisé) : les axes venant d'Ahuillé, Laval et Cossé sont rapides, les voies douces inexistantes ; notre patrimoine historique (église, motte féodale) a besoin d'être valorisé ; l'ancienne école, en quasi-ruine doit être réhabilitée en MAM + espace culturel + bibliothèque et un logement ; il y a aussi la volonté de recentrer le bourg sur le lieu principal de rencontres (triangle « église-ancienne école-bâtiment sportif) ...</p> <p>2 volets au projet :</p> <p><u>1^{er} réhabilitation de l'ancienne école :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Pour répondre à l'accueil de nouvelles familles en milieu rural : création d'une MAM de 110 m² avec couchage pour 8 enfants (il n'y a plus qu'une assistante maternelle sur Courbeville), avec l'objectif sous-jacent de pérenniser l'école• Création d'un espace culturel de 90 m² avec bibliothèque pour notre jeunesse• Création d'un logement T3 à l'étage de 90 m², si possible conventionné• Le futur bâtiment se veut respectueux de l'environnement avec utilisation de matériaux écologiques, peu énergivore avec un chauffage économique et écologique <p><u>2^{ème}/ Aménagement et sécurisation du centre bourg et ses abords :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Réaménagement du centre-bourg avec l'objectif de créer un environnement favorable à la redynamisation du territoire par une

	<p>sécurisation des voies pour conjuguer pleinement ruralité et modernité, en proposant si possible des voies douces et cyclables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce réaménagement tiendra compte de notre milieu rural (espaces verts) et surtout des contraintes liées à nos exploitants agricoles
Partenaires	Bâtiment appartenant à la commune pour un coût de 27 000 € frais de notaire inclus
Coût prévisionnel	<p>1) Ancienne école (hors coût acquisition mais avec Honoraires de maîtrise d'oeuvre) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MAM : 184000 €HT • Espace culturel : 150000 €HT • Logement : 150000 €HT • Total HT 484000 €HT <p>2) Réaménagement du centre bourg</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voirie et accotements : 435000 €HT • Murets : 60000 €HT • Plantations : 30000 €HT • Stabilisés et cheminements piétons : 150000 €HT • Mobiliers urbains : 25000 €HT • Eclairage : 50000 €HT • Maîtrise d'œuvre (10%) : 75000 €HT • Total HT : 825000 €HT <p>Coût total opération HT : 1309000 €HT</p>
Plan de financement	<p>DETR : 300000 € CAF : 74000 € Logt : 1500 € Gal SUD : 50000 € Région : 100000 € Département : 100000 € Com com Craon : 100000 € Commune : 583500 € Total : 1309000 €</p>
Calendrier	<p>1) Ancienne école : Démarrage des travaux prévisionnels de la MAM et de l'Espace Culturel Avril 2022 : Durée prévisionnelle 18 mois</p> <p>2) Aménagement du Bourg : Démarrage Avril 2022 : Durée de réalisation : 36 mois.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>1) Ancienne école :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Nombre de structures * Aspect culture * Performance énergétique <p>2) Aménagement du Bourg :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Nombre de mètres linéaires de pistes cyclables * Nombre de mètres linéaires de voies piétonnes.



Fiche action Chargé de mission/Animateur Economie Circulaire

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.1.2	S'adapter au réchauffement climatique et développer les pratiques respectueuses de l'environnement
Action n°105	Chargé de mission/Animateur Economie Circulaire
Maître d'ouvrage	CC Pays de Craon
Maître d'ouvrage	CC PC
Description de l'action	<p>La CC du Pays de Craon souhaite mettre en place une politique relative à l'économie circulaire en partenariat avec les 2 autres collectivités du Sud Mayenne (Meslay/Grez et Château-Gontier)</p> <p>Afin de mettre en place cette politique, il est nécessaire de créer un poste de chargé de mission en charge de l'animation de l'économie circulaire. (poste contractuel de catégorie B).</p> <p>Les 3 collectivités s'engagent dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ un programme d'actions qui sera réévalué annuellement (objectifs quantitatifs et qualitatifs définis par actions), ▪ la démarche de labellisation économie circulaire. <p>Cette démarche devra aborder les axes de travail pré-identifiés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaissance : Formation, évaluation, participation citoyenne 2. Réemploi, réparation, valorisation, en lien notamment avec l'ESS : filières / déchèterie 3. Bio-déchets : tri à la source dont gestion de

	<p>proximité (compostage individuel et de quartier), gros producteurs, méthanisation, BOM bio-GNV, en collaboration avec TEM</p> <p>4. Économie circulaire dans les entreprises et au sein des collectivités : écoconception, écologie industrielle et territoriale (cible entreprises), achats durables, économie de la fonctionnalité (cible entreprises et collectivités)</p> <p>5. Tarification.</p>
Partenaires	<p>CC de Château Gontier / CC Meslay-Grez</p> <p>ADEME</p> <p>Conseil Départemental de la Mayenne</p>
Coût prévisionnel	<p>Projet de répartition du poste :</p> <p>CCPC :40% (employeur)</p> <p>CC Ch Gontier :40%</p> <p>CC Meslay :20%</p> <p>Estimation du Poste chargé (avec charge de structure): 50 000€</p>
Plan de financement	<p>ADEME : l'aide maximale sera de 135 000 € sur 3 ans (30 000 €/an pour le poste + 10 000 € de communication + jusqu'à 15 000 € de frais d'installation pour le poste),</p> <p>Conseil départemental, à hauteur 11 000 € par an sur 3 ans</p>
Calendrier	<p>Début : 01/2022</p> <p>Durée : 3ans</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	Tonnes évitées- nouvelles filières



RESTRUCTURATION de la Déchetterie de Quelaines

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°	2-1-2 : S'adapter au réchauffement climatique et développer les pratiques respectueuses de l'environnement
Action n°106	
Maître d'ouvrage	CC Pays de Craon
Maître d'ouvrage	CC PC
Description de l'action	<p>La CCPC dispose d'un réseau de 7 déchetteries. La déchetterie de Quelaines créée en 2008 arrive à saturation.</p> <p>Une étude menée en 2019 et 2021 par la CC du Pays de Craon en partenariat avec la CC du Pays de Château Gontier préconise la restructuration de la déchetterie de Quelaines.</p> <p>Ce projet permettrait de mutualiser cet équipement à une partie de la population des 2 territoires soit environ 6 000 Habitants.</p> <p>Cet aménagement consiste à la réalisation de:</p> <ul style="list-style-type: none">- 2 alvéoles pour les dépôts au sol des déchets verts et gravats- 8 quais de déchargement (caissons)- un dispositif de récupération des eaux d'extinction d'incendie- un dispositif pour le contrôle d'accès et de la vidéo surveillance <p>Cet équipement sera soumis au régime « Enregistrement » au vu de la réglementation relative ICPE.</p>

Partenaires	CCPC / CC de Château Gontier = Co propriétaire et Co-pilotage. Conseil Régional, Conseil Départemental de la Mayenne
Coût prévisionnel	655 000€HT
Plan de financement	CD53 : 15 000€ Conseil régional :? Etat ;?
Calendrier	Début des travaux: 2023 Fin de travaux: Fin 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombres de passages Tonnes collectées- nouvelles filières



Fiche action - Revégétalisation du bourg

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.1.2	S'adapter au réchauffement climatique
Action n° 108	Revégétalisation du bourg
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Commune de Cosmes Type : Collectivité
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation : Commune de Cosmes Type : Collectivité
Description de l'action	Revégétalisation du bourg : - reprise de surfaces imperméables - ilot de fraîcheur
Partenaires :	Région Etat Département
Coût prévisionnel :	2000 € H.T
Plan de financement :	Région Département Etat Commune
Calendrier	2021/2022
Indicateurs d'évaluation proposés :	M ² rendu à la perméabilisation



Fiche action, réaménagement du cimetière

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.1.2	S'adapter au réchauffement climatique
Action n°109	Réaménagement du cimetière
Maître d'ouvrage	Commune de Craon
Maître d'œuvre	Commune de Craon
Description de l'action	L'arrêté du 15 janvier 2021 vient modifier la loi Labbé en élargissant l'interdiction à partir du 1er juillet 2022 d'utiliser des produits phytosanitaires. La mise en œuvre du « Zéro phyto » au 01/07/2022 est l'opportunité pour la commune de repenser l'aménagement du cimetière communal.
Partenaires	
Coût prévisionnel	80000€
Plan de financement	
Calendrier	L'achèvement des travaux est prévu pour 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Mise en service des équipements

A5	stade	année de l'action	Coût	subventions attendues
réaménagement du carré historique	non engagé	2022	25 000 €	- €
changement revêtement des entre tombe favorables à la germination et la pousse d'adventices	non engagé	2022	5 000 €	- €
hiérarchisation des allées pour minimiser les surfaces minéralisées, dont végétalisation des allées secondaires	non engagé	2022	50 000 €	- €



Fiche action Végétalisation du cimetière

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.1.2	S'adapter au réchauffement climatique et développer des pratiques plus respectueuses de l'environnement
Action n°111	Végétalisation du cimetière
Maître d'ouvrage	Commune de la Roë
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Il s'agit de réaliser une étude visant à végétaliser le cimetière communal. L'objectif sera notamment de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires.
Partenaires	CRTE
Coût prévisionnel	10 000
Plan de financement	
Calendrier	Début 2022 pour l'étude.
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation de l'étude



Fiche action : Aménagement de la cour de l'école

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.1.2	S'adapter au réchauffement climatique et développer des pratiques respectueuses de l'environnement
Action n° 113	Aménagement de la cour d'école
Maître d'ouvrage	Commune de Pommerieux
Maître d'œuvre	Absence
Description de l'action	Le projet est parti du constat que les périodes caniculaires fin juin et début juillet deviennent récurrentes. Cela crée un inconfort important à la fois dans les classes et sur la cour de l'école. L'action consiste à acquérir des voiles d'ombrage et une pergola qui apporteront une réponse à la double problématique citée ci-dessus. Dans le même temps, l'acquisition de mobilier extérieur permettra une meilleure utilisation de la cour par les enfants. Globalement, l'esthétique de l'école sera aussi améliorée.
Partenaires	CEP du GAL Sud Mayenne (conseils au niveau thermique) - Equipe enseignante
Coût prévisionnel	Les postes de dépenses d'investissement seront les suivants : <ul style="list-style-type: none">- Pergola et voiles d'ombrage : 6 424 €- Mobilier : 4 640 €
Plan de financement	Le projet sera autofinancé par la commune.
Calendrier	Fin Juillet et août et automne 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Amélioration du confort thermique lors des périodes de chaleur. Confort d'utilisation de la cour de l'école par les enfants. Diversité des activités dans la cour. Température à l'intérieur des classes



Fiche action : Opération Régionale « Une naissance, un arbre »

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.1.2	S'adapter au réchauffement climatique et développer les pratiques respectueuses de l'environnement
Action n°114	« Une naissance, un arbre »
Maître d'ouvrage	Mairie de Saint Quentin-les-Anges
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Création d'un bosquet derrière le lotissement (parcelle ZN 284) sur une portion de 2 300 m ² . Plantation d'un arbre par naissance chaque année de 2020 à 2023 (N-1) Les plantations se feront par vagues, au mois de novembre, et feront l'objet de journées citoyennes intergénérationnelles incluant les familles concernées, l'école, le foyer des jeunes, les associations, le club du 3 ^{ème} âge
Partenaires	Région (subvention de 15 €/ arbre)
Coût prévisionnel	Plants, préparation du sol, paillage... : 1000.00 €
Plan de financement	Région : 600.00 € Autofinancement : 400.00 €
Calendrier	2021-2024 Poursuite de l'action au-delà de l'opération régionale pour atteindre une surface de 2300 m ²
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'arbres plantés



Fiche action - Espace arboré derrière la mairie

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.1.2.	S'adapter au réchauffement climatique et développer les pratiques respectueuses de l'environnement
Action n°115	Espace arboré derrière la mairie
Maître d'ouvrage	Mairie de Saint Quentin-les-Anges
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Création d'un bosquet derrière la mairie. Plantation d'environ 40 arbres d'essences diverses : chêne, hêtre, érable, merisier, gingko biloba
Partenaires	
Coût prévisionnel	Arbres : 400.00 € Location mini-pelle : 100.00 €
Plan de financement	
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'arbres plantés



Fiche action 2022

Utilitaire Frigo Isotherme

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.1.3	Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire et développer les circuits courts
Action n°116	Utilitaire frigo isotherme
Maître d'ouvrage	Commune de BALLOTS 1 Rue Nationale 53350 BALLOTS
Maître d'œuvre	A déterminer
Description de l'action	Elargir la fabrication des repas avec des produits locaux au sein de l'EHPAD pour proposer les services de cantine aux communes voisines Cet utilitaire permet de livrer les repas vers ces dernières. L'objectif est de prendre un véhicule à faible émission de CO2
Partenaires	A déterminer
Coût prévisionnel	A déterminer
Plan de financement	A déterminer
Calendrier	A déterminer



FICHE ACTION

Revitalisation centre bourg, aménagement paysager école

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.2.1	Préserver les espaces agricoles et les espaces naturels du territoire
Action n°118	Revitalisation centre bourg, aménagement paysager école
Maître d'ouvrage	Mairie de CUILLE
Maitre d'œuvre	
Description de l'action	Aménagement paysager autour de l'école et du domaine des Etangs, incluant une voie douce, avec plantation d'arbres et de haies, création d'un parcours sportif, et zone d'écopâturage Retour à un environnement plus naturel (exemple suppression des bâches)
Partenaires	CAUE Paysagiste Ecopâturage (CPIE Mayenne/ Animal et Cités)
Coût prévisionnel	180 000€
Plan de financement	Les dépenses d'investissement sont financées par prêt en complément des subventions éventuelles perçues
Calendrier	Etudes septembre 2021 Travaux 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Mise en service des équipements



Fiche action : AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DU CARREFOUR DE LA BRULERIE

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.2.1	Préserver les espaces agricoles et les espaces naturels du territoire
Action n°120	Aménagement de l'espace et du carrefour de la brulerie
Maître d'ouvrage	Mairie de Livre-la-Touche
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>L'espace de la « Brûlerie » est une cité ouvrière créée en 1904 qui se compose aujourd'hui de sept habitations. Aucun travaux de réhabilitation n'ont eu lieu jusqu'à ce jour dans cet environnement.</p> <p>Le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> -acquérir du foncier et des bâtiments vétustes -démolition de ces bâtiments ce qui permettra la désartificialisation des sols. <p>Une phase deux interviendra ensuite (Fiche projet) qui consistera à l'aménagement et la sécurisation de ce nouvel environnement.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	15 000€
Plan de financement	2021 : 15 000€
Calendrier	2021 : acquisitions et démolition des bâtiments vétustes.
Indicateurs d'évaluation proposés	Le m ² de terrain désartificialisé

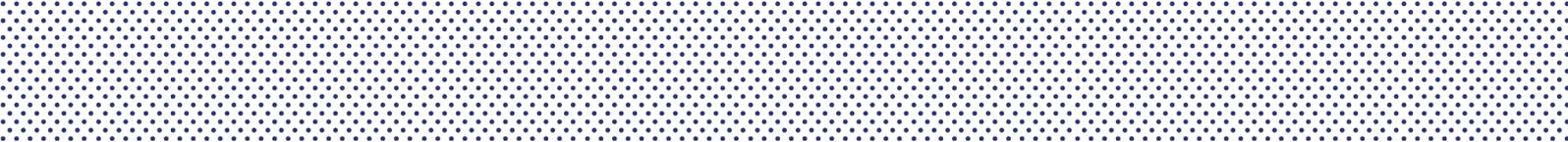


Fiche action : Aménagement d'une zone humide Moulin des Planches

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.2.1	Préserver les espaces agricoles et les espaces naturels du territoire
Action n°121	Aménagement d'une zone humide Moulin des Planches
Maître d'ouvrage	Commune de Nialfes
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Des travaux sont engagés sur la commune avec le Syndicat du Bassin de l'Oudon qui réalise des travaux de restauration du ruisseau de la Lande et de la zone humide situés sur les parcelles cadastrées ZE 56 et ZE 62 sur la commune de Nialfes dans le cadre du CTE. D'une superficie d'environ 7500 m², la zone humide est située en face de la station d'épuration de Nialfes, de l'autre côté de la D228.</p> <p>Le Syndicat du Bassin de l'Oudon a prévu de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Favoriser les échanges entre la zone humide et le cours d'eau en restaurant la morphologie du lit mineur,- Créer des mares temporaires,- Améliorer la richesse spécifique de la ripisylve- Créer des zones de refuges pour la faune <p>La commune de Nialfes aura à sa charge la création d'un sentier pédestre, le long du ruisseau reméandré, d'une longueur de 175 ml, largeur 2 m, soit 350 m², fond de forme, géotextile, couche de forme et finition en sable de carrière 0/4 humidifié sur 5 cms.</p> <p>350 m²*28.50 € ht = 9975 € ht</p> <p>Sur cette parcelle, il existe des restes de plantations pour délimiter la parcelle</p>

	<p>communale et l'autre parcelle limitrophe qui est, quant à elle, privé. Il est envisagé de compléter l'existant par des essences arborescentes et/ou arbustives sur la parcelle longeant la frayère et la RD228 . Création d'espaces paysagés et végétalisés dont la future ile entre le bras de contournement et la rivière.</p> <p>Pour l'aménagement de cette zone, nous prévoyons de planter des espèces locales favorisant la biodiversité mais également de constituer un groupe de travail avec des habitants pour travailler sur des panneaux pédagogiques valorisant la faune et la flore locale.</p> <p>Seront prévus, mobiliers, panneaux pédagogiques, plantations de végétaux variétés locales.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	<p>Investissement :</p> <p>- Sentier pédestre : estimatif</p> <p>$350 \text{ m}^2 * 28.50 \text{ € ht} = 9\,975 \text{ € HT}$</p> <p>- plantations : Estimatif à 10 000.00 € HT</p>
Plan de financement	
Calendrier	Début novembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Plantations réalisées Nombre de ml de sentier pédestre





Fiche action : Acquisition et aménagement du Parc des Hunaudières

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.2.1	Préserver les espaces agricoles et les espaces naturels du territoire
Action n°122	Acquisition et aménagement du Parc des Hunaudières
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Saturnin Du Limet
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Restauration de la continuité écologique du ruisseau de la Ridelais au droit du plan d'eau des Hunaudières. Il s'agit de procéder à l'effacement du plan d'eau pour restituer la continuité écologique et la morphologie du ruisseau. De plus il est prévu 2 mares. La commune souhaite également en faire un lieu d'agrément (sentier piétonnier, parcours de santé...) et relier ce site à la voie verte.
Partenaires	Bassin de l'Oudon : Prise en charge de la gestion du ruisseau et continuité écologique. La commune aura en charge l'acquisition du Parc et l'aménagement.
Coût prévisionnel	Acquisition, bornage : 26 000.00 € Clôture, passerelle, portail : 55 000.00 €
Plan de financement	Autofinancement
Calendrier	Acquisition, bornage : 2021 Clôture, passerelle, portail : 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Site pédagogique (pupitres d'information sur la faune et la flore), surface des mares



Fiche Action - requalification du quartier « Grande Rue »

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.2.2	Développer une offre d'habitat économe en foncier
Action n°123	Requalification du quartier « Grande Rue »
Maître d'ouvrage	Commune de Cossé-le-Vivien ou partenaire(s) susceptible(s) de porter l'opération de construction des logements.
Maître d'œuvre	Première étude du CAUE 53. Non défini à ce stade. Discussions avec LMA en cours.
Description de l'action	Cf. annexe n°3 : Note d'opportunité
Partenaires	En recherche
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	Projet 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche action - Isolation de la toiture-terrasse du logement du commerce

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.2.2	Développer une offre d'habitat économe en foncier	
Action n°124	Isolation de la toiture-terrasse du logement du commerce	
Maître d'ouvrage	Commune de La Selle-Craonnaise	
Maître d'œuvre	Mathieu FRÉMONT	
Description de l'action	<p>La commune est propriétaire d'un bâtiment constitué d'un commerce au rez-de-chaussée et d'un logement à l'étage, dont une partie est composé d'une toiture-terrasse. Cette partie du logement n'est plus étanche, c'est pourquoi, après plusieurs réflexions sur la méthode à utiliser, il a été décidé de couvrir la terrasse. Un aménagement intérieur permettra également d'agrandir l'actuel petit appartement.</p> <p>L'objectif de ces travaux est de pouvoir accueillir dans des conditions optimales les futurs locataires, également tenanciers de l'avant-dernier commerce de la commune.</p>	
Partenaires	Un maître d'œuvre va être engagé pour suivre le chantier. Des devis ont été réalisés pour connaître le coût estimatif du projet.	
Coût prévisionnel HT	Maîtrise d'œuvre Charpente/Ossature Couverture Bardage/Plancher Menuiseries Isolation/Placo/Elec/Plomb/Rev.sol Divers et imprévus Total investissements	1 200 € 7 439 € 7 000 € 8 332 € 4 066 € 40 000 € <u>1 963 €</u> 70 000 €
Plan de financement	Subventions à solliciter : Région DETR CCPC - CRTE Le solde, en autofinancement ____	
Calendrier	Travaux débutés fin 2021.	

Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de logements créés



Fiche action : Création d'un espace de vie sociale et à associative

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°	Soutenir fortement les associations
Action n°227	Création d'un espace de vie sociale et associative
Maître d'ouvrage	Commune de Cossé-le-Vivien
Maître d'œuvre	Cabinet d'architecte LEMOAL
Description de l'action	Cf. Annexe 2 : note d'opportunité
Partenaires	Caisse d'allocations familiales, l'Etat, Association Mouillotins Animation Culture (AMAC)
Coût prévisionnel	Maitrise d'œuvre : 30 250 € HT Travaux : 403 065 € HT TOTAL : 433 315 €
Plan de financement	Cf. Annexe 2 : note d'opportunité
Calendrier	Etude : Janvier à octobre 2021 Consultation des entreprises : Novembre 2021 Notification des entreprises : Décembre 2021 Début des travaux : Janvier 2022 Livraison : Mai-Juin 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Création de l'espace associatif



CRTE PAYS DE CRAON La Chapelle Craonnaise

Fiche projet 229 LIEU DE STOCKAGE pour associations

Orientation stratégique n°3.3.3	Soutenir fortement les associations
Action n°229	Lieu de stockage pour association
Maître d'ouvrage	Commune de La Chapelle Craonnaise
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Créer un soutien aux associations pour le stockage matériel en vue des animations qui ont lieu tout au long de l'année sur notre Commune ce qui permettra de créer des liens sociaux avec les habitants.
Partenaires	Le Comité des fêtes et le moto club auront la gestion, la Commune s'engage à mettre à disposition ces nouveaux locaux. Ce projet est en ébauche avec la Commission bâtiment qui étudie le dossier d'ici la fin de l'année pour un début des travaux en 2022. Prochaine étape le 17 juin 2021 pour le lieu d'implantation de la construction.
Coût prévisionnel	30 000€ HT
Plan de financement	A définir mais le financeur principal sera la commune
Calendrier	Au fur et à mesure de l'état d'avancement du dossier, les étapes vous seront communiquées.
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche action CREATION D'UN CAFE ASSOCIATIF

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°	Soutenir fortement les associations
Action n°230	Création d'un café associatif et logements temporaires
Maître d'ouvrage	Commune de La ROE
Description de l'action	Création d'un café associatif au cœur de la commune à la place d'un commerce abandonné (zone classée avec avis de l'ABF). Le projet vise à améliorer le lien social tout en se réappropriant une activité culturelle.
Partenaires	Département Etat La Poste
Coût prévisionnel	Estimé à 212 122.93 € Achat du bâtiment : 30 000 € Acquisition Licence IV : 6 291.13 € Travaux : 153 264.20 € Achat de mobilier : 11 717.60 € Assistance Maitrise d'Œuvre : 8 850 € Achat de petit matériel (travaux de déconstruction : Prévission) 2 000 €
Plan de financement	Seront sollicités : Etat La Poste
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation du lieu, Nombre d'évènements à l'année



Fiche action : Organisation d'une journée citoyenne en 2022 en partenariat avec les associations de la commune

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°3.3.3	Soutenir fortement les associations
Action n°231	Organisation d'une journée citoyenne
Maître d'ouvrage	Commune de Pommerieux
Maître d'œuvre	Néant
Description de l'action	<p>En 2017, 2018, 2019, les 3 journées citoyennes organisées par la commune ont connu un fort succès (130 à 140 habitants de la commune y ont participé). A cause du contexte sanitaire, ces temps forts au sein de la commune n'ont pu avoir lieu en 2020 et 2021. Le souhait est de redémarrer cette initiative dès 2022. En effet, elle permet l'implication des habitants dans la vie communale (participation à des travaux en matinée) et suscite l'intérêt pour la vie communale. Elle facilite la convivialité (repas du midi offert par la commune). Elle permet l'accès au plus grand nombre à des activités culturelles et festives (concert ou spectacle gratuit en soirée).</p> <p>Globalement, c'est un élément facilitateur de lien social. Ces journées citoyennes seront organisées par un comité de pilotage composé d'habitants et de responsables d'associations communales. Elles permettront donc la promotion de ces dernières et donc leur vitalité et leur longévité. Elles seront un facteur d'attractivité de la commune.</p>
Partenaires	Associations communales et habitants
Coût prévisionnel	5 000 € par an
Plan de financement	Dépenses financées intégralement par la commune
Calendrier	Printemps 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Niveau de participation des habitants Dynamisme associatif : nombre d'associations participant à la journée



Fiche action : Construction d'une salle de danse et restructuration des vestiaires de la salle de sport

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°3.3.3	Soutenir fortement les associations
Action n°233	Salle multi activité
Maître d'ouvrage	Commune de Quelaines Saint-Gault
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	Création d'une salle multi activités de 150 m ² attenante à la salle sport afin de mutualiser les vestiaires et les sanitaires. Restructuration des vestiaires et des sanitaires en vue de les mettre aux normes d'accessibilité des ERP et de la FFB.
Partenaires	Etude de faisabilité : BECB MOE : à définir Communauté de Communes Pays de Craon Gal sud Mayenne (CEP)
Coût prévisionnel	1/ Etude, diagnostic, MOE, CT, SPS : 200 000,00€HT 2/Estimation des travaux : 1 000 000,00€HT Estimation totale : 1 200 000,00€HT
Plan de financement	A définir
Calendrier	Etude et réalisation des travaux entre 2022 - 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	A définir



--	--



Fiche Action agrandissement bâtiment Association

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°3.3.3	Soutenir fortement les associations
Action n°235	Agrandissement bâtiment associations
Maître d'ouvrage	Mairie de St Michel de la Roë
Maître d'œuvre	Mairie de St Michel
Description de l'action	Agrandissement et aménagement du préau sur le terrain pour permettre aux associations de ranger le matériel et proposer des évènements à thème
Partenaires	Associations de St Michel
Coût prévisionnel	100 000 €
Plan de financement	Banque
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche action, réfection de la couverture du complexe sportif du PIN

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2-3-2	
Action n°237	
Maître d'ouvrage	Commune de Craon
Maître d'œuvre	commune
Description de l'action	<p>La ville de Craon souhaite rénover la couverture du complexe sportif du Pin situé au 15 rue du Pin. Le complexe sportif du Pin est un ERP de 5^{ème} catégorie et de type X pour lequel les travaux doivent répondre aux normes de la sécurité incendie ainsi que celles liées à la solidité de l'ouvrage.</p> <p>Le bâtiment a été construit dans les années 90 et à de nombreux endroits, il y a des infiltrations en couverture qui ont pour conséquences de dégrader prématurément le bâtiment, endommager les équipements à l'intérieur et gêner la pratique des activités sportives pour les utilisateurs.</p> <p>Les travaux de rénovation de la couverture permettront d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment. En effet en l'état la couverture est composée de tôle fibro-ciment et d'une laine de roche de 3cm, la résistance thermique de la couverture est estimée à 0.75 m².K/W</p> <p>Pour la ville de Craon, le complexe sportif du Pin est l'un des ERP qui est le plus énergivore, chaque année entre l'électricité et le gaz il y a environ 110000 kWh de consommé.</p> <p>Il y a 830m² de couverture à rénover. Avec la mise en place de ces nouveaux matériaux, la résistance thermique de la couverture sera de 6.15m².K/W, l'efficacité énergétique de la couverture du bâtiment s'en retrouverait ainsi</p>

	<p>amélioré d'un $R= 5.4m^2.K/W$ soit un gain de +820% vis-à-vis de l'existant.</p> <p>Partant du principe que la couverture est à l'origine de 30% des déperditions énergétiques du bâtiment et que la consommation énergétique du bâtiment en matière de chauffage (énergie gaz) est de 98500 kWh sur les 110000 kWh annuels, soit 6500 €/an, nous pouvons supposer une économie de fonctionnement de l'ordre de 29000 kWh soit 2000 €/an</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	221000€HT
Plan de financement	
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Mise en service des équipements

A16	stade	année de l'action	Coût	subventions attendues
Bâtiments	non engagé	2022	221000 €	
DETR 2022 (30%+10%)				88 400€



Fiche action ASCENSEUR A L'ECOLE Ernest GUILLARD

CRTE PAYS DE CRAON 2021

Orientation stratégique n°3.1.2	Développer un parcours éducatif complet sur le territoire
Action n°238	Ascenseur a l'école Ernest Guillard
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE RENAZE
Description de l'action	Remplacement d'une plate-forme à l'école primaire Ernest GUILLARD pour offrir la possibilité aux personnes momentanément ou de manière permanente en situation de mobilité réduite d'avoir accès à l'ensemble des locaux et des espaces de l'école. Le coût estimatif est de 23 990 € H.T.
Partenaires	CAF de la Mayenne
Coût prévisionnel	Plate-forme - version extérieure - Le coût d'investissement est de 23 990 € H.T. Le coût de fonctionnement : extension de garantie 5 ans : 1 470 € H.T.
Plan de financement	CRTE du Pays de Craon - CAF de la Mayenne - Commune de RENAZE
Calendrier	Eté 2021 pour que cet équipement soit fonctionnel à la future rentrée scolaire de septembre.
Indicateurs d'évaluation proposés	Accueil des Personnes à Mobilité Réduite



Fiche action - Installation de récupérateurs d'eau de pluie sur certains bâtiments publics

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.1	Préserver les ressources en eau
Action n° 134	Installation de récupérateurs d'eau de pluie sur certains bâtiments publics
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Commune de Cosmes Type : Collectivité
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation : Commune de Cosmes Type : Collectivité
Description de l'action	Installation de récupérateurs d'eau de pluie sur certains bâtiments publics
Partenaires :	Etat Département
Coût prévisionnel :	2400 € H.T
Plan de financement :	Département Etat Commune
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés :	Volume d'eau récupérée



Fiche action, mise en place de récupérateurs d'eau au CTM

CRTE PAYS DE CRAON

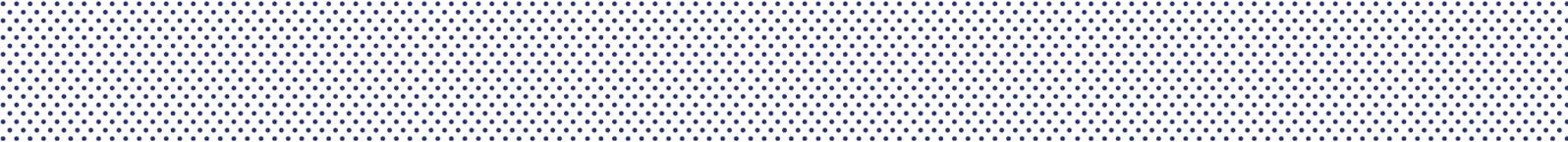
Orientation stratégique n°2.3.1	Préserver les ressources en eau
Action n°135	mise en place de récupérateurs d'eau au CTM
Maître d'ouvrage	Commune de Craon
Maître d'œuvre	Commune de Craon
Description de l'action	Le centre technique municipal dispose d'importantes surfaces de couverture. Le projet consiste à installer des récupérateurs d'eau de pluie (20000L) pour alimenter la balayeuse, la serre et nettoyer le matériel.
Partenaires	
Coût prévisionnel	15000€
Plan de financement	Aucune subvention n'est prévue à ce jour.
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Mise en service des équipements



Fiche action : Eaux pluviales

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.1	Préserver les ressources en eau
Action n°136	Evacuation eaux pluviales
Maître d'ouvrage	Commune de Niafles
Maître d'œuvre	SAS Chazé TP
Description de l'action	<p>Lors des inondations de juin 2018, le bourg de Niafles a été inondé et cela a provoqué des montées d'eau dans 3 maisons et ce, plusieurs fois dans l'année.</p> <p>Ceci est dû au réseau pluvial existant insuffisant pour absorber le ruissellement d'un champ d'environ 10 hectares en amont de la commune.</p> <p>Pour éviter ces inconvénients futurs à la population, la commune de Niafles a décidé de créer de façon urgente le busage en amont pour un coût global de l'opération de 53 451.00 € HT.</p> <p>Le coût global de l'opération est de 97 175 € HT, mais inadapté au budget de la commune sans aide.</p>
Partenaires	<p>Aide régionale sollicitée non obtenue 20 % plafond 75000 € ht: 6 500 €</p> <p>Reste à charge de la commune : 90 675 € ht.</p>
Coût prévisionnel	<p>Investissement : Busage urgent en amont pour un coût global de l'opération de 53 451.00 € HT.</p>
Plan de financement	<p>Aide régionale sollicitée non obtenue 20 % plafond 75000 € ht: 6 500 €</p> <p>Reste à charge de la commune : 90 675 € ht.</p>
Calendrier	Début juillet 2021



Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation des travaux



Fiche action- CAI Chaudière numérique

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.2	Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales
Action n°139	CAI : chaudière numérique
Maître d'ouvrage	CCPC
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Le CAI de la CCPC devrait héberger un data-center.</p> <p>Un projet de récupération de chaleur produite par ce data-center pourrait être mis en œuvre. Cette chaleur pourrait ainsi être utilisée selon une technique innovante afin d'être réinjectée dans le système de chauffage du CAI.</p>
Partenaires	MCT
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	2022 ou 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Chaleur fatale valorisée



Fiche action - Eclairage Public Parc Municipal

CRTE Pays de Craon

Orientation stratégique n°2.3.2	Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales
Action n°145	Amélioration de l'éclairage public du parc municipal
Maître d'ouvrage	Commune de Cossé le Vivien
Maître d'ouvrage	Commune de Cossé le Vivien
Description de l'action	Réduire les consommation énergétiques et développer la production d'énergie renouvelables en améliorant l'éclairage public du parc municipal
Partenaires	TEM 53
Coût prévisionnel	70 400
Plan de financement	
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation énergétique



Fiche action : installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des futurs vestiaires de la Plaine Sportive

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.2	Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales.
Action n°146	installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des futurs vestiaires de la Plaine Sportive
Maître d'ouvrage	Commune de Cossé-le-Vivien
Maître d'œuvre	Bureau d'études MayENR
Description de l'action	Installer des panneaux photovoltaïques sur le toit des futurs vestiaires : projet de revente total de l'électricité produite. Etude en cours concernant un projet d'autoconsommation collective avec les sites à proximité : école Jean Jaurès, maison de l'enfance, restaurant scolaire... Etude sur l'exploitation optimale.
Partenaires	Territoire d'énergie Mayenne (TEM 53)
Coût prévisionnel	45 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	À l'étude. Projet 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Production énergétique



Fiche action, panneaux photovoltaïques ensemble scolaire

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.2	Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales
Action n°147	panneaux photovoltaïques ensemble scolaire
Maître d'ouvrage	Commune de Craon
Maître d'œuvre	Commune de Craon
Description de l'action	<p>Dans le cadre de la construction de son nouveau groupe scolaire, la Ville de Craon disposant d'une importante surface de couverture avec une exposition optimale, a souhaité mettre en place une installation photovoltaïque.</p> <p>La production d'énergie se fera grâce à 83 panneaux photovoltaïque implantés sur une surface d'environ 141m². L'intégralité de la production sera réinjectée sur le réseau et fera l'objet d'une revente auprès du fournisseur d'énergie, l'estimatif de production annuelle est de 35.2 kWh.</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	34 400€
Plan de financement	Aucune subvention n'est rattachée à cette action, un autofinancement total est prévu.
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Mise en service des équipements



**CRTE PAYS DE CRAON
CUILLE
Fiche action 150**

**Rénovation énergétique de l'ancienne école dans le
cadre d'une réduction de consommation de chauffage**

Orientation stratégique n°2.3.2	Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales
Action n°150	Rénovation énergétique de bâtiment dans le cadre d'une réduction de consommation de chauffage
Maître d'ouvrage	Mairie de CUILLE
Maitre d'œuvre	
Description de l'action	Rénovation de l'ancienne école attenante à la mairie, avec création d'une salle de conseil municipal et salle de mariage, nous envisageons la rénovation énergétique de ce local, avec remplacement des menuiseries, isolation et réflexion sur le chauffage pour définir comment l'actuelle chaudière peut-être remplacée
Partenaires	CAUE Architecte GAL Sud Mayenne
Coût prévisionnel	Contrôle amiante avant travaux, menuiseries

	extérieures, isolation, cloisons sèches, électricité, chauffage, revêtement de sol, peinture, maîtrise d'œuvre pour un total H.T. de 200 000 €
Plan de financement	Les dépenses d'investissement sont financées par prêt en complément des subventions perçues Subvention possible de l'ADEME
Calendrier	Etudes projet en 2021 pour travaux 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduction de consommation de chauffage Transformation d'un bâtiment pour une salle de Conseil avec rénovation énergétique

Mme le Maire
p.o. Marie-Noëlle HINCELIN





CRTE PAYS DE CRAON Fontaine Couverte Fiche action 151

Rénovation énergétique de la salle communale, salle de loisirs et mairie

Orientation stratégique n°2.3.2	Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales
Action n°151	Amélioration de la qualité énergétique de bâtiments communaux : Rénovation énergétique de la salle communale
Maître d'ouvrage	Commune de Fontaine-Couverte
Maître d'œuvre	Pas encore de maîtrise d'œuvre Un thermicien réalise actuellement un audit énergétique
Description de l'action	Rénovation énergétique de la salle communale : - remplacement du chauffage, - remplacement du parquet, - isolation, - surface de la salle 120 m2 + les annexes Mairie : - suppression la chaudière à fuel de la mairie Faire en sorte que les locaux de la mairie et de la salle communale soient raccordés à un système de chauffage commun
Partenaires	- GAL du Sud Mayenne, - ADEME, - Etat (DETR, DSIL) - Région - FD Cuma
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	=> Souhait de réaliser les travaux en 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	





Fiche action : Changement du système de chauffage de la Salle Pauline d'Armaillé

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.2	Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales								
Action n°152	Changement du système de chauffage de la Salle Pauline d'Armaillé								
Maître d'ouvrage	Commune de La Selle-Craonnaise								
Maître d'œuvre	-								
Description de l'action	<p>La Salle Pauline d'Armaillé est une ancienne école avec des plafonds hauts et est divisée en 3 parties distinctes : la bibliothèque communale, l'association de théâtre ainsi qu'une salle de réunion pour les associations communales. Ce bâtiment est doté d'un système de chauffage composé d'une chaudière à fuel diffusant dans des radiateurs en fonte sans régulateurs ; la gestion de la température intérieure n'est donc pas effectuée.</p> <p>Etant donné ce contexte, la commune a décidé de changer ce système de chauffage afin de mieux réguler la température et donc de diminuer sa consommation d'énergie tout en utilisant une énergie renouvelable.</p>								
Partenaires	La commission « Bâtiments » de la commune travaille sur ce projet en recevant plusieurs professionnels du chauffage afin d'établir des devis comparatifs.								
Coût prévisionnel HT	<table> <tr> <td>Pompe à chaleur air/eau</td> <td>15 000 €</td> </tr> <tr> <td>Pilotage et gestion à distance</td> <td>1 200 €</td> </tr> <tr> <td>Divers et imprévus</td> <td>800 €</td> </tr> <tr> <td>Total investissements</td> <td>17 000 €</td> </tr> </table>	Pompe à chaleur air/eau	15 000 €	Pilotage et gestion à distance	1 200 €	Divers et imprévus	800 €	Total investissements	17 000 €
Pompe à chaleur air/eau	15 000 €								
Pilotage et gestion à distance	1 200 €								
Divers et imprévus	800 €								
Total investissements	17 000 €								
Plan de financement	<p>Subventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> DETR Certificats Economie Energie CCPC - CRTE Le solde, en autofinancement ____ 								
Calendrier	Travaux prévus pour 2022.								

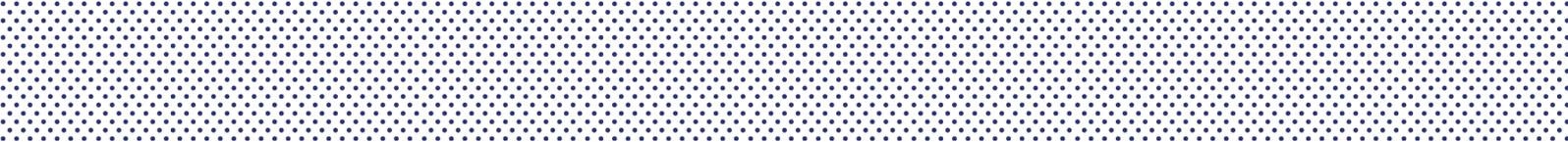
Indicateurs d'évaluation proposés	Diminution de consommation d'énergie
--------------------------------------	--------------------------------------



Fiche PROJET : CHAUDIERE BATIMENTS COMMUNAUX

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.2	Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales
Action n°153	Chaudière bâtiments communaux
Maître d'ouvrage	Mairie de Livré-la-Touche
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Projet de chaufferie commune, chaudière à pellets, en vue d'alimenter trois bâtiments distants de 100m. Actuellement : -Mairie, chaudière gaz ; -Salle des fêtes (capacité de 70 personnes) chauffage électrique ; -Garderie, radiants GAZ
Partenaires	-GAL sud Mayenne, conseil en énergie partagé -FDCUMA, bois énergie
Coût prévisionnel	100 000€ (à préciser étude en cours)
Plan de financement	A établir
Calendrier	Premier RDV avec les partenaires le 7 juin dernier. Travaux 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	





Fiche action : Enfouissement route de Livré avec canalisation de gaz pour méthanisation

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.2	Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales
Action n°155	Enfouissement route de Livré avec canalisation de gaz pour méthanisation
Maître d'ouvrage	Commune de Niaffles
Maître d'œuvre	Entreprise Sorelum
Description de l'action	<p>Une conduite de GAZ va et passera sur la RD228 de part et d'autre de la commune, pour raccorder les projets de méthanisation à la conduite GRT Gaz dans le Maine-et-Loire. Celle-ci apporte plus une contrainte à la population et à la commune, qu'un réel développement et gain.</p> <p>Le raccordement à cette conduite ne permettra pas aux habitants d'avoir le « Gaz de ville ». Pour ce faire, il nous paraît nécessaire d'associer l'enfouissement des réseaux sur la route de Livré (RD228) pour éviter une contrainte supplémentaire dans le futur. Le reste à charge est estimé à 105 250 € HT.</p> <p>Expliquez l'intérêt du projet. Précisez l'historique et les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? N'hésitez pas à indiquer les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc</p>
Partenaires	

Coût prévisionnel	<p>Investissement : L'enfouissement des réseaux sur la route de Livré (RD228) : dissimulation urbaine des réseaux électriques, des infrastructures de communication et d'éclairage public</p> <p>Estimatif à 105 250 € HT. (devis reçu ce jour 15/06)</p>
Plan de financement	<p>Aide régionale sollicitée non obtenue 20 % plafond 75000 € ht: 21050 € sur éclairage public A charge de la commune : 84 200.00 ht</p>
Calendrier	Eté 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation des travaux



Eglise changement du mode de chauffage au fioul et création d'une installation de panneau photovoltaïque

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique axe n° 2	Préserver l'environnement et augmenter la résilience du territoire Préserver les ressources et renforcer l'autonomie énergétique du territoire
Action n° 157	Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales
Maître d'ouvrage	Commune de Quelaines Saint-Gault
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">• Le mode chauffage actuel de l'église de Quelaines Saint Gault est une chaudière fioul acheté d'occasion dans les années 1950.• Dans l'objectif de réduire la consommation énergétique, le conseil municipal a validé le lancement d'une étude ayant pour but de créer un mode de chauffage moins énergivores.• L'étude réalisée par le cabinet LCA montre qu'au vu de la configuration architecturale de l'édifice, le mode de chauffage le plus respectueux de l'environnement est un mode de chauffage par radiant électrique.• Cette conclusion a orienté le choix de la commission d'étudier la possibilité de créer une installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'église afin de minimiser la consommation électrique.
Partenaires	MOE : à définir Communauté de Communes Pays de Craon Gal Sud Mayenne (CEP)

Coût prévisionnel	<p>1/ Montant étude chauffage : 4000,00€HT</p> <p>2/ Estimation études panneau photovoltaïque (y compris possibilité d'autoconsommation) : 5000,00€HT</p> <p>3/ Estimation travaux chauffage : 55000,00€ HT</p> <p>4/ Estimation travaux panneaux photovoltaïque : 40000,00€HT</p> <p>Estimation totale : 104000,00€HT</p>
Plan de financement	A définir
Calendrier	Réalisation des travaux 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	A définir



Fiche action : CANDELABRES RUE DE L'ETANG

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2-3-2	Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales
Action n°160	Candélabres rue de l'étang
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Martin du Limet
Maître d'œuvre	Territoire Energie Mayenne
Description de l'action	Depuis 2019, la commune renouvèle progressivement les candélabres des rues, principalement dans les lotissements afin d'optimiser les performances énergétiques. En 2021, 7 candélabres de la rue de l'étang seront changés.
Partenaires	Le Territoire d'Energie Mayenne étudie et réalise les travaux.
Coût prévisionnel	Les travaux sont estimés à 11 678.41 €
Plan de financement	TEM 25 %
Calendrier	Fin d'année 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation d'Energie



Fiche Action : Chaudière

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.2	Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales
Action n°162	Remplacement chaudière
Maître d'ouvrage	Mairie St Michel de La Roë
Maître d'œuvre	Mairie St Michel
Description de l'action	Remplacement de la chaudière à fuel par pompe à chaleur, isolation de la Mairie
Partenaires	
Coût prévisionnel	84 000 €
Plan de financement	Banque
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche Action couverture panneau solaire

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.2	Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales
Action n°163	Couverture panneau solaire
Maître d'ouvrage	Mairie de St Michel de la Roë
Maître d'œuvre	Mairie de St Michel
Description de l'action	Installation sur l'atelier municipal des panneaux photovoltaïques sur une surface de 80 m2 pour palier à l'augmentation du prix de l'énergie.
Partenaires	Voir contrat
Coût prévisionnel	40 000 €
Plan de financement	Aide Ademe et banque
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	La mise en place



Fiche Action

Borne de recharge pour vélo électrique

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.2	Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales
Action n°164	Borne de recharge pour vélo électrique
Maître d'ouvrage	Mairie St Michel de la Roë
Maître d'œuvre	Mairie st Michel
Description de l'action	Installation d'une borne rapide sur la place communale pour les vélos électriques qui se déplacent autour de la rincerie (tourisme) ou travail
Partenaires	
Coût prévisionnel	?
Plan de financement	
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche action - Eclairage city stade

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.2	Réduire la consommation énergétique et développer la production d'énergies renouvelables locales
Action n°165	Rénovation de l'éclairage des équipements sportifs du city stade
Maître d'ouvrage	Mairie de Saint Quentin-les-Anges
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Eclairage du city stade dans le cadre du Plan de relance départemental, volet « rénovation énergétique des équipements sportifs »
Partenaires	Communauté de communes du Pays de Craon
Coût prévisionnel	Travaux, fournitures et poses mâts et projecteurs : 6 741.00 € HT
Plan de financement	Fonds de concours CD53 : 2 400.00 €
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation d'énergie



Fiche action, réfection de la couverture du complexe sportif

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.3	Accélérer la rénovation thermique du bâti
Action n°169	réfection de la couverture du complexe sportif
Maître d'ouvrage	Commune de Craon
Maître d'œuvre	Commune de Craon
Description de l'action	<p>La ville de Craon souhaite rénover la couverture du complexe sportif situé au 10 rue Jean Bouin. Le complexe sportif est un ERP de 2ème catégorie et de type X pour lequel les travaux doivent répondre aux normes de la sécurité incendie ainsi que celles liées à la solidité de l'ouvrage.</p> <p>Les travaux de rénovation de la couverture permettront d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment et s'inscrivent dans le cadre de la Loi ELAN et du décret dit « tertiaire ».</p> <p>Le bâtiment a été construit en 1994 et à de nombreux endroits il y a des infiltrations en couverture qui ont pour conséquences de dégrader prématurément le bâtiment, endommager les équipements à l'intérieur et gêner la pratique des activités sportives pour les utilisateurs.</p> <p>Pour la ville de Craon, le complexe sportif est l'ERP qui est le plus énergivore, chaque année entre l'électricité et le gaz il y a environ 300000 kWh de consommé.</p> <p>Il y a 9 zones distinctes couvertes dont 8 sont envisagées pour la rénovation, cela représente donc environ 3401 m² sur un total de 4049 m² (soit 77% de la surface totale de la couverture). Avec la mise en place de ces nouveaux matériaux, la résistance thermique de la couverture sera de 4.6 m².K/W, l'efficacité énergétique de la couverture du bâtiment s'en retrouverait ainsi amélioré d'un R= 2.6m².K/W soit un gain de +230% vis-à-vis de l'existant.</p> <p>Partant du principe que la couverture est à l'origine de 30% des déperditions énergétiques du bâtiment et que la</p>

	consommation énergétique du bâtiment en matière de chauffage (énergie gaz) est de 221968 kWh sur les 300000 kWh annuels, soit 15076 €/an, nous pouvons supposer une économie de fonctionnement de l'ordre de 31550 kWh soit 2143 €/an (*)
Partenaires	
Coût prévisionnel	349 166.67€ HT
Plan de financement	
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Mise en service des équipements

A7	stade	année de l'action	Coût	subventions attendues
Bâtiments	non engagé	2022	349 167 €	
DETR 2021				114 048 € (notifié)
département				66 923 € (notifié)
Département via CCPC				25 448 € (attente)
Région				75 000 € (attente)



Fiche action : rénovation toiture de la salle des fêtes

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.3	Accélérer la rénovation thermique du bâti
Action n°170	Salle des fêtes : toiture et isolation
Maître d'ouvrage	Commune de Denaze
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	La salle des fêtes étant utilisée par les associations pour des concours, des jeux, des après-midi enfants, a besoin d'une toiture neuve et d'être isolé par le toit
Partenaires	CRTE, DETR,
Coût prévisionnel	Pour le poste de la toiture : 19 944.78 € Pour le poste d'isolation : pas encore de devis
Plan de financement	
Calendrier	Début en 2022 si possible
Indicateurs d'évaluation proposés	Gain énergétique
	Fréquentation des associations plus importantes



Fiche action : rénovation thermique manoir de la commune

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.3	Accélérer la rénovation thermique du bâti
Action n°171	rénovation thermique manoir de la commune
Maître d'ouvrage	MAIRIE de La ROUAUDIERE
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Remise a niveau bâtiment PUBLIC MANOIR MAIRIE isolation Peinture radiateur et Mairie isolation mur extérieur Nord et nord OUEST
Partenaires	ETAT : COM COM : Régions :
Coût prévisionnel	2021- 21 653,36 € HT
Plan de financement	CRTE
Calendrier	Travaux et Achats isolation sécurisation bâtiment public 2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Manoir économie d'énergies et mise en conformité pour la Mairie mur non isoler perte d'Energie sur cote NORD pour accueil du public attente serraies de diviser les factures énergétiques le plus possible Pour un accueil du public dans des conditions normal





Fiche action Rénovation énergétique de la résidence autonomie

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.3	Accélérer la rénovation thermique du bâti
Action n°176	Rénovation énergétique Résidence Autonomie
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE RENAZE
Maître d'œuvre	ATELIER BLEU D'ARCHI 72000 LE MANS
Description de l'action	Travaux de performance énergétique à la Résidence Autonomie du Pays Bleu. Remplacement des menuiseries extérieures PVC Isolation sous face des planchers Isolation par l'extérieur
Partenaires	CCAS de RENAZE - gestionnaire de la Résidence Autonomie Conseil Départemental CARSAT des Pays de la Loire Les résidents de la résidence autonomie
Coût prévisionnel	Remplacement des menuiseries extérieures PVC 151 260 € H.T. - Electricité pour alimenter les volets roulants : 35 000 € H.T. - Isolation en sous-face de plancher des garages caves et couloir d'accès aux caves et garages en mousse de polyuréthane - épaisseur 68 mm - $R \geq 3$. 20 700 € H.T.

	<p>Isolation par l'extérieur de type RPE sur béton 129 368 € H.T. Maîtrise d'œuvre : 18 000 € Contrôle technique - insertion - Missions SPS - diagnostic énergétique : 7 126 € Total : 361 454 € H.T.</p>
Plan de financement	<p>CEE 17 838 € CARSAT des Pays de la Loire Conseil Départemental CRTE du Pays de Craon Commune de RENAZE</p>
Calendrier	<p>2nd semestre 2021 – 1^{er} semestre 2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Atteindre l'étiquette C de l'échelle des consommations d'énergie</p> <p>Mesurer le gain en énergie primaire, l'audit énergétique évalué à une baisse de 26.2% de la consommation.</p>



Fiche action TRAVAUX ENERGETIQUE AU DOJO DU COMPLEXE 2000

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.3	Accélérer la rénovation thermique du bâti
Action n°177	TRAVAUX ENERGETIQUE AU DOJO DU COMPLEXE 2000
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE RENAZE
Maître d'œuvre	Cabinet HC- MO 53970 L'HUISSERIE
Description de l'action	<p>Après que les principaux utilisateurs aient formulé leurs observations sur les problèmes d'isolation et de chauffage du DOJO du complexe 2000. La Municipalité souhaite supprimer les façades actuelles en polycarbonate et les remplacer par des matériaux isolants en maintenant quelques fenêtres pour laisser un éclairage naturel. Cet investissement s'inscrit dans une démarche globale d'optimisation des infrastructures concernant les dépenses énergétiques. Cet équipement sportif est utilisé quotidiennement par les scolaires et régulièrement le club d'arts martiaux pour leurs entraînements.</p> <p>Le DOJO va bénéficier d'une isolation des murs extérieurs, de la pose de panneaux en façade, du remplacement des menuiseries. Des travaux qui vont permettre de réduire la consommation en énergie primaire et par conséquent une baisse de la facture énergétique. Par ce type de travaux, la commune</p>

	participe, à son niveau, à la lutte contre le réchauffement climatique. Le collège accueille 196 élèves dans le complexe 2000. Le club de Judo local compte une cinquantaine de membres.
Partenaires	ADEME - FFJ (Fédération Française de Judo) - Conseil Départemental
Coût prévisionnel	Bardage double peau : 33 015 € H.T. Menuiserie : 16 800 € H.T. Honoraires M.O. : 3 125 € H.T. Bureau de contrôle : 1 500 € H.T. Mission SPS : 1 500 € H.T. Total : 55 940 € H.T.
Plan de financement	Rénovation énergétique des équipements sportifs Communauté de Communes du Pays de Craon : 14 090 € ADEME FFJ CRTE du Pays de Craon Commune de RENAZE
Calendrier	2 nd semestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Le gain énergétique engendré



CRTE PAYS DE CRAON Saint Saturnin du Limet Fiche action 180 Rénovation du bâtiment 20, Rue Principale

Orientation stratégique n°2.3.3	Accélérer la rénovation thermique du bâti
Action n°180	Rénovation du bâtiment
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Saturnin Du Limet
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Ce bâtiment a été acheté par la commune en 1997, c'était alors un commerce (bar-tabac-épicerie). Le commerce a fermé définitivement en août 2015 suite à une liquidation judiciaire. La commune a essayé de trouver des repreneurs pendant au moins 2 ans mais sans succès. Il a été alors décidé de mettre l'immeuble en vente, sans succès également. La commune a donc décidé en début d'année de rénover ce bâtiment pour faire du locatif (2 appartements). Cet immeuble étant situé en centre-bourg, la municipalité souhaite lui redonner une seconde vie. Des anciennes dépendances seront démolies afin recréer un espace agréable.
Partenaires	
Coût prévisionnel	391 000.00 € HT 488 750 € TTC
Plan de financement	Subv Mayenne Relance : 7 649.00 € Contrat de territoire 2016-2021 : 11 191.00 € Contrat de territoire volet habitat : 82 484.00 € Eventuellement DETR Le reste en autofinancement (peut-être un prêt en partie en fonction des aides obtenues)
Calendrier	Etudes et dépôt du permis fin 2021 Début des travaux 1er semestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Création de 2 logements permettant de loger 2 familles. Consommations énergétiques



Fiche action - Démolition et de reconstruction de l'équipement sportif de la Commune.

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°2.3.3	Accélérer la rénovation thermique du bâti
Action n°185	Démolition et de reconstruction de l'équipement sportif de la Commune.
Maître d'ouvrage	Courbeveille CAUE Type
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Projet : <ol style="list-style-type: none">1) démolition et de reconstruction des vestiaires de foot (datant de 1974, non isolé et non chauffé, énergivore) avec création d'un local d'accueil de rencontre des associations2) Réhabilitation du clos et couvert de la partie restante (désamiantage et remplacement toiture et habillage extérieur des façades)3) Le futur bâtiment devra être respectueux de l'environnement avec utilisation de matériaux écologiques, peu énergivore avec un chauffage économique et écologique
Partenaires	
Coût prévisionnel	Bâtiment 382000 €HT Désamiantage 30000 €HT Espaces extérieurs (terrasses...) 100000 €HT Acquisition 5000 € (Frais inclus)

	Total HT 517000 € Maîtrise d'œuvre 61500 € Total HT 578500 €
Plan de financement	DSIL : 344000 € FFF : 50000 € DDSSPP : 30000 € Commune : 154500 €
Calendrier	Début des Travaux : Mars 2022 Durée des Travaux : 6 mois.
Indicateurs d'évaluation proposés	Performance énergétique



Fiche action : Espace Loisirs

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°3.1.1	Promouvoir une approche systémique articulant éducation, culture, sport et loisirs
Action n°187	Espace loisirs
Maître d'ouvrage	Commune de BOUCHAMPS LES CRAON
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Dans le cadre de la Réhabilitation ou reconstruction de la Salle des fêtes, est prévue la création d'un jardin public, Amélioration du confort pour les usagers (manifestations festives et familiales)
Partenaires	GAL SUD MAYENNE DDT CAUE CABINET D'ARCHITECTE
Coût prévisionnel	Pas connu à ce jour
Plan de financement	GAL SUD MAYENNE ETAT DEPARTEMENT REGION EMPRUNT
Calendrier	EN 2021 : conseil auprès du CAUE pour des projets de structure de la salle des fêtes. La salle sera le projet prioritaire, ensuite l'espace loisirs pourra être créé.
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche action : Réhabilitation ou reconstruction de la Salle des fêtes

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°3.1.1	Promouvoir une approche systémique articulant éducation, culture, sport et loisirs
Action n°189	Réhabilitation ou reconstruction salle des fêtes
Maître d'ouvrage	Commune de BOUCHAMPS LES CRAON
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Réhabilitation ou reconstruction de la Salle des fêtes. La salle des fêtes actuelle date de 1960. La structure est vieillissante, prévoir la mise aux normes (matériaux, l'isolation thermique et sonore, accessibilité, sécurité). Remplacement de la toiture, du système de chauffage et ventilation, éclairage, réfection des façades, Présence supposée d'amiante.</p> <p>Amélioration du confort pour les usagers (cantine scolaire et manifestations festives et familiales) Création d'un jardin public, développement des chemins piétons, aménagement d'une terrasse suspendue, végétalisation du parking. Amélioration du parvis et traitement de l'entrée.</p>
Partenaires	GAL SUD MAYENNE DDT CAUE CABINET D'ARCHITECTE
Coût prévisionnel	Pas connu à ce jour
Plan de financement	GAL SUD MAYENNE ETAT DEPARTEMENT REGION EMPRUNT
Calendrier	En 2021 : conseil auprès du CAUE pour des projets de structure de la salle
Indicateurs d'évaluation proposés	Gain en performance énergétique Surface aménagée pour les piétons Surface végétalisée Fréquentation du lieu



Aménagement de la Plaine Sportive de l'Oriette

Création d'un terrain de football synthétique et d'une nouvelle piste d'athlétisme

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°3.1.1	Promouvoir une approche systémique articulant éducation, culture, sport et loisirs
Action n°192	Aménagement de la plaine sportive de l'Oriette
Maître d'ouvrage	Commune de Cossé-le-Vivien
Maître d'œuvre	Bureau d'études Sport initiatives
Description de l'action	Cf. Annexe n°1 : note d'opportunité
Partenaires	
Coût prévisionnel	Finalisation des études avec le maître d'œuvre dans le second trimestre 2021 et élaboration du DCE
Plan de financement	Maitrise d'œuvre : 38 230 € HT Terrain de football synthétique : 773 000 € HT Piste d'athlétisme (+ travaux terrain d'honneur) : 960 000 € HT TOTAL : 1 771 230 € Cf. Annexe n°1 : note d'opportunité Recettes : CD 53 = 75 000 euros ANS (sollicité) = 347 646 euros Auto F = 1 348 584 euros
Calendrier	Appel d'offres : janvier-février 2022 Signature des marchés : mars 2022 Début des travaux : avril 2022 Livraison : Septembre-octobre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	





Fiche action : Projet de restauration de l'orgue de l'église

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°3.1.1	Promouvoir une approche systémique articulant éducation, culture, sport et loisirs
Action n°194	Restauration de l'orgue de l'église
Maître d'ouvrage	Commune de Cossé-le-Vivien
Maître d'œuvre	Monsieur Roland GALTIER, technicien-conseil agréé pour les orgues historiques
Description de l'action	Restauration et déplacement de l'orgue de l'église. Cf. Annexe n°4 : note d'opportunité.
Partenaires	Le diocèse, l'établissement d'enseignement artistique de la CCPC
Coût prévisionnel	Maitrise d'œuvre : 7 250 € HT Restauration et déplacement : 85 000 € HT Total : 92 250 € HT
Plan de financement	
Calendrier	Projet 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Restauration effective de l'orgue



Fiche action - restauration des orgues de l'Eglise saint Nicolas

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°3.1.1	Promouvoir une approche systémique articulant éducation, culture, sport et loisirs
Action n°195	Restauration des orgues de l'Eglise saint Nicolas
Maître d'ouvrage	Commune de Craon
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Après une restauration en 2003, les orgues de l'Eglise Saint Nicolas nécessitent un relevage et une recomposition. Ces orgues, non classés au titre du patrimoine présentent un intérêt culturel, mais aussi culturel. L'ensemble d'enseignement artistique du Pays de Craon utilise l'instrument pour les cours de musique.
Partenaires	
Coût prévisionnel	93 074€ TTC
Plan de financement	Les dépenses d'investissements sont financées par autofinancement en complément des subventions éventuelles perçues. Le conseil départemental propose une aide à la restauration du patrimoine public de caractère, plafonnée à 30%. Un financement participatif va également être étudié.
Calendrier	L'achèvement des travaux est prévu pour 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Mise en service des équipements

A15	stade	année de l'action	Coût	subventions attendues
	non engagé	2022	93 074	27 922€



Fiche action : Création piste cyclable autour de terrain de jeux

CRTE

Orientation stratégique n°3.1.1	promouvoir une approche systémique articulant éducation , culture , sport et loisirs
Action n°197	Création piste cyclable de loisirs autour de terrain de jeux
Maître d'ouvrage	Commune de Denaze
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Afin de sécuriser les jeunes et d'éviter qu'ils fassent du vélo sur la départementale, le conseil souhaite créer une piste cyclable autour du futur terrain multisport. Il y a plus de 50 jeunes de 0 à 18 ans sur 180 habitants. La piste sera ensablée
Partenaires	CRTE
Coût prévisionnel	Terrassement 15 cm : 2835 € Fourniture et pose d'un géotextile avant empierrement : 2835 € Remise en forme avec des roches concassées et compactage : 5355 € Fourniture et pose sable 8505 € 19530 €
Plan de financement	Auto financement sauf CRTE
Calendrier	Début : 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface 630 m ² de piste



Fiche action : Accessibilité et aménagement de la Salle Pauline d'Armaillé

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°3.1.1	Promouvoir une approche systémique articulant éducation, culture, sport et loisirs										
Action n°202	Accessibilité et aménagement de la Salle Pauline d'Armaillé										
Maître d'ouvrage	Commune de La Selle-Craonnaise										
Maître d'œuvre											
Description de l'action	La Salle Pauline d'Armaillé est divisée en 3 parties distinctes : la bibliothèque communale, l'association de théâtre ainsi qu'une salle de réunion pour les associations communales. Ce bâtiment, à l'origine une école privée de plusieurs classes, n'est pas adaptée pour accueillir des personnes à mobilité réduite. De plus, les sanitaires sont devenus également inadaptés. C'est pourquoi, il est devenu impératif de modifier son aménagement intérieur et extérieur.										
Partenaires	La commission « Bâtiments » de la commune travaille sur ce projet, en lien avec les utilisateurs de la Salle Pauline d'Armaillé.										
Coût prévisionnel HT	<table> <tr> <td>Maîtrise d'œuvre</td> <td>2 000 €</td> </tr> <tr> <td>Aménagement rampe d'accès</td> <td>10 000 €</td> </tr> <tr> <td>Création sanitaires accessibles PMR</td> <td>20 000 €</td> </tr> <tr> <td>Divers et imprévus</td> <td><u>1 000 €</u></td> </tr> <tr> <td>Total investissements</td> <td>33 000 €</td> </tr> </table>	Maîtrise d'œuvre	2 000 €	Aménagement rampe d'accès	10 000 €	Création sanitaires accessibles PMR	20 000 €	Divers et imprévus	<u>1 000 €</u>	Total investissements	33 000 €
Maîtrise d'œuvre	2 000 €										
Aménagement rampe d'accès	10 000 €										
Création sanitaires accessibles PMR	20 000 €										
Divers et imprévus	<u>1 000 €</u>										
Total investissements	33 000 €										
Plan de financement	Subventions : DETR CCPC - CRTE Le solde, en autofinancement ____										
Calendrier	Travaux prévus pour 2022.										
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation des aménagements aux normes PMR										



CRTE PAYS DE CRAON La Selle Craonnaise Fiche action 204 Agrandissement du complexe sportif

Orientation stratégique n°	3-1-1														
Action n°	204														
Maître d'ouvrage	Commune de La Selle-Craonnaise														
Maître d'œuvre	Mathieu FRÉMONT														
Description de l'action	<p>Le complexe sportif actuel fonctionne avec une grande salle de sport, une partie centrale avec un hall d'accueil, des vestiaires et des sanitaires et une seconde salle plus petite avec un sol souple. Ces salles sont très fréquemment utilisées par les associations communales, l'école et les structures pour handicapés présentes sur la commune.</p> <p>Devant ce besoin croissant, la municipalité souhaite agrandir la seconde salle en transformant un hangar à proximité en bâtiment à vocation sportive.</p> <p>Cette réhabilitation aura pour but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aggrandir la salle de motricité existante afin de pouvoir accueillir plus de licenciés pour le club de gymnastique ➤ Permettre à l'association de tennis de table de pouvoir proposer une salle adaptée à l'accueil des compétitions officielles en termes de superficie, de luminosité et de chauffage ➤ Permettre à nos deux structures pour handicapés basée sur la commune (Croix Rouge Française St Amadour et Aide Accueil Amitié des Charmilles) de pouvoir utiliser plus souvent le complexe sportif ➤ Proposer aux enfants de l'école communale une salle de motricité plus grande. 														
Partenaires	<p>Les associations et autres structures ont été rencontrées afin de connaître leur besoin et ont donné un avis favorable à la démarche de la commune.</p> <p>Un terrain limitrophe a déjà été acquis et les études avec un maître d'œuvre seront entreprises d'ici la fin de l'année 2021.</p>														
Coût prévisionnel HT	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">Maîtrise d'œuvre</td> <td style="text-align: right;">11 000 €</td> </tr> <tr> <td>Charpente, couverture, bardage</td> <td style="text-align: right;">90 000 €</td> </tr> <tr> <td>Electricité, chauffage</td> <td style="text-align: right;">15 000 €</td> </tr> <tr> <td>Sols souples</td> <td style="text-align: right;">12 500 €</td> </tr> <tr> <td>Maçonnerie</td> <td style="text-align: right;">20 000 €</td> </tr> <tr> <td>Aménagement intérieur</td> <td style="text-align: right;"><u>11 500 €</u></td> </tr> <tr> <td>Total investissements</td> <td style="text-align: right;">160 000 €</td> </tr> </table>	Maîtrise d'œuvre	11 000 €	Charpente, couverture, bardage	90 000 €	Electricité, chauffage	15 000 €	Sols souples	12 500 €	Maçonnerie	20 000 €	Aménagement intérieur	<u>11 500 €</u>	Total investissements	160 000 €
Maîtrise d'œuvre	11 000 €														
Charpente, couverture, bardage	90 000 €														
Electricité, chauffage	15 000 €														
Sols souples	12 500 €														
Maçonnerie	20 000 €														
Aménagement intérieur	<u>11 500 €</u>														
Total investissements	160 000 €														

Plan de financement	Subventions : DETR CRTE Le solde, en autofinancement _____
Calendrier	Travaux prévus pour 2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	



CRTE - PAYS DE CRAON MÉRAL

Rénovation/ création équipements sportifs 207

Orientation stratégique n°	Promouvoir une approche systémique articulant éducation, culture, sport et loisirs
Action n°207	Rénovation/ création équipements sportifs
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisme : MERAL Type : Commune
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none">- Rénovation des équipements sportifs (salle des sports, vestiaires, club house...)- Construction d'un skate parc- Mise en place de « parcours sportifs » pour les jeunes enfants
Partenaires	CAF CD53 ANDES Comité olympique
Coût prévisionnel	En cours d'estimation
Plan de financement	Commune
Calendrier	2022-2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation et finalisation du projet



Fiche action : Construction d'un pôle socio-culturel à Quelaines Saint-Gault

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°3.3.1	Investir dans la jeunesse et lutter contre la reproduction sociale
Action n°208	Construction d'un pôle socio-culturel à Quelaines Saint-Gault
Maître d'ouvrage	Commune de Quelaines Saint-Gault
Maître d'œuvre	Consultation MOE en cours
Description de l'action	<p>Le 13 juin 2019, le conseil municipal a acquis l'ensemble immobilier situé 8 rue de Claire Vue à Quelaines saint-Gault. La parcelle cadastrée section AC n°612 est située à proximité immédiate du centre-bourg. Elle jouxte la grange et le manoir du Buat qui accueillent plusieurs services intercommunaux tels que l'établissement artistique du Pays de Craon, la bibliothèque et la halte-garderie itinérante. Par ailleurs, plusieurs salles du manoir sont mises à disposition des associations. La surface totale de la parcelle est de 2580 m². La commune souhaite procéder à la démolition de l'ensemble du bâti.</p> <p>La commune souhaite développer un projet immobilier mixte qui comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none">• un espace jeunes de 50 m²,• un local d'urgence d'environ 20 m² pour les sans-abris dit « l'abri du passant » (une place),• une nouvelle bibliothèque de 75 m² avec un espace numérique de 25m²,• la construction de 3 logements d'environ 35 m² pour accueillir les apprentis et les stagiaires agricoles afin de répondre aux besoins des entreprises du territoire.• des locaux annexes (sanitaires 10m²/rangements divers 10 m²/local ménage 5 m²/chaufferie et local technique 10 m²/local vélo et autres 10m²)• voirie/réseaux/stationnements 5 places <p>La maîtrise d'ouvrage souhaite que ce projet soit étudié et réalisé dans une optique de développement durable. Le projet s'inscrira dans une démarche HQE.</p>

Partenaires	AMO : Bernard Beaudouin Consultation MOE : en cours Communauté de Communes Pays de Craon GAL Sud Mayenne (conseil en énergie partagée)
Coût prévisionnel	1/Acquisition : 108 907.18€ 2/Montant travaux : 798 850€ HT dont : -Bâtiments : 704 000€ -Démolition : 29 350€ -Voirie : 30 000€ -Espaces verts : 15 000€ -Réseaux : 17 500€ -Sondages : 3000€ 3/Ingénierie-études : MOE : 77 440€HT AMO : 3000€ HT CT : 3500€ HT SPS : 3000€ HT Dommage ouvrage : 13 000€ HT Diagnostic amiante : 2212€ HT Coût total de l'opération : 1 009 909.18€ HT
Plan de financement	Subvention CD 53 volet habitat : 175 197€ Région (FRDC) : 50 000€ DETR 2022 : 122 500€ DSIL 2022 : 150 000€ Emprunt : 512 212.18€
Calendrier	21 Mai 2021 : lancement de la consultation maîtrise d'œuvre mi juillet : désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre et validation par le Conseil Municipal fin septembre : remise de l'esquisse mi novembre : remise de l'APS fin décembre 2021 : remise de l'APD fin-janvier 2022 : dépôt PC mi mars 2022 : remise DCE, validation, lancement de la consultation marché de travaux juillet 2022 : validation par le CM, attribution des marchés septembre 2022 : démarrage effectif des travaux décembre 2023 : achèvement des travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommations énergétiques de l'équipement : respect minimum au label BBC RT 2012 - 20 % et être dans l'équivalence du label E+ C- avec un niveau E3 C1. Fréquentation espace jeunes : nombre de jeunes Fréquentation bibliothèque et espace numérique associée : nombre d'utilisateurs Satisfaction des animations proposées :



	questionnaires usagers Taux d'occupation des logements
--	---



Fiche action AGRANDISSEMENT DU PERISCOLAIRE DE L'ECOLE Ernest GUILLARD

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°3.1.1	Promouvoir une approche systémique articulant éducation, culture, sport et loisirs
Action n°209	Agrandissement du périscolaire de l'école Ernest Guillard
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE RENAZE
Maître d'œuvre	HC - MO 53970 L'HUISSERIE
Description de l'action	Agrandir l'accueil périscolaire Ernest GUILLARD/ST JOSEPH - Proposer un accueil adapté au public - Améliorer la qualité de prise en charge des enfants avant et après la classe, afin de favoriser la réussite scolaire et sociale - Evoluer dans des espaces éducatifs de qualité (aménagements de qualité, accessibilité des activités et du matériel, repères dans l'espace) - Améliorer le bien-être au travail des professionnels. 80 enfants bénéficiaires de cet accueil.
Partenaires	La CAF de la Mayenne Les professionnels
Coût prévisionnel	Total travaux : 57 094 € H.T. Matériel informatique : 1 033 € H.T. Mobilier : 3 967 € H.T. Total général : 62 094 € H.T.
Plan de financement	DETR 2020 : 26 524.82 € (arrêté du 27 avril 2020)

	En attente de la décision de la CAF de la Mayenne : montant sollicité 21 115 € CRTE du Pays de Craon Commune de RENAZE
Calendrier	Les travaux devaient commencer au 2 nd semestre 2021. La mise en place d'un espace France Services occasionne un retard dans le transfert de l'ADMR qui occupe actuellement le futur agrandissement du périscolaire E. GUILLARD. Les travaux ne débuteront au mieux qu'au 1 ^{er} trimestre 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Le nombre d'enfants accueillis. La satisfaction des parents et des professionnels



Fiche action AMENAGEMENT DU PARC DU FRESNE

CRTE PAYS DE CRAON 2022

Orientation stratégique n°3.1.1	Promouvoir une approche systémique articulant éducation, culture, sport et loisirs
Action n°210	Aménagement du parc du Fresne
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE RENAZE
Maître d'œuvre	CABINET SITADIN 35103 RENNES CEDEX 3
Description de l'action	Au cœur de l'ancienne cité minière qu'est la commune de RENAZE, au pied des terrils ardoisiers, existe un écrin de verdure où il est agréable de venir s'y promener : le Parc du Fresne. Le COPIL a proposé des orientations, qui conduisent aujourd'hui à un projet d'équipements sportifs de plein air dans ce parc en privilégiant toutes les générations.
Partenaires	Le COPIL - La Municipalité a associé à ce projet des habitants, des riverains, des présidents d'associations, des assistantes maternelles, la gendarmerie, des représentants du Conseil Municipal des Jeunes et des élus dans un Comité de COPIL Le Conseil Municipal des Jeunes
Coût prévisionnel	Travaux : 228 200 € H.T. Maîtrise d'œuvre : 13 150 € H.T. Total : 241 350 € H.T.
Plan de financement	L'Etat à travers la DETR pour un montant de 30 000 € (arrêté préfectoral du 24 mars 2021) Le CRTE du Pays de Craon : La Commune de RENAZE :
Calendrier	Travaux prévus en 2022 dans l'attente de définir le devenir de l'Hôtel restaurant « Le Fresne » qui après sa liquidation a brûlé.

Indicateurs d'évaluation proposés	La fréquentation du lieu



Fiche action CONSTRUCTION DE VESTIAIRES AU STADE MUNICIPAL

CRTE PAYS DE CRAON 2022

Orientation stratégique n°3.1.1	Promouvoir une approche systémique articulant éducation, culture, sport et loisirs
Action n°211	CONSTRUCTION DE VESTIAIRES AU STADE MUNICIPAL
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE RENAZE
Maître d'œuvre	SARL THELLIER ARCHITECTURE 53000 LAVAL
Description de l'action	Réalisation de locaux vestiaires-sanitaires au stade municipal afin de remplacer ceux existants considérés comme obsolètes. Ces vestiaires ont pour vocation d'accueillir les joueurs de football de l'Union Sportive Renazé-Saint Saturnin du Limet (USRSL) pour l'entraînement dans la semaine et les matches le week-end. Ce bâtiment accueillera également les élèves du collège Alfred JARRY qui lors de leurs séances d'activité physique et sportive viennent régulièrement sur le plateau sportif et la piste d'athlétisme qui entoure le terrain d'honneur.
Partenaires	FFF - Fédération Française de Football L'USRSL
Coût prévisionnel	A ce jour le budget prévisionnel des travaux est fixé à 250 000 € H.T. sans

	compter la démolition des anciens vestiaires, auquel il faut ajouter la maîtrise d'œuvre avec un taux de 6.95% soit : 17 375 € H.T.. Les missions SPS, bureaux de contrôle ne sont pas chiffrées ni les frais de publicité et d'insertion pour l'appel d'offres.
Plan de financement	FFF Conseil Départemental CRTE du Pays de Craon Commune de RENAZE
Calendrier	L'appel d'offres est prévu 1 ^{er} trimestre 2022, les travaux auraient lieu de mai à octobre 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Les économies d'énergie réalisées par rapport aux vestiaires actuels.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Modèle de fiche action/City Stade

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°	Promouvoir une approche systématique articulant éducation, culture, sport et loisirs
Action n° 215	
Maître d'ouvrage	Mairie de Saint Aignan sur Roë
Maître d'œuvre	
Description de l'action	City Stade
Partenaires	État - CAF - Agence National du Sport - Région
Coût prévisionnel	50 000€
Plan de financement	DETR -
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche action 2021/2022

CITY STADE

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°3.1.1	Promouvoir une approche systémique articulant éducation, culture, sport, et loisirs
Action n°217	City stade
Maître d'ouvrage	Commune de BALLOTS 1 Rue Nationale 53350 BALLOTS
Maître d'œuvre	Fournisseur non encore déterminé
Description de l'action	<p>Soutenir la pratique sportive Investir dans la jeunesse et Contribuer à la cohésion sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - La commune de Ballots est composée de 1300 HABITANTS dont 2 écoles pour 250 enfants - 1 EHPAD de 44 lits - L'objectif est de mettre à disposition et de favoriser la pratique sportive intergénérationnelle pour l'ensemble des administré mais également aux associations sportives déjà présentes sur la commune tel que Football - Gymnastique - Retraite Sportive - Volley - Handball et en projet du Basket - La commune s'est également inscrite pour être labellisée Terre de Jeux 2024 afin de lancer une dynamique autour du sport et de promouvoir les jeux olympiques 2024 <p>Equipement en plein Air Aménagement et construction d'un City Stade non existant à ce jour Structure Multisport de 25M x 12M Les équipements que nous souhaitons intégrer sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poteaux de Volley - Pare Ballons en largeur d'une hauteur de 3M - Pare Ballons sur la longueur de 2M - Panier de Basket - But Brésilien

	<p>Nous souhaitons intégrer les jeunes de 12 à 18 ans dans la construction de ce projet en les impliquant dans la construction de ce projet.</p> <p>La nature des travaux : Achat de la structure Pose de la Structure Aménagement du Sol Mobilier Urbain</p>																					
Partenaires	<p>Financier :</p> <p>MSA - Orne Mayenne-Sarthe ANS - Agence nationale du sport (Dossier déposé- En attente de décision)</p>																					
Coût prévisionnel	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Investissements</th> <th>HT</th> <th>TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Structure</td> <td>60 793,00</td> <td>72 951,60</td> </tr> <tr> <td>Sol</td> <td>13 839,00</td> <td>16 606,80</td> </tr> <tr> <td>Options</td> <td>2 634,00</td> <td>3 160,80</td> </tr> <tr> <td>Location benne Chariot élévateur</td> <td>945,00</td> <td>1 134,00</td> </tr> <tr> <td>Mobilier (table - Banc)</td> <td>6 000,00</td> <td>7 200,00</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>84 211,00</td> <td>101 053,20</td> </tr> </tbody> </table>	Investissements	HT	TTC	Structure	60 793,00	72 951,60	Sol	13 839,00	16 606,80	Options	2 634,00	3 160,80	Location benne Chariot élévateur	945,00	1 134,00	Mobilier (table - Banc)	6 000,00	7 200,00	TOTAL	84 211,00	101 053,20
Investissements	HT	TTC																				
Structure	60 793,00	72 951,60																				
Sol	13 839,00	16 606,80																				
Options	2 634,00	3 160,80																				
Location benne Chariot élévateur	945,00	1 134,00																				
Mobilier (table - Banc)	6 000,00	7 200,00																				
TOTAL	84 211,00	101 053,20																				
Plan de financement	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Subvention</th> <th>HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ANS</td> <td>38 633,00</td> </tr> <tr> <td>MSA</td> <td>1 000,00</td> </tr> </tbody> </table> <p>Autofinancement : 44 578 €</p>	Subvention	HT	ANS	38 633,00	MSA	1 000,00															
Subvention	HT																					
ANS	38 633,00																					
MSA	1 000,00																					
Calendrier	<p>Avril 2021 - Sourcing rencontre de fournisseurs Mai 2021 - Rencontre avec les jeunes pour calibrer le besoin Juin 2021 - Réception des devis Septembre-Octobre 2021 - Début de travaux Juin 2022 - Fin des travaux</p>																					
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Espace non présent sur la commune d'où la création de ce premier city sur notre territoire</p>																					



Fiche action : ANIMATION DU DISPOSITIF PETITES VILLES DE DEMAIN

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°3.3.2	Donner aux trois villes centre les moyens de polariser leur territoire
Action n°223	Projet petites villes de demain
Maître d'ouvrage	CCPC
Maitre d'oeuvre	
Description de l'action	Le gouvernement a lancé un programme d'actions en octobre 2020 « Petite Villes de Demain » dans l'optique de redynamiser les petites villes Françaises. Trois communes ont été retenues : Renazé, Craon et Cossé-Le-Vivien. Afin d'orchestrer ce programme, il a été créé un poste de chargé de mission « Petite Ville de Demain ».
Partenaires	
Coût prévisionnel	240 000 euros
Plan de financement	Etat : 120 000 euros ANAH : 60 000 euros
Calendrier	De septembre 2021 à septembre 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de projets mis en oeuvre dans le cadre de PVD



--	--



Fiche action 2021/2022

RENOVATION Espace Culturel

CRTE PAYS DE CRAON

Orientatio n stratégiqu e n°3.3.3	Soutenir fortement les associations
Action n°224	Rénovation espace culturel
Maître d'ouvrage	Commune de BALLOTS 1 Rue Nationale 53350 BALLOTS
Maître d'œuvre	HC-MO pour l'Etude de faisabilité
Descriptio n de l'action	<p>Le projet consiste en la restauration d'une salle annexe à la salle de théâtre, en vue de valoriser le patrimoine communal et de redonner une vie et un usage à ce lieu historique. Nous souhaitons l'optimiser et la mettre à disposition pour les autres associations dont les 2 Ecoles, le Club des Aînés, l'EHPAD, la bibliothèque pour permettre de développer et proposer des spectacles, cinéma, conférence...</p> <p>LE BESOIN Rénovation énergétique du bâtiment Améliorer l'accès pour le public (PMR), Mise aux normes (sanitaires. Electricité...)</p> <p>Le bâtiment actuel n'est actuellement pas isolé et ne dispose pas de système de chauffage attitré. Toutes les menuiseries ne sont plus étanches et disposent de simples vitrages : Isoler afin d'améliorer la consommation énergétique du local et d'accueillir le public dans des conditions décentes. Supprimer le chauffage au Fioul</p> <p>LOCALISATION Ce bâtiment est situé au 6 rue Joseph Rivière. Il est utilisé par les associations communales. Il s'agit d'une salle culturelle. Cette annexe permet d'accueillir les visiteurs lors des présentations théâtrales de l'association communale « La Flamme ».</p>

	<p>LE PROJET</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation d'un bâtiment accolé à la salle de théâtre (la structure de la charpente est conservée) : • Remplacement de la couverture ardoise par une couverture bac acier isolé ton anthracite • Façade Nord et Ouest, isolation et bardage bois extérieur • Accès personnes en situation de handicap => création d'un SAS d'entrée ouvert 																																																																								
Partenaires	<p>Financier : ETAT - DETR (Accordé) REGION - Plan de relance (En cours non encore attribué)</p>																																																																								
Coût prévisionnel	<p>Les premiers chiffrages :</p> <table border="1" data-bbox="363 869 1407 2000"> <thead> <tr> <th colspan="2" data-bbox="363 869 863 913">THEATRE</th> <th data-bbox="863 869 1153 913">HT</th> <th data-bbox="1153 869 1407 913">TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="363 913 544 1099" rowspan="4">TOITURE</td> <td data-bbox="544 913 863 958">Couverture</td> <td data-bbox="863 913 1153 958">13 233,08 €</td> <td data-bbox="1153 913 1407 958">15 879,70</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 958 863 1003">ENT BOISHUS (89M2)</td> <td data-bbox="863 958 1153 1003"></td> <td data-bbox="1153 958 1407 1003"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1003 863 1048"></td> <td data-bbox="863 1003 1153 1048"></td> <td data-bbox="1153 1003 1407 1048"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1048 863 1099">TOTAL</td> <td data-bbox="863 1048 1153 1099">13 233,08 €</td> <td data-bbox="1153 1048 1407 1099">15 879,70 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="363 1137 544 1384" rowspan="5">Etudes</td> <td data-bbox="544 1137 863 1211">Honoraires maître d'œuvre</td> <td data-bbox="863 1137 1153 1211">12 767,34 €</td> <td data-bbox="1153 1137 1407 1211">15 320,81</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1211 863 1256">Bureau de contrôle</td> <td data-bbox="863 1211 1153 1256">2 500,00 €</td> <td data-bbox="1153 1211 1407 1256">3 000,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1256 863 1301">Contrôle SPS</td> <td data-bbox="863 1256 1153 1301">1 800,00 €</td> <td data-bbox="1153 1256 1407 1301">2 160,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1301 863 1346">Diagnostic amiante</td> <td data-bbox="863 1301 1153 1346">1 000,00 €</td> <td data-bbox="1153 1301 1407 1346">1 200,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1346 863 1384"></td> <td data-bbox="863 1346 1153 1384"></td> <td data-bbox="1153 1346 1407 1384">-</td> </tr> <tr> <td data-bbox="363 1384 544 2000" rowspan="12">Travaux</td> <td data-bbox="544 1384 863 1458">Terrassement, VRD, aménagt ext</td> <td data-bbox="863 1384 1153 1458">11 256,00 €</td> <td data-bbox="1153 1384 1407 1458">13 507,20</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1458 863 1503">Gros œuvre</td> <td data-bbox="863 1458 1153 1503">24 156,00 €</td> <td data-bbox="1153 1458 1407 1503">28 987,20</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1503 863 1547">Charpente, bardage</td> <td data-bbox="863 1503 1153 1547">11 025,00 €</td> <td data-bbox="1153 1503 1407 1547">13 230,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1547 863 1621">Désamiantage, couverture, zinguerie,</td> <td data-bbox="863 1547 1153 1621">18 610,00 €</td> <td data-bbox="1153 1547 1407 1621">22 332,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1621 863 1666">Menuiseries extérieures</td> <td data-bbox="863 1621 1153 1666">8 400,00 €</td> <td data-bbox="1153 1621 1407 1666">10 080,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1666 863 1711">Menuiseries intérieures</td> <td data-bbox="863 1666 1153 1711">2 940,00 €</td> <td data-bbox="1153 1666 1407 1711">3 528,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1711 863 1756">Serrurerie</td> <td data-bbox="863 1711 1153 1756">6 825,00 €</td> <td data-bbox="1153 1711 1407 1756">8 190,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1756 863 1830">Cloisons sèches, isolation</td> <td data-bbox="863 1756 1153 1830">5 775,00 €</td> <td data-bbox="1153 1756 1407 1830">6 930,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1830 863 1904">Electricité, ventilation, chauffage</td> <td data-bbox="863 1830 1153 1904">24 570,00 €</td> <td data-bbox="1153 1830 1407 1904">29 484,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1904 863 1948">Plomberie, sanitaire</td> <td data-bbox="863 1904 1153 1948">5 565,00 €</td> <td data-bbox="1153 1904 1407 1948">6 678,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 1948 863 2000">Carrelage, faïence</td> <td data-bbox="863 1948 1153 2000">11 550,00 €</td> <td data-bbox="1153 1948 1407 2000">13 860,00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="544 2000 863 2000">Peinture</td> <td data-bbox="863 2000 1153 2000">3 721,00 €</td> <td data-bbox="1153 2000 1407 2000">4 465,20</td> </tr> </tbody> </table>			THEATRE		HT	TTC	TOITURE	Couverture	13 233,08 €	15 879,70	ENT BOISHUS (89M2)						TOTAL	13 233,08 €	15 879,70 €	Etudes	Honoraires maître d'œuvre	12 767,34 €	15 320,81	Bureau de contrôle	2 500,00 €	3 000,00	Contrôle SPS	1 800,00 €	2 160,00	Diagnostic amiante	1 000,00 €	1 200,00			-	Travaux	Terrassement, VRD, aménagt ext	11 256,00 €	13 507,20	Gros œuvre	24 156,00 €	28 987,20	Charpente, bardage	11 025,00 €	13 230,00	Désamiantage, couverture, zinguerie,	18 610,00 €	22 332,00	Menuiseries extérieures	8 400,00 €	10 080,00	Menuiseries intérieures	2 940,00 €	3 528,00	Serrurerie	6 825,00 €	8 190,00	Cloisons sèches, isolation	5 775,00 €	6 930,00	Electricité, ventilation, chauffage	24 570,00 €	29 484,00	Plomberie, sanitaire	5 565,00 €	6 678,00	Carrelage, faïence	11 550,00 €	13 860,00	Peinture	3 721,00 €	4 465,20
THEATRE		HT	TTC																																																																						
TOITURE	Couverture	13 233,08 €	15 879,70																																																																						
	ENT BOISHUS (89M2)																																																																								
	TOTAL	13 233,08 €	15 879,70 €																																																																						
Etudes	Honoraires maître d'œuvre	12 767,34 €	15 320,81																																																																						
	Bureau de contrôle	2 500,00 €	3 000,00																																																																						
	Contrôle SPS	1 800,00 €	2 160,00																																																																						
	Diagnostic amiante	1 000,00 €	1 200,00																																																																						
			-																																																																						
Travaux	Terrassement, VRD, aménagt ext	11 256,00 €	13 507,20																																																																						
	Gros œuvre	24 156,00 €	28 987,20																																																																						
	Charpente, bardage	11 025,00 €	13 230,00																																																																						
	Désamiantage, couverture, zinguerie,	18 610,00 €	22 332,00																																																																						
	Menuiseries extérieures	8 400,00 €	10 080,00																																																																						
	Menuiseries intérieures	2 940,00 €	3 528,00																																																																						
	Serrurerie	6 825,00 €	8 190,00																																																																						
	Cloisons sèches, isolation	5 775,00 €	6 930,00																																																																						
	Electricité, ventilation, chauffage	24 570,00 €	29 484,00																																																																						
	Plomberie, sanitaire	5 565,00 €	6 678,00																																																																						
	Carrelage, faïence	11 550,00 €	13 860,00																																																																						
	Peinture	3 721,00 €	4 465,20																																																																						

		TOTAL	152 460,34 €	182 952,41 €
Plan de financement	<p>Coût total 13 233.08 € + 152 460.34 € soit 165 693,42 €</p> <p>Subventions :</p> <p>DETR : 37 045,80 € (Accordés)</p> <p>REGION PLAN DE RELANCE : 30 492,07 € (En cours)</p> <p>Autofinancement : 98 155,55 €</p>			
Calendrier	<p>Juillet 2020 : Lancement de l'Etude</p> <p>Juillet 2021 : Réception de l'Etude de faisabilité</p> <p>Nous sommes dans l'attente du retour du maitre d'œuvre pour déterminer le planning</p>			
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Performance énergétique</p> <p>Suppression du chauffage au Fioul</p> <p>Augmenter l'usage ponctuel d'une association vers les autres associations</p>			

Fiche action 2022/2023

Club House

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°3.3.3	Soutenir fortement les associations
Action n°225	Création d'un « club house »
Maître d'ouvrage	Commune de BALLOTS 1 Rue Nationale 53350 BALLOTS
Maître d'œuvre	HC - MO pour l'Etude de faisabilité
Description de l'action	<p>Création d'un club house pour proposer un espace de convivialité aux associations sportives de notre commune et d'avoir à disposition une salle de réunion adéquate et adaptée à leurs besoins. Nous comptons à ce jour 8 associations sportives. Les pratiques dispensées pour tous les âges, elles vont du football, de la gym, du tennis badminton, mais également du volley à la course à pied. Nous devons garder et maintenir une dynamique associative sur notre commune.</p> <p style="text-align: center;"><u>LE PROJET</u></p> <p>Construction d'un bâtiment, 2 pièces : 1 salle principale d'environ 83 m² et 1 salle de stockage d'environ 15 m² :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accès PMR aux différentes entrées ○ Charpente bois, bardage bac acier ○ Couverture en étanchéité isolée sur bac acier ○ Menuiseries extérieures en aluminium ○ Chauffage : aérothermes ○ Isolation dans les murs à ossature bois
Partenaires	Financier :

	REGION (En cours) DETR (Refus en 2021 car second projet présenté)		
Coût prévisionnel	DEPENSES		
	Detail investissement	HT	TTC
			- €
	Honoraires maître d'œuvre	10 722,84 €	12 867,41 €
	Bureau de contrôle	2 500,00 €	3 000,00 €
	Contrôle SPS	1 800,00 €	2 160,00 €
	Etude géotechnique	2 000,00 €	2 400,00 €
	Travaux :		- €
	Terrassement, VRD, aménagt ext	8 500,00 €	10 200,00 €
	Gros œuvre	25 569,00 €	30 682,80 €
	Charpente, bardage	14 910,00 €	30 682,80 €
	Couverture, étanchéité	18 900,00 €	17 892,00 €
	Menuiseries extérieures	15 750,00 €	22 680,00 €
	Menuiseries intérieures	5 618,00 €	18 900,00 €
Cloisons sèches, isolation	7 875,00 €	6 741,60 €	
Electricité, ventilation, chauffage	13 125,00 €	9 450,00 €	
Peinture	2 625,00 €	15 750,00 €	
		- €	
TOTAL HT	129 894,84 €	183 406,61 €	
Plan de financement	REGION – Aide Relance : 15000 € Autofinancement : 114 894.84 €		
Calendrier	2020 - Etude de faisabilité Calendrier à déterminer 2022 - Appel Offre Fin 2022 - Début Chantier Fin 2023 - Réception des travaux		
Indicateurs d'évaluation proposés	Réalisation et mise à disposition de ce nouvel équipement Intégration de matériaux bois dans le respect de l'environnement		



Fiche action : création d'un café associatif dans maison communale

CRTE PAYS DE CRAON

Orientation stratégique n°3.1.1	Soutenir fortement les associations
Action n°226	création d'un café associatif dans maison communale
Maître d'ouvrage	Commune de Chérancé
Maître d'œuvre	Commune de Chérancé
Description de l'action	<p>Une maison dans le bourg situé 31 route de Châtelais est en état d'abandon depuis une quinzaine d'années et entretenue par la commune pour la partie espaces verts. La commune prévoit de l'acheter, par l'intermédiaire du domaine public. Pour proposer plus de services aux habitants, les projets envisagés dans cette maison sont la création d'une MAM, et/ou local associatif, de nombreux travaux sont à prévoir.</p> <p>Actuellement sur la commune, il y a une association de Comité des Fêtes, et une association « Club de la Rencontre » qui est en veille, notre commune à la chance de se retrouver avec 35 nouveaux habitants, dont 8 jeunes couples (effet covid) pour cela, nous sommes en réflexion pour redynamiser notre commune et y instaurer une relation sociale, pérenne, intergénérationnel. L'idée de créer un café associatif. (Il n'y a plus de café-bar sur la commune)</p> <p>Notre commune dispose d'une licence 4, qui est toujours active.</p>
Partenaires	En cours de discussion. Les habitants et associations. La CAF, l'ARS, le CIAS.
Coût prévisionnel	Estimation achat et travaux 50-80 00 €
Plan de financement	Demande subvention - loyer - emprunt
Calendrier	Prévision 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Création espaces associatif - performance énergétique

